



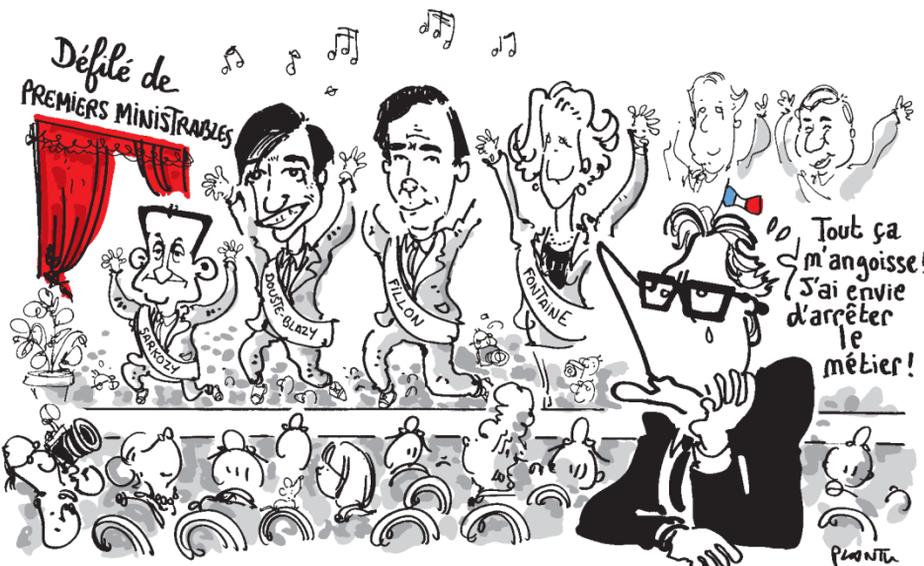
Médecins : le jour de la grève générale

APRÈS LA GRÈVE dans les hôpitaux publics lundi, puis les manifestations des infirmières libérales mardi, une « journée sans toubibs » était organisée mercredi 23 janvier. Les généralistes demeurent le fer de lance du mouvement de protestation, auquel se sont joints des gynécologues et obstétriciens, des chirurgiens et des dentistes. Tous réclament une revalorisation de leurs honoraires.

Lire page 10

Six premiers ministres pour Chirac

S'IL ÉTAIT réélu, Jacques Chirac aurait bien aimé pouvoir renommer Alain Juppé à Matignon. Mais l'ancien premier ministre ne veut pas. Alors, qui ? Face à Lionel Jospin, qui peut aligner quelques poids lourds - Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn, Laurent Fabius, François Hollande -, le chef de l'Etat veut montrer qu'il dispose aussi d'un vivier de personnalités de premier plan, et qui paraissent nouvelles, cinq hommes et une femme : Michel Barnier, Philippe Douste-Blazy, François Fillon, Nicole Fontaine, Jean-Pierre Raffarin, Nicolas Sarkozy. A l'exception, peut-être, de Nicolas Sarkozy, aucune d'entre elles n'était jusqu'à présent désignée comme un poids lourd de la droite. Alain Juppé en a dressé le portrait-robot : « Jeune, dynamique, compétent, s'entendant bien avec le président et capable d'animer une équipe. » Le Monde raconte comment Jacques Chirac joue de leur rivalité, comment il a lâché leur nom au fil des conversations et des déjeuners. Et pourquoi Jean-Pierre Raffarin (DL) est le favori des amis d'Alain Juppé et de tous ceux qui militent pour que le premier ministre de Jacques Chirac ne soit pas issu des rangs du RPR.



Mardi 22 janvier à Maisons-Alfort, quelques-uns des postulants se sont retrouvés, aux côtés d'Alain Juppé, dans une réunion publique de l'Union en mouvement. Ils ont réalisé d'attaques contre le bilan de Lionel Jospin.

Pour Jean-Pierre Raffarin, « notre pays est affaibli. C'est une France qui souffre, et le champ social est un champ de ruines ». Philippe Douste-Blazy affirme que « le bilan de Jospin va se réduire aux annales des jurisprudences du Conseil constitu-

tionnel ». Le premier ministre leur avait répondu par avance, mardi à l'Assemblée nationale, où il a ironisé sur le retour, à droite, du thème de la « fracture sociale » déjà utilisé par Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle de 1995.

- Les choix du président pour Matignon
- Profils et atouts des six postulants, cinq hommes et une femme
- La campagne « à l'américaine » d'Alain Madelin
- Lionel Jospin ironise sur le retour de la « fracture sociale »

► Portrait : Max Gallo bateleur héroïque de Jean-Pierre Chevènement

Lire pages 7, 8, 9 et 16

MUSIQUE

La prodige du violon



A 22 ANS, Hilary Hahn est considérée comme l'une des meilleures violonistes du monde. Spécialiste de Bach et de Beethoven, elle vient à Paris interpréter des œuvres de Chostakovitch et Prokofiev. Portrait d'une jeune fille surdouée. p. 34

Sur fond de violences, la paix des intellectuels juifs et arabes de France

ILS SONT LÀ, une trentaine, « artistes et professionnels de la culture », Juifs et Arabes, dans un café parisien, mardi soir 22 janvier. Heureux d'être enfin ensemble pour « faire quelque chose ». Parce que, comme dit l'appel qu'ont envoyé les initiateurs de la rencontre, « la situation au Proche-Orient n'a jamais été aussi inquiétante », que « les conditions de vie des Palestiniens, de plus en plus insoutenables, nous éloignent de la paix ». Heureux mais profondément tristes, aussi, parce que, deux heures plus tôt, un nouvel attentat à Jérusalem-Ouest a fait deux morts et quatorze blessés civils israéliens. Parce que la liste des morts palestiniens s'est, elle aussi, allongée le même jour. Tristes parce que l'« importation » du conflit israélo-palestinien prend, en France, des proportions inquiétantes, parce qu'eux-mêmes, avec le discours qu'ils tiennent, se sentent de plus en plus isolés, inaudibles dans leur propre « communauté ». Tahar Ben Jelloun est là, l'écrivain Hoda Barakat et l'acteur Zindine Soualem (*Inch Allah, dimanche*), l'écrivain Jean-Pierre Gattegno, les réalisateurs Simone Bitton, Denis Amar et Eyal Sivan également. Patrick Bruel, retenu par les Restos du cœur à Marseille, a fait savoir qu'il aurait sou-

haité être parmi eux. Pierre Arditi joue *L'École des femmes* à Aubervilliers. Jean-Jacques Goldman, le comique Fellag, les cinéastes Yasmina Benguigui et Marcel Bluwal, la chanteuse Sapho, l'acteur Roschdy Zem et d'autres ont envoyé des messages chaleureux. Ce qui les préoccupe ? La situation des Palestiniens, d'abord. L'accord, sur ce point, se fait sans difficulté. Il n'y aura pas de paix, pas même de perspective de paix, sans « un retrait immédiat de l'armée israélienne des territoires occupés en 1967, le démantèlement des implantations de colons israéliens » et « l'établissement d'un Etat palestinien à côté de l'Etat d'Israël ». Et de dénoncer la politique d'Ariel Sharon, « criminelle » envers les Palestiniens mais aussi « vis-à-vis du peuple israélien, qui paye le prix de l'occupation par la mort de civils innocents ». « Ce sont avant tout les Palestiniens qu'il faut soutenir », explique Simone Bitton, parce que, si ça continue, ils vont finir par se faire de nouveau expulser » de leur terre. Très vite, la discussion dérive pourtant sur la France, la poussée d'antisémitisme parmi les jeunes musulmans, le « terrorisme intellectuel » que mènent les institutions juives envers quiconque exprime une opinion criti-

que sur leur soutien indéfectible à Israël. Tahar Ben Jelloun veut, « modestement, envoyer un signe à ceux qui se battent pour la paix ». Eyal Sivan évoque « le travail républicain à faire dans la société française », pour montrer que Juifs et Arabes peuvent « vivre ensemble et pas seulement mourir ensemble. C'est à nous, ajoute-t-il, de combattre l'antisémitisme et de dénoncer l'amalgame : Juifs = Israël ». Houda Barakat souligne le besoin, pour chacun, Juif, Arabe, musulman, de s'adresser d'abord aux siens pour surmonter les crispations identitaires qui ne laissent plus d'espace à la pensée rationnelle. Et tous de débattre des moyens d'endiguer « la dérive de nos jeunes qui sombrent dans le communautarisme ». Ils se sont quittés en se promettant de se faire signer une pétition « pour une paix juste et immédiate au Proche-Orient ». L'initiatrice de leur rencontre, la journaliste Olivia Zemor, se propose, maintenant, de regrouper aussi des scientifiques juifs et arabes français.

Sylvain Cypel

Lire nos informations page 5

EN ILE-DE FRANCE

aden

Tout le cinéma et une sélection de sorties

SERVICES PUBLICS

A gauche, les privatiser n'est plus tabou p. 20

UNION EUROPÉENNE

Libéralisation du fret ferroviaire en 2006. Les syndicats inquiets p. 6

International.....	2	Entreprises.....	20
Union européenne... 6	Communication.....	23	
France.....	7	Marchés.....	24
Société.....	10	Aujourd'hui.....	26
Carnet.....	14	Météorologie.....	30
Abonnements.....	14	Jeux.....	30
Régions.....	15	Culture.....	31
Horizons.....	16	Radio-Télévision.....	35

POINT DE VUE

Le triste état du monde par Stanley Hoffmann

PENDANT les dix années qui ont suivi la fin de la guerre froide et de la bipolarité, l'attention des spécialistes s'était surtout concentrée sur la désintégration partielle des fondements mêmes de ces relations, les Etats. Certains d'entre eux, nés de la décolonisation, se sont révélés n'être que des pseudo-Etats, sans institutions solides ni cohésion ni conscience nationale. La fin de la coercition communiste, dans l'ex-URSS et en Yougoslavie, a mis au jour des tensions ethniques violentes et centrifuges. Des minorités opprimées, ou se considérant comme telles, ont réclamé leur indépendance. Dans nombre d'Etats - Irak, Afghanistan, Haïti -, les dirigeants ont mené une sorte de guerre ouverte contre leurs sujets. D'où l'importance qu'a prise le problème des interventions extérieures menées au nom des droits de l'homme et aux dépens des sacro-saints principes de la souveraineté et de la non-intervention. Pendant toute cette période, la problématique a été celle du contraste entre le monde de la fragmentation (...) et les progrès contestés de l'intégration à la fois économique, culturelle et (partiellement) politique entraînée par la globalisation au sein

d'une nouvelle société mondiale dont les Etats ne sont qu'un des groupes d'acteurs. Tout le monde a senti les événements du 11 septembre dernier comme une rupture, comme l'avènement d'une ère nouvelle. Encore faut-il comprendre pourquoi. Après tout, le terrorisme n'est pas né en 2001. Mais, une fois de plus, un saut quantitatif équivaut à un changement qualitatif. (...) Le terrorisme comme lien sanglant entre les rapports interétatiques et la société mondiale : ce n'était pas ce qu'on avait prévu ou espéré. On a soudain compris qu'un monde où des milliards d'individus et des milliers d'entreprises et de groupes peuvent être des acteurs, en plus des Etats ou contre eux, risque de signifier l'insécurité et la vulnérabilité pour tous. Lire la suite page 17

STANLEY HOFFMANN EST PROFESSEUR DE CIVILISATION FRANÇAISE À L'UNIVERSITÉ HARVARD. CE TEXTE REPREND DE LARGES EXTRAITS DE LA CONFÉRENCE DE RENTRÉE DE L'ÉCOLE DOCTORALE DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS, PRONONCÉE LE 22 JANVIER.

AU-DESSUS DU VOLCAN

Au Congo, le Nyiragongo menace toujours Goma



QUATRE VULCANOLOGUES ont pu survoler, mardi 22 janvier, le volcan, dont l'éruption et les coulées de lave ont détruit 20 % de l'agglomération, à la frontière entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Ils estiment que la situation reste périlleuse et évoquent un scénario-catastrophe qui verrait un retournement du lac Kivu entraînant des centaines de milliers de victimes. Les savants accompagnent les ministres des affaires étrangères français et britannique, Hubert Védrine et Jack Straw, dans la région. Lire p. 2 et 3 et notre éditorial page 18

Offre spéciale jusqu'au 31 Janvier 2002

REPRISE 3800 €* (24 926,37 F*) pour l'achat d'une Citroën récente XM, EVASION ou XANTIA

REPRISE 2280 €* (14 955,82 F*) pour l'achat d'une Citroën récente XSARA** ou SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie. FAIBLE KILOMÉTRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE • PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Paris 15 ^e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 19 ^e	50, avenue Jean Jaurès	01 44 52 79 79
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. **Sauf Xsara Picasso. En échange de cette publicité.

M 00147 - 124 - F. 1,20 €

INTERNATIONAL

Les cas de disparition de civils se multiplient au gré des « ratissages » russes en Tchétchénie

A Moscou, une habitante de Grozny témoigne du « climat de peur » qui règne dans la République

MOSCOU

de notre correspondante

Voici deux ans, l'armée russe entrainait dans Grozny, la capitale tchétchène, dont des quartiers entiers venaient d'être rasés par les bombardements, dans le but de venir à bout de « bandes armées criminelles » et d'arrêter leurs « chefs islamistes ». A ce jour, aucun des « chefs de bande » (les plus cités par Moscou étant le mercenaire d'origine jordanienne Khattab et son allié tchétchène, Chamil Bassaev, accusé d'actes terroristes en Russie) n'a été appréhendé.

A quoi ressemble Grozny aujourd'hui ? « Le climat de peur est terrible, du côté des habitants comme chez les soldats russes, dont certains circulent le visage recouvert d'un masque noir et tirent au hasard sur les habitations à la moindre inquiétude. Il y a partout des points de contrôle, où les soldats crient : "N'avancez pas à moins de dix mètres, sinon on tire sans sommation". »

Cette description est celle de Natacha Estemirova, une habitante de Grozny venue témoigner devant des journalistes, à Moscou, mardi 22 janvier, de la violence quotidienne dans sa République.

La Tchétchénie (1,2 million d'habitants en 1989, 400 000 habitants aujourd'hui, selon des estimations prenant en compte les pertes humaines et les départs de réfugiés) est le théâtre d'une guerre entre indépendantistes locaux et forces russes. C'est un conflit qui dure depuis octobre 1999, et dans lequel la population civile, soumise à des « ratissages » répétés par les troupes fédérales, qui se livrent à la torture et à des exécutions sommaires, est la première victime de l'opération « antiterroriste » proclamée par Moscou.

« Les gens ont tellement peur des descentes de soldats, des pillages et des arrestations de proches, qui peuvent ensuite ne plus revenir, qu'ils cherchent à quitter leurs habitations individuelles de fortune pour se regrouper, si possible, dans des immeubles de plusieurs étages, dit cette jeune femme brune au visage déterminé. Les habitants se disent ainsi : "Si des commandos viennent arrêter quelqu'un, il y aura des témoins, nous ne serons pas seuls". »

Depuis plusieurs semaines, les cas documentés de disparitions de civils en Tchétchénie se multiplient. L'association Memorial de défense

des droits de l'Homme, pour laquelle travaille Natacha, est la seule organisation russe continuant à compiler des témoignages et des données sur cette guerre largement passée sous silence. Elle a présenté mardi une « liste non exhaustive de cas de disparitions ou d'assassinats de personnes détenues par des représentants des forces fédérales en décembre 2001 et janvier 2002 ». Cette liste comporte 45 noms d'habitants des régions de Goudermès, Argoun, Tsotsin-Iourt, Tchétchen-Aoul, Védéno et Ourous-Martan.

DÉBAUCHE DE VIOLENCE

Un cas typique est celui de Ramzan Tcheroukhanov, 60 ans, et de deux de ses fils, Iskhan et Rouslan. Le 8 janvier, des soldats fédéraux portant des masques ont fait irruption dans leur maison du hameau d'Oïskhara et les ont forcés à monter dans une voiture. La famille Tcheroukhanov, sans nouvelles, s'est adressée « à la komandatoura du village, au procureur, puis à la komandatoura régionale de Goudermès », autant d'institutions que les autorités russes ont mises en place dans la République pour faire croire à une normalisation, « mais par-

tout la réponse était que personne ne savait ce qu'il était advenu des déte-

« A l'automne dernier, se souvient Natacha, un certain travail de reconstruction est devenu visible à Grozny. En certains endroits, l'électricité est apparue. J'ai vu une école, où les cours avaient repris au milieu des ruines, être peu à peu restaurée. Mais à côté de ça nous savons tous qu'à tout moment une fusillade peut éclater. » La situation s'est subitement détériorée « à partir de la mi-décembre, après la fête traditionnelle tchétchène de l'ourazi, poursuit cette habitante. Il y a eu une vague d'assassinats. Des descentes de soldats masqués, des escadrons de la mort... Presque chaque jour des corps étaient retrouvés ».

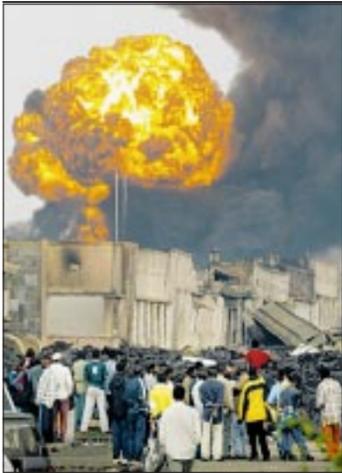
Cette débauche de violence, que des responsables russes ont attribuée, ces derniers jours, à des « bandits tchétchènes ayant revêtu des uniformes des forces fédérales », provoque un nouvel exode de réfugiés. Dans le village de Tsotsin-Iourt, raconte Natacha, les récentes descentes de soldats ont jeté un tiers de la population sur la route.

Natalie Nougayrède



INVASION

A Goma, les ruines d'une maison émergent du fleuve de lave qui a envahi la ville depuis l'éruption, le 16 janvier, du volcan Nyiragongo.



EXPLOSION

Des habitants de Goma regardent, impuissants, un nuage de feu et de fumée noire provoqué par l'une des explosions survenues, lundi 21 janvier, dans le centre-ville de Goma dévasté par deux coulées de lave incandescente descendues des flancs du volcan Nyiragongo. L'explosion d'une station-service aurait provoqué, à elle seule, la mort de 60 à 100 personnes.



RETOUR

Malgré les mises en garde des ONG, des habitants de Goma regagnent leurs habitations dans un quartier envahi par la lave.

Des volcanologues évoquent le « scénario du pire » après l'éruption du Nyiragongo

KIGALI

de notre envoyé spécial

Emmenés au Rwanda par Hubert Védrine et Jack Straw, quatre volcanologues - trois Français et un Britannique - ont pu survoler, mardi 22 janvier, le volcan Nyiragongo à bord d'un hélicoptère.

« La visibilité n'était pas très bonne, mais les deux principales coulées de lave, sur le flanc du volcan, étaient noires, donc pauvres en matière incandescente, signe d'un net ralentissement dans l'écoulement », a indiqué, à son retour à Kigali, Patrick Allard, chercheur au CNRS.

« Incontestablement, l'activité du volcan a ralenti ». Cependant, selon l'expert qui, mercredi 23 janvier, devait y retourner avec ses collègues en voiture, « il est trop

Le pire serait que des éruptions se produisent directement sous le lac Kivu, aux eaux chargées de méthane et de dioxyde de carbone

tôt pour conclure à la fin de l'éruption ».

Les volcanologues affirment avoir besoin, au moins, de trois jours sur place pour « regarder de près, prendre des mesures et des échantillons ». Ils veulent vérifier plusieurs hypothèses. L'une part du constat que la colonne de magma contenue dans le cratère ne s'est pas vidée d'un seul coup, comme lors d'une précédente éruption en 1977, et suppose que la lave sourd du sous-sol, éventuellement du bassin commun que partagerait le Nyiragongo avec un second volcan, le Nyamulagira, situé à une dizaine de kilomètres plus au nord.

« Dans le passé, l'activité des deux volcans a toujours été liée », explique Patrick Allard, en précisant que le Nyamulagira, « en fait

le plus explosif des deux volcans », a connu sa dernière éruption en mars 2001.

Par ailleurs, les experts chercheront à évaluer le risque d'un « retournement » du lac Kivu. « C'est le scénario catastrophe », prévient Michel Halwache, de l'université de Grenoble. De gigantesques quantités de dioxyde de carbone et de méthane sont dissoutes dans les eaux lacustres, avec une densité augmentant au fond et, notamment, au-delà de 250 mètres de profondeur. Le danger existe que la lave, en se déversant dans le lac, provoque un effet d'enchaînement, les couches d'eau lourdes de gaz montant à la surface.

« Le pire serait que des éruptions volcaniques se produisent directement sous le lac, le long de la faille de l'actuel écoulement », surenchérit Patrick Allard, tout en se refusant de croire « à ce stade » à une éventualité qui, selon lui, « entraînerait à coup sûr la mort de centaines de milliers de personnes ».

En 1986, le « retournement » du lac Nyos, dans une partie peu habitée du Cameroun, avait fait 1 800 victimes, asphyxiées par des émanations de gaz toxiques. Le Dr Baxter, de l'université de Cambridge, est un expert de maladies liées aux activités volcaniques. « A tous les congrès, il nous fait vomir avec des diapositives montrant des gens morts dans des conditions atroces, au terme des pires souffrances », lâche un de ses collègues français, qui sont pourtant « bien contents » de l'avoir avec eux. Médecin de formation, venu à la volcanologie il y a seulement une quinzaine d'années, l'Anglais serait, dans sa discipline, « une sommité mondiale ».

Ayant survolé Goma, la ville frontalière congolaise traversée par deux coulées de lave, les experts français et britannique affirment que « les destructions sont moins importantes qu'on ne le craignait ». Selon eux, « si le centre-ville, avec ses bâtiments modernes, a effectivement été dévasté », les quartiers résidentiels auraient en revanche été épargnés.

« Dans l'ensemble, certainement pas plus de 20 % de la ville n'ont été détruits », estime Patrick Allard.

S. Sm

VALIDITÉ 15.02.2002

MILLESIMA

Votre négociant à Bordeaux

www.millesima.fr

Nouvelle année, nouvelle cave !



Ch. Rauzan-Ségla
Margaux - 2^e cru classé
1999 500 €
1998 620 €
1997 475 €
1996 700 €
1993 530 €



Ch. d'Issan
Margaux - 3^e cru classé
1999 330 €
1998 380 €
1997 300 €
1996 460 €
1995 430 €
1994 350 €
1993 350 €



Ch. Giscours
Margaux - 3^e cru classé
1999 350 €
1998 420 €
1997 300 €
1996 460 €
1990 900 €
1989 900 €



Ch. Ducru-Beaucailou
Saint-Julien - 2^e cru classé
1999 700 €
1998 840 €
1997 740 €
1996 1 300 €
1993 610 €
1990 1 200 €
1989 1 200 €



Ch. Beychevelle
Saint-Julien - 4^e cru classé
1999 400 €
1998 470 €
1997 365 €
1996 550 €
1995 590 €
1994 460 €
1993 460 €



Connétable de Talbot
Saint-Julien - 2^e vin du Ch. Talbot
1999 180 €
1998 200 €
1995 300 €
1994 230 €



Ch. Pontet-Canet
Pauillac - 5^e cru classé
1999 400 €
1998 470 €
1997 375 €
1996 600 €
1995 580 €
1994 500 €
1989 900 €



Ch. Lynch-Bages
Pauillac - Cru bourgeois
1999 580 €
1998 690 €
1997 625 €
1996 790 €
1994 580 €
1993 540 €



Ch. La Fleur Peyrabon
Pauillac - Cru bourgeois
1999 240 €
1998 275 €
1997 215 €
1996 310 €



Ch. Les Ormes de Pez
Saint-Émilion Grand Cru
1999 280 €
1998 330 €
1997 245 €
1996 395 €
1994 340 €
1993 320 €



Ch. Cantemerle
Saint-Julien - 2^e cru classé
1999 300 €
1998 340 €
1997 245 €
1996 420 €



Ch. Peyrabon
Haut-Médoc - Cru bourgeois
1999 170 €
1998 210 €
1997 155 €
1996 230 €



Ch. Chasse-Spleen
Moulis - Cru bourgeois
1999 300 €
1998 350 €
1997 260 €
1994 350 €
1993 330 €



Ch. Guillot
Pomerol
1999 290 €
1998 370 €
1997 250 €
1996 340 €
1995 370 €
1994 320 €



Ch. de Sales
Pomerol
1999 260 €
1998 350 €
1997 230 €
1996 320 €
1994 300 €
1993 280 €



Ch. La Gaffelière
Saint-Émilion - 1^{er} grand cru classé B
1999 600 €
1998 660 €
1997 460 €
1996 600 €
1995 630 €
1994 550 €



Ch. Grand Corbin-Despagne
Saint-Émilion Grand Cru
1999 260 €
1998 200 €
1996 260 €



Ch. Carbonnieux
Graves Rouges Pessac-Léognan - Cru classé
1999 300 €
1998 340 €
1997 260 €
1996 350 €
1994 300 €

La Caisse Découverte 1998

2 bouteilles de chacun des châteaux suivants :

Brane Cantenac, Léoville-Poyferré, Lynch-Bages, Calon-Ségur, La Gaffelière, Domaine de Chevalier (rouge)

650 €

La caisse de 12 bouteilles



♥ : Ce vin est un « coup de cœur » et par 3 caisses ou plus d'un même château vous bénéficiez d'une remise de 10 %



3 MILLIONS DE BOUTEILLES VIEILLISSENT POUR VOUS DANS NOS CHAIS : Grâce à des relations étroites entretenues avec les propriétaires des plus prestigieux châteaux, Millesima vous propose une sélection de vins fins d'une exceptionnelle variété et d'une richesse incomparable, en vins prêts à boire et en primeurs.

UN SERVICE VIP : Besoin d'un conseil, une question sur un millésime, une livraison spéciale ou des commentaires de dégustation, Hélène BERNARD et Ariane BISSIRIER sont à votre disposition au 05 57 808 808 pour vous répondre immédiatement.

Demandez notre catalogue !

Votre commande personnelle à renvoyer à : **Millesima - 87, quai de Paludate, BP 89 - F-33038 Bordeaux Cedex**

Je souhaite recevoir votre catalogue gratuit des grands vins et votre offre primeurs 2000

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____

E-mail _____

CONDITIONS DE VENTE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE. Nos prix d'entente TTC par caisses de 12 bouteilles, dans la limite des stocks disponibles. Livraison gratuite à une adresse en France Métropolitaine à partir de 510 € Factur. Siret, facturé de 23 €. Paiement par chèque ou carte bancaire à la commande.

CETTE OFFRE NE S'ADRESSE QU'À LA CLIENTÈLE PARTICULIÈRE ET EN AUCUN CAS AUX REVENDEURS PROFESSIONNELS

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. SACHEZ APPRÉCIER AVEC MODÉRATION

Châteaux

Caisse Découverte 1998	Prix caisse TTC	Nombre de caisses	TOTAL TTC
	650 €		

TOTAL T.T.C.

à régler à la commande

Richard Armitage, numéro 2 du département d'Etat américain

Michael Steiner, représentant de l'ONU au Kosovo

NEW YORK (Nations unies). Le diplomate allemand Michael Steiner, ancien conseiller du chancelier Gerhard Schröder, a été nommé officiellement, mardi 22 janvier, représentant du secrétaire général des Nations unies au Kosovo. En 1991, ce spécialiste du dossier yougoslave au ministère allemand des affaires étrangères, a compté parmi les membres du groupe de contact. En 1996, il est devenu l'adjoint du Haut Représentant civil de la communauté internationale en Bosnie, l'ex-premier ministre suédois Carl Bildt, ce qu'il restera jusqu'au départ du Suédois, au printemps 1997. Il prend aujourd'hui ses fonctions dans un contexte de crise politique, quand le processus d'autonomie du Kosovo est paralysé. Conformément au cadre constitutionnel élaboré en 2001 sous l'autorité de l'ancien chef de la Mission de l'ONU au Kosovo (Minuk), le Danois Hans Haekkerup, c'est au président territorial qu'il incombe de nommer un premier ministre chargé de former son gouvernement. — (AFP.)

Non-lieu pour deux anciens ministres de l'intérieur espagnols

MADRID. Dans ce qui fut un des scandales du temps du gouvernement socialiste, dans les années 1980, à savoir l'affaire du détournement des fonds réservés du ministère de l'intérieur, le tribunal provincial de Madrid a prononcé un non-lieu, mardi 22 janvier, en faveur des deux principaux accusés, les ex-ministres de l'intérieur José Barrionuevo et José Luis Corcuera, contre lesquels le parquet anticorruption avait pourtant requis plusieurs années de prison. En revanche, cinq autres prévenus sont reconnus coupables, dont l'ancien directeur général de la police, José María Rodríguez Colorado, condamné à six ans de prison, ou l'ex-chef de la lutte antiterroriste, Francisco Alvarez, condamné à une peine de quatre ans. Quant à l'ex-secrétaire d'Etat à la sécurité, Rafael Vera, il est condamné à sept ans de réclusion pour « *malversation continue de fonds publics* » (il aurait détourné à son profit environ 847 000 euros et offert cadeaux et dessous-de-table à ses subordonnés pour 3 millions d'euros). — (Corresp.)

Après le Pakistan, l'Inde veut acheter six sous-marins à la France

NEW DELHI. L'Inde négocie l'achat à la France de six sous-marins d'attaque à propulsion classique (diesel/électrique), qui seraient construits par des chantiers navals à proximité de Bombay. La direction des constructions navales (DCN) en France a précisé que cette offre portera sur un sous-marin du type Scorpène, coproduit avec l'Espagne. Cette indication intervient alors qu'on observe un regain de tension entre New Delhi et Islamabad et que, dans le même temps, la France livre des sous-marins, d'un modèle différent, à la marine pakistanaise.

L'Inde ambitionne de remplacer, si possible à partir de 2007, des sous-marins d'origine allemande acquis entre 1986 et 1994 par six Scorpène. Ce pays a demandé de doter ses Scorpène de torpilles et de missiles SM39 antinavires, dont la portée dépasse la cinquantaine de kilomètres. Dans le même temps, la DCN continuera de livrer au Pakistan trois sous-marins, du type Agosta 90B. Le premier, construit à Cherbourg, est en service depuis la fin 1999. Les deux autres sont en cours d'assemblage dans des chantiers de Karachi, auxquels la DCN prêtera son assistance technique, et ils devraient être prêts pour 2002 et 2004. — (Corresp.)

La dernière chaîne russe indépendante a cessé d'émettre

MOSCOU. TV-6, la dernière chaîne indépendante, a cessé d'émettre, mardi 22 janvier à minuit, à la suite de sa mise en liquidation et du retrait de sa licence par le ministère de l'information. La mesure a été perçue par les journalistes de la chaîne comme « *une commande* » du Kremlin. La chaîne, qui avait souvent critiqué le pouvoir en général et sa politique en Tchétchénie en particulier, était contrôlée à 75 % par l'homme d'affaires en exil Boris Berezovski. Ce dernier a réagi en affirmant que le Kremlin, après avoir consolidé son pouvoir et mis au pas les médias, allait désormais chercher à soumettre également les milieux d'affaires, citant l'exemple du groupe gazier géant Gazprom. Le directeur général de la chaîne, Evgueni Kiselev, a lui aussi dénoncé « *une décision du président* », affirmant que la Russie évoluait « *vers un régime totalitaire* ». L'attribution de la licence retirée à TV-6 sera annoncée dans deux mois, le 27 mars prochain, a déclaré le ministre de l'information Mikhaïl Lessine. — (AFP.)

« Aucune décision n'a été prise quant à ce qu'il adviendra des prisonniers de Guantanamo »

Pour le secrétaire d'Etat adjoint, les Etats-Unis sont au stade de la recherche de renseignements

Que répondez-vous aux critiques qui s'expriment au sujet du statut et des conditions de détention des prisonniers de Guantanamo ?

Nous allons traiter ces détenus en conformité avec la troisième convention de Genève, de 1949. Par exemple, ils reçoivent une alimentation médicalement et culturellement correcte. Ils prennent des douches, ils ont des chaussures et des vêtements, ils sont suivis médicalement, etc. Cela va continuer. Nous allons les traiter de façon humaine.

Nous ne les considérons pas comme des prisonniers de guerre. Même les talibans, par exemple, étaient des terroristes, qui agissaient contre les civils. La convention de Genève concerne les membres de forces régulières, représentant un gouvernement qui fait la guerre en respectant les lois et les usages. Ce n'était certainement pas le cas des talibans. Il faut avoir à l'esprit, aussi, que beaucoup de ces gens ne se sont pas rendus. L'un d'entre eux, débarquant de l'avion à Guantanamo, a lancé aux marines : « *Avant que je sorte d'ici, je tuerai l'un d'entre vous.* » Un autre a mordu un gardien.

Nous n'avons pas voulu cette guerre ; nous y avons été précipités. Aussi sommes-nous seulement en train de construire maintenant, à Guantanamo, des bâtiments en dur, dans lesquels les détenus seront transférés dès que possible. Nous ne pouvons pas aller plus vite.

L'Américain John Walker Lindh est attendu aux Etats-Unis, où il sera jugé, alors que trois citoyens britanniques sont détenus sur la base. Pourquoi cette inégalité de traitement ?

Je ne crois pas que l'on puisse parler d'inégalité de traitement en faveur de John Walker. Il encourt



quatre condamnations à la prison à vie devant la justice américaine. Je pense qu'il préférerait de beaucoup, en un sens, être à Guantanamo, où il pouvait encore s'interroger sur son avenir. Maintenant, il sait que ce qui l'attend sera lourd.

La guerre contre le terrorisme est censée être menée par une coalition. Pourquoi le sort des prisonniers et leur jugement ne sont-ils pas pris en charge par la coalition ?

Mais nous ne savons pas ce qu'il en sera finalement ! Pour le moment, nous en sommes au stade où nous cherchons à obtenir des renseignements. Nous voulons exploiter toute information que peuvent détenir ces prisonniers afin d'empêcher d'autres attaques terroristes et de savoir dans quelle direction agir aux étapes suivantes. Aucune décision n'a été prise quant à ce qu'il adviendra ensuite de ces prisonniers. J'ai le sentiment qu'une bonne partie d'entre eux seront remis aux pays où ils vivaient avant de gagner l'Afghanistan. Ce que nous voulons, c'est être sûrs que quand ils retourneront dans ces pays ils feront l'objet d'enquêtes judiciaires. Je ne crois pas

qu'aucun des membres de la coalition se soit jamais trouvé devant un ennemi tel qu'Al-Qaida. Cette situation est *terra incognita* et nous essayons d'agir du mieux que nous pouvons. Je ne doute pas qu'à la fin on reconnaîtra que nous avons traité ces gens humainement.

Les considérez-vous comme innocents tant que leur culpabilité n'est pas établie ?

Ce sont des combattants déloyaux, par opposition aux combattants réguliers tels que les définit la troisième convention de Genève.

Est-il possible que des fonctionnaires britanniques ou français, par exemple, viennent à Guantanamo interroger ces détenus ?

Il faut poser la question au Pentagone, mais je pense que c'est déjà le cas pour les Britanniques. Tout ce qui peut aider à obtenir de ces détenus davantage de renseignements ne peut que nous être utile. Le gou-

« Je ne doute pas qu'à la fin on reconnaîtra que nous avons traité ces gens humainement »

vernement français souhaite, aussi, envoyer une équipe. Je constate que les Britanniques ont pu entrer en relation avec leurs ressortissants et qu'ils n'ont fait état d'aucune plainte quant à leurs conditions de détention.

La prochaine bataille de la guerre contre le terrorisme va-t-elle être livrée en Somalie ?

C'est l'un des pays où, croyons-nous, des cellules d'Al-Qaida sont actives. La Somalie n'a pas vraiment

un gouvernement normal, qui fonctionne. C'est l'un des éléments, et non le moindre, qui en font un pays où des cellules d'Al-Qaida peuvent se mettre à l'abri et se cacher. Naturellement, nous surveillons ces agissements. Cela veut-il dire que la Somalie sera la prochaine cible ? Aucune décision n'est prise, parce que la coalition n'en a pas fini avec l'Afghanistan. Il serait stupide de se lancer maintenant sur une nouvelle cible alors que des activités terroristes pourraient réapparaître en Afghanistan.

Vous avez la réputation de faire partie, au gouvernement, de ceux qui sont hostiles à une action contre l'Irak. Pouvez-vous expliquer votre position ?

L'Irak est un problème qui doit être traité, mais les Etats-Unis choisiront le moment où ils s'en occuperont et la manière dont ils le feront. Je ne suis pas hostile à une action contre ce pays ; je suis hostile à toute action irréfléchie qui ne serait pas conforme à l'intérêt national des Etats-Unis.

Que pensez-vous des propositions faites par Ahmed Chalabi, le chef du Congrès national irakien (INC), pour renverser Saddam Hussein ?

L'INC devrait être une structure réunissant les autres groupes d'opposition pour permettre à tous d'avancer ensemble. Les propositions que fait maintenant M. Chalabi sont publiques et peuvent donc être contrôlées par nos commissions parlementaires. Dans ces conditions, dès que l'INC aura conformé son fonctionnement à ces procédures de contrôle, nous pourrions lui fournir l'aide qu'il demande.

Propos recueillis par Patrick Jarreau

Tony Blair affronte les critiques d'une partie de sa majorité

LONDRES

de notre correspondant

« *Le brouillard* » : c'est l'expression la moins sévère qu'Ann Clwyd, présidente de la commission parlementaire britannique pour les droits de l'homme, a retenue pour qualifier le traitement réservé aux prisonniers internés dans la base américaine de Guantanamo, parmi lesquels figurent au moins trois Britanniques. Dans cette affaire, Tony Blair mène un exercice de funambule de plus en plus difficile, voulant à la fois se montrer solidaire de Washington et apaiser la polémique suscitée par le sort de ces détenus à l'intérieur de sa majorité.

S'adressant, mardi 22 janvier, à l'association de la presse étrangère, Ann Clwyd, chef de file des députés travaillistes favorables à l'octroi aux prisonniers de la protection consulaire, n'a pas mâché ses mots. A l'écouter, la mission du Foreign Office, qui, après s'être rendue sur place, a conclu que les détenus sont bien traités, était « *partielle* ». Le parlementaire gallois dénonce la présence « *plus que probable* », au sein de la délégation, d'agents des services de renseignement, et elle soupçonne que les entretiens ont eu lieu en présence des gardiens. « *Les conditions de détention sont inhumaines. Je doute, de*

surcroît, des assurances du gouvernement selon lesquelles il serait en mesure de s'opposer à une éventuelle condamnation de nos concitoyens à la peine de mort », a affirmé cette militante respectée de la défense des droits de l'homme.

Ces inquiétudes sont partagées non seulement par une partie du groupe parlementaire travailliste, mais aussi par les libéraux-démocrates et les partis nationalistes gallois et écossais. Seule l'opposition conservatrice et les journaux de droite, en particulier ceux appartenant aux magnats nord-américains Rupert Murdoch et Conrad Black, défendent le traitement réservé aux prisonniers des Américains.

UN RISQUE POLITIQUE LIMITÉ

M. Blair est également en porte-à-faux avec les organisations humanitaires. A commencer par Amnesty International, pour qui « *il y a beaucoup d'inconnues dans cette visite. Leur a-t-on dit, par exemple, de quels crimes ils sont soupçonnés ? Ces détenus sont des prisonniers de guerre et ils ont droit à un procès équitable. La notion de combattant illégal n'existe pas en droit international* ». Basée à Londres, Amnesty a de nombreux relais dans le Labour.

Enfin, la législation antiterroriste adoptée après les attentats du 11 septembre suscite l'inquiétude à gauche. « *La guerre contre le terrorisme fait des criminels de nous tous* » : sous ce titre provocateur, le quotidien *The Guardian* montre du doigt le maintien en détention, dans une aile spéciale de la prison de haute sécurité de Belmarsh, à Londres, de sept militants islamistes soupçonnés d'appartenance à Al-Qaida.

« *Pendant trois jours, nos émissions ont eu un accès complet aux prisonniers, qui leur ont parlé sans inhibition. Ils sont bien traités et en bonne santé* » : les assurances du ministre délégué aux affaires étrangères, Ben Bradshaw, sont destinées avant tout à préserver l'unité du Labour. Reste qu'en raison de l'écrasante majorité dont Tony Blair bénéficie aux Communes le risque politique de cette controverse est limité. Le débat ne mobilise guère les Britanniques, plus intéressés par le délabrement des services publics ou par le débat sur l'euro que par les subtilités du droit international. D'après un sondage, M. Blair recueille 51 % d'opinions positives contre 14 % au leader des tories, Iain Duncan-Smith.

Marc Roche

L'Inde blâme Islamabad pour l'attentat de Calcutta

Les Etats-Unis s'abstiennent de corroborer les accusations de New Delhi

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

Homme fort du gouvernement, le ministre de l'intérieur indien, Lal Krishna Advani, n'a pas mis longtemps, mardi 22 janvier, pour pointer un doigt accusateur vers le Pakistan, à la suite de l'attentat contre le Centre d'information américain à Calcutta, qui a fait quatre morts parmi les policiers indiens de garde. « *La réponse immédiate que j'ai reçue était qu'il s'agit d'un groupe connecté avec l'ISI [les services secrets Pakistanais]* » a-t-il dit.

Selon un haut responsable du ministère de l'intérieur, un homme se réclamant du Harakat-ul Jihad-e-Islami, un mouvement séparatiste qui fut un moment actif au Cachemire indien, aurait revendiqué l'opération dans un appel téléphonique à la police de Delhi. La porte-parole du ministère des affaires étrangères, M^{me} Nirupama Rao, a pour sa part affirmé qu'un mafioso basé à Dubaï, Farhan Aftab Malik, aurait revendiqué l'action. « *C'est de toute évidence une attaque terroriste. Farhan*

pourrait être de mèche avec le Harakat-ul Jihad-e-Islami et le Harakat-ul Moujdahidin », a-t-elle déclaré. Selon la presse indienne, Aftab Malik, qui serait responsable de l'enlèvement contre rançon d'un magnat de la chaussure à Calcutta en juillet 2001, vivrait à Dubaï avec un passeport pakistanais.

GUERRE VERBALE

Les accusations indiennes, rejetées comme « *sans fondement* » par la porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères, qui a condamné l'attentat, n'ont pas été corroborées par les officiels américains du FBI ou du contre-terrorisme qui se trouvent à Delhi pour des réunions. Refusant à ce stade de qualifier d'« *acte terroriste* » la fusillade de Calcutta, le directeur du FBI, Robert Mueller, s'est contenté d'affirmer : « *Je pense que je peux décrire [cet acte] comme une horrible tragédie et un assaut sur des officiers de police. Mais aller au-delà, en l'absence des faits, n'est pas approprié* », a-t-il ajouté.

Survenant quelques jours après la mission d'apaisement à Islamabad et New Delhi du secrétaire

d'Etat américain Colin Powell, cette affaire risque d'anéantir ses appels à la fin de la guerre verbale, comme première étape de la désescalade entre les deux puissances nucléaires du sous-continent.

La rapidité de M. Advani à mettre en cause Islamabad prouve que les dirigeants indiens ne sont pas prêts à faire confiance au président pakistanais, le général Pervez Moucharraf, qui a annoncé des mesures très strictes contre les mouvements extrémistes islamistes. « *Le Pakistan doit nous convaincre par des actes qu'il a abandonné l'usage du terrorisme au Cachemire et n'importe où en Inde. Notre cynisme et notre scepticisme à l'égard du Pakistan sont si profonds que nous avons besoin de plus que des mots* », a encore réitéré le ministre de l'intérieur.

Alors que, selon lui, rien n'indique qu'un quelconque changement ait été opéré dans le soutien d'Islamabad aux militants séparatistes du Cachemire, les Etats-Unis ont fait état d'une diminution des infiltrations à travers la ligne de contrôle (LOC) qui sépare, au Cachemire, l'Inde du Pakistan.

« *Nous avons eu vent d'un certain nombre d'informations qui indiqueraient une diminution des activités de franchise de la LOC* », a ainsi indiqué mardi à Washington la porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. L'Inde fait de l'arrêt total des infiltrations de militants à travers la LOC une des conditions pour commencer à rappeler certains des 600 000 hommes qu'elle a déployés sur sa frontière avec le Pakistan.

Françoise Chipaux

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE diplomatique

L'euro sans l'Europe

- Une monnaie sans âme, par Bruno Thérêt.
- Démantèlement programmé de l'Etat social, par Corinne Gobin.
- Télécoms, le laboratoire de la libéralisation, par Pierre Khalifa.
- A Lisbonne, en mars 2000, naissance de l'Europe SA, par Bernard Cassen.
- La montée des pouvoirs locaux, par Bruno Rémond.
- Europol, une police autonome, par Jean-Claude Paye.
- La faute à Bruxelles ! par Yves Salesses.
- L'Union maux à mots, par Anne-Cécile Robert.
- L'introuvable défense européenne, par Bernard Cassen.
- Une vraie réforme de la politique agricole commune, par Jacques Berthelot.

Glossaire, bibliographie, sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €



STEINER, A FLEUR D'ALCANTARA
venez découvrir la collection des
CANAPÉS STEINER à des
prix tout à fait exceptionnels.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
LES DIMANCHES 20 ET 27 JANVIER

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél.: 01 45 77 80 40 - M^o Boucicaut - Parking gratuit

Deux Israéliennes ont succombé à leurs blessures après l'attentat de Jérusalem

Les services de renseignement s'attendent à une nouvelle escalade des violences. Après la mort de quatre de ses membres, le Hamas annonce « une guerre féroce par tous les moyens »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La journée de mardi 22 janvier, marquée par un nouvel attentat meurtrier à Jérusalem, après l'assassinat à Naplouse par l'armée israélienne de quatre membres présumés de l'aile militaire du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), a porté un coup fatal à la trêve qui avait abouti au début du mois à une nette réduction des violences entre Israéliens et Palestiniens. A Gaza, l'aile politique du Hamas a d'ailleurs réagi à la nouvelle de la mort de ces activistes en

tôt imputé la responsabilité de cet attentat à M. Arafat, enfermé à Ramallah depuis le 3 décembre. Mercredi matin, deux femmes sont décédées des suites de leurs blessures. Leur identité n'a pas été révélée. Elles étaient âgées de 56 et de 78 ans.

Plus tôt dans la journée de mardi, l'armée israélienne avait tué quatre membres du Mouvement de la résistance islamique au cours d'une incursion dans la ville autonome de Naplouse, au nord de la Cisjordanie. Parmi les militants figure l'un des responsables présumés de l'aile

Hamas qui se sont rendus devant la prison de Naplouse pour exiger la libération des militants de leur organisation actuellement détenus par l'Autorité palestinienne. Les affrontements avec la police palestinienne auraient fait un mort. A Gaza, un responsable du Hamas, Mahmoud Al-Zahar, a estimé que le raid israélien conduisait à « une escalade dangereuse ». « Je pense qu'il est temps d'examiner réellement la situation afin de faire comprendre à l'occupant qu'un tel crime ne va pas être laissé sans punition », a-t-il ajouté.

Déjà fragilisée par l'attaque par deux miliciens du Hamas d'une position militaire jouxtant la bande de Gaza au début du mois de janvier, puis par l'assassinat par les Israéliens d'un responsable militaire du Fatah à Toulkarem, qui avait entraîné une série d'attentats palestiniens meurtriers, notamment à Hadera où six Israéliens avaient perdu la vie, la trêve décrétée par M. Arafat le 16 décembre semble définitivement remise en cause. L'arrêt des opérations armées exigé à l'occasion d'un discours à la télévision palestinienne avait été accepté quelques jours plus tard par les principales factions armées clandestines palestiniennes, et notamment par les ailes militaires du Jihad islamique et du Hamas. Ces formations avaient cependant assuré que la reprise par Israël des assassinats ciblés de responsables militaires présumés les délierait de leur engagement.

ÉTAT D'ALERTE MAXIMUM

Par le passé, les assassinats de responsables militaires palestiniens auxquels procède l'armée israélienne au nom de la légitime défense et qui visent, selon les responsables israéliens, à mettre en échec préventivement des tentatives d'attentats, ont régulièrement été accom-

Les projets européens détruits par Tsahal

Mécontente de voir que plusieurs projets financés par la Communauté européenne ont été détruits ou sérieusement endommagés par l'armée israélienne afin de punir l'Autorité palestinienne, la Commission européenne s'est livrée à une évaluation (provisoire) chiffrée de ces dégâts.

Selon le porte-parole de Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, la « facture » s'élève à 14,5 millions d'euros, mais probablement à environ 20 millions d'euros si l'on tient compte de la récente destruction, à Ramallah, de la radio palestinienne « la Voix de la Palestine », dont le bâtiment de plusieurs étages a été dynamité. Plusieurs autres réalisations ont été bombardées.

Ce calcul aura pour but de « faire des démarches » auprès du gouvernement israélien. La nature de celles-ci n'a pas encore été déterminée. Les ministres des affaires étrangères des Quinze doivent se réunir lundi 28 janvier et prendre position à ce sujet. — (Corresp.)

assurant dans un communiqué qu'elle « ouvre les portes à une guerre féroce qui affectera les bandes sionistes partout et par tous les moyens ».

A Jérusalem, en milieu d'après-midi, un membre des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, une faction militaire non officielle du Fatah, la principale composante de l'OLP dont est membre le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a ouvert le feu sur la foule massée devant un arrêt de bus à l'aide d'un fusil d'assaut M-16. L'attentat a eu lieu en plein centre ville, dans la rue Jaffa, non loin de l'endroit où deux kamikazes palestiniens avaient déclenché leurs bombes le 1^{er} décembre, tuant dix Israéliens et blessant grièvement des dizaines d'autres. Une trentaine de personnes ont été blessées par les tirs, dont six très gravement. L'assailant a été rapidement tué par les services de sécurité israéliens qui ont bouclé le quartier. Quelques instants plus tard, une dizaine d'Israéliens ont entonné devant les lieux du drame les slogans « Mort à Arafat » et « Pas d'Arabes, pas de terrorisme ». Le gouvernement a aussi-

militaire du Hamas à Naplouse, Youssef Sourkaji. L'armée israélienne a indiqué avoir détruit à cette occasion un très important atelier de fabrication de bombes. Selon les sources palestiniennes, les quatre hommes auraient été surpris par des membres des forces spéciales israéliennes qui se seraient introduits au cours de la nuit dans l'immeuble qui les abritait. Ces quatre activistes auraient été interrogés avant d'être abattus, toujours selon ces mêmes sources.

Cette opération a suscité la colère de nombreux militants du

L'archevêque de Canterbury dénonce l'impasse

Interrogé sur le conflit israélo-palestinien et la décision d'Israël d'empêcher le président palestinien, Yasser Arafat, de quitter son quartier général de Ramallah, l'archevêque de Canterbury a estimé que « la séparation et la confrontation et l'enfermement des gens ne mènent nulle part ». « Nous devons reprendre les discussions », a-t-il déclaré dans un « appel » aux hommes politiques. Mgr George Carey avait organisé, dimanche 20 et lundi 21 janvier, une conférence qui a réuni à Alexandrie, dans le nord de l'Égypte, des dignitaires musulmans, chrétiens et juifs.

Une déclaration commune a été signée, indiquant que « tuer des gens innocents au nom de Dieu, au nom de la religion, est une erreur, est un mal, que ce soit fait par les Palestiniens ou par les Israéliens ». Le primat de l'Église anglicane a fait remarquer : « Il faut que les gens se rencontrent face à face, et laissez-moi vous dire que ce n'était pas facile de faire cela, de les rassembler. » — (AFP.)

Remous autour du gel des travaux de la mosquée de Nazareth

Le gouvernement d'Ariel Sharon est accusé d'attiser la division entre chrétiens et musulmans

NAZARETH

de notre envoyée spéciale

Pour le moment, le calme est préservé dans la cité de Jésus. Mais cela pourrait ne pas durer si le gouvernement maintenait sa décision de stopper la construction de la mosquée à côté de la basilique de l'Annonciation.

La manifestation, organisée le 19 janvier par les responsables musulmans de Nazareth pour protester contre l'initiative du gouvernement, s'est déroulée sans aucun incident. Quelque 2 000 personnes ont défilé dans la rue Paul-VI, ainsi nommée après la visite du pape en 1964. Longeant le mur d'enceinte de la basilique sur une centaine de mètres, les participants ont scandé « de Al-Aqsa à Shehab-a-Din », associant ainsi la mosquée de Jérusalem, qui symbolise l'Intifada, et celle en construction, à côté de la tombe de Shehab-a-Din, le neveu de Saladin, qui fait de cet endroit une terre sacrée pour les musulmans.

« On ne peut pas transférer le Mur des lamentations à un autre endroit ; alors ici c'est pareil, c'est un lieu saint et on ne peut pas construire ailleurs », remarque un vieil homme, assis devant la plaque de béton du nouvel édifice. L'annonce, le 9 janvier, par le gouvernement d'Ariel Sharon, de geler les travaux commencés en novembre et de mettre en place un comité pour réexaminer le dossier, a aussitôt soulevé la colère des islamistes et l'incompréhension doublée d'inquiétude de la majorité de la population de Nazareth, musulmans et

chrétiens confondus. Les premiers ont promis des « effusions de sang », les autres les craignent.

Déjà, au printemps 1999, alors que les islamistes réclamaient le droit de construire cette mosquée au gouvernement, des actions violentes menées contre la population chrétienne avaient fait 28 blessés. Quelques mois plus tard, le gouvernement d'Ehoud Barak,

Pourquoi donc remettre en cause aujourd'hui cette construction alors que, sur place, le calme si ce n'est la concorde sont rétablis ?

incapable de se délier de promesses faites par l'équipe de Benyamin Nétanyahou pour de banales raisons électorales, avait fini par donner son feu vert.

Pourquoi donc remettre en cause aujourd'hui cette décision alors que, sur place, le calme, si ce n'est la concorde, sont rétablis ? Naïv, musulman, était contre cette mosquée. « Mais, maintenant qu'ils ont donné l'autorisation, je pense qu'il faut la bâtir, sinon cela va entraîner de gros problèmes. Et je crois même

que 90 % des chrétiens de Nazareth sont d'accord, car ils veulent être tranquilles. » Naïv n'a pas tort. Minoritaires dans la cité depuis plusieurs années, les chrétiens nazarens se sont résignés. Ils savent qu'ils ont perdu le combat. « Ils disent que le terrain est à eux, alors qu'il la fesse, leur mosquée », remarque l'un d'eux, l'air désabusé.

Le jour de la manifestation, Lolita est terrée à l'intérieur de sa boutique, sur le chemin du défilé. Elle craint les débordements. « Nous, les chrétiens, au début, on n'était pas d'accord avec cette mosquée, mais on a fini par l'accepter. Après tout, ça ne dérange pas », dit-elle, presque convaincue. Puis, elle ajoute : « Et maintenant, le gouvernement veut à nouveau créer la discorde entre nous. » Un peu plus loin, l'une des quelques rares femmes qui participent au défilé s'exprime sans retenue. « Les chrétiens, qu'ils aillent au diable ! » Ces amies lui font les gros yeux et lui demandent de se taire. Mais la jeune femme sans voile, vêtue d'un pantalon, continue de plus belle. « Ce n'est pas leur pays. Alors, s'ils ne sont pas d'accord, ils n'ont qu'à présenter une plainte au tribunal. »

D'après Joseph Algazy, journaliste au quotidien Ha'aretz, « l'objectif de Sharon est de mettre le feu aux poudres entre chrétiens et musulmans, de diviser pour mieux régner ». Une analyse nuancée par un proche des cercles du pouvoir. « Ce serait une erreur pour les juifs de se mettre au milieu d'une guerre entre musulmans et chrétiens. Mais

pagnés d'actes de terrorisme palestiniens en représailles. Le 31 juillet, l'assassinat par l'armée israélienne de militants du Hamas à Naplouse avait été suivi quelques jours plus tard par un attentat suicide meurtrier en plein centre de Jérusalem, dans une pizzeria située non loin de l'endroit où le membre des Brigades de martyrs d'Al-Aqsa a ouvert le feu mardi. De même, l'assassinat le 23 novembre, toujours près de Naplouse, d'un autre responsable du Hamas, Mahmoud Abou Hanouh, avait été à l'origine de la vague d'attentats la plus meurtrière depuis le début du soulèvement palestinien, en septembre 2000.

Avant même l'attentat de Jérusalem, le nouveau responsable des renseignements militaires israélien, Aharon Zeevi, avait indiqué qu'Israël devait s'attendre « à des attentats très durs, plus durs que ceux que nous avons connus jusqu'ici ». Le général Zeevi, qui s'exprimait devant la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, a ajouté qu'il n'y a « aucun signe indiquant que la fin de l'intifada est proche, mais au contraire que nous allons vers une escalade ». La police a été placée en état d'alerte maximum et « d'importants effectifs se sont déployés à Jérusalem à la suite de nombreuses alertes sur des attentats », a précisé le commandant Mickey Lévy. Ce dernier a annoncé qu'une bombe contenant « une grande quantité d'explosifs » a été désamorcée dans la nuit de mardi à mercredi dans le quartier de Talpiot. Le sac avait été repéré par un enfant de six ans qui l'a signalé à une patrouille. Des barages ont été établis sur les grands axes de Jérusalem.

La dégradation de la situation intervient alors que les efforts diplomatiques sont actuellement au point mort, même si l'envoyé spécial de la Russie Andreï Vdovine doit arriver sur place pour s'entretenir avec les responsables palestiniens et israéliens. Aux Etats-Unis, en revanche, où le département d'Etat a exhorté une nouvelle fois M. Arafat à prendre des mesures « immédiates et efficaces », aucune indication n'a filtré sur un éventuel retour de l'envoyé spécial Anthony Zinni, demandé le 20 janvier par le chef de l'Autorité palestinienne.

Gilles Paris



Raphaëlle Bacqué

CHIRAC OU LE DÉMON DU POUVOIR

JAMAIS UN LIVRE SUR LE CLAN CHIRAC N'ÉTAIT ALLÉ AUSSI LOIN

ALBIN MICHEL

Catherine Dupeyron

Pour Bruxelles, sauver le fret ferroviaire passe par l'ouverture du marché et le décloisonnement

Des directives de la Commission visent à relancer le rail, qui ne transporte plus que 8 % des marchandises en Europe, en raison notamment de sa lenteur

BRUXELLES

de notre bureau européen

Sauver le fret ferroviaire. Tel est, selon un fonctionnaire européen, l'enjeu du paquet de directives adopté par la Commission mercredi 23 janvier, qui prévoit la libéralisation complète du fret en Europe dès 2006. En perte de vitesse, le fret ne représente plus que 8 % du transport de marchandises en Europe contre 21 % il y a trente ans. En cause, la vitesse, puisqu'un convoi transeuropéen avance en moyenne à 18 kilomètres à l'heure, soit « moins qu'un brise-glace en mer Baltique », précise la Commission. Pis, les trains sont fréquemment en retard, ce qui rend le rail inacceptable pour les entreprises, qui ont besoin de fiabilité dans une économie fonctionnant en « zéro stock ».

Ce déclin n'aurait rien d'inéluctable, le ferroviaire occupant 40 % du marché aux Etats-Unis. « Le fret non seulement a de l'avenir, mais il doit en avoir, si nous ne voulons pas nous trouver dans une situation d'apoplexie du système de transport européen », précise au Monde la commissaire aux transports, Loyola de Palacio, alors que le camion étouffe les axes routiers. Le combat ne serait pas perdu d'avance : « Là où le chemin de fer a fait sa modernisation, comme le TGV, il est tout à fait compétitif », poursuit M^{me} de Palacio.

La réponse passe, selon Bruxelles, par la création d'un véritable marché européen du fret, encore très cloisonné : si la SNCF et la Deutsche Bahn représentent près



de 20 % du marché national de transport terrestre de marchandises, ce taux tombe à 6 % dans le trafic franco-allemand. Explication, pendant des décennies, les compagnies nationales ont fixé leurs normes de sécurité et techniques - la SNCF avec Alstom, la Deutsche Bahn avec Siemens. Résultat, aujourd'hui encore, les convois s'éternisent aux frontières, où il faut changer de locomotive, de conducteur, de signalisation. Sept locomotives sont nécessaires entre Milan et Anvers.

Les directives adoptées mercredi proposent d'accélérer l'interopéra-

bilité des réseaux - l'idéal serait de permettre à un convoi de passer la frontière sans s'arrêter - et d'avoir du matériel compatible, ce qui en réduirait le coût. Cette interopérabilité exige une approche commune de la sécurité, la Commission voulant, à terme, qu'un opérateur ayant le droit de circuler sur un des réseaux européens puisse le faire dans toute l'Europe. « L'objectif est d'intégrer progressivement les systèmes nationaux de sécurité », précise-t-elle. Une Agence ferroviaire de la sécurité, employant une centaine de personnes, doit aider à fixer des normes techniques et de sécurité communes.

WAGONS ISOLÉS

La Commission se veut irréprochable sur la sécurité, car elle sait que c'est une condition sine qua non pour pouvoir demander l'ouverture complète du fret à la concurrence dès le 1^{er} janvier 2006, comme le prévoient les directives adoptées ce mercredi. Tactiquement, elle a pour l'instant renoncé à demander l'ouverture à la

concurrence du trafic passager international. « Il y a de très belles réalisations comme le Thalys. On ne va pas y mettre la pagaille. Notre priorité, c'est le fret », poursuit ce haut fonctionnaire.

« L'ouverture du cabotage à la concurrence est aussi décisive que ce que l'on avait fait avec les camions. Cela permet d'avoir un marché européen », affirme ce fonctionnaire, alors que les accords signés fin 2000 avaient décidé de n'ouvrir que le transport international à la concurrence, en deux étapes, en 2003 et en 2008. « L'ouverture du cabotage favorisera l'amélioration du service », affirme M^{me} de Palacio. La concurrence doit aider de petits opérateurs privés à émerger, ceux-ci bénéficiant de plus de souplesse pour réguler le trafic sur des lignes secondaires. L'objectif est de mieux gérer les wagons isolés, qui représentent près de 40 % du fret en France et en Allemagne et circulent souvent à vide.

« Les objectifs fondamentaux de la Commission ne sont pas récusables. Mais elle a peut-être une vision un peu simplificatrice du chemin de fer, compte tenu de la durée et du poids des investissements et de l'impécuniosité de nos actionnaires », explique Guy Hoedts, porte-parole de la Communauté des chemins de fer européens (CCFE), qui prévoit des réactions négatives aux propositions de libéralisation en France, en Allemagne et en Belgique.

Pour Bruxelles, l'enjeu à terme est que les compagnies disposent des voies dédiées au fret. Ce semestre, la Commission compte adopter un autre projet de directive, qui permette de financer par les péages routiers, là où les financements font défaut, la construction d'ouvrages permettant de désengorger la traversée des Alpes, par exemple. « Est-ce que les gouvernements auront le courage de mettre tout cela en œuvre ? », s'interroge M. Hoedts.

Arnaud Lepermentier

Les cheminots se mobilisent face à la libéralisation

« 2002 SERA la dernière année avant l'ouverture du marché du fret international à la concurrence », rappelait Louis Gallois, président de la SNCF, mardi 8 janvier, lors de la présentation des vœux à la presse, ajoutant que l'Europe allait être de plus en plus « de plus en plus présente dans le travail des cheminots ». Pourtant, cette Europe et la libéralisation qu'elle va entraîner sur les voies françaises sont loin de faire l'unanimité.

Adopté le 11 décembre 2000, le premier paquet ferroviaire européen devait beaucoup à Jean-Claude Gayssot, le ministre français des transports. Sous la pression syndicale, celui-ci avait alors réussi à obtenir un compromis : l'ouverture du fret ferroviaire serait limitée au seul réseau transeuropéen sans aucune possibilité de cabotage, rejetant par la même occasion l'ouverture du réseau voyageurs. Finalement, seules les échéances seront retardées : le train de mesures sera étendu à l'ensemble du réseau ferroviaire dès 2006 et la commissaire de Bruxelles, Loyola de Palacio, ne cache pas qu'elle souhaite ouvrir le fret au cabotage et obtenir la libéralisation du transport de voyageurs en 2010.

« RIPOSTE D'ENVERGURE »

Pour Jacques Durand, secrétaire général adjoint de l'UNSA-Cheminots, « la démarche de Loyola de Palacio est claire : elle veut accélérer le mouvement par rapport à ce qu'elle a déjà obtenu ! ». L'ensemble des syndicats, CGT, CFDT, FO, CFTC, UNSA Cheminots, explique M. Durand, ont une même ligne de conduite. La CGT dénonce « la poursuite des objectifs affichés par la Commission ». « La priorité est toujours à la réussite de l'ouverture des marchés », déplore Didier Le Reste, secrétaire général de CGT-Cheminots, pour lequel, « sans une riposte d'envergure », les propositions de Bruxelles « peuvent condui-

re à être le paquet final, avec à la clé la libéralisation fatale du fer ».

L'enjeu est de taille pour la SNCF. L'augmentation du trafic fret, qui a baissé de 9 % en 2001, est l'une des priorités que s'est fixé sa direction. L'entreprise publique veut en doubler le volume d'ici à 2010 pour atteindre 100 milliards de tonnes-kilomètre. Mais les mouvements sociaux et le ralentissement de la conjoncture vont à l'encontre de son objectif. Les grèves pèsent sur l'activité des industriels : à l'AUTF (Association des utilisateurs de transport de fret), on ne cache pas que l'on est prêt à aller voir ailleurs si l'entreprise nationale ne peut pas répondre aux critères de ponctualité et qualité de service demandés. On comprend le souci de Bruxelles, par le biais de la libéralisation, de vouloir équilibrer le rail et la route : aujourd'hui, selon l'AUTF et ses adhérents, 70 % des marchandises sont acheminées par la route contre 21 % par le rail et 4 % pour le transport fluvial.

Avec la libéralisation, n'importe quelle entreprise de transport de fret pourra emprunter n'importe quel réseau européen. Ainsi, le fabricant et distributeur de meubles suédois Ikea va acheminer ses propres trains de fret entre l'Allemagne et la Suède. Son objectif est à long terme d'assurer 40 % de ses besoins de transport européen par rail. Là encore, les cheminots ne sont pas d'accord et plaident pour une sécurité accrue : « On veut favoriser l'interopérabilité technique (courant, matériels) pour pouvoir franchir les frontières et l'interopérabilité sociale calquée sur celle du TGV, mais cela n'a rien à voir avec celle d'un TGV ou d'un Eurostar. Les uns ont un réseau dédié et les autres doivent le partager avec les trains de voyageurs, d'où un besoin de sécurité accrue. »

François Bostnavaron

Valéry Giscard d'Estaing répond aux critiques concernant son salaire

« Il faut que les choses soient convenables »

« C'EST une histoire grotesque. Penser que l'on puisse exercer ce genre de fonctions pour des questions d'argent est grotesque. Il faut simplement que les choses soient convenables ». C'est ainsi que réagit Valéry Giscard d'Estaing à la polémique née des exigences financières qui lui sont prêtées pour exercer son mandat de président de la convention sur l'avenir de l'Europe.

Le secrétariat du conseil des ministres, où le secrétaire général adjoint Pierre de Boissieu est responsable de la logistique de la Convention, s'est livré à une contre-offensive pour limiter les effets de cette polémique. On y assurait, mardi 22 janvier, que « Giscard n'a pas demandé de salaire ». Mais, à l'évidence, le diable est dans les détails.

La question de la rémunération des nouvelles responsabilités de l'ancien chef de l'Etat a-t-elle été évoquée entre l'intéressé et le haut fonctionnaire du Conseil en charge du dossier ? Assurément.

Ce dernier, a-t-il envisagé, lors d'un tête-à-tête, et « pour des raisons d'équivalence », un niveau de rémunération comparable à celui d'un commissaire européen, voire à celui du président de la Commission (dont le traitement de base de base est de 20.000 euros par mois) ? Sans aucun doute. Tout le reste n'est manifestement qu'habillage et présentation diplomatique d'une question pécuniaire, triviale pour certains, choquante pour d'autres.

DANS LA NORME EUROPÉENNE

Pour M. Giscard d'Estaing, la question du traitement du président et des vice-présidents de la Convention (le Belge Jean-Luc Dehaene et l'Italien Giuliano Amato), doit se situer « dans la norme de ce qui est pratiqué au sein des institutions européennes ». Les ambassadeurs européens à

Bruxelles hésitent à se prononcer. Jeudi 24 janvier, au cours d'un déjeuner, ils aborderont sans doute cette question, ou plutôt celle du budget alloué à la Convention, sur la base d'une estimation chiffrée que leur fournira le secrétaire du Conseil.

On note, de source diplomatique belge, que le traitement de base du premier ministre Guy Verhofstadt, est de 7000 euros par mois. « 20 000 euros, c'est beaucoup, non ? », ajoute ce diplomate.

Au Conseil des ministres, on préfère poser la question en ces termes : « Combien l'Europe est-elle prête à dépenser pour la convention chargée de préparer son avenir ? ». Les experts ont fait leurs comptes : la Convention devrait coûter 30 millions d'euros pour 10 mois, sur la base de 15 à 17 collaborateurs, une trentaine de bureaux, les frais de secrétariat et d'interprétariat. A cela s'ajoute un budget de fonctionnement annuel de l'ordre de 5 millions d'euros. Total : 35 millions.

On rappelle, au Conseil, qu'un sommet européen de deux jours coûte entre 11 et 15 millions d'euros (16 millions pour celui de Nice). Le vrai problème, ajoute-t-on, est que le Conseil (dont le budget total est de 385 millions d'euros) n'a plus d'argent en caisse pour financer les 5 millions de fonctionnement.

Jeudi, les ambassadeurs de l'Union vont être saisis d'une demande du Conseil pour un financement supplémentaire intra-gouvernemental. Il est probable qu'une solution sera trouvée. La question de la rémunération de M. Giscard d'Estaing est plus incertaine : en général, ces choses-là se règlent sans publicité...

De notre bureau européen à Bruxelles et à Paris

La Commission adopte un projet « pollueur-payeur » contesté

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission européenne devait adopter, mercredi 23 janvier, un projet de directive, dite de « responsabilité environnementale », qui vise à introduire le principe du pollueur-payeur dans l'Union. En théorie, celui qui cause-rait des dommages à la nature devrait acquitter la facture et réparer les dégâts. Fortement amendé, suite à d'intenses pressions du monde industriel, ce texte suscite toutefois des oppositions au sein de la Commission et, surtout, une vive réticence des mouvements de défense de l'environnement. Mardi, ils ont demandé à Margot Wallström, la commissaire en charge de ce dossier, de reporter l'approbation du texte, qu'ils jugent totalement déséquilibré.

Il y a plus de vingt ans qu'a été engagé le débat européen sur la responsabilité des industriels dans certaines catastrophes, comme celle de la dioxine à Seveso, en 1976. En 2000, un Livre blanc de la Commission fixait le cadre d'une politique visant à définir un nouvel équilibre entre les organismes vivants (la biodiversité) et à réglementer, notamment, la production des pesticides ou des organismes génétiquement modifiés. Lors de l'adop-

tion d'une directive sur les OGM, en février 2001, six Etats (dont la France) avaient assorti leur approbation d'une demande visant à établir la responsabilité environnementale.

Confrontée à un cahier des charges très complexe, M^{me} Wallström a dû débattre simultanément avec le monde industriel et avec les associations environnementales. Le premier semble avoir décroché plusieurs concessions importantes, comme le « permis de polluer », qui serait délivré par les Etats membres et limiterait la responsabilité des auteurs d'atteinte à l'environnement dans le cas où les règles de sécurité ont été respectées.

Lorenzo Consoli, membre du bureau européen de Greenpeace, juge, lui, que « le dialogue avec la Commission n'a pas fonctionné ». Il souligne par ailleurs que la définition de la biodiversité retenue par l'avant-projet est trop restrictive. « Elle n'évoque que certaines espèces animales, les sites naturels protégés et des zones d'habitat limitées, ce qui équivaut à soustraire 90 % du territoire communautaire du champ d'application de la directive. »

Jean-Pierre Stroobants

ÉCHOS

■ Un « texte d'orientation commun » du PS et du SPD allemand, adopté le 21 janvier, a été publié par le Parti socialiste, mardi 22 janvier, à l'issue de son bureau national. Dans la perspective des prochaines élections en France et en Allemagne, les socialistes français et les sociaux-démocrates allemands veulent « faire de l'Europe une Union politique de nature fédérale », où, affirment-ils, « les citoyens, acteurs de l'espace public européen, auraient la capacité de choisir leur destin commun et de mieux peser sur les orientations de l'Union dans le respect de la subsi-

diarité et des identités nationales ». Le PS et le SPD sont favorables à « une unification accrue de l'expression extérieure de l'Union au niveau mondial dans les grandes négociations et les grandes institutions », comme le Fonds monétaire international, et à « une nouvelle gouvernance et une meilleure coordination économique européenne ».

■ Valéry Giscard d'Estaing devait être reçu, jeudi 24 janvier à Berlin, par le chancelier Schröder et le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, pour préparer le lancement de la Convention sur l'avenir de l'Europe, qu'il préside.

PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE

AVIS

ENQUÊTES CONJOINTES PUBLIQUES

Ouverture dans les formes prévues aux articles L11-1, L11-4, R 11-3, R 11-14-1 à R 11-14-15 et R 11-15 à R 11-18 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique des enquêtes conjointes publiques préalables :

a) à la déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation du contournement Est de Roissy par la Francilienne et au complément du dispositif d'échange entre l'autoroute A1 et la Francilienne sur le territoire des communes de MITRY-MORY, COMPANS, du MESNIL-AMELOT, MAUREGARD (Seine et Marne), EPIAIS-LES-LOUVRES et CHENNEVIÈRES-les-LOUVRES (Val d'Oise).

b) à la mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme des communes de MITRY-MORY, COMPANS, du MESNIL-AMELOT, MAUREGARD (Seine et Marne) et EPIAIS-LES-LOUVRES (Val d'Oise).

c) à l'octroi d'un statut aux voies créées.

Ces enquêtes prescrites par arrêté interpréfectoral du 17 janvier 2002 se dérouleront pendant quarante et un jours consécutifs du 11 février 2002 au 23 mars 2002 inclus. Leur siège est fixé à la Préfecture de MELUN.

Pendant cette période, le dossier et les registres d'enquêtes sur lesquels le public pourra consigner ses observations pourront être consultés à la Préfecture de Seine-et-Marne à Melun - Rue des Saints-Pères (D.A.I.) :

- du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H.

Dans les mairies de :

MITRY-MORY :

- du lundi au vendredi de 8 H30 à 12 H et de 13 H30 à 17 H15.

COMPANS :

- du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H30 à 17 H30 et le samedi de 9 H à 12 H.

LE MESNIL-AMELOT :

- le lundi de 17 H à 18 H.
- du mardi au vendredi de 11 H30 à 12 H et de 17 H à 18 H.
- le samedi de 9 H 15 à 12 H.

MAUREGARD :

- du lundi au mercredi et vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H.
- le jeudi de 17 H à 19 H.

EPIAIS-LES-LOUVRES :

- le mardi de 9 H à 12 H.
- le jeudi de 14 H à 17 H.

CHENNEVIÈRES-les-LOUVRES :

- le mardi et le jeudi de 14 H à 17 H.
- et le samedi de 10 H à 12 H.

et à la Préfecture du Val d'Oise à Cergy Pontoise (D.C.L.E.A.) :

- du lundi au vendredi de 9 H à 11 H30 et de 14 H à 16 H.

Le Tribunal Administratif de Melun a désigné une commission d'enquête dont le Président est Monsieur Claude BOZON - Ingénieur Général des Ponts et Chaussées retraité et les titulaires Monsieur Daniel ISAMBERT - Géomètre-expert retraité, Monsieur Bernard VADEE - Secrétaire Général de mairie retraité et Monsieur Didier DESSANE - Géomètre-expert foncier (suppléant). L'un des membres de la commission d'enquête se tiendra en personne à la disposition du public pour y recevoir ses observations :

Le vendredi 15 février 2002 de 14 H15 à 17 H15 à la mairie de Mitry-Mory.

Le samedi 23 février 2002 de 9 H15 à 12 H à la mairie du Mesnil-Amelot.

Le jeudi 7 mars 2002 de 15 H à 18 H à la mairie du Mesnil-Amelot.

Le vendredi 8 mars 2002 de 14 H à 17 H à la mairie de Mauregard.

Le jeudi 14 mars 2002 de 9 H à 12 H à la mairie d'Epiais-les-Louvres.

Le jeudi 14 mars 2002 de 14 H à 17 H à la mairie de Chennevières-les-Louvres.

Le samedi 23 mars 2002 de 9 H15 à 12 H à la mairie du Mesnil-Amelot.

en cas d'empêchement de l'un des commissaires-enquêteurs, il pourra être remplacé par l'un des autres membres de la commission d'enquête.

Le Président de la commission d'enquête disposera d'un délai d'un mois à compter de la date de la clôture des enquêtes pour donner son avis.

La copie du rapport et des conclusions du Président de la commission d'enquête sera déposée dans les mairies de Mitry-Mory, Compans, du Mesnil-Amelot, Mauregard (Seine-et-Marne), Epiais-les-Louvres et Chennevières-les-Louvres (Val d'Oise), à la Préfecture de Seine-et-Marne à Melun, à la Préfecture du Val d'Oise à Cergy-Pontoise, à la Sous-Préfecture de Meaux, à la Sous-Préfecture de Montmorency (Val d'Oise) et au Tribunal Administratif de Melun pour être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture des enquêtes. Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en adressant une demande écrite au Préfet de Seine-et-Marne ou du Val d'Oise.

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Lionel Jospin peut, s'il était élu président de la République, compter sur plusieurs **POIDS LOURDS** tels que Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn, Laurent Fabius et François Hollande, pour lui succéder à Matignon.

L'Elysée s'inquiète de ne pouvoir disposer d'autant de candidats de premier plan. Du coup, l'opposition s'attache à mettre en avant des **PERSONNALITÉS NOUVELLES**. C'est ainsi que sont apparus les noms

du sénateur (DL) Jean-Pierre Raffarin, du maire (UDF) de Toulouse, Philippe Douste-Blazy, du commissaire européen Michel Barnier (RPR), du député (RPR) François Fillon et de l'ancienne présidente du Parlement euro-

péen Nicole Fontaine (UDF). Peu connus, ils sont censés faire contrepoids à Nicolas Sarkozy, annoncé favori pour le poste. Pour Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, il s'agit d'une « **STIMULATION HEUREUSE** ».

Pourquoi M. Chirac orchestre la bataille des premiers ministres

Qui succédera à Lionel Jospin à Matignon en cas de réélection du chef de l'Etat ? A droite, les prétendants ne manquent pas. Une aubaine pour le président de la République, qui joue de leur rivalité et peut ainsi montrer que l'opposition compte, elle aussi, des personnalités de premier plan

S'IL ÉTAIT réélu, il n'y a qu'un seul homme pour lequel Jacques Chirac signerait sans hésiter un décret de nomination à Matignon : Alain Juppé. Mais, après avoir longuement évoqué l'hypothèse avec l'intéressé lui-même, cet été à Brégançon, il n'a reçu qu'un « non » ferme et définitif. Trop de mauvais souvenirs et une situation judiciaire qui n'est pas encore réglée (M. Juppé doit être jugé dans l'affaire des emplois fictifs de la Ville de Paris).

L'Elysée s'est alors mis à réfléchir à la question qui désormais agite toute la droite : alors, qui ?

Une question restée plusieurs mois sans réponse. Cinq années d'opposition parlementaire n'ont pas permis à la droite de dégager ces trois ou quatre noms de premiers ministres crédibles. Philippe Séguin ? Hors course depuis son échec aux élections municipales à Paris. François Bayrou et Alain Madelin ? Ils sont candidats contre Chirac et ne dépassent pas

5 % dans les sondages. Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR ? « Elle est bien seule à croire en ses chances », ironise un proche du président.

ÉVITER LE « SARKOZY OU RIEN »

Face à Lionel Jospin – qui peut aligner Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn, Laurent Fabius ou François Hollande –, l'Elysée a vite compris le danger. Dans l'entourage de M. Chirac, les proches de M. Juppé en ont aussitôt vu un autre : un homme risquait de se glisser dans la place, Nicolas Sarkozy. Multipliant les propositions, fort de son expérience de ministre du budget, disposant au sein même de l'Elysée d'un soutien de Dominique de Villepin, le député des Hauts-de-Seine a vite fait de se mettre sur les rangs.

Inquiétude immédiate des juppéistes et de bon nombre de barons de la droite : le positionnement libéral de M. Sarkozy n'est-il pas de nature à rétrécir la base

électorale du chef de l'Etat. Le maire de Neuilly révisé alors sa tactique : s'il veut rester dans la course à Matignon, il devra en passer par Alain Juppé.

Pour éviter l'alternative – jugée mortelle – « Sarkozy ou rien », l'Elysée, depuis trois mois, tente de susciter la concurrence en laissant filtrer d'autres noms. Leur caractéristique : aucun d'eux n'était jusqu'ici désigné comme un « poids lourd » de la droite.

Le secrétaire général de l'Elysée, M. de Villepin, dit volontiers, lorsqu'on lui en fait la remarque : « Notre infortune deviendra notre fortune. » L'Elysée veut profiter de la pénurie de premier ministrable pour faire du renouvellement. « En 1995, la présence autour de Chirac d'Alain Juppé, Alain Madelin et Philippe Séguin avait agi comme un formidable râteau permettant de ratifier très large. Il faut reconstituer le râteau », note Patrick Stefanini, qui, en 1995, dirigeait la campagne de M. Chirac et

s'apprête à en faire autant sept ans plus tard.

C'est ainsi que Jacques Chirac a évoqué tout haut, au hasard de conversations ou de déjeuners avec des élus, les noms de Jean-Pierre Raffarin, Philippe Douste-Blazy, François Fillon ou Michel Barnier. Soit, outre le libéral Sarkozy, un provincial, un centriste, un ancien séguiniste, une figure de l'Europe. S'apercevant qu'il n'y avait aucune femme, il a même lâché deux ou trois fois, le nom de Nicole Fontaine (UDF), ancienne présidente du Parlement européen.

Reste une inconnue et une difficulté. Quel profil pour le premier ministre du second mandat de M. Chirac s'il est réélu ? Avec M. Sarkozy, il va sans dire que Matignon aurait à sa tête un patron à forte personnalité, capable, comme il l'affirme lui-même crânement, de pouvoir dire « non » à M. Chirac et à lui parler franchement pour ensuite se lais-

ser entièrement dicter sa conduite par l'Elysée. Mais une partie de l'entourage du président milite pour un autre profil. Moins autonome. Moins puissant. Laisant la vraie direction des affaires à l'Elysée. M. Juppé l'a clairement énoncé, jeudi 10 janvier sur France 2 : « La fonction de premier ministre va évoluer avec le quinquennat. On va vers une présidentialisation du régime. Le président de la République sera davantage en première ligne et le premier ministre davantage l'animateur d'une équipe ministérielle. » Avec une telle définition, « les candidats de troisième niveau », comme le dit un conseiller, peuvent alors postuler.

« AVOIR MOINS DE 54 ANS »

M. Juppé n'en a décrit que quelques traits : « Jeune, dynamique, compétent, s'entendant bien avec le président et capable d'animer une équipe. » Ajoutant cette précision capitale : « Il devra avoir moins de 54 ans. » Jean-Pierre Raffarin ne

les aura qu'en août. C'est lui qui, pour l'heure, est le favori des Juppéistes et de ceux qui militent pour la nomination d'un premier ministre qui ne soit pas issu des rangs du RPR. Architecte de l'Union en mouvement (UEM), Jérôme Monod y verrait un beau symbole. Et M. Chirac pourrait ainsi mettre en pièces l'accusation de vouloir ressusciter « l'Etat RPR ».

Dominique Perben, un des mousquetaires de Chirac ajoutés dans *Le Parisien* du 21 janvier : « Le quinquennat va modifier beaucoup de choses ». Le président, explique-t-il « se comportera plus en chef d'équipe qu'en détenteur d'une part du pouvoir exécutif. Il s'appuiera sur quatre ou cinq ministres importants. (...) Le premier ministre sera un vrai politique ». « Pour que le râteau soit efficace, il faut que les dents soient égales », dit-on à l'Elysée. Pour l'heure le président refuse de trancher.

Raphaëlle Bacqué

A Maisons-Alfort, les candidats à Matignon rivalisent d'attaques contre le bilan Jospin

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY, Nicolas Sarkozy, Jean-Pierre Raffarin et Alain Juppé assistant côte à côte à la même réunion publique, mardi 22 janvier à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) : scène désormais ordinaire de la

REPORTAGE

Seul Alain Juppé a jugé bon de faire applaudir le nom du président

vie de l'Union en mouvement (UEM). Mais il a fallu attendre 22 heures 45, alors que la réunion durait depuis plus de deux heures, pour que, enfin « son » nom fût prononcé. « Au deuxième tour, tous pour Chirac », a lancé M. Juppé. Certes, l'UEM, regroupement des chiraquiens de tous horizons, s'interdit enco-

re, du moins officiellement, de choisir publiquement entre les différents candidats de droite au premier tour de la présidentielle. Alors que, en dehors de M. Juppé, trois des principaux prétendants de l'opposition à vouloir assurer la succession de Lionel Jospin à Matignon étaient présents, aucun d'eux n'a jugé bon de faire applaudir le nom du président de la République par les quelque 1 500 personnes présentes.

Les prétendants à Matignon ont préféré rivaliser d'attaques et de formules à l'encontre du bilan de M. Jospin. Pour M. Raffarin, « notre pays est affaibli. C'est une France qui souffre, et le champ social est un champ de ruines. » M. Douste-Blazy est dans la même veine, l'ironie en plus : « Le bilan de Jospin va se réduire aux annales des jurisprudences du Conseil constitutionnel. » M. Sarkozy joue sa petite touche personnelle en plaçant pour une « véritable politique pénale » : « Nous ne devons pas nous excuser de donner des instructions aux procureurs de France. » Mais c'est encore M. Juppé qui s'est montré le plus mor-

dant : « La France n'est plus dans le peloton de tête (...) même si cela ne plaît pas à M. Jospin, qui, avec une comptabilité d'apothicaire trotskiste, essaye de nous expliquer que les statistiques sont fausses. »

« QUE L'ÉTAT LEUR LÂCHE LES BASKETS »

Anticipant sur la prochaine convention nationale de l'UEM, le 23 février à Toulouse, l'ancien premier ministre en a profité pour dévoiler deux des « axes forts » du futur programme de l'opposition. « Nous avons besoin d'un Etat qui assume ses fonctions régaliennes », a affirmé M. Juppé, en évoquant la « sécurité intérieure et extérieure ». « Les Français ont aussi besoin que l'Etat leur lâche les baskets là où il n'a rien à faire », a-t-il ajouté, en faisant cette fois référence au temps de travail et à « la gestion de la vie quotidienne ». Un troisième axe portera sur la nécessité du « partage ».

« Le programme de l'opposition devient de plus en plus palpable », s'est félicité M. Douste-Blazy. Observant, sans le nommer, que

« le candidat de droite le mieux placé devance de 20 points le second » et qu'il est, de ce fait, « plus rassembleur dans son propre camp que le candidat de gauche », M. Raffarin a fixé l'objectif : « Mettre les socialistes dehors. »

Alors que Jean-François Mattéi, président du groupe DL de l'Assemblée nationale, se présentait en « homme bouleversé », dénonçant les jets de grenades lacrymogènes par les forces de police contre des infirmières qui avaient manifesté dans l'après-midi près de l'hôtel Matignon, M. Sarkozy, lui, s'est abstenu de critique frontale. Il estime qu'en matière de sécurité, il est « facile de donner des coups de menton ». Sa relative modération à l'égard du gouvernement lui a pourtant valu cette remarque finale du chef d'orchestre de l'UEM, M. Juppé : « Depuis 1981, les socialistes ont gouverné trois fois cinq ans et nous trois fois deux ans. Alors, ça commence à bien faire. La responsabilité de l'état de la France, c'est eux ! »

Jean-Louis Saux

CINQ HOMMES ET UNE FEMME DANS LA COURSE



MICHEL BARNIER
51 ans,
ancien ministre (RPR),
commissaire européen



PHILIPPE DOUSTE-BLAZY
49 ans,
maire UDF
de Toulouse



FRANÇOIS FILLON
47 ans,
président RPR de la région
Pays de la Loire



NICOLE FONTAINE
60 ans (UDF),
ancienne présidente
du Parlement européen



JEAN-PIERRE RAFFARIN
53 ans,
président DL de la région
Poitou-Charentes



NICOLAS SARKOZY
47 ans,
député RPR
des Hauts-de-Seine

Nommé commissaire européen chargé des régions par Jacques Chirac, il anime le club chiraquien Dialogue et initiative. Interpellé sur cette double activité, il cite le précédent de Jacques Delors resté « dans ses fonctions jusqu'au bout ». Diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, Michel Barnier a conquis son premier mandat en 1973 sous les couleurs de l'UDR, comme conseiller général de Bourg-Saint-Maurice. Elu député de Savoie en 1978, il le reste jusqu'en 1993 quand Edouard Balladur l'appelle au ministère de l'environnement et, rallié à Chirac en 1995, il devient ministre d'Alain Juppé aux affaires européennes.

SES ATOUTS

Gaulliste, décentralisateur, européen et environnementaliste, M. Barnier jouit d'une réputation d'homme méthodique. Un profil utile.

Député de Haute-Garonne, Philippe Douste-Blazy est président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Eternel rival de François Bayrou, il s'est employé à saper, sans relâche, les fondements de la candidature à l'élection présidentielle du président de l'UDF. En conséquence, il affermit ses relations avec Jacques Chirac, qui lui confie quelques missions internationales. Le résultat a dépassé ses propres espérances. Les sondages n'accordent que de 3 % à 5 % des intentions de vote à M. Bayrou. Revers de la médaille : dans l'entourage du chef de l'Etat, certains doutent de la « valeur marchande » du chef de file des députés centristes.

SES ATOUTS

Sa popularité, son parcours électoral, son étiquette centriste, signe d'ouverture politique et gage d'un passage en douceur de réformes délicates.

Le plus discret des premiers ministrables. Cet ancien lieutenant de Philippe Séguin a acquis son autonomie. Elu pour la première fois député de la Sarthe en 1981, il devient ministre avec Balladur et le reste avec Juppé. Se rêve-t-il un autre destin ? Modeste, il déclare aujourd'hui qu'il se contenterait d'occuper une place importante dans le futur gouvernement – la défense, par exemple –, plutôt que de postuler à la « fonction difficile » de chef du gouvernement. Il ne cesse de dénoncer la course à Matignon, qu'il juge « dangereuse pour le président et la droite toute entière ».

SES ATOUTS

Il a pris ses distances avec le RPR pour se consacrer à la cause unitaire de l'Union en mouvement. Ancien ministre des télécommunications, il se prévaut de la réussite de la privatisation de France Télécom.

Elle vient de quitter la présidence du Parlement européen, après deux ans et demi à la tête d'une institution dont elle a contribué à affirmer la visibilité et les pouvoirs. Centriste de longue date, réélue députée européenne en 1999 sur la liste de François Bayrou, Nicole Fontaine s'affirme toutefois chiraquienne depuis février 1995. Elle a d'ailleurs redit, le 15 janvier sur Europe 1, qu'elle « souhaite la réélection de Jacques Chirac à la présidence de la République ». Jusqu'ici, elle se voyait plutôt ministre des affaires étrangères, mais assure qu'elle envisage toute perspective « de façon ouverte ».

SES ATOUTS

Etre une femme, avoir exercé de hautes responsabilités internationales et... être centriste, ce qui permettrait à Jacques Chirac de souder sa majorité.

Sénateur de la Vienne, ancien ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, Jean-Pierre Raffarin est vice-président de Démocratie libérale. Ancien publicitaire, jamais à cours d'un concept, il a rallié Jacques Chirac, à l'automne 1994, dans le sillage de « VGE ». L'ex-jeune giscardien a gagné la confiance du chef de l'Etat, à qui il fournit certaines formules telles que la « démocratie de proximité » et entretient des relations étroites avec Alain Juppé. Cofondateur de Dialogue et initiative, il vient de publier *Pour une nouvelle gouvernance* (éd. l'Archipel).

SES ATOUTS

Outsider, il peut compter sur son origine politique, signe d'élargissement de la future majorité présidentielle, sur son image de notable et d'élus proche des réalités quotidiennes, sur son sens du dialogue et des formules, ainsi que sur son talent oratoire.

Le plus jeune et le premier parti dans la course. Dès septembre 2001, ce balladurien se pose en candidat. Et fait campagne. Il a rencontré Bayrou et s'apprête à dîner avec Madelin. Fin décembre, il s'est entretenu avec Jérôme Monod, conseiller de Jacques Chirac et instigateur de l'Union en mouvement. En janvier, il se réconcilie avec Alain Juppé pour mieux faire face aux « poids lourds » de Lionel Jospin. L'ancien premier ministre et le député des Hauts-de-Seine animeront ensemble une réunion publique, le 29 janvier, à Neuilly.

SES ATOUTS

Omniprésent, médiatique, exposé, il pronostique une victoire « difficile » de M. Chirac. Une manière de suggérer que le président sortant aura besoin d'un battant comme lui. Pour conquérir Matignon, il met en avant ses relations décomplexées avec l'Elysée.

2 La mise en place du quinquennat va-t-elle influencer sur la conception du rôle du premier ministre ?

Oui. Le quinquennat va rapprocher obligatoirement le président du peuple. Il va donc réduire l'importance du chef du gouvernement. A mon avis, le président de la République va prendre davantage part à la bataille politique et le premier ministre ne sera plus le coupe-circuit qu'il a pu être dans le passé. En revanche, il devra pouvoir fonctionner en tandem avec Jacques Chirac. Cet attelage doit être naturel et complémentaire. Dans l'idéal, on doit pouvoir retrouver dans la personne du premier ministre la part de l'électorat qui se sentira la moins représentée dans celle du président. L'un et l'autre doivent refléter la plus grande part du spectre.

3 Beaucoup de noms, à droite, sont cités pour accéder à Matignon. Cette soudaine pléthore ne masque-t-elle pas une absence de candidat crédible ?

Non, pas du tout. C'est, au contraire, l'expression de notre richesse. Nous avons su faire, nous aussi, émerger des personnalités de premier plan. Mais il n'y a pas de choix inéluctable, et toutes ces personnes, je le répète, ne répondent pas aux mêmes nécessités. Leur compétition, si elle reste loyale, sera une stimulation heureuse. Celui qui accèdera à Matignon aura été le plus utile à la victoire. Mais je ne crois pas que Jacques Chirac ait déjà fait son choix. Sa liberté est totale. Le président peut surprendre son monde comme le général de Gaulle l'avait fait en son temps.

Propos recueillis par
Philippe Ridet

Le président de la République promulgue la loi sur la Corse et exige « que cesse le cycle de la violence »

Mardi 22 janvier, après la censure du Conseil constitutionnel, le chef de l'Etat s'est réjoui que l'île « reste pleinement ancrée dans la République »

L'OCCASION était trop belle, et ses conseillers avaient déjà prévenu que Jacques Chirac ne résisterait pas au plaisir de rappeler au premier ministre ses préventions sur la « constitutionnalité » de la loi sur la Corse (*Le Monde* du 10 janvier). Mardi 22 janvier, cinq jours après que le Conseil constitutionnel eut rendu son avis sur ce texte et censuré une partie de son article premier portant sur le transfert de compétences législatives à l'Assemblée territoriale à titre expérimental, Jacques Chirac a promulgué la loi, mais a assorti son acte d'un communiqué.

Le chef de l'Etat y fait deux commentaires. Il se réjouit d'abord que, « l'île, dotée de compétences nouvelles et de moyens propres à assurer son développement économique, social et culturel, reste pleinement ancrée dans la République ». Le président fait valoir que c'est ce qu'il avait demandé « à plusieurs reprises ». Le 13 février 2001, après l'avis négatif du Conseil d'Etat, M. Chirac, dans une intervention solennelle, avait demandé le report de l'inscription du projet de loi en conseil des ministres.

Le second porte sur le retour à la paix civile. « Il faut maintenant que cesse le cycle de violence. Je suis persuadé que nos concitoyens corses et leurs élus (...) sauront saisir la chance de retrouver les voies du progrès dans cet espace national, européen et méditerranéen qui est le leur. » Nombreux parmi ses partisans, tels Jean-Louis Debré et François Fillon, porte-parole du RPR sur le texte, avaient fait du retour au calme un « préalable » à la poursuite du processus de Matignon.

Dimanche 20 janvier, dans une démarche inhabituelle, l'Elysée avait déjà fait savoir que M. Chirac avait exprimé son « émotion et son



Le 9 février 1998, trois jours après l'assassinat du préfet de Corse Claude Erignac, le président de la République effectuait une visite éclair à Ajaccio. Jacques Chirac se recueillait un instant sur les lieux de l'attentat avant d'y déposer une gerbe, en compagnie du premier ministre, Lionel Jospin, et du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Un peu plus tard, le président de la République allait prononcer un discours d'une vingtaine de minutes au cours duquel il accusait « la folie meurtrière, la politique du pire, la dérive mafieuse » d'avoir armé « le bras de quelques-uns contre ce que représentait le préfet, c'est-à-dire l'Etat, dont il était l'incarnation et le symbole ».

indignation » après la tentative d'attentat, deux jours plus tôt, chez un magistrat du parquet d'Ajaccio, Philippe Toccanier. Le chef de l'Etat a téléphoné au procureur d'Ajaccio, Patrick Mathé, « pour lui dire son émotion et son indignation face à un acte visant un magistrat dans l'exercice de ses fonctions et qui les a mis, lui et sa famille, en très grand danger », et a affirmé au procureur, a indiqué l'Elysée, « son souhait que le ou les auteurs de cet attentat puissent être traduits devant la justice le plus vite possible ». M. Chirac a également adressé un mot personnel à Philippe Toccanier.

Nombreux ont été ceux qui, parmi les opposants au « processus », ont regretté la modération du chef de l'Etat sur ce dossier. Hormis le report – d'une semaine – de l'examen du texte en conseil des ministres, M. Chirac s'était en effet contenté de deux simples mises au

point. Le 1^{er} août 2000, deux jours après la ratification, par l'Assemblée de Corse, des « accords de Matignon », M. Chirac avait appelé au « respect des principes de notre République et de son unité ». Le 14 décembre 2001, dans l'attente du texte de loi, M. Chirac ne voulait « faire de procès d'intention à personne » et « certainement pas au gouvernement ».

L'ÉTONNEMENT DE LIONEL JOSPIN

A l'Assemblée nationale, mardi 22 janvier, Lionel Jospin, qui n'a pas réagi au communiqué de l'Elysée, a expliqué qu'il avait « du mal à saisir la cohérence des (...) positions » de l'opposition. « J'ai entendu le président du Sénat, M. Poncelet, dire que la démarche qu'il recommandait était d'aller dans la République pour l'autonomie », alors que le gouvernement proposait « moins que l'autonomie ». Le premier ministre a aussi rappelé

que « cinquante députés de l'opposition » avaient voté le texte en première lecture (en réalité, ils étaient seulement 23 le 22 mai 2001) : « Ils auraient certainement continué à le faire si la perspective des élections ne vous avait pas conduit à faire pression sur eux. »

En Corse, aujourd'hui, on se demande désormais si M. Chirac – et M. Jospin – feront un détournement de la loi lors de leur campagne électorale. M. Chirac ne s'y était pas rendu en 1995, contrairement à M. Jospin. Lors d'une visite sur l'île, en décembre, Michèle Alliot-Marie avait confié que le président de la République songeait à s'y rendre au printemps 2001, après les élections municipales. Las ! Le maire de la ville, Marc Marcangeli, un bonapartiste soutenu par le RPR, avait perdu les élections.

Ariane Chemin et Jean-Louis Saux

Lionel Jospin fait campagne contre Jacques Chirac à l'Assemblée nationale

Il raille le retour du thème de la fracture sociale

DITES « fracture sociale » et le sang de Lionel Jospin ne fera qu'un tour... Le 17 janvier, lors d'un déplacement à Auxerre (Yonne), le président de la République a semblé renouer avec le thème de sa campagne présidentielle, en 1995, en déclarant que « la pauvreté, c'est un fait, ne diminue pas et, en réalité, elle augmente » (*Le Monde* du 19 janvier).

Mardi 22 janvier, répondant à Jean Proriot (DL, Haute-Loire), le premier ministre a utilisé la tribune de l'Assemblée nationale pour adresser un message plus que subliminal à son adversaire probable à la présidentielle, Jacques Chirac. « La fracture sociale s'aggrave. Qui le dit ? Pas l'opposition, mais un ancien ministre de votre gouvernement et candidat à la présidence de la République », a lancé M. Proriot, en évoquant Jean-Pierre Chevènement (MDC). « Où va la France ? », s'est exclamé le député.

« RÉSURGENCE FUGITIVE »

« Où va la France ? A l'évidence, vers une élection, vers deux élections, ce qui explique la tonalité de votre question », a ironisé M. Jospin, avant d'ajouter : « Nous avons entendu avec intérêt réévoquer à l'occasion d'un déplacement le thème de la fracture sociale qui avait occupé beaucoup de place en 1995 et 1997, qui avait totalement disparu entre 1995 et 1997, et qui fait une résurgence fugitive », a raille le premier ministre, qui a tenu à défendre son bilan : « La couverture maladie universelle (...) a été décidée par nous. L'allocation personnalisée à l'autonomie, qui concernera 800 000 personnes, a été décidée par nous. » Quelques minutes plus tôt, Lionel Jospin avait répondu de manière musclée au chiraquien Henri Plagnol (UDF, Val-de-Mar-

ne), qui lui demandait de « faire cesser les attaques » de la gauche contre le Conseil constitutionnel, après les censures de la définition du licenciement économique et de l'article 1 du projet de loi sur la Corse.

Après le bilan, M. Jospin a sorti les chiffres, en soulignant que son gouvernement a été censuré « vingt-trois fois en quatre ans et demi », alors que « les deux gouvernements de M. Balladur d'abord, et M. Juppé » l'avaient été « vingt-sept fois » en « quatre ans » – ce qui lui a valu le qualificatif d'« apothicaire trotskiste » de la part d'Alain Juppé (RPR)... Interpellant à son tour la droite, le premier ministre lui a demandé si « les décisions du Conseil constitutionnel sont prises au regard de la constitutionnalité d'une loi » ou si elles sont, « selon vous », « des sanctions politiques du Conseil sur le Parlement ? Je ne crois pas que vous ayez intérêt à insister dans ce sens », a argumenté M. Jospin.

Une heure avant, l'hôte de Matignon avait rodé sa campagne... au Sénat, devant le groupe PS auquel il a rendu visite, de 14 heures à 15 heures. Le premier ministre-candidat a d'abord assuré les sénateurs de son « attachement au bicaméralisme », tout en soulignant qu'il « n'est pas normal » que le Sénat soit toujours orienté à droite. Evoquant son « état » dans cette période « entre-deux », M. Jospin a assuré qu'il n'y a « pas d'angoisse, pas de stress, pas de pression ». Rien que du « calme » et de la « sérénité ». « Une élection n'est pas un concours de dissertation », a-t-il conclu. Sous-entendu, décrypte un conseiller de Matignon, « la droite doit dire réellement ce qu'elle est ».

Clarisse Fabre

Le Monde

A quand remonte votre dernier bilan ?

Nouvelle édition 2002

Une radiographie complète de l'état économique du monde après les événements du 11 septembre

172 pays passés au crible par les journalistes du Monde, un zoom sur l'économie française et ses 26 régions, avec le classement des entreprises les plus performantes, un éclairage approfondi sur l'Europe et l'euro, la revue des entreprises et des marchés financiers, et pour la première fois, le palmarès des entreprises européennes et françaises selon des critères de responsabilité sociale.

En cadeau : la carte grand format des pays de l'Union économique et monétaire

Bilan du monde, 220 pages • 8 €

En vente chez votre marchand de journaux.

Le gouvernement renonce à commémorer la guerre d'Algérie

A TROIS MOIS de l'élection présidentielle, toutes les propositions de loi n'ont pas vocation à devenir des lois en vigueur. Mardi 22 janvier, l'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, lors d'un vote solennel, la proposition de loi visant à reconnaître le 19 mars comme « Journée nationale de souvenir à la mémoire des victimes des combats en Afrique du Nord ». Après la reconnaissance, par le Parlement, le 18 octobre 1999, de la « guerre » d'Algérie, les députés lui ont trouvé une « date », le 19 mars, qui correspond au cessez-le-feu en 1962.

Depuis un an, une dizaine de propositions de loi ont été déposées dans ce sens, tant par la droite – Jean-Pierre Soisson (non-inscrits, Yonne), Alain Marleix (RPR, Cantal) et Georges Colombier (DL, Isère) – que par la majorité plurielle – le président du groupe Radical Citoyen et Vert (RCV), Bernard Charles (PRG), le président du groupe communiste, Alain Boc-

490 généraux défendent « l'action de l'armée française »

A la veille du vote de la proposition de loi visant à reconnaître le 19 mars comme « journée nationale du souvenir » pour les morts de la guerre d'Algérie, 490 officiers généraux ont souscrit au « Manifeste » lancé par l'Association de soutien à l'armée française (Asaf). Leurs souvenirs sont par ailleurs consignés dans un Livre blanc de l'armée française en Algérie (éd. Contretemps). Parmi les signataires, figurent les quatre anciens chefs d'état-major Jean Saulnier, Maurice Schmitt, Vincent Lanata et Alain Coatanea.

« Ce qui a caractérisé l'action de l'armée en Algérie, affirment-ils, ce fut sa lutte contre toutes les formes de torture, d'assassinat, de crimes idéologiquement voulus et méthodiquement organisés. » Présentant le livre, le président de l'Asaf, Bernard Gillis, s'en est pris au général Aussarresses – « il nous tire une balle dans le pied » –, auteur de *Services spéciaux Algérie, 1955-1957* (Perrin, 2001), dans lequel il fait le récit des crimes de guerre.

quet, ou encore le chevronementiste Jean-Pierre Michel. Celle d'Alain Néri (PS, Puy-de-Dôme), déposée en mai 2001, est signée par la grande majorité du groupe socialiste, dont le président du groupe, Jean-Marc Ayrault, le premier secrétaire du PS, François Hollande, et Jacques Floch, à l'époque député de Loire-Atlantique, devenu secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Finalement, le texte a été inscrit et débattu dans la fenêtre parlementaire du groupe RCV, le 15 janvier (*Le Monde* du 16 janvier), et rapporté par la radicale de gauche Chantal Robin-Rodrigo (Hautes-Pyrénées), dont le père est « parti deux fois » faire la guerre d'Algérie.

« EN CONSCIENCE »

En décembre, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants avait toutefois prévenu, dans une lettre adressée aux présidents de groupe de l'Assemblée, que le texte serait examiné par le Sénat « seulement si un très large consensus se dégage à l'Assemblée nationale ». « On souhaite au moins une majorité des deux tiers », avait traduit M. Ayrault. Mardi, le compte n'y était pas. La proposition de loi a été adoptée par 278 voix contre 204. Chacun s'est prononcé « en conscience », y compris chez les socialistes où, d'ordinaire, les députés suivent la ligne définie par le groupe : six élus PS ont voté « contre » – Laurent Cathala, Marcel Dehoux, Jean Delobel, Georges Frêche, Michel Lefait et Gilbert Roseau – et quinze se sont abstenus. Les 35 députés communistes ont voté « pour ». Au sein du grou-

pe RCV, 21 députés ont émis un vote favorable – parmi lesquels le candidat des Verts à la présidentielle, Noël Mamère –, 3 ont rejeté le texte et 3 autres se sont abstenus. Autre prétendant à l'Elysée, Jean-Pierre Chevènement (MDC) n'a pas pris part au vote. La droite s'est massivement prononcée « contre » : 17 élus de l'opposition ont voté pour, parmi lesquels Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), Pierre Menjucq (UDF, Pyrénées-Atlantiques), suppléant de François Bayrou, président de l'UDF, Didier Julia (RPR, Seine-et-Marne), et Pascal Clément (DL, Loire).

Au groupe socialiste, Jean Delobel (Nord) a été l'un des premiers à alerter ses collègues sur le fait que « le 19 mars n'est pas une bonne date, contrairement à ce que pense la Fnaca », la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, favorable à la proposition de loi. « On risque de créer une fracture au sein des associations d'anciens combattants », a-t-il encore prévenu.

Mardi, Matignon confirmait que le texte ne serait pas inscrit à l'ordre du jour du Sénat. « Les conditions émises avant le débat ne sont pas réunies », a souligné le conseiller parlementaire de Lionel Jospin, Pierre Guelman. Mieux vaut rester sur un vote positif de l'Assemblée et imputer l'échec du texte... à la droite. Dans les couloirs du Palais-Bourbon, le radical de gauche Bernard Charles a lancé cet avertissement : « Les électeurs se souviendront des députés qui ont voté contre ! ».

Cl. F.

La librairie professionnelle de référence

www.Lavoisier.fr

750 000 ouvrages répertoriés

25 000 titres en stock
Expédition sous 24 H !

Françoise de Panafieu mise en cause par un rapport de l'inspection générale de la Ville de Paris

Bertrand Delanoë a choisi de rendre public un rapport commandé en 1997 par son prédécesseur, Jean Tiberi, et resté secret jusqu'ici. La députée RPR en conteste « formellement » les conclusions

« *UNE structure florissante et discrète.* » C'est ainsi que l'inspection générale de la Ville de Paris qualifie avec humour l'Association pour l'animation et la promotion du Parc floral (AAPFPF), dans un rapport datant de mars 1998 et resté secret. L'ancien maire de Paris Jean Tiberi, qui avait commandé ce rapport en octobre 1997, alors qu'il commençait à être sérieusement malmené au sein de sa propre majorité à l'Hôtel de Ville, ne l'a jamais rendu public. Il met, pourtant, gravement en cause son ancienne adjointe à la Mairie de Paris, Françoise de Panafieu, aujourd'hui maire (RPR) du 17^e arrondissement, sa rivale pendant la campagne des élections municipales de mars 2001. Une ancienne élue, Jacqueline Nebout, proche de M. Tiberi et de Jacques Chirac, adjointe aux parcs et jardins entre 1982 et 1995, et, jusqu'en 1996, présidente de l'AAPFPF, est également épinglée par l'inspection. C'est aussi le cas de Paul Pernin, l'ancien maire (UDF) du 12^e arrondissement.

Le successeur de M. Tiberi, Bertrand Delanoë, a rendu public, mardi 22 janvier, le rapport dans son intégralité. Rémunérations illégales d'élus, avantages en nature importants octroyés à M^{me} Nebout jusqu'en 1996 et prises en charge de diverses dépenses de cabinet de M^{me} de Panafieu : le tableau paraît accablant.

Le Parc floral, qui couvre 31 hec-

tares dans le bois de Vincennes, est dans une situation financière florissante, mais il coûte, annuellement, 3 millions d'euros à la Ville en frais de gestion. Depuis des années, celle-ci omet, en effet, de réclamer son dû à l'association, qui occupe, à titre gratuit, 11 500 mètres carrés de locaux et d'emplacements communaux et qui ne lui a reversé aucun excédent d'exploitation depuis dix ans.

Ces arrangements illégaux, condamnés par l'inspection

L'Inspection générale accuse la Ville d'« inaction bienveillante »

générale, concernent aussi ses salariés. Le rapport révèle que l'actuel directeur de l'association, Bernard Bastardi, en poste depuis mai 1993, avait été mis à la disposition de l'association par la Ville et qu'il a, jusqu'en 1997, continué à percevoir son salaire de fonctionnaire en plus d'un « complément » versé par l'association. Durant la même période, d'autres pratiques illégales ont concerné M^{me} Nebout, présidente de l'association, adjointe au maire de Paris Jacques Chirac entre 1982 et 1995. Pendant dix

ans, l'adjointe de M. Chirac a bénéficié de 5,7 millions de francs de salaire (869 000 euros) – « *ce qui, soulignent les rapporteurs, correspond à une prise illégale d'intérêt* ». Fait aggravant, elle a, par ailleurs, perçu près de 2,3 millions de francs (350 000 euros) « *d'avantages en nature* », notamment l'aménagement, l'ameublement et la mise à disposition gratuite et exclusive d'un pavillon à l'intérieur du Parc floral. Deux autres élus, Paul Pernin, alors maire du 12^e et vice-président de l'association, et Jean-Pierre Marliac, conseiller de Paris, ont indûment bénéficié, en dix ans, de 402 700 francs chacun (61 400 euros).

Après les élections municipales de 1995, qui ont vu Jean Tiberi succéder à Jacques Chirac, M^{me} Nebout, non réélue au Conseil de Paris, a été remplacée à la tête de l'association par l'acteur... Daniel Gélin et à son poste d'adjointe au maire chargée des parcs et jardins par M^{me} de Panafieu. Le mélange des genres aurait néanmoins perduré. « *L'association continue de régler les dépenses qui concernent le cabinet de l'adjoint au maire chargé des parcs et jardins* », écrivait l'inspection générale en mars 1998, qui met en cause M^{me} de Panafieu. Le rapport détaille : prise en charge de location de voiture et de places de parking pour deux membres de son cabinet, achat de journaux réglés, chaque mois, au kiosque de la rue des Archives, à deux pas de l'Hô-

tel de Ville, dépenses de traiteurs, etc. En outre, entre 1996 et 1998, Brigitte Kuster, qui « *bénéficiait du titre d'attachée de presse, a été rémunérée [16 600 francs mensuels environ] au bénéfice quasi exclusif du cabinet de l'adjoint chargé des espaces verts* ».

L'inspection générale accuse la Ville d'« *inaction bienveillante* », relevant qu'aucune poursuite n'a jamais été engagée à la suite du rapport de 1998. M. Delanoë a annoncé, mardi, qu'il allait dénoncer la convention liant la collectivité à l'association et transmettre les deux rapports au parquet de Paris. M^{me} de Panafieu « *conteste formellement* » les allégations la concernant et affirme que M^{me} Kuster « *était effectivement au service du Parc floral* ».

Dans un communiqué, le président du groupe RPR au Conseil de Paris, Philippe Séguin, estime, pour sa part, que « *le rapprochement de ces initiatives et de la date choisie pour la transmission au parquet, dix mois après l'installation de M. Delanoë à l'Hôtel de Ville, suffit à caractériser l'opération* ».

Christine Garin

Propositions pour le débat dans la fonction publique

JACQUES FOURNIER, ancien président de la SNCF, a remis à Michel Sapin, mardi 22 janvier, le Livre blanc sur le dialogue social que le ministre de la fonction publique lui avait commandé à la suite de l'échec des négociations sur les 35 heures et sur les salaires. Pour M. Fournier, redynamiser le dialogue passe par une réforme des comités techniques paritaires (CTP) afin d'en faire de véritables lieux de discussion.

Le conseiller d'Etat propose également d'instaurer une « *obligation de négociation* » annuelle sur les salaires, et quinquennale sur la formation, les carrières, les conditions de travail... « *Au-delà de la déception, l'échec des négociations a eu un effet révélateur bénéfique, [condensant] nos insuffisances et nos mauvaises habitudes* », a reconnu M. Sapin, le même jour, lors de ses vœux, assurant qu'il entendait « *poser les bases d'un nouveau rapport entre l'Etat et les syndicats de fonctionnaires afin qu'il cesse de n'être qu'un exercice convenu ou un paravent* ».

DÉPÊCHES

■ **PRÉSUMPTION D'INNOCENCE** : la commission des lois de l'Assemblée nationale a modifié plusieurs dispositions de la proposition de loi socialiste visant à compléter la loi sur la présomption d'innocence. Malgré ces ajustements, Alain Tourret (PRG, Calvados) a défendu une exception d'irrecevabilité au nom de la « *gauche morale* ». Seuls trois élus l'ont suivi. La droite envisage de voter contre.

■ **BIOÉTHIQUE** : l'Assemblée nationale a adopté à une large majorité, mardi 22 janvier, un projet de loi sur la bioéthique, qui n'a cependant aucune chance d'achever son parcours parlementaire avant la fin de la législature, le 22 février. Majorité et opposition ont assuré que ce projet serait repris après les élections législatives de juin quels qu'en soient les résultats.

■ **PACS** : François Bayrou reconnaît qu'il a « *évolué* » sur la question du pacs, dans un entretien publié dans le numéro de février du mensuel gay *Têtu*. « *L'essentiel, c'était la reconnaissance des couples homosexuels. Nous n'aurions pas dû trouver cela condamnable ou gênant* », indique le candidat UDF à l'élection présidentielle. « *Le pacs a été ressenti, probablement à tort, comme un contre-modèle, et donc comme une agression contre la famille. C'est sur ce point que nous nous sommes trompés* », explique-t-il.

La vice-présidente d'Attac au cœur d'une polémique sur l'intervention américaine en Afghanistan

SUSAN GEORGE, vice-présidente d'Attac a-t-elle, courant décembre, approuvé les bombardements américains en Afghanistan et déclaré s'être trompée dans sa condamnation initiale, en remerciant au passage George W. Bush pour son action ? Depuis deux jours, l'affaire se répand comme une traînée de poudre sur les listes de diffusion Internet où débattent traditionnellement les militants du mouvement anti-mondialisation.

Les membres fondateurs d'Attac, syndicalistes, associatifs, ont réclamé des explications. Et le bureau de l'association qui devait, mardi après-midi, être consacré au bilan de la réunion du Zénith et aux ultimes préparatifs de Porto Alegre a dû mettre ce point à l'ordre du jour.

DÉMENTI CATÉGORIQUE

Tout est parti d'un écho paru dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Courrier International* et reproduisant des extraits d'un article du quotidien suédois *Svenska Dagbladet*. Selon cet article, M^{me} George aurait déclaré lors de l'émission « *Echot* » de la radio nationale P1 : « *Je me suis trompée quand j'ai critiqué les bombardements sur l'Afghanistan (...). Cela valait la peine de le faire pour se débarrasser des talibans. Je tiens à remercier George Bush. Il a montré qu'il était possible d'atteindre les terroristes et leurs ressources.* »

Maintes fois recopié, cet extrait a provoqué une déferlante de courriers électroniques d'indignation, venus d'un peu partout en Europe, dénonçant « *l'opportuniste d'Attac* ». Interrogée par *Le Monde*, mardi

après midi, M^{me} George a démenti catégoriquement avoir tenu les propos rapportés par le quotidien suédois. « *Je ne ferai plus d'interview en Suède, l'atmosphère y est telle depuis Göteborg qu'on essaie désormais systématiquement de nous salir, cela relève de l'acte de malveillance* », affirme-t-elle. « *Si j'estime que c'est une bonne chose pour le monde d'être débarrassé des talibans, je n'ai jamais ni approuvé la campagne de bombardements qui ont fait à peu près autant de victimes civiles que les attentats au World Trade Center, ni évidemment remercié George Bush. J'ai simplement dit ironiquement qu'on pouvait remercier le président des Etats-Unis de nous montrer que lorsque la volonté politique existe on peut s'attaquer aux paradis fiscaux* », indique la vice-présidente d'Attac qui renvoie à un entretien paru, à la même époque, soit le 19 décembre 2001, dans le *Nouvel Observateur*. « *Mes positions sur le sujet y sont claires. Je dis qu'il faut être non aligné : ni les Etats-Unis, ni Ben Laden et qu'il ne sert à rien d'ajouter des massacres aux massacres* », ajoute-t-elle.

De son côté, Attac affirmait mardi soir « *apporter sa confiance totale à Susan sur ses positions sur l'intervention en Afghanistan* ». L'association a « *participé aux manifestations contre la guerre. Il ne saurait y avoir d'ambiguïté sur son opposition au renforcement de l'hégémonie américaine* », indiquait-on au siège, en précisant que M^{me} George enverrait un message d'explication sur la liste Internet destinée aux militants.

Caroline Monnot

Alain Madelin veut être « le candidat anti-Jospin » pour peser au second tour de la présidentielle

Au Rex, à Paris, le président de DL a détourné des slogans publicitaires

QUATORZE MOIS après avoir annoncé son « *entrée en campagne* » sous un chapiteau de cirque, Alain Madelin a tenu son premier grand meeting, mardi 22 janvier, au cinéma parisien le Rex. Le président de Démocratie libérale s'est servi de ce lieu pour réinjecter une dose d'humour dans sa campagne, ce qu'il avait renoncé à faire depuis les attentats du 11 septembre. Avant d'écouter le discours de M. Madelin, les quelque 2 500 personnes présentes – dont Charles Millon et plusieurs parlementaires DL, comme Nicole Ameline, François d'Aubert, Laurent Dominati et José Rossi –, ont ainsi pu assister à la projection d'une série de clips publicitaires détournés, réalisés avec le concours du créateur de la Nuit des publivores, Jean-Marie Boursicot.

Le candidat libéral, qui avait déjà testé cette formule lors des Estivales libérales de Tourmus, en septembre, a trouvé là une communication efficace à moindre coût, quelques lignes en surimpression – « *Etes-vous prêt à avaler n'importe*

quoi ? » ; « *Pour ne plus être trompés, en 2002, faites, vous aussi, un effort de mémoire* », etc. – suffisant souvent à faire le lien entre des scènes de la vie quotidienne et la campagne présidentielle. L'ensemble était destiné à illustrer le programme de M. Madelin et à tourner en dérision les autres candidats. Exemple : une voix off explique le fou rire de Boris Eltsine et Bill Clinton par le fait qu'ils viennent d'apprendre que « *Chirac et Jospin seront à nouveau candidats en 2002* ». Puis s'interroge, au terme des emplettes en euros effectuées par le premier ministre : « *Félicitez-vous vraiment confiance à un président de la République qui serait prêt à acheter son pain de seigle 6,80 euros ?* »

Dans un registre plus classique, M. Madelin a ensuite longuement expliqué le sens de sa candidature. Affirmant être « *résolument le candidat anti-Jospin* », le député d'Ille-et-Vilaine a ajouté qu'il n'était « *pas le candidat anti-Chirac, mais candidat à la place de Chirac* », désireux d'offrir « *un choix alternatif au choix du*

président sortant ». Tout en appelant à « *voter utile* » au premier tour, le candidat libéral a souligné à plusieurs reprises que la victoire finale dépendrait de sa propre contribution au rassemblement du second tour.

LES VOIX « SE MÉRITERONT »

« *La force que nous aurons constituée ensemble sera, en tout état de cause, une force d'entraînement nécessaire pour gagner la deuxième tour* », a-t-il ainsi affirmé, en précisant que les voix qu'il aura recueillies « *ne se donneront pas, ne se marchanderont pas* », mais « *se mériteront* ». « *Elles constitueront une force de persuasion, une force de dissuasion, une force de rappel, porteuse d'une exigence de réforme. Elles ne seront pas trompées une fois de plus* », a ajouté M. Madelin. Cette réunion s'est achevée par la première chanson de la campagne présidentielle, intitulée *Aux couleurs de la vie*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Laurent GREILSAMER Daniel SCHNEIDERMANN

Où vont les juges?

Laurent Greilsamer Daniel Schneidermann

fayard

Eva Joly, Jean-Pierre Dintilhac, Eric de Montgolfier, Armand Riberoles...
Leurs confessions sans tabou.

FAYARD
www.editions-fayard.fr

SOCIÉTÉ

SANTÉ

Après la grève des personnels non médicaux des hôpitaux publics lundi et les manifestations des infirmières mardi, la France devait connaître, mercredi 23 janvier, une « **JOURNÉE SANS TOUBIBS** ». A l'ap-

pel de l'UNOF et du SML, rejointe par certains syndicats de gynécologues et obstétriciens, d'anesthésistes-réanimateurs, de chirurgiens orthopédistes, de rhumatologues et de dentistes, les médecins seront

en grève afin de demander **UNE REVALORISATION DE LEURS HONORAIRES**. Selon une étude menée auprès de 400 médecins en Bourgogne, les généralistes sont atteints par un « **ÉPUISEMENT PROFES-**

SIONNEL », qui est, pour l'essentiel, lié aux relations souvent difficiles qu'ils entretiennent avec les malades. Ils dénoncent « **l'agressivité** » de leurs patients et le « **manque de respect** » qu'ils disent percevoir.

Santé : les enjeux de la première « journée sans toubibs »

Les médecins généralistes sont en grève, mercredi 23 janvier, à l'appel de deux de leurs organisations pour demander le passage à 20 euros de la consultation. Un accord fixant le tarif à 18,50 euros devait être signé, dans la journée, par la CNAM et le syndicat MG-France

APRÈS LE MOUVEMENT dans les hôpitaux publics, lundi, et les manifestations d'infirmières, mardi, les médecins généralistes ont décidé de lancer, mercredi 23 janvier, une « **journée sans toubibs** ». Trois généralistes sur quatre devraient fermer leur cabinet, selon un sondage (CAM) publié, mardi 22 janvier, par Le Quotidien du médecin. Après Convergence infirmière, le Syndicat des médecins libéraux (SML) et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), ont en outre appelé à une manifestation nationale, au mois de mars, « **pour le sauvetage de notre système de santé** ». Certains de leurs responsables ne cachent pas qu'ils souhaitent rééditer le succès de la manifestation de 1984, à Versailles, pour la défense de l'école privée.

Dans ce contexte extrêmement tendue sur le front de la santé, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a évoqué avec espoir, mardi 22 janvier, la rencontre « **conclusive** » entre la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et le syndicat (minori-

taire) de généralistes MG France. La ministre considère que la consultation du généraliste devra, à terme, être alignée sur celle du spécialiste, mais elle estime qu'en la faisant passer de 17,53 à 20 euros, la France mettrait le doigt dans un engrenage dangereux. « **Nous savons qu'après les médecins, il faudra discuter avec les infirmières et d'autres professions** », a-t-elle souligné. Le président de la CSMF a confirmé qu'il ne participerait pas, mercredi 23 janvier, à la réunion de négociation avec la CNAM, qui devrait déboucher sur un accord tarifaire. Claude Maffioli estime que le « **plan de revalorisation du métier de généraliste** » proposé par la « **Sécu** », dont le coût s'élève à 732 millions d'euros sur trois ans, dénote « **l'absence totale de marge de manœuvre de Jean-Marie Spaeth** », le président de la CNAM. Dans l'après-midi, M. Maffioli devait se rendre à Matignon pour demander une entrevue avec le premier ministre, qui n'a pas reçu les syndicats de médecins depuis juin 1997. Au PS comme à la CNAM, on dénonce les arrières-pen-

sées « **politiques** » de M. Maffioli, qui est adjoint au maire (divers droite) de Reims et qui pourrait se présenter, pour la droite, aux élections législatives de juin dans la Marne.

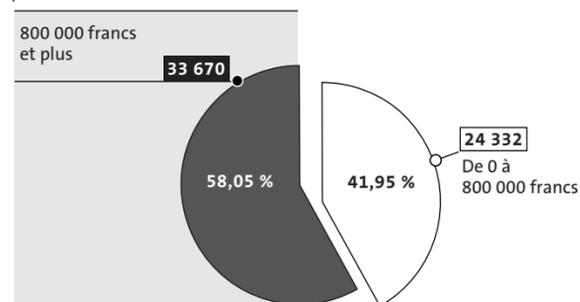
Le syndicat de généralistes MG-France sera donc le seul à signer le plan au nom des 60 000 médecins de famille de France. La « **Sécu** » a accepté de revaloriser toutes les consultations en les faisant passer à 18,5 euros, et non plus seulement celles que l'on dit « **complexes** », comme elle le proposait initialement. « **La revalorisation exigée par l'UNOF [le passage à 20 euros pour la consultation et 30 euros pour la visite], représenterait une augmentation de revenu par médecin de deux SMIC net mensuel**, a souligné M. Spaeth. **Cela représente la même somme que celle consacrée à la couverture maladie universelle, qui concerne plus de cinq millions de personnes.** »

RÉTRIBUTIONS FORFAITAIRES.

Le mouvement des généralistes a en effet posé crûment le problème de la valeur des actes médicaux et, au-delà, de la diversité de leur mode de rémunération. A la CNAM, comme au ministère, on défend l'idée d'un médecin généraliste « **pivot du système de santé** », véritable aiguilleur auquel s'adresse en priorité le patient. Sa fonction comprend aussi bien des consultations sur le mode traditionnel, plus ou moins complexes, que des missions de prévention et de santé publique. D'où l'idée avancée périodiquement de ne plus rémunérer le médecin seulement à l'acte, mais d'y associer des rétributions forfaitaires. Autrefois

UN REVENU MOYEN DE 330 000 FRANCS

Répartition du nombre de médecins par montant des honoraires perçus pour l'année 2000



Les charges représentent environ 45 % des honoraires. En 1998, les médecins généralistes percevaient en moyenne 330 000 francs par an, charges déduites.

Source : CNAMTS / SNIR 2000

taboue, l'idée a fait son chemin jusqu'à l'Ordre des médecins, qui ne ferme pas la porte à d'autres modes de rémunération que le paiement de la consultation.

Le tarif de base de la consultation est fixé à 17,53 euros depuis 1998 et celui de la visite, à 20,58 euros depuis 1993. Au cours des dernières années, trois mesures ont cependant permis de mieux valoriser certains actes considérés comme « **spécifiques** ». En 1998, les actes accomplis en urgence – les visites que le médecin doit effectuer sans délai et qui l'obligent à quitter son cabinet – ont été revalorisés, le tarif étant désormais fixé à 39,63 euros, frais de déplacement inclus. En 2000, le tarif de la visite à une personne âgée de plus de 75 ans prise en charge à 100 % du fait d'une affec-

tion de longue durée a lui aussi été augmenté, passant à 29,72 euros. Enfin, les actes de petite chirurgie (pose de points de suture ou d'un plâtre, par exemple) réalisés par le généraliste dans son cabinet sont désormais mieux rémunérés puisqu'ils sont passés à 26,90 euros en 2001.

La CNAM a également promu, à partir de 1997, un système d'abonnement volontaire du patient auprès d'un médecin référent afin d'éviter le nomadisme médical, qui conduit certains patients à consulter plusieurs médecins pour la même pathologie. Le malade est alors dispensé de l'avance des frais pour la part prise en charge par les caisses (12,27 euros) et le praticien reçoit une prime forfaitaire annuelle de 914,69 euros. Il est tenu d'appliquer les tarifs conventionnels,

d'assurer la tenue d'un dossier médical et de s'engager à ce que 15 % de la valeur de ses prescriptions soient réalisés avec les médicaments les moins chers de chaque classe thérapeutique, dont 5 % de génériques. Ce système a été combattu par la CSMF et son syndicat d'omnipraticiens, l'Unof, et la campagne de promotion du médecin référent lancée par la Cnam à l'été 1999 a été dénoncée par l'ordre des médecins. Le dispositif n'a pas soulevé l'enthousiasme puisque l'adhésion à l'option médecin référent plafonne toujours à environ 10 % des 60 000 généralistes.

Présentant, le 4 mai leurs propositions, les syndicats de salariés (CGT, FO, CFDT, CGC) et de médecins (CSMF, Fédération des médecins de France et Syndicat des médecins libéraux) du « **G7** » avaient suggéré de lui substituer un « **médecin coordinateur** », chargé de tenir le dossier médical du patient. L'assuré social serait tenu de présenter systématiquement une carte informatique de son dossier, constituant un « **document de liaison** ». Parmi les autres propositions, figuraient la suppression progressive du secteur 2 à honoraires libres, l'augmentation de la prise en charge pour l'assuré social (90 % au lieu de 70 %) et revalorisation de la consultation à près de 30 euros, le G7 considérant que « **l'acte médical doit être rémunéré à sa juste valeur** ». Au-delà d'un accord possible de revalorisation entre la CNAM et le syndicat MG France, le chantier de la médecine générale est bel et bien à rouvrir.

Paul Benkimon et Jean-Michel Bezat

Poursuite de la grève dans certains hôpitaux

Le mouvement de grève reconductible lancé, lundi 21 janvier, par la CGT, FO, SUD et la CFDT dans les hôpitaux publics s'étend, plusieurs dizaines d'établissements ayant reconduit le mouvement. Quelques centaines d'agents se sont rassemblés, mardi 22 janvier, devant le siège de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris pour protester contre l'accord sur la réduction du temps de travail signé, le même jour, par la CFDT, l'UNSA et la CGC. La CFDT est divisée sur le protocole national du 27 septembre 2001 : sa fédération santé-sociaux l'a signé, mais ses unions du Nord-Pas-de-Calais et de Bretagne ont appelé à participer aux manifestations régionales de mardi pour en réclamer la « **renégociation** ». La plus importante s'est déroulée à Rennes (près de 5 000 participants). Elisabeth Guigou, a déclaré, mardi, à l'Assemblée, que « **la conclusion des accords s'accélère** » : « **120 accords, représentant 20 % du personnel, ont été signés** », a ajouté la ministre de la solidarité.

INSTANTANÉ LES « COSETTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE »

Elles n'ont ni sifflet, ni déguisement, ni autocollant sur leurs vestes. Elles tiennent simplement une banderole : « **infirmières libérales méprisées découragées** ». Anne, 57 ans, et Claudine, 44 ans, ont quitté le temps d'une journée leur cabinet et leurs patients, souvent âgés, pour venir manifester, mardi 22 janvier, à Paris. Les kilomètres, elles connaissent. Elles en font, en moyenne, 150 par jour, 200 le week-end pour se rendre au chevet des diabétiques, des cancéreux, des insuffisants cardiaques, des handicapés et des malades en fin de vie... Elles sillonnent, sous le soleil ou sur le verglas, dix-sept villages dans la région de Bar-le-Duc dès 7 heures du matin et souvent jusqu'à 21 heures le soir. Les heures de travail, elles ne les comptent pas. Lorsqu'elles ont terminé leur tournée, il leur faut « **s'occuper des factures, nettoyer et préparer les instruments pour le lendemain, télétransmettre les feuilles de soins** ». L'année dernière, faute de remplaçantes, elles n'ont

pas pris de vacances. A la fin du mois « **quand tout va bien** », Anne gagne 14 000 francs.

« **Le problème, ce n'est pas le travail, on l'aime notre boulot** », insistent-elles. Si elles défilent, c'est pour réclamer « **la retraite à 60 ans – après on ne peut plus soulever un malade –, la fin des quotas et une revalorisation financière de leurs actes** » dont certains sont au même tarif depuis 1988. « **On dit souvent à nos patients, une infirmière libérale, c'est encore mieux que le supermarché : quand on fait plusieurs soins, le troisième est gratuit !** » Elles pestent contre « **les charges qui augmentent** » et l'équipement informatique pour lequel – « **contrairement aux médecins** » – elles n'ont pas touché de prime. Ces infirmières libérales n'ont pas écrit « **en colère** » sur leur banderole parce qu'elles sont « **trop bonnes** », sourient-elles. « **Mais découragées, oui, par le manque de reconnaissance de notre fonction et les sous qui ne rentrent pas.** » Découragées aussi « **par**

ce que les médias ne parlent que des médecins » et oublient, « **les cosettes de la Sécurité sociale** », comme le dit, un peu plus loin, une pancarte de manifestante.

Depuis dix ans, chaque jour, pendant une heure, Anne et Claudine vont soigner les escarres d'un vieux monsieur devenu paraplégique en tombant de son toit. « **A chaque fois on se retrouve comme en famille, avec sa femme. On ne peut pas le guérir, mais on le maintient.** » Il n'y a pas longtemps, un malade en fin de vie est mort dans les bras d'Anne. Des histoires humaines où « **tout n'est pas facturable** ».

Sandrine Blanchard



Plus de 5000 infirmières libérales, rejointes par des collègues de l'hôpital ou de l'éducation nationale, ont manifesté à Paris, mardi 22 janvier, à l'appel de leurs syndicats. Les CRS ont utilisé des gaz lacrymogènes, dans l'après-midi, alors qu'elles s'approchaient de Matignon.

Une profession minée par des relations tendues avec les malades

Une étude menée auprès de 400 médecins libéraux de Bourgogne analyse les raisons du malaise

LES MÉDECINS LIBÉRAUX sont-ils, professionnellement, mal dans leur peau ? Depuis deux mois, personne ne conteste que la longue grève des gardes des généralistes masque, derrière des revendications financières, un véritable malaise. Mais d'où vient cette crise identitaire ? Une étude, réalisée à la demande de l'Union professionnelle des médecins libéraux de Bourgogne par Didier Truchot, maître de conférence en psychologie sociale à l'université de Reims et chercheur spécialisé dans le stress professionnel, apporte un éclairage très instructif sur les raisons de cette crise.

« PARTICULIÈREMENT USÉS »

En ces temps de conflit entre les médecins de famille et les pouvoirs publics, cette enquête tombe à point nommé. Pourtant il s'agit d'une simple coïncidence. Cette recherche a été menée pendant le second semestre 2001, avant que le conflit éclate. Près de 400 médecins bourguignons ont accepté de répondre à un questionnaire dont l'objectif était de mesurer leur burnout (« **s'user à force de travailler** »). Apparu dans les années 1970, ce terme correspond à un

« **syndrome d'épuisement émotionnel (stress), de dépersonnalisation et de réduction de l'accomplissement personnel, qui apparaît chez les individus impliqués professionnellement auprès d'autrui** ».

Les résultats de l'étude sont édifiants. Bien que les médecins déclarent aimer leur travail – 41 % d'entre eux déclarent un accomplissement personnel « **élevé** » –, beaucoup semblent « **particulièrement usés** », et ce, quels que soient leur ancienneté et leur lieu d'exercice. « **Les analyses statistiques montrent que 47,2 % d'entre eux ont la sensation d'être vidés nerveusement** », affirme M. Truchot. Leur épuisement émotionnel est « **plus élevé** » que celui d'autres professions que l'on dit victimes de stress comme, par exemple, les travailleurs sociaux, les sapeurs-pompiers ou les aides-soignants.

Cette « **usure** » est-elle due à la charge de travail ? En moyenne, les médecins libéraux ayant participé à cette étude travaillent 5 jours et demi par semaine, 10 heures 30 par jour et effectuent quotidiennement 25 actes. Plutôt que du temps de travail, leur épuisement vient « **des relations avec les patients** ». A la question « **décrivez en quelques**

mots la dernière situation professionnelle significative qui, pour vous, a été source de stress, de tension, de ras-le-bol », 68,5 % des praticiens évoquent les liens avec leurs patients.

« AGRESSIVITÉ » DES PATIENTS

Les médecins dénoncent en premier lieu l'« **agressivité** » – le plus souvent verbale – des malades, qui peut être liée au refus d'accorder un arrêt de travail, à un traitement jugé inefficace, à la mort d'un proche, ou, plus banalement, à un long séjour en salle d'attente. Viennent ensuite les « **demandes de visites non justifiées** » et le « **sentiment d'être harcelé** » par des appels à 13 heures le samedi pour faire renouveler une ordonnance, ou la nuit parce qu'un enfant a une température de 37,9° de température. Les médecins semblent exaspérés par ces demandes en urgence qui concernent en fait des maux bénins. A cela s'ajoutent les « **rendez-vous manqués** » et le « **manque de respect en général** » qui, analyse M. Truchot, « **attisent l'impression d'être considéré comme un médecin "kleenex"** ». Au total, seuls 17,3 % des libéraux ont le sentiment d'entretenir une « **relation équitable** »

avec leurs patients et 55,3 % se sentent « **sous-bénéficiaires** » comme si « **le contrat social implicite qui gouvernait cette relation était rompu** », explique le chercheur.

« **Ces relations, vécues comme inéquitable, sont très démotivantes et renvoient à l'idée d'un métier dévalorisé** », ajoute M. Truchot, qui observe une « **modification de l'identité professionnelle** ». Alors que 7,9 % des médecins sont entrés dans le métier en déclarant accorder plus de valeur à leur vie privée qu'à leur vie professionnelle, ils sont aujourd'hui 41,7 % à faire le choix inverse. Pour M. Truchot, « **il est probable que cette baisse de motivation et ce repli hors travail soient corrélatifs d'une désillusion dont font part les résultats de cette étude** ». Face au conflit qui agite aujourd'hui la profession, il considère que les médecins, « **ne trouvant plus suffisamment de bénéfices auprès de leurs patients, cherchent une compensation dans un meilleur salaire** ». Mais une revalorisation financière « **ne réglera pas les enjeux de cette profession. Il apparaît essentiel de repenser le lien médecin/patient** ».

S. Bl.

DECOUVREZ LE BIEN-ETRE SUISSE

robustaflex

La semaine de la literie suisse du
18 au 27 janvier 2002

Des prix exceptionnels à l'occasion de la semaine suisse du 18 au 27 janvier 2002
Ouverture exceptionnelle les dimanches 20 et 27 janvier 2002. Un Technicien Robustaflex sera présent pour vous conseiller.

TOPPER ESPACE robustaflex

63, rue de la Convention 75015 Paris Tél.: 01 45 77 80 40
M^e Boucicaut - Parking gratuit

Garantie Qualité suisse

Intriguée par son entourage, la police a douté des informations du fils de Didier Schuller

A Saint-Domingue, l'ancien conseiller général (RPR) aurait disparu sans laisser de trace

LE RENSEIGNEMENT était exact, mais il a visiblement été sous-estimé. Le ministère de l'intérieur a admis, mardi soir 22 janvier, qu'une note des renseignements généraux avait signalé, dès le 19 décembre, que l'ancien conseiller général (RPR) Didier Schuller, en fuite depuis 1995, pouvait s'être réfugié en République dominicaine. Un communiqué diffusé mercredi évoque des « éléments recueillis par la Direction centrale des RG sur l'éventuel séjour de M. Schuller, sans autre précision, ni géographique ni sur l'identité d'emprunt pouvant être utilisée par l'intéressé », insistait sur leur « fiabilité incertaine ». « Ce renseignement, précisait la DCRG, venant après de multiples localisations erronées, demandait [...] un approfondissement complémentaire avant toute exploitation opérationnelle par les services compétents ».

Apparemment présentée comme un simple « tuyau » policier parmi d'autres, sans mention distincte du reste de la production quotidienne des RG, la note du 19 décembre

avait été transmise à la direction générale de la police nationale. Mais l'information ne semble pas avoir été communiquée à la police judiciaire, en dépit de l'existence du mandat d'arrêt international visant M. Schuller et sa compagne, et surtout malgré le fait que la localisation éventuelle du fugitif émanait de son propre fils. Plusieurs semaines avant de divulguer à la presse le refuge de son père, Antoine Schuller avait en effet rencontré un commissaire de la DCRG afin d'effectuer en sa présence des « révélations » (Le Monde du 23 janvier). Mais cette réunion, qui s'était tenue à Boulogne – et non à Paris, comme nous l'avions indiqué – au cabinet de Christian Cotten, psychologue autoproclamé défenseur des droits des sectes, avait apparemment laissé au policier une impression de grande confusion, suscitant le doute sur la qualité des informations fournies.

Connu de longue date des RG pour ses activités en faveur des mouvements sectaires, M. Cotten promettait déjà, lui aussi, d'import-

antes révélations sur de nombreuses affaires financières (lire ci-dessous). Une seconde note fut rédigée par les RG, le 20 décembre, sur l'« environnement » d'Antoine Schuller, mentionnant l'ancienne chanteuse Marie Laforêt. Le fils de l'ex-conseiller général était alors présenté comme étant sous l'influence de ces personnages, ce qui semble avoir contribué à discréditer ses propos.

CLIMAT DE DÉFIANCE

Encore traumatisés par les déconvenues qui avaient suivi une précédente note, relative à la fuite d'Alfred Sirven, recherché dans l'enquête sur l'affaire Elf, et prétendument localisé au Liban alors qu'il s'était réfugié aux Philippines, les RG paraissent avoir voulu éviter toute précipitation. Après que Le Parisien avait évoqué, au mois de janvier 2001, l'existence de cette piste, les enquêteurs français aux Philippines avaient momentanément soupçonné leurs collègues des RG d'une manœuvre de diversion. S'ajoutait à ce contexte le climat de défiance

existant entre les autorités gouvernementales et le directeur des RG, Yves Bertrand. Au mois de mars, Matignon avait programmé le remplacement de ce haut fonctionnaire, en place depuis 1992 (Le Monde du 31 mars), mais l'Elysée s'y était opposé.

Le retard causé par ces hésitations semble avoir permis, pour l'heure, à M. Schuller d'échapper à nouveau à ses poursuivants. A Saint-Domingue, les autorités dominicaines n'étaient pas en mesure, mardi soir, de confirmer la présence du fugitif et de sa famille sur leur territoire, nous indique notre correspondant, Jean-Michel Caroit. Le mandat d'arrêt qui le vise a été transmis une nouvelle fois au correspondant d'Interpol sur place, le 21 janvier. Citant Interpol, Le Parisien du 23 janvier indiquait que l'ancien élu « se serait enfui vers les Bahamas ». Ce point n'était confirmé, mercredi matin, par aucune source dominicaine.

Pascal Ceaux et Hervé Gattegno

Un psychothérapeute, une chanteuse et des documents « explosifs »

UNE VEDETTE de la chanson, un psychothérapeute défenseur des « minorités spirituelles » et un journaliste indépendant : telle est l'équipe hétéroclite à l'origine des révélations d'Antoine Schuller. Atablés, mardi 22 janvier, dans un café proche du siège de Canal Plus, à qui ils disent réserver leurs « prochaines révélations », le psychothérapeute Christian Cotten et le journaliste Jean-Paul Guillaume, qui se disent « gardes du corps » et « protecteurs » d'Antoine Schuller, paraissent aussi excités que fébriles. La boîte vocale de leur portable est saturée. Les caméras, les micros et les calepins des journalistes défilent devant leurs yeux gourmands.

Pendantif de la Vierge en évidence sur son pull gris, teint blanchâtre et ongles rongés, Antoine Schuller s'empare d'un journal. « On parle de moi là-dedans ? » Ses yeux pétillent. « Je suis euphorique parce que la vérité éclate enfin ». Lui raconterait bien tout, en détail. Mais ses compagnons le gardent constamment à l'œil, afin qu'il n'aille pas plus vite que la musique dont ils croient maîtriser le tempo.

Le jeune Antoine avait un ami, Diego, fils de Eric de Lavandeyra, agent de change en Suisse, dont le nom avait été cité dans les affaires Pechiney et Société générale à la fin des années 1980. Antoine et Diego sont allés au collège ensemble. Puis ont partagé un même goût pour l'oisiveté. Diego fait profiter Antoine de l'argent familial. « Il m'entretenait, il était blindé de fric à en crever. » Antoine Schuller raconte la fête que les deux compères ont organisée pour ses 25 ans, en octobre 2000, dans un grand hôtel de Miami. « Il y avait le gratin, la jet-set. Tout ce que je déteste. Je viens

du XV^e mais je pourrais habiter dans le ghetto », assure-t-il. A la suite de cette fête, Antoine et Diego se brouillent. L'argent ne circule plus. Selon Antoine, son père et Diego ne supportent pas sa nouvelle fiancée. Aujourd'hui a sonné l'heure des représailles.

Elles auraient commencé après l'entrée en scène d'une autre personne, connu celui-là : Marie Laforêt. Chanteuse et comédienne de renom dans les années 70, celle que l'on surnommait « la fille aux yeux d'or » est l'ex-épouse de Eric de Lavandeyra. Antoine Schuller situe leur entretien « décisif » en septembre dernier. « Elle m'a ouvert les yeux. Je ne savais pas que j'étais autant manipulé. »

L'artiste se trouve en conflit avec son mari depuis 1994. Antoine Schuller et elle se découvrent des intérêts communs. Dans une interview accordée mercredi 23 janvier au Parisien, Marie Laforêt explique qu'ils avaient « un point commun : nous sommes fatigués l'un et l'autre de voir à quel point la justice se débrouille aussi mal. J'ai donc décidé de protéger Antoine et de l'aider. »

Dans les semaines suivant cet entretien de septembre, Antoine Schuller apprend l'existence de Christian Cotten. Miracle de la modernité : à l'en croire, ça s'est passé via Internet. Marie Laforêt et Antoine Schuller rencontrent Christian Cotten fin octobre. Depuis l'affaire de l'ordre du Temple solaire, M. Cotten connaissait le journaliste Jean-Paul Guillaume. L'équipe est constituée.

Christian Cotten, qui se présente comme « psychosociologue », paraît être le moteur de ce curieux groupe. Agé de 49 ans, il a fondé en 1994 l'association « Politique de

vie », qui a présenté une liste aux européennes cette année-là. « On a quand même fait 57 000 voix », souligne-t-il. L'homme est depuis plusieurs années dans la collimateur des associations anti-sectes. Il considère que « la société française est manipulée par la franc-maçonnerie ». Sur son site Internet, l'association indique que le suicide collectif de membres de l'Ordre du tem-



« Je suis euphorique parce que la vérité éclate enfin. » ANTOINE SCHULLER

ple solaire (OTS), en décembre 1995, serait en réalité un « massacre » organisé par des « barbouzes » avec la complicité d'« hommes politiques ». « Cette affaire [...] a permis depuis 1996 de justifier une chasse aux sectes à l'encontre des minorités spirituelles et thérapeutiques ». Un petit sourire énigmatique au coin des lèvres, M. Cotten affirme qu'« on n'a encore rien vu », que les documents que le groupe aurait en sa possession sont « explosifs ». « Ce qui se passe est historique, dit-il. Nous allons provoquer une rupture de grande ampleur qui va s'étendre sur plusieurs années ».

A ses côtés, Jean-Paul Guillaume, journaliste de télévision freelance, collaborateur de l'émission 90 minutes sur Canal Plus, renchérit : « Les documents que nous détenons impliquent beaucoup de personnalités ». Pressé de communiquer ces fameux documents, M. Guillaume dit en réserver la primeur à la chaîne cryptée. Enigmati-

que, il a affirmé toute la journée de mardi qu'ils provenaient de « Madame X », qui les aurait subtilisés à son compagnon « Monsieur Z » – des coquetteries oratoires qui n'ont tenu que quelques heures. « Au total, mille fichiers contenant des relevés bancaires, des lettres, des notes... Ces documents éclairent les principales affaires politico-financières des 12 dernières années ».

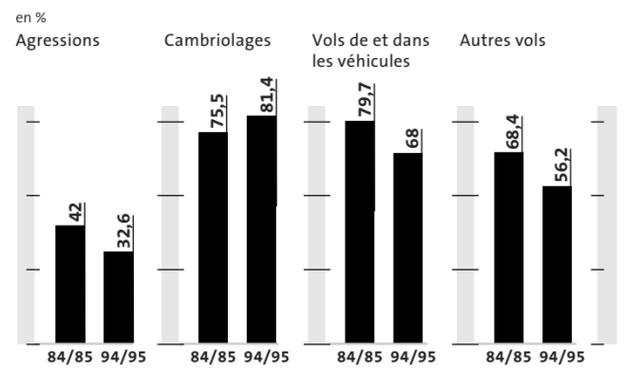
Malgré les démentis du ministère de l'intérieur et de l'hôtel Matignon (Le Monde du 23 janvier), M. Guillaume assure que « les plus hautes autorités de l'Etat » ont été informées du contenu de ces documents. Il dit en avoir remis une synthèse au président du conseil régional de Bourgogne, Marcel Charmant, et au sénateur-maire de Nevers, Didier Bouleau. Interrogé par Le Monde mardi 22 janvier, M. Charmant a déclaré avoir « rencontré sur un marché, entre Noël et le Nouvel An, un journaliste qui prétendait avoir énormément de révélations à faire. Il m'a dit en avoir informé les plus hautes autorités de l'Etat ainsi que les services secrets américains. Je lui ai dit que, dans ce cas-là, l'affaire était entre de bonnes mains ! Mais jamais cet homme, que je n'ai pas pris au sérieux, ne m'a remis quoi que ce soit ». M. Bouleau affirme quant à lui que sa secrétaire avait « reçu la visite, fin 2001, alors [qu'il] était en vacances, d'un certain M. Guillaume ». « Cet homme, ajoute-t-il, tenait absolument à me rencontrer. Il affirmait détenir des disquettes compromettantes pour la classe politique. Pour s'en débarrasser, ma secrétaire lui a dit qu'on le rappellerait ».

Fabrice Lhomme et Piotr Smolar

Un rapport parlementaire préconise un nouvel outil de mesure des chiffres de la délinquance

Les députés recommandent la création d'un observatoire

LA PART DES VICTIMES QUI PORTENT PLAINTE



Une partie des victimes seulement portent plainte, ce qui fausse le calcul des chiffres de la délinquance.

Source : enquête de victimation - Cespip - CNRS

A QUELQUES JOURS de la publication officielle des statistiques des infractions constatées en 2001, qui devrait se traduire par une hausse de près de 7,7 % par rapport à l'année 2000, les députés Christophe Caresche (PS) et Robert Pandraud (RPR) ont remis au premier ministre, mercredi 23 janvier, les conclusions d'une mission parlementaire consacrée à la création d'un Observatoire de la délinquance. Commandé par Lionel Jospin le 23 juillet 2001, ce rapport était destiné à analyser les critiques qui entourent la construction des statistiques de police et de gendarmerie : les chiffres étant souvent considérés comme incomplets et peu lisibles, ils font souvent l'objet de controverses politiques.

Selon nos informations, les deux parlementaires font plusieurs propositions pour améliorer l'outil de mesure de la délinquance. Leur réflexion s'est appuyée sur des entretiens avec des spécialistes de la statistique criminelle, des magistrats, et des syndicalistes policiers. Ils ont également effectué des visites sur le terrain.

La principale recommandation de MM. Caresche et Pandraud vise à la création d'un Observatoire national de la délinquance, pour lequel le statut d'établissement public a leur préférence : celui-ci aurait notamment pour mission de superviser la présentation des chiffres annuels, d'améliorer les méthodes de collecte des services de l'Etat. Il pourrait également mener des recherches sur les phénomènes de délinquance à partir des données recueillies. Mais il aurait d'abord pour tâche la rénovation de l'outil statistique actuel, l'état 4001, fondé sur le recueil des infractions constatées par la police et la gendarmerie.

Les députés préconisent aussi la mise en place d'une enquête annuelle de « victimation », qui viendrait compléter la publication de statistiques renouvelées : les faits enregistrés ne seraient ainsi plus que les seuls constatés par la police et la gendarmerie nationale. La mission invite à prendre en compte les infractions

constatés par d'autres administrations, tels les douanes, les services fiscaux, l'inspection du travail ou la répression des fraudes, qui ne sont pas comptabilisées actuellement.

Jusqu'à ce jour, l'état 4001 est l'unique référence en matière de statistiques sur la délinquance et la criminalité. Etabli en 1972, il a connu plusieurs réformes pour s'adapter à l'apparition de nouveaux types de crimes et délits. Son caractère désuet est pourtant dénoncé par les deux parlementaires. Surtout, il ne semble pas apte à faire connaître l'ensemble de la délinquance.

Reprenant à leur compte les constatations de Philippe Robert et Bruno Aubusson de Cavarlay, coauteurs des Comptes du crime (Editions L'Harmattan), MM. Caresche et Pandraud soulignent que de multiples données échappent à la comptabilité statistique : de nombreux délits routiers n'apparaissent pas, de même que les contraventions de cinquième classe, parmi lesquelles figurent cependant certains actes de violence.

Les deux parlementaires invitent à les réintroduire dans les données collectées. D'autre part, des faits pourtant connus de la police ne sont pas non plus enregistrés : les fonctionnaires se contentent de les porter sur la main courante du commissariat, alors que certains d'entre eux seraient susceptibles d'être qualifiés pénalement. Le rapport se prononce en faveur d'une rationalisation de l'exploitation de la main courante.

ACTIVITÉ DES SERVICES

Les rapporteurs soulignent aussi la nécessité de favoriser le croisement des sources et des enquêtes pour aboutir à une vision plus juste. Les statistiques des policiers et des gendarmes, telles qu'elles sont produites à ce jour, sont d'abord une mesure de l'activité des services. Dans l'optique d'une plus grande clarté, les députés proposent l'établissement d'une approche complémentaire que constituerait l'enquête de victimation. Outre l'intérêt de faire apparaître des faits qui n'ont pas été signalés à la police ou à la gendarmerie, celle-ci permet notamment de mieux comprendre les motivations qui conduisent les victimes à ne pas déposer de plainte. MM. Caresche et Pandraud suggèrent également de se pencher sur l'étude du sentiment d'insécurité en recourant à des enquêtes sociologiques auprès des ménages.

Mettant en avant un souci d'efficacité, le rapport insiste sur le rapprochement nécessaire entre les méthodes comptables de la police et de la gendarmerie et celles du ministère de la justice. Actuellement, les nomenclatures des premiers ne correspondent pas avec celles de la chancellerie. Cela rend impossible la mesure de la continuité du traitement pénal de la constatation du crime ou délit à l'exécution de la sanction prononcée par les magistrats.

Selon les députés, ce type de constat rend plus que jamais nécessaire la création de l'observatoire. Elle devrait être l'occasion d'inciter toutes les parties concernées à la concertation et au partenariat, afin d'établir une méthode plus scientifique qui autoriserait des études de fond sur la criminalité.

Alexandre Garcia

P. Ce.

Deux suspects du réseau pédophile d'Outreau reviennent sur leurs déclarations

Ils affirment avoir accusé à tort un chauffeur de taxi et un prêtre ouvrier pour atténuer leur responsabilité

SON IDENTITÉ est inconnue, son corps n'a pas été retrouvé. La mystérieuse fillette belge qui aurait été battue à mort après avoir été violée, en 1999, dans un appartement d'Outreau (Pas-de-Calais) a-t-elle seulement existé ? Dix jours après que les forces de police eurent fouillé en vain un jardin ouvrier de la ville à la recherche de son cadavre (Le Monde du 14 janvier), le doute ne cesse de croître au palais de justice de Boulogne-sur-Mer, où se poursuivent, dans un climat très tendu, les confrontations entre les 17 personnes mises en examen pour viols et agressions sexuelles aggravés dans l'affaire du réseau pédophile d'Outreau.

Manipulation, mensonges, rétractations soudaines... Une polémique est née, jeudi 17 janvier, des témoignages controversés de deux des quatre suspects ayant reconnu leur participation au réseau pédophile. Le premier, Daniel Legrand, avait envoyé de sa cellule, le 4 janvier, une courte lettre au juge d'instruc-

tion et à la rédaction de France 3, dans laquelle il racontait le meurtre d'une fillette dont il n'avait, selon lui, été qu'un « témoin totalement innocent ». Ces faits criminels avaient ensuite été confirmés devant le juge par Myriam Delhaye, la mère de quatre enfants violés et prostitués qui est incarcérée depuis mars 2001. Le 15 janvier, elle s'était même souvenue, après plusieurs mois d'amnésie, du prénom « à consonnance orientale » de la fillette, « Aya ». Elle aurait, selon elle, été assassinée par son mari, Thierry Delhaye, qui nie farouchement toute implication, dans le meurtre comme dans le réseau pédophile.

Le coup de théâtre s'est déroulé à huis clos, le 17 janvier, dans le bureau du juge Fabrice Burgaud, au cours d'une audition qui a duré cinq heures. Myriam Delhaye, Daniel Legrand et deux autres mis en examen ayant avoué leur participation au réseau pédophile sont confrontés à un chauffeur de taxi d'Outreau, que tous ont accusé

d'avoir abusé des enfants qu'il aurait eu coutume de conduire dans une ferme isolée de Belgique pour y tourner des films pornographiques. Mais quand Daniel Legrand se lève face au juge, c'est pour déclarer qu'il ne connaît pas le chauffeur, sur lequel, lui rappelle le magistrat, il avait pourtant donné un luxe de détails. « J'avais le devoir de dire ça », murmure-t-il. Selon l'avocat lillois du chauffeur de taxi, M^o Joël-Luc Bourgois, M. Legrand a alors expliqué au juge comment « il s'était concerté avec Myriam Delhaye avant d'être arrêté, pour accuser un maximum de personnes et réduire ainsi leurs peines de prison. »

« MYTHOMANE AVÉRÉE »

Le chauffeur de taxi n'aurait pas été la seule personne injustement mise en cause. M. Legrand, est aussi revenu sur ses accusations portées contre un prêtre ouvrier, l'une des six personnes incarcérées en novembre avec le chauffeur, un

couple d'huissiers, Daniel Legrand et son père.

Quand on lui demande s'il maintient ses accusations contre le chauffeur de taxi, David Delplanque, l'un des quatre accusateurs, répond à son tour par la négative. « On leur a dit d'accuser des gens qui n'ont rien à voir dans cette affaire », rapporte M^o Bourgois. La troisième accusatrice est elle aussi revenue sur ses déclarations, avant de les confirmer au terme de son audition. « Manifestement, ces trois suspects avaient reçu des menaces », commente Pascale Pouille, l'avocate de Myriam Delhaye.

Il n'en fallait pas plus aux avocats du chauffeur, du prêtre et du couple d'huissiers pour dénoncer « une situation délirante » et demander la remise en liberté de leurs clients incarcérés « sur les ragots de Madame Delhaye ». A l'instar d'Hubert Delarue, avocat de l'huissier, tous accordent à cette « mythomane avérée » une place centrale dans l'affaire.

« On ne sait pas qui manipule qui », nuance M^o Thierry Nor mand, avocat de six des vingt-quatre victimes mineures, selon lequel le chauffeur de taxi a été « nommé mis en cause » par ses « jeunes clients ». Une chose est sûre, poursuit-il, « les informations circulent parfaitement dans les maisons d'arrêt, où chacun se tient au courant de ce que déclarent les uns et les autres ».

Les violences sexuelles subies par les mineurs n'ont, elles non plus, rien de fictif : « On patauge dans la fange », soupire M^o Antoine Dupont, l'avocat du père de Daniel Legrand, qui défend par ailleurs des enfants victimes d'une autre affaire de pédophilie à Outreau. Il y a à Boulogne cinq ou six dossiers en cours de ce type. « C'est la gangrène, c'est devenu une sorte de mode de vie dans les cités. On se tape une bière comme on se tape un garçon. Ça n'a rien de nouveau, c'est comme ailleurs, en Bretagne ou en Normandie. »

Des associations de vétérans veulent faire reconnaître l'impact sanitaire des essais nucléaires français

Des anciens des sites d'expérimentation, victimes de maladies qu'ils imputent à une irradiation, demandent la levée du secret-défense et la création d'un fonds d'indemnisation

DANS LA SALLE Clemenceau, au Sénat, la bronca a enflé soudain. « Les essais nucléaires français n'ont jamais fait le moindre mort », venait d'affirmer un ancien responsable. Aussitôt, l'indignation a soulevé de leurs sièges les deux cents spectateurs. « C'est insupportable ! », a hurlé un vétéran. Des veuves ont crié le nom de leurs maris, décédés prématurément de cancers. « Toujours, toujours la même chose », a murmuré l'une d'elle, étouffant ses sanglots.

Quarante-deux ans après l'explosion de la première bombe atomique française, le 13 février 1960, au Sahara, six ans après le dernier test, le 27 janvier 1996, dans le Pacifique, l'impact sanitaire des 210 essais pratiqués par la France suscite des interrogations, occultées tout ce temps au nom de la politique de dissuasion nationale. Deux associations, l'une polynésienne, Moruroa e tatou (Mururoa et nous), l'autre métropolitaine, l'Association des vétérans des essais nucléaires français, ont été créées à l'été 2001 pour contraindre l'Etat à « reconnaître ses responsabilités et faire la vérité ». Elles organisaient, samedi 19 janvier, à Paris, un colloque, sous le patronage de Marie-Claude Beaudou, sénatrice communiste du Val-d'Oise, et de Marie-Hélène Aubert, députée (Verts) d'Eure-et-Loir.

La journée a été l'occasion de multiples moments d'émotion. Des témoins ont raconté leur histoire et révélé les maladies dont ils souffrent aujourd'hui. Ils ont rappelé les consignes de l'époque. Une note de service du 6 février 1960 prévoyait ainsi « la distribution d'une paire de lunettes pour quarante personnes ». « Le personnel devra éviter d'exposer de la peau nue (mains, cou, oreilles) à l'explosion »,

précisait le règlement. Mêmes ces mesures dérisoires n'ont pas été respectées : la plupart des témoins étaient en short et chemisette.

Jacques Müller, ancien militaire, « trente-trois ans au service de la France », a expliqué comment il avait été convié à observer à l'œil nu ce « splendide spectacle », lors de la deuxième explosion souterraine, le 1^{er} mai 1962, à In Amguel. Comment le nuage l'avait ensuite rattrapé. Comment aujourd'hui il est atteint de cécité complète, « non imputable au service », pour la médecine militaire. « Je n'ai perdu que la vue. D'autres ont perdu la vie, explique-t-il. Cet accident a été beaucoup plus grave que les autorités veulent bien le dire. » « L'accident a été classé secret-défense pour soixante ans, poursuit M. Müller. Les plus jeunes avaient 20 ans : à 80 ans, s'il en reste, ils pourront réclamer. »

Le pasteur Maraea Taaranui a relaté l'expérience des habitants de l'île de Tureia, située non loin des atolls expérimentaux de Mururoa et Fangataufa. « Après chaque tir atmosphérique, ils recevaient une compensation financière, de l'ordre de 1 500 francs Pacifique par adulte, et des friandises pour les enfants, a expliqué l'intervenant. Ainsi, les jours de tir étaient attendus comme un événement important à vivre et, forcément, rompaient un peu le train de vie habituel. Seuls les militaires avaient une combinaison. » Aujourd'hui, plusieurs habitants souffrent de cancers, et la population souhaite être informée du risque qu'elle a réellement encouru toutes ces années.

« Une enquête auprès de nos membres fait état de cancers mais également de maladies oculaires ou dermatologiques, d'acouphènes ou d'affaiblissements du système immunitaire »,

explique Jean-Louis Valatx, président de l'Association des vétérans des essais nucléaires et directeur de recherche à l'Inserm. Il n'est pas rare que des vétérans n'aient pas eu d'enfants dans les cinq ou dix années qui ont suivi leur service militaire. Parfois, leur descendance a également connu des problèmes de santé. » Le responsable demande aujourd'hui la levée du secret-défense, un suivi médical spécifique et la création d'un fonds d'indemnisation pour les victimes éventuelles.

À LA TRAÎNE

Le combat pourrait être long. Des représentants d'associations de vétérans américains, néo-zélandais, britanniques et fidjiens, créés, pour certaines, depuis vingt ans, ont raconté les difficultés rencontrées pour faire admettre qu'il y avait eu irradiation. Les Etats-Unis ont adopté, en 1988, une loi établissant, pour 13 maladies, une présomption d'un lien avec le service. Lyn Allison, sénatrice australienne, a décrit comment son gouvernement avait entrepris le suivi des 16 000 vétérans australiens ainsi que des populations aborigènes, après les essais anglais sur l'île, dans les années 1950. L'Etat néo-

zélandais finance, de son côté, la recherche médicale pour diagnostiquer, à partir de l'ADN, une éventuelle contamination. Les vétérans polynésiens ont demandé à bénéficier de cette recherche.

La France est à la traîne. Marie-Hélène Aubert s'apprêterait à déposer une proposition de loi, afin de « mettre l'Etat face à son histoire ». Le texte prévoit la reconnaissance du préjudice et la création d'un fonds d'indemnisation. Un avocat, M^e François Roux, a également suggéré que les vétérans aillent devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, afin que soit condamné le secret militaire qui leur interdit toujours de savoir ce qu'ils ont véritablement subi. « Après la mort de mon mari, le 1^{er} février 1998, d'un cancer du cavum et des poumons, j'ai demandé son dossier médical au CEA [Commissariat à l'énergie atomique], où il a fait toute sa carrière, raconte Danielle Ista. J'ai reçu un texte de huit lignes, son dossier ne relatant, je cite, "aucun fait marquant une relation avec une quelconque contamination radiologique". Huit lignes pour trente-sept ans de suivi médical... »

Benoît Hopquin

Un centre d'hémodialyse fermé pour cause d'hépatite C

LES AUTORITÉS sanitaires du département de l'Hérault ont procédé, mardi 22 janvier, à la fermeture du centre d'hémodialyse de l'hôpital de Béziers. Cette décision fait suite à la découverte de 22 cas d'hépatite virale de type C chez les 70 patients insuffisants rénaux qui fréquentent habituellement ce centre. Les résultats des examens biologiques laissent penser que les contaminations virales sont récentes, mais aucun élément ne permet, pour l'instant, d'en situer l'origine. Le virus responsable de l'hépatite C, contre lequel on ne dispose d'aucun vaccin, est transmissible par voie sanguine. Cette affection peut, à terme, évoluer vers une cirrhose ou un cancer du foie. Les malades seront pris en charge par un centre d'hémodialyse de Montpellier.

Michel Tomi devrait se présenter prochainement à la justice

L'HOMME d'affaires Michel Tomi, proche de Charles Pasqua, se présentera à la justice « en début de semaine prochaine », a indiqué au Monde, mercredi 23 janvier, son avocat M^e Philippe Dehapiot. M. Tomi, qui réside au Gabon et est à la tête d'un important groupe de jeux, ne s'était pas présenté à la convocation des policiers parisiens le 8 janvier. Le juge d'instruction Philippe Courroye avait délivré un mandat d'arrêt à son encontre lundi 21 janvier. M. Tomi doit être interrogé dans l'enquête sur le financement de la campagne de la liste Pasqua lors des élections européennes de 1999. Son associé, Robert Feliciaggi, a été mis en examen, le 10 janvier, pour « corruption » et « faux » par le juge. Le magistrat semble postuler que des fonds issus de la revente du casino d'Annemasse (Haute-Savoie) en 1995 auraient été versés à la liste.

DÉPÊCHE

■ **GUERRE D'ALGÉRIE : le juge parisien Jean-Paul Valat a signé, le 18 janvier, une ordonnance de refus d'instruire** une plainte pour « crimes contre l'humanité et assassinat » visant le général Aussaresse et déposée par les deux sœurs de Larbi Ben M'hidi, chef du FLN mort en détention pendant la guerre d'Algérie. Dans son ordonnance, dont les sœurs Ben M'hidi doivent faire appel, le juge invoque des obstacles juridiques.

« Nous sommes restés environ trois heures dans ce nuage radioactif »

LORS DU COLLOQUE sur l'impact sanitaire des essais nucléaires français, plusieurs vétérans ont apporté leur témoignage. Extraits. Michel Dessoubrais [sur l'explo-

■ TÉMOIGNAGE

« Notre douche de décontamination dura près de quatre heures »

sion du 1^{er} mai 1962, à In Amguel en Algérie] : « (...) Le sol s'est mis à trembler très fortement pendant près d'une minute. En même temps, nous avons vu une fumée noire sortir de la base de la montagne, se développant sans cesse. Cette fumée était en fait un nuage radioactif qui venait tout droit sur nous. (...) Nous avons alors compris que quelque chose n'allait pas. (...) Notre compteur Geiger crépitait tellement que nous ne pouvions pas savoir combien de Röntgens il mesurait. Nous sommes restés environ trois heures dans ce nuage radioactif avant de prendre la décision de partir. (...) Nous sommes rentrés à la base de In Amguel, où c'était l'affolement total. Nous avons laissé nos véhicules 4x4 à l'extérieur : ils étaient tellement radioactifs qu'on a su qu'ils avaient été mis dans des trous et recouverts de sable. Pour nous, ce fut la douche de décontamination qui dura près de quatre heures, puis on nous coupa les cheveux. »

« A In Amguel, nous sommes restés sept jours à l'infirmerie de la base avant d'être rapatriés sanitaires, à bord d'un avion Super Constellation, vers l'hôpital militaire Percy à Clamart, près de Paris. (...) Je me suis marié deux ans après. Nos deux premiers enfants, des jumeaux, sont décédés sept et huit jours après leur naissance. Personnellement, j'ai les oreilles qui sifflent depuis l'âge de 26 ou 27 ans. J'ai eu une paralysie faciale qui s'est résorbée, des problèmes de pancréas, des flegmons. Quant à mes deux filles, elles ont des problèmes que je préfère ne pas mentionner, afin de ne pas nuire à leur vie privée. (...) »

Michel Arakino : « (...) Mon premier contact avec le nucléaire s'est fait en 1964 sur l'atoll de Reao, aux Tuamotu, où je suis né, non loin de Moruroa. (...) En juillet 1966, toute la population de l'atoll a été rassemblée sur la base militaire de l'île pour être enfermée dans un abri atomique. Pendant trois jours, nous ne pouvions pas sortir de l'abri, il y avait des personnes en tenue "chaude" et des militaires comme gardiens à toutes les portes. A notre sortie, au bout de trois jours, j'ai remarqué quelque chose de changé sur la végétation : les palmes des cocotiers étaient jaunies et quelques jours après, ce sont les fruits qui tombaient. »

Marius Chan : « Je m'appelle Chan Marius, avec vingt-huit ans de service en gendarmerie et retraité depuis peu. (...) La brigade de Moruroa, où j'étais en service, est avisée d'un accident survenu à « Viviane », une zone de l'atoll. Je me transporte aussitôt sur les lieux du sinistre. Il est environ 1 h 30 du matin. En cours de route, je croise l'ambulance. Je lui fais signe d'arrêter et de se mettre sur le bas-côté. (...) Je me dirige vers la porte arrière du véhicule. La porte s'ouvre et là, je me trouve en présence d'un officier supérieur, un médecin-colonel avec des galons rouges. Je demande donc à l'officier de monter à l'intérieur aux fins de procéder à des constatations sur l'état de la personne allongée et recouverte d'un drap blanc jusqu'au cou. A ma grande surprise, l'officier me répond d'un ton laconique : "Il n'en est pas question." (...) Je me transporte alors vers les lieux du sinistre, où je suis reçu par six travailleurs polynésiens, atterrés, tristes. L'un d'eux s'adresse alors à moi en me déclarant, dans notre langue maternelle, que c'est bien de sa faute, en parlant de la victime, parce que, à peine deux jours auparavant, il a consommé un poule et du "pahua" (bénédictier) avec du lait de coco. Et pourtant, matin, midi et soir, on nous livrait à manger. »

« L'intéressé nous déclare également que leur ami se grattait de tout son corps, se vautrait dans du sable rocaillieux et s'en est même mordu la langue avec saignement, tellement le mal était à son paroxysme. »

Chiffre d'affaires 2001 : 27,8 milliards d'euros, + 2,3 %

► Le chiffre d'affaires consolidé 2001 de Pinault-Printemps-Redoute s'est élevé à 27 798,5 millions d'euros, en croissance de + 2,3 %.

► A périmètre et taux de change comparables, la progression du chiffre d'affaires du Groupe s'est établie à + 2,6 %.

Cette hausse a été tirée par l'activité soutenue des pôles Grand Public (+ 4,8 %), Luxe (+ 6,2 % pour la période novembre 2000-octobre 2001), et Crédit et Services Financiers (+ 10,1 %). Le pôle Professionnel est en léger recul (- 0,4 %).

► Le 4^{ème} trimestre est en recul en comparable de - 0,4 %, avec une croissance de + 1,2 % en octobre, et une nette inversion de tendance sur les deux mois les plus importants de l'année (novembre et décembre) avec un repli de - 2 %.

► L'activité du Groupe hors Amérique du Nord est en croissance de + 5,5 % en comparable sur l'ensemble de l'exercice. En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires annuel est en recul en comparable de - 7,5 %, dont un recul de plus de 15 % en novembre et décembre 2001.

► Le chiffre d'affaires de Pinault-Printemps-Redoute intègre l'effet report des opérations importantes de croissance externe réalisées en 2000 dans les pôles Professionnel (notamment Westburne pour Rexel et les activités européennes de Boise Cascade Office Products pour Guilbert) et Luxe (essentiellement YSL Beauté et Boucheron) ainsi que la consolidation en 2001 d'Emmezeta liée à la prise de participation majoritaire du distributeur italien par Conforama.

Les variations de périmètre ont contribué à la hausse du chiffre d'affaires pour 2 343,3 millions d'euros. Les évolutions des taux de change ont eu un impact négatif s'élevant à 14,8 millions d'euros.

► Le chiffre d'affaires du Groupe réalisé à l'international s'est élevé à 15 201,9 millions d'euros, en croissance de + 16,8 %. Il représente 54,7 % du chiffre d'affaires du Groupe, à comparer à 52,5 % en 2000.

► Le chiffre d'affaires total des activités réalisées sur Internet a été multiplié par 2,3 pour atteindre 458 millions d'euros.

En millions d'euros	31/12/01	31/12/00	Variation en réel
Grand Public	11 953,1	10 771,4	+11,0 %
Luxe	2 541,6	2 210,1	+15,0 %
Professionnel	12 519,9	11 056,3	+13,2 %
Crédit et Services Financiers	799,8	741,1	+7,9 %
Autres	23,6	22,0	+7,3 %
(Eliminations)	(39,5)	(39,7)	ns
TOTAL	27 798,5	24 761,2	+12,3 %

**PINAULT
PRINTEMPS-REDOUTE**

La France, record d'Europe des disparités de richesse entre les communes

Pour la première fois, un rapport du Commissariat du plan, publié mercredi 23 janvier, établit que les 16,8 milliards d'euros attribués par l'Etat chaque année ne comblent qu'un tiers du fossé entre villes riches et villes pauvres. Reportage en Ile-de-France, à Puteaux et Garges-lès-Gonesse

À GARGES-LÈS-GONESSE, dans le Val-d'Oise, ce lundi matin, le soleil pâle n'égayé pas l'horizon uniforme. Le long des artères de bitume, le centre commercial Arc-en-ciel, ancien centre nerveux de la ville, a perdu ses couleurs et quelques lettres de son enseigne. La mairie, « bunker stalinien », selon la chargée de communication de la ville, est cernée par les barres d'HLM décrépies. Au loin, un terrain vague laisse indifférents les enfants qui errent dans les impasses des cités. Les panneaux de la pompe à essence sont éventrés.

15 h 30, le même jour, dans les Hauts-de-Seine, à une quinzaine de kilomètres à vol d'oiseau. Sur le parvis de la Défense, le soleil scintille sur les façades irisées des tours de bureaux. Camouflée derrière la dalle du centre commercial des Quatre-Temps s'étend une cité coquette et cossue : Puteaux. De jeunes mères promènent des landaus le long des façades en pierre de taille. La mairie ressemble à une sorte de petit palais du Trocadéro, moqueté et décoré de guirlandes lumineuses. Dans le hall, des prospectus municipaux proposent des séjours à La Clusaz ou à Ghisonaccia en Corse, à tous les Putéoliens...

Puteaux versus Garges-lès-

UN ÉCART DE UN À DIX



Gonesse. Entre les deux villes, de 40 000 habitants chacune, le match est joué d'avance. L'une est ensevelie sous la pauvreté. L'autre croule sous ses richesses. Les deux municipalités partagent la bannière RPR, mais une « frontière de classe » les divise... Le budget annuel de Puteaux dépasse 152 millions d'euros ; celui de Garges atteint à peine 61 millions. Puteaux a un « potentiel fiscal » par habitant (critère classique de mesure du niveau de vie d'une ville) de 3 697 euros par habitant. Garges dispose de 310 euros pour chaque citoyen. L'écart est de 1 à 10.

Depuis trente ans, la Défense est la poule aux œufs d'or de Puteaux. La commune abrite sur son sol les deux tiers des bureaux du petit Manhattan français. Elle engrange chaque année 65 millions d'euros de taxe professionnelle. Maire RPR de Puteaux depuis trente-trois ans, sénateur des Hauts-de-Seine, Charles Ceccaldi-Raynaud reçoit dans un confortable fauteuil. Même à l'abri des lourdes portes dorées de son bureau, il préfère taire ce que la ville « place en bons du Trésor » avec les surplus qu'elle dégage. L'excédent budgétaire de Puteaux est de 30 millions d'euros. « Ici, on paye tout cash, les finances sont secondaires. On peut tout faire », explique Claude Toutin, directeur adjoint chargé des finances au cabinet.

« Les finances sont notre cassette quotidienne », explose de son côté Nelly Olin, maire (RPR) de Garges et sénatrice du Val-d'Oise, dans un petit bureau triste de l'hôtel de ville. Malgré la zone franche qui, depuis 1997, attire de nouveau des industries, les ressources issues des entreprises sont dérisoires. La ville engrange 5 millions d'euros de taxe professionnelle. Avec un budget dans le rouge en 1996, Garges est toujours surendettée. M^{me} Olin a relevé deux fois les impôts. Un

crève-cœur : « Un pavillon de 100 mètres carrés avec un petit jardin paye de 2 743 à 3 048 euros de taxe d'habitation, calcule-t-elle. C'est insupportable. » La taxe d'habitation est l'une des plus élevées du département. « Nous n'avons plus de marge de manœuvre fiscale », explique Jean Legrand, directeur financier de Garges. « Nous manquons de tout, ici », poursuit Thierry Verrier, directeur du développement

Une « rustine » pour les villes pauvres, baptisée dotation de solidarité urbaine

de la ville. Les services jeunesse [éducateurs, maisons de quartier] n'arrivent pas à fournir. Il y a des besoins de recrutement dans tous les services. Nous avons renoncé à notre projet de parc des familles... »

Quand M^{me} Olin entend parler de « péréquation », elle se lève et prétexte un rendez-vous urgent. « Pour elle, c'est un gadget ! », s'exclame son cabinet. L'Etat verse à Garges 9,6 millions d'euros par an sous forme de « dotation forfaitaire », soit 239 euros par habitant. M^{me} Olin ne considère pas qu'il s'agisse d'une largesse particulière. « Cette somme est à peu près la même pour toutes les villes », argumentent ses services.

A Puteaux, l'Etat verse 6 millions d'euros, soit 149 euros par habitant, au titre de la même dotation. Au lieu de combler l'écart entre les deux villes, le système contribue à le pérenniser. « Ces 6 millions d'euros sont une goutte d'eau dans notre budget », s'esclaffe M. Ceccaldi-

Raynaud. Que l'Etat ne me verse plus m'est complètement égal ! »

Plutôt que de revoir le mécanisme de la dotation forfaitaire, l'Etat a créé en 1993 une « rustine » pour les villes pauvres, baptisée dotation de solidarité urbaine (DSU). A Puteaux, elle est de 2,4 millions d'euros : insignifiant au regard des besoins. En Ile-de-France, la DSU est un levier insuffisant pour réduire ce que Jean-Pierre Chevènement avait qualifié d'« apartheid territorial » quand il était ministre de l'intérieur. En 1991, le gouvernement de Michel Rocard a créé un fonds de solidarité de la région Ile-de-France (FSRIF) auquel doivent cotiser les communes riches. Garges perçoit 2,6 millions d'euros à ce titre. Et Puteaux verse aujourd'hui 7 millions : à peine 5 % de son budget.

En 1999, la loi Chevènement sur la coopération intercommunale a relevé sensiblement encore le niveau de ces contributions. Cette ponction suscite l'ire des communes ponctionnées, sans consoler les pauvres. M. Ceccaldi-Raynaud sort sa calculette : « En 2004, Puteaux va devoir cotiser 20 millions d'euros au titre du FSRIF. C'est un hold-up ! » L'ancien avocat plaide encore : « C'est à l'Etat de réaliser le socialisme territorial. Pas à Puteaux. »

A Garges, le cabinet du maire cherche à se rappeler où est passée la « prime » Chevènement. Finalement, il la déniche dans la DSU : 76 219 euros de plus en 2000... « Vous resterez avec votre richesse. Nous resterons avec notre misère », avait lancé M^{me} Olin à ses collègues sénateurs et maires du RPR, lors du vote de la loi Chevènement. La prédiction s'est réalisée.

Béatrice Jérôme

Une péréquation basée sur des modes de calcul anciens

POUR TENTER DE CORRIGER les fortes inégalités de richesse entre les communes, l'Etat a mis en place, par strates successives depuis la fin des années 1960, un mécanisme de dotations aux collectivités démunies. Le tout a fini par atteindre un total annuel de près de 17 milliards d'euros, qui représente aujourd'hui, un quart des budgets municipaux.

Pour la première fois, une étude, commandée par le Commissariat général du Plan et rendue publique mercredi 23 janvier, évalue le système. L'étude porte sur les années 1994-1997, mais ses résultats peuvent être extrapolés, compte tenu de la stabilité des chiffres.

Conclusion : la péréquation est un échec relatif. Les dotations de l'Etat ne comblent qu'un tiers du fossé - « sans équivalent en Europe [UE] » - entre les communes les plus riches et les plus pauvres. « L'efficacité est meilleure que ce que nous imaginions avant l'enquête », résume Guy Gilbert, professeur à l'Ecole normale supérieure de Cachan et auteur de l'enquête avec Alain Guengant, directeur de recherche au CNRS. Mais elle est décevante. « Après péréquation, les communes riches le restent, les pauvres le demeurent. « Le contri-

buable paye cet état de fait soit par moins de services publics soit par des impôts plus élevés », constate Véronique Hespel, commissaire adjointe au Plan, commanditaire de l'étude.

« Le système de péréquation est peu performant, car les bases de calcul ont beaucoup vieilli », observe M. Gilbert. La dotation forfaitaire (DF), principal transfert de l'Etat, a été établie en 1969 pour se substituer à une taxe locale sur les entreprises. Les communes riches à l'époque continuent d'en bénéficier aujourd'hui au titre d'une compensation de recette perdue...

« PHOTO JAUNIE »

La DF est « une photo jaunie de la richesse des communes à cette époque », explique M. Gilbert. Même réajustées, les dotations ne tiennent pas assez compte des charges des communes, induites notamment par la jeunesse de la population ou par les fonctions urbaines d'une ville-centre dans une agglomération. « La péréquation est plus favorable aux communes de faible population qu'aux communes urbaines », indique l'étude.

« Chaque nouveau ministre de l'intérieur entreprend de changer ce système opaque. Mais, à chaque

fois, la réforme s'engue, car peu de gens maîtrisent le dispositif », observe M^{me} Hespel. La réforme semble pourtant urgente. Les nouvelles structures intercommunales réclament leur part de la péréquation. Le ministère des finances cherche à revoir les anciennes dotations pour accorder une rallonge à l'intercommunalité sans desserrer les cordons de la bourse. « Les réformes en cours de la fiscalité locale feront sans doute des transferts, et, de loin, la ressource principale des collectivités », écrivent les auteurs de l'étude, concentrant du même coup toutes les attentes et toutes les inquiétudes de la part des élus. » Le gouvernement s'apprête d'ailleurs à rendre un rapport qui présentera une réforme globale du système de dotations de l'Etat.

Pour M. Gilbert, « dans le monde urbain, l'échelon pertinent pour mesurer les ressources et les charges n'est plus la commune ». Il faudrait donc arriver, selon lui, à 3 500 entités fiscales pour remédier aux injustices. Quelle que soit l'option suivie, « on ne va pas pouvoir continuer à décentraliser avec des disparités de richesses de cette ampleur », observe M^{me} Hespel.

B. J.

Des battues au sanglier au pied des barres des Mureaux

AU PIED des barres d'immeubles d'un quartier jouxtant l'hôpital intercommunal, le spectacle est impressionnant : les pelouses d'agrément sont labourées, retournées, saccagées. Les coupables ? Des hardes de sangliers déboulant des châtaigneraies qui entourent l'est des Mureaux, agglomération de 34 000 âmes des Yvelines, entre Seine et autoroute A13. Dès le crépuscule, les suidés prennent possession de ces zones périurbaines où cohabitent cités HLM, sous-bois, lotissements pavillonnaires, taillis et usines, dont le centre de montage de la fusée Ariane 4. Depuis le début de l'hiver, l'invasion est quotidienne. Elle a obligé le préfet à signer un arrêté autorisant une battue administrative - qui a eu lieu le 10 janvier - sur ce territoire abandonné depuis quelques années par les sociétés de chasse.

Le bois de Verneuil, en périphérie de la ville, où se cachent la journée quartaniers et laies, n'est fréquenté que par les joggers du dimanche. Pas de quoi effrayer ragots et autres solitaires tapis dans les ronciers, qui prolifèrent. A raison de deux portées par an de huit marcassins en moyenne, le cheptel a rapidement augmenté, dans des proportions qui ont inquiété riverains et municipalité. « Nous avons recensé environ 70 sangliers dans ce secteur des Mureaux », précise Michel Langueneur, adjoint au maire chargé des sports, des loisirs et du tourisme.

A ce phénomène de surpopulation s'ajoute cette année un facteur saisonnier qui explique les dévastations des pelouses : l'automne fut particulièrement fructueux, avec abondance de glands et de châtaignes. Les sangliers des Mureaux s'en sont repus, avec pour résultat des complications digestives. Mais ces animaux ont leur remède : retourner la terre des gazons pour s'alimenter en

vers qui facilitent le transit intestinal. D'où ces expéditions nocturnes au plus près d'immeubles. Plus préoccupante pour les autorités : la familiarité qu'entretiennent les sangliers avec leurs voisins humains. « N'étant pas chassés, la présence de l'homme n'est plus synonyme de danger pour eux », explique M. Langueneur. Il arrive souvent que les habitants se retrouvent nez à groin à la porte-fenêtre du salon de leur pavillon ! Plus grave, les sangliers provoquent des accidents de la circulation. » Autant de raisons pour lesquelles les battues ont repris afin de renvoyer les sangliers hors des zones habitées et réguler leur population.

NE PAS FROISSER LES ÉLUS VERTS

Le 10 janvier, trois sangliers, dont un spécimen de 110 kg, ont été tués par des chasseurs triés sur le volet. La nouvelle municipalité de gauche plurielle veut éviter un massacre pour ne pas froisser les élus municipaux Verts. Elle estime cependant que le tableau de chasse pourrait s'étoffer de quelques pièces supplémentaires. Ainsi, une deuxième battue administrative est-elle prévue le 29 janvier avec des effectifs plus importants : 60 fusils et 20 rabatteurs. Cette coopération entre la ville et la société de chasse locale doit également permettre de resserrer des liens distendus avec les chasseurs et les encourager à réinvestir les bois de Verneuil. Quelques riverains s'étaient plaints de leurs tirs trop proches, sous l'ancienne municipalité, « alors qu'ils ne chassaient que le pigeon », rectifie M. Langueneur. Les mêmes les réclament aujourd'hui pour protéger leurs pelouses des groins, boutoirs et broches.

Jean-Pierre Dubois

Cartier

organise une vente
de bijoux et d'objets à prix
exceptionnels au profit de



LA VOIX DE L'ENFANT

L'ÉCOUTE ET LA DÉFENSE DE L'ENFANCE EN
DÉTRESSE EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Vendredi 25 et Samedi 26 Janvier 2002
de 10h à 19h

à l'Hôtel Marriott : 70, avenue des Champs-Élysées - Paris 8^e

MAX GALLO prend sa respiration, et, d'un coup, les mains bien agrippées à la barre d'exercice qui traverse le couloir de son appartement, à plus de 2 mètres de hauteur, hisse impeccablement ses 69 ans en équerre à la force de ses seuls biceps. Longtemps, il a eu très mal au dos. Pour faire passer la douleur, il additionnait les tractions, puis passait à ses pages d'écriture. Aujourd'hui, le mal est dissipé. Max Gallo ne fait plus que trois rapides exercices de barre fixe le matin. Mais il a pris ses habitudes, et continue à écrire ses « dix mille signes par jour ». Max Gallo est bien, là, blotti sur la place des grands hommes. Sa vie de forçat des bios et ses fenêtres qui ouvrent sur le Panthéon sont depuis longtemps un mythe et une légende. « On a déjà tout écrit, sourit-il, le gallo-roman, les livres au galop... ». Max Gallo qui se met au travail tous les matins, à 4 heures, au chaud dans sa robe de chambre. Max Gallo qui dévalise son marchand de journaux de toute la presse française et européenne. Max Gallo qui, au temps de la cyberpolitique et des traitements de texte, couche toujours ses livres sur sa machine à écrire, après s'être mis « en état d'obsession ». « Quand j'écris et que c'est bon, j'ai la bouche emplie d'une saveur acre. Mes humeurs sont en mouvement, comme on disait autrefois. »

Comme cet homme devrait être heureux ! Depuis le temps qu'il appelle de ses vœux une force politique qui prenne la relève du Conseil national de la Résistance, le voilà, depuis le 19 janvier, président du nouveau « pôle républicain » réunissant, pour Jean-Pierre Chevènement, tous les « volontaires de l'an II », droite et gauche mélangées. C'est lui d'ailleurs qui avait convaincu son ami, en août 2000, lors de promenades communes à Belle-Île, de rendre public plus tôt que prévu son départ du gouvernement. S'il a refusé le titre de porte-parole de campagne, c'est lui qui, tous les jours, l'inspire et la scande. Au mois d'août 2001, dans une tribune au Monde, il a fixé la « ligne » : « à la recherche du troisième homme ». Haro sur les deux figures du Janus bifrons exécutif. Ses livres s'arrachent à des centaines de milliers d'exemplaires. Avec le bicentenaire de la naissance de Victor Hugo, il pourrait « passer l'année entière à l'étranger » tant les invitations ont afflué. Mais Max Gallo n'aime pas les voyages : « On perd du temps. » Il a gardé de son père piémontais des souvenirs immobiles de lumière, de farniente et aussi de liberté. « Le plaisir essentiel, c'est d'être assis contre un mur chauffé par le soleil, avec une vue devant. »

Impossible, pourtant. Car il y a du Martin Eden chez Gallo. Il fallait effacer les quolibets de « macaroni » et le CAP de mécanicien ajusteur, même si l'agrégé d'histoire a aujourd'hui épinglé le diplôme au-dessus de son bureau. Le prof niçois veut monter à Paris, éditorialiser à L'Express. Il veut tutoyer les puissants. Max Gallo a remplacé La Baie des anges par le Panthéon, parce que « je ne peux compenser la mer et la montagne que par des monuments historiques ». Depuis ce premier succès, 750 000 exemplaires vendus depuis 1975, une force impérieuse le réveille chaque matin à 3 h 30. Il l'appelle, pour simplifier, son « horloge biologique ». C'est évidemment à la fois beaucoup plus compliqué, et aussi, pour une part, beaucoup plus simple. Max Gallo n'est pas l'homme des doubles vies. Il a été marié quatre fois. Comme son premier éditeur et ami, Robert Laffont, il est un « monogame séquentiel ». Et chaque mois apporte son lot de conséquentes pensions alimentaires.

Au fond, Max Gallo aimerait qu'un Sainte-Beuve du XXI^e se charge de lui, qu'on s'intéresse plus à sa personne qu'à ses livres. « On vient toujours me parler d'Hugo, de Napoléon, de De Gaulle. J'adorerais m'allonger sur le divan et qu'on m'écoute parler. » Il fut pudique avec ses parents, il n'est plus certain de vouloir l'être aujourd'hui avec lui. Dans Je, histoire modeste et héroïque d'un homme qui croyait aux lendemains qui chantent (Stock, 1994), il raconte l'histoire de cet ancien mutin de la mer Noire qui portait tatoué sur son bras une ancre de marine sans jamais dire qu'il s'agit de son père. « C'est le seul livre que je relis, quand je veux m'éloigner. »

POURQUOI passe-t-il souvent, dans l'œil rond et bleu de Max Gallo, un trouble gris, à l'image de son grand et triste appartement ? « Il a le côté fondamentalement mélancolique des Méditerranéens », sourit le barriste et très décentralisateur Jean-Claude Casanova, son contradicteur dominical sur France-Culture. Max Gallo aimerait que la presse cesse d'éreinter ses livres : « Je n'ai jamais eu aucun prix, sauf celui des lectrices de Elle. C'était il y a vingt-sept ans, ça m'a fait très plaisir. » « La France ne reconnaît les écrivains populaires qu'après leur mort », s'indigne à son tour Jean-François Revel. Max Gallo voudrait que David, élève à Henri-IV, auquel il a écrit La France expliquée à mon fils, devien-

Le biographe de Victor Hugo bat les estrades pour Jean-Pierre Chevènement, dont il inspire la campagne. L'heure, pour lui, de rassembler ses certitudes successives, du soutien à François Mitterrand au vote pour Charles Pasqua



Max Gallo dans son appartement parisien face au Panthéon. Ci-contre, un dessin extrait de « La Bague magique », son livre pour enfants paru en 1981.

FRANÇOIS FIÉVE/CASTERMAN
DESPATIN/GOBELI



MAX GALLO BATELEUR HÉROÏQUE

ne aussi policé que les fils d'intellectuels du V^e arrondissement et entre un jour à Sciences-Po. Mais le charmant adolescent ébouriffé préfère lire Le Corriere dello sport et expliquer gentiment à son père qu'il est « un Hollandais d'origine italienne ». Le paternel soupire : « Je réalise aujourd'hui qu'il faut des années de patine historique pour faire partie des élites. »

Allons-y, Max, sur le divan. « Je mesure 1,93 mètre, c'est à peu près la seule chose que je sais », sourit l'analysé. Quel coquet, ce Max, qui sait très bien que c'est la taille exacte du général de Gaulle ! Quel malin, ce Gallo qui depuis plus de trente ans superpose ses certitudes et tente de s'écrire un destin rectiligne ! En 1981, dans L'Express, il appelle à voter pour François Mitterrand. Le 9 janvier 1996, au lendemain de la mort de l'ancien président, il couche dans Le Figaro son désamour pour ce « stratège de son propre plaisir », sans but « historique ou politique », sans « aucun projet d'ordre social ». Max Gallo ne veut plus parler de « ça », de « lui ». Il ne répètera pas ce qu'il confiait alors à quelques proches, que le président, lorsqu'il était porte-parole du gouvernement, lui recommandait de « faire donner le FN dans les médias ». Il dément, outré, la phrase assassine de Jacques Attali dans Verbatim : « Max Gallo quitte le gouvernement. On me dit qu'il en est très amer. »

« Max Gallo est un « homme d'hommes » plus qu'un homme d'idées. En littérature, il se cherche des héros. Dans la politique, il est attiré par des personnages. Il a pensé que ce pourrait être François Mitterrand », juge François Hollande, son directeur de cabinet de 1983 et 1984, avant de le suivre au Matin de Paris. Ensemble, ou presque, Hollande et Gallo avaient écrit La Troisième Alliance, pour un nouvel individualisme, un éloge de Laurent Fabius, le modernisateur,

et de François Mitterrand, l'europeén. « Fin 1983, j'ai fait un pronostic, raconte Gallo. J'ai dit à François Hollande : « Tu seras un jour premier ministre. » Pendant des années, j'ai cru que je m'étais trompé. Aujourd'hui, je crois que je vais avoir raison. Il a une très grande agilité intellectuelle. Dommage que, comme tous ces nouveaux Edgar Faure, il ne soit pas très raide dans ses convictions. Mais c'est sans doute l'époque qui veut ça. » François Hollande, lui, a « appris une chose » de Gallo : « à manipuler les médias ».

Jean-Pierre Chevènement profite de ce savoir-faire. En matière d'élection, Max

juge indispensable la présence de l'équipe de médecins du Val-de-Grâce en blouse blanche. Max adore fabriquer, jouer, manipuler. En 1971, « Martin Gray n'a pas écrit une ligne d'Au nom de tous les miens », rappelle ainsi Robert Laffont, son ami et premier éditeur. « Max a la même capacité à se glisser dans le malheur d'un autre que de prendre l'habit de Napoléon. » Depuis, l'écrivain aux quatre-vingts livres reste « ghostwriter » pour quelques autres, dont il tait farouchement les noms.

De Socialisme et République à son vote pour Charles Pasqua, aux élections européennes de 1999, en passant par la créa-

nement. Si, pour écrire ses épopées à la morale républicaine, il doit d'abord lire, noter, griffonner des ronds et des triangles dans des petits carnets, laisser souvent macérer toutes ses pensées écumeuses dans un bain, il n'« arrive pas », curieusement, à coucher ses discours par écrit.

SUR les estrades, qu'il parcourt depuis quelques semaines et où l'on se presse pour entendre l'écrivain à succès, Max Gallo ne recule devant aucune enflure, aucun effet spécial. « Parler, faire un vrai discours, prendre une salle, la maîtriser, faire en sorte que pas une tête ne bouge, c'est un plus grand plaisir qu'écrire, parce qu'on y ajoute le plaisir physique », réfléchit-il. Au règne du « pareil au même », le premier ministre, qui, selon lui, a vendu la Corse et la République par appartements, est éreinté sans manières et avec une froide colère. « J'ai encore en tête les ricanelements de Lionel Jospin quand le Ceres est devenu Socialisme et République. Il a manqué moralement. Il n'a pas l'image vertueuse qu'en donnent les médias. C'est un politique politicien pur, amoureux du pouvoir plus que tout autre. »

Sur l'estrade, Max Gallo joue à faire peur. Il prédit la mort de la France après la mort du franc, s'affole du « Munich » des valeurs républicaines. Et il fait peur, presque autant que l'homme à la « casquette noire » et aux ongles « sales et pointus » de La Bague magique, un livre pour enfants méconnu qu'il a écrit en 1981 dans la collection « Imagirève » de Casterman. Un cauchemar. Max Gallo s'étonne sincèrement : « Les enfants aiment bien qu'on leur fasse peur, non ? » Les Français aussi, espèrent-ils sans doute.

« Max Gallo est un « homme d'hommes » plus qu'un homme d'idées. En littérature, il se cherche des héros. Dans la politique, il est attiré par des personnages »

FRANÇOIS HOLLANDE

Gallo ne croit plus qu'en « une seule loi historique, celle de la surprise ». Il est en outre persuadé qu'avec une phalange d'intellectuels et de journalistes, quelques idées, et évidemment un grand homme capable du 18 juin ou du 18 Brumaire, tout peut arriver. Encore faut-il un peu de mousse. C'est lorsqu'il voit Bernadette Chirac chez Michel Drucker – « un chef-d'œuvre de communication, pensé au millimètre, une France idéale et nostalgique soufflée de manière subliminale » – que Max Gallo aide à préparer le « Vivement dimanche » du « Che », fin décembre 2001. Il suggère une séquence sur la « France du Doubs »,

tion du petit club Refondations, en 1991, avec l'ancien ministre communiste Charles Fiterman, Max Gallo était sans doute le seul, par son itinéraire, à pouvoir rassembler, le temps d'une campagne, les « républicains des deux rives ». « Il y a chez lui un côté ancien stal, qui déteste tout ce qui est mou », résume un proche. « Il n'aime ni les soldats des combats perdus de la gauche ni tout ce qui vient de la social-démocratie. »

Il y ajoute un indéniable don de tribun. « C'est l'un des plus remarquables orateurs de notre époque : du coffre, de l'inspiration, de la culture », admire Jean-Pierre Chevè-

Le triste état du monde

Suite de la première page

Une fois de plus, on ne sait pas bien où l'on va. C'est pourquoi je voudrais, rapidement, présenter ce que je crois être l'état des lieux : un état fort triste. Où en sommes-nous, quatre mois après le coup de tonnerre du 11 septembre ? De quels schémas disposons-nous pour essayer de comprendre ? Où en est la partie traditionnelle, c'est-à-dire interétatique, des relations internationales ? Que nous apporte l'émergente société mondiale ? Quelles sont les principales questions qui devront être sinon résolues, du moins abordées franchement par les spécialistes et surtout par les dirigeants dans l'avenir ?

Deux « modèles » ont fait pas mal de bruit dans les années 1990. Celui de Francis Fukuyama – l'idée de la « fin de l'histoire » – n'a guère été servi par les événements. Ce qu'il avait annoncé (en réalité), c'était la fin des conflits idéologiques et le triomphe du libéralisme politique et économique. Il n'y a plus guère de « religions séculières » en lutte, certes, mais les nationalismes se portent bien, et surtout le potentiel explosif de guerres religieuses s'est réveillé dans une partie de l'Islam. Fukuyama nous prédisait un monde sans autres grandes causes que le progrès matériel, donc ennuyeux. Outre les remous que peut causer l'absence ou la lenteur de ce progrès dans un monde où ce que Karl Deutsch avait appelé la mobilisation sociale ne cesse de s'amplifier, les hommes et les femmes continuent d'avoir des aspirations bien au-delà de la production et de la consommation.

Le mentor universitaire de Fukuyama nous a offert un modèle noir fort différent du monde gris de son ancien disciple. Samuel P. Huntington a prêté que la violence explicite ou implicite qui résulte de l'anarchie du système international et la perpétue – ni valeurs communes ni institutions supranationales – se déroulerait désormais entre « civilisations », et non pas entre Etats, nations, ethnies ou idéologies séculières.

L'orthodoxie réaliste ou néoréaliste : rien de nouveau depuis Thucydide et Machiavel. Les relations internationales sont le domaine de l'affrontement des Etats

Mais sa conception de ce qui fait une civilisation est floue ; dans la mesure où c'est la religion, il ne tient pas assez compte des conflits à l'intérieur de chacune d'entre elles, et il tend à surestimer l'importance, dans le monde contemporain, de celle-ci dans le comportement des peuples et surtout des élites, souvent sécularisées et occidentalisées. Le lien entre la civilisation et la politique étrangère des Etats qui en font partie n'est guère précisé dans sa théorie. Peu à peu, il a fini par la reconnaître, et a expliqué qu'à son avis les événements récents, interprétés par beaucoup comme une confirmation de sa thèse (sauf qu'il ne s'agit pas de l'« Occident contre le reste » mais de l'Islam contre les chrétiens et les juifs), n'en démontrent pas la justesse, dans la mesure où ils mettent en lumière les clivages au sein de la civilisation de l'Islam.

Revenons-en donc à deux modèles moins sensationnels. Il y a ce qu'on pourrait appeler l'orthodoxie réaliste ou néoréaliste : rien de nouveau depuis Thucydide et Machiavel. Les relations internationales sont le domaine de l'affrontement des Etats, le domaine où « l'épée est l'axe du monde » et la puissance militaire et économique des Etats détermine leur destin ; où l'interdépendance et ses institutions sont des phénomènes secondaires et fragiles ; où les objectifs des acteurs sont imposés par les menaces à leur survie ou leur sécurité et par la géographie.

Par conséquent, il est essentiel que ces acteurs sachent distinguer entre l'important – les dangers posés par leurs principaux rivaux – et le secondaire ou le trivial (où l'on retrouve, comme par hasard, tout ou presque ce qui est « purement idéologique », humanitaire, ou international). On reconnaît là le monde décrit par Henry Kissinger et Kenneth Waltz. Hélas, ce modèle multiséculaire a du mal à intégrer le changement : la globalisation et ses effets, les rôles nouveaux

d'acteurs non étatiques, les impératifs de coopération et d'innovation que provoquent tout particulièrement le phénomène objectif de la prolifération des armes de destruction massive et le phénomène subjectif de ce que mon maître en sociologie historique, Raymond Aron, appelait le germe d'une conscience universelle. Reste le modèle plus récent de la globalisation triomphante, qui dévalue et submerge les frontières grâce aux nouveaux moyens de communication et d'information. Dans cet univers-là, les Etats fermés n'ont le choix qu'entre le déclin (et le mécontentement de leurs sujets avides de progrès) et l'acceptation d'un rôle réduit, essentiellement de protection sociale contre ce mécontentement, de protection physique contre l'agression ou la guerre civile ainsi que de maintien de l'identité nationale. Le prophète, le chantre de cette épopée sans héros est le journaliste du *New York Times* Thomas Friedman. Il oppose les barrières à l'ouverture, l'obsolescence à la modernité, les contrôles aux marchés ; il voit dans la globalisation « la lumière de l'aube », la « camisole de force dorée » qui fera pénétrer cette lumière dans les géologies que sont les Etats qui résistent encore, et fera entendre aux belliqueux publics et privés que la logique de la globalisation est à la fois celle de la paix (puisque la guerre interromprait la globalisation, donc le progrès) et celle de la démocratie, parce que les nouvelles technologies accroissent l'autonomie et l'initiative individuelles. Il est bon de se méfier des déterminismes de tous ordres et de l'idée que toutes les bonnes choses arrivent à la fois.

Partons donc non des modèles, mais des réalités, et commençons par ce qu'il y a de traditionnel dans les relations internationales : par le système anarchique décrit par les réalistes, le monde des Etats, des alliances, des guerres et des courses aux armements, des rivalités de puissance et de prestige, de la peur que la montée des uns suscite chez les autres, des conflits souvent inexpia-

bles que provoquent des revendications antagonistes sur le même territoire – en Palestine, au Cachemire ou sur l'avenir de Taïwan, etc. Quatre remarques viennent à l'esprit. En premier lieu, les rivalités entre les grandes puissances et la faculté des plus petites de les exploiter et de les exacerber n'ont certes pas disparu mais, jusqu'à présent du moins, l'existence des armes nucléaires a incité les Etats qui les possèdent à une certaine prudence. Nous vivons dans un monde où, par-delà les querelles quasi théologiques sur la stratégie nucléaire, la dissuasion « existentielle », selon l'expression de McGeorge Bundy – le risque de destruction que crée la simple possession de ces armes entre Etats qui les ont –, a modéré le jeu et fait de ces armes un instrument de dernier ressort.

En deuxième lieu, le domaine des divergences et affrontements entre Etats s'est étendu aux nombreux cas de conflits internes aux Etats (Yougoslavie, Irak, Afrique, Sri Lanka, etc.), avec pour effet à la fois paradoxal et compréhensible d'inciter des Etats extérieurs à ces drames, d'abord, à intervenir pour les empêcher de tourner à la catastrophe régionale si on les ignore (Rwanda, Congo), ensuite, à chercher, avec l'appui de l'ONU ou d'organisations régionales, à reconstruire des Etats stables (et si possible multiethniques) pour empêcher une fragmentation infinie.

Troisièmement, les déterminants des politiques des Etats ne sont pas seulement les facteurs géopolitiques dont les réalistes parlent toujours, mais aussi des facteurs internes, même dans des Etats dont le régime n'est pas démocratique : passions xénophobes d'ordre séculier ou religieux, doléances économiques, solidarités ethniques transnationales, etc. – ce qui rend la prise de décision plus complexe et moins prévisible, surtout quand on doit prendre en

considération l'enchevêtrement fréquent des institutions étatiques qui prennent part à la décision (comme aux Etats-Unis). Enfin, l'importance des dirigeants, de leur philosophie, de leur personnalité est souvent sous-estimée dans la discipline des relations internationales. Sur ces deux derniers points, les réalistes classiques, de Thucydide à Kissinger, sont plus près de la réalité que les néoréalistes de la dernière génération. Pour eux, la distribution « structurelle » de la puissance est le facteur dominant, au point de per-



STANLEY HOFFMANN, NÉ EN AUTRICHE EN 1928, ARRIVÉ À PARIS EN 1930, S'EST INSTALLÉ À CAMBRIDGE (MASSACHUSETTS) EN 1955. PAR SES NOMBREUX LIVRES ET ARTICLES (ENTRE AUTRES DANS LA « NEW YORK REVIEW OF BOOKS » DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS) COMME PAR SON ENSEIGNEMENT, CE DISCIPLE DE RAYMOND ARON ET JEAN-BAPTISTE DUROSSELLE, À LA FOIS OBSERVATEUR ET THÉORICIEN, A FORMÉ À LA CONNAISSANCE DE L'EUROPE ET DE LA FRANCE EN PARTICULIER DES GÉNÉRATIONS D'ÉTUDIANTS AMÉRICAINS.

mettre de ne guère tenir compte des impératifs et contraintes purement internes, de tenir les dirigeants pour interchangeable, et de s'en tenir à une définition étroitement sécuritaire de l'intérêt national. Elle mène les néoréalistes à se méfier des interventions dans des conflits, entre Etats et surtout internes, qui se déroulent dans des zones que ces auteurs jugent secondaires. Pour les réalistes et les néoréalistes, le terrorisme transnational pose un dilemme redoutable. Dans la mesure où un Etat victime des terroristes « privés » va chercher à les éliminer en les privant de refuges et lieux d'entraînement et en punissant les Etats-sanctuaires, faut-il interpréter l'intérêt national à la sécurité et à la survie comme exigeant de massives interventions armées contre des Etats par ailleurs « secondaires » (comme l'Afghanistan), ou plutôt comme dictant la prudence et des formes discrètes ou mineures de pression pour empêcher la dispersion des forces de l'Etat victime du terrorisme et l'extension indéfinie et imprudente de la guerre et de l'instabilité, ainsi qu'une mise en cause universelle de la souveraineté, arche sainte des théories réalistes ? Ainsi, on peut formuler comme conclusion provisoire l'idée que l'univers « classique » – celui, récemment, de Morgenthau et d'Aron – est toujours bien vivant dans un monde d'Etats, mais qu'il a des contours flous et offre des choix difficiles.

Passons à ce que Benjamin Barber a surnommé McWorld (en hommage à McDonald's). L'univers de la globalisation ne ressemble guère à celui qu'encense Friedman. Suivons la bonne méthode aronienne, et commençons par faire des distinctions. Il faut distinguer trois formes de mondialisation, chacune avec ses problèmes propres.

Il y a la globalisation économique, qui résulte des révolutions technologiques et informatiques, des investissements à l'étranger, de l'action des multinationales. Ici, les principaux acteurs sont les multinationales, les investisseurs, les banques et les services privés, en plus des Etats et des organisations internationales publiques et privées au service de la globalisation économique. C'est la forme présente du capitalisme, déjà prévue et écrite par Marx et Engels.

Elle pose un dilemme capital pour les Etats : efficacité d'abord, ou équité d'abord ? La spécialisation et l'intégration de firmes permettent d'accroître la richesse en termes d'agré-gats mais la logique du capitalisme pur ne travaille guère pour la justice sociale, si bien que nous avons à faire à trois mondes au sein de l'économie globale et à l'intérieur de pas

mal de pays : un secteur développé, un secteur sous-développé, et un secteur laissé à l'écart parce que trop peu attrayant pour les entrepreneurs et financiers capitalistes. La globalisation économique est un formidable facteur d'inégalité entre Etats et au sein de l'Etat, et le souci de compétitivité sur le plan mondial limite l'aptitude de l'Etat à la réduire.

Puis vient la globalisation culturelle, produite par la révolution technologique et par la globalisation économique, qui facilite les flux des produits culturels. La question-clé est celle de l'uniformisation (ou de l'américanisation). En fait, il y a à la fois « désenchantement du monde » du fait de cette uniformisation et réaction sous forme d'une renaissance de cultures et de langues locales, mais aussi d'assauts contre la culture occidentale, considérée comme arrogante et porteuse d'une idéologie et de valeurs séculières et révolutionnaires, utilisées par les Etats-Unis pour leur hégémonie.

Il y a enfin la globalisation politique, fruit des deux autres. Elle prend deux formes : celle de la prépondérance américaine et celle d'institutions politiques (les organisations internationales et régionales), de réseaux transgouvernementaux (entre ministres et fonctionnaires de différents pays, spécialisés dans un domaine comme la police, les migrations, la justice) et d'institutions privées comme les organisations qui ne sont ni gouvernementales ni purement nationales. Les principaux problèmes ici sont, d'une part, le besoin de démocratisation de beaucoup de ces organismes et la faiblesse (en étendue et en pouvoirs) de leur autorité, d'autre part, l'incertitude qui pèse sur l'hégémonie des Etats-Unis du fait des résistances qu'elle suscite ailleurs et de l'oscillation américaine entre la domination et le retrait.

Les bienfaits de la globalisation sont difficiles à nier. Mais, pour de multiples raisons, l'optimisme friedmanien repose sur des bases bien fragiles.

1) La mondialisation n'a rien d'inévitable ni d'irrésistible ; elle est dans une large mesure une construction, non un phénomène naturel, et cette construction (jusqu'en certaines de ses faiblesses) est en grande partie une création américaine d'après la seconde guerre mondiale. Une crise économique profonde et prolongée affectant les Etats-Unis pourrait avoir sur la globalisation des effets aussi dévastateurs que la dépression de 1929.

2) La mondialisation reste limitée, parce que les Etats produisent encore des réglementations fort différentes en d'innombrables domaines, à la fois du fait de la diversité de situations économiques, sociales et politiques intérieures et par le jeu de la politique partisane, des pressions, de groupes d'intérêts, du souci de protection d'activités menacées, etc. Si bien que nous sommes loin d'une intégration parfaite des marchés, des services et des facteurs de production. [...]

3) A l'heure actuelle, il n'y a qu'une ébauche de société civile transnationale ; beaucoup des ONG ne représentent qu'une faible portion des activités et des populations des Etats membres. Elles sont surtout plus présentes dans les pays avancés ou dans ceux où une partie importante des habitants sont « modernes » et dans les pays où la tutelle de l'Etat n'est pas trop lourde. Souvent, d'ailleurs, elles n'ont qu'une indépendance médiocre ou

Mes propres idées sont libérales. Elles prennent pour élément de base non pas l'Etat ni le groupe, mais l'individu comme être capable de raison, et comme acteur social

fictive envers les gouvernements.

4) L'émancipation individuelle chère à Friedman ne suffit pas (ou en tout cas pas vite !) à démocratiser les régimes des Etats (voir la Chine), pas plus qu'elle n'empêche les principaux organismes publics tels le FMI, la Banque mondiale ou l'OMC de rester opaques dans leur fonctionnement, et parfois de prendre des mesures à la fois arbitraires et inéquitable.

5) L'idée, attrayante, de l'amélioration de la condition humaine par l'abolition des barrières est douteuse pour deux raisons. La première est qu'il ne faut pas confondre deux sens de la globalisation. Il y a la mondialisation en tant que somme de techniques (cassettes, Internet, com-

munications instantanées) à la disposition d'Etats ou de forces privées, qui les mettent au service non pas de l'humanité mais d'intérêts fort particuliers ou d'idéologies de combat religieuses ou politiques. Mais c'est tout autre chose que la globalisation comme utopie active, fille des Lumières, une vision scientifique, séculière, rationalisatrice et universelle. Pour toutes sortes de raisons : misère, injustice, humiliation, aspiration à plus et mieux qu'un niveau de vie supérieur, c'est une vision qui fabrique des révoltés et des insatisfaits.

Seconde raison : d'une part, la coopération internationale et transnationale est nécessaire pour empêcher que les inégalités et les crises secto-

rielles engendrées par la dynamique des marchés, l'affaiblissement du rôle protecteur des Etats, l'incapacité de beaucoup d'entre eux de s'en tirer tout seuls ne détruisent la construction globalisatrice. D'autre part, la prise des mesures nécessaires suppose de la part de beaucoup d'Etats et d'acteurs privés riches et actifs soit une conception altruiste qui n'est guère de l'essence des relations internationales, soit une conception remarquablement généreuse de l'intérêt à long terme bien compris. Comparez, aujourd'hui, le contraste entre la réticence des Etats à fournir une aide au développement suffisante, ou bien encore à intervenir en Bosnie avant Srebrenica, ou au Rwanda, où des êtres humains par milliers ou centaines de milliers mourraient sous les coups d'autres êtres déshumanisés, avec l'enthousiasme des dirigeants et du peuple américains pour la lutte contre Al-Qaida et les talibans coupables d'avoir attaqué leur pays. Ce n'est pas cet enthousiasme patriotique que je leur reproche, évidemment ; c'est la faiblesse de l'impulsion humanitaire quand l'intérêt national à agir pour sauver les victimes n'est pas aussi évident. [...]

Le terrorisme global n'est pas la simple extension de la guerre entre Etats à des acteurs non étatiques. Il en est la subversion, dans la mesure où il se moque des frontières, des uniformes, de la souveraineté, tant celle de ses ennemis que celle de ses alliés qui le protègent, dans la mesure aussi où il provoque ses victimes à prendre, contre lui et contre ses protecteurs, des mesures qui, au nom de la légitime défense, violent allégrement la souveraineté des Etats accusés d'encourager le terrorisme. Pour en revenir à un point déjà soulevé : ce n'est pas l'infâme liste de violations des droits de l'homme et de la femme commises par les talibans qui a mené les Etats-Unis en Afghanistan, c'est l'appui des talibans à Ben Laden.

(...) Les bénéficiaires de la lutte antiterroriste seront les Etats qui ont tant perdu de leur souveraineté mais qui vont pouvoir multiplier les contrôles sur les personnes et les flux de produits et de fonds, c'est-à-dire élever de nouveaux

l'ennemi – l'Etat – en même temps qu'il cherche à le mettre à bas. Les Etats qui en sont les cibles ou victimes n'ont aucun intérêt à traiter les terroristes en combattants illégaux soumis au droit de la guerre, ils ont tout intérêt à les traiter en parias hors la loi comme les pirates ou les coupables de génocide. Les champions de la globalisation avaient parfois entrevu les aspects de quasi-jungle de la globalisation économique (c'est-à-dire du marché mondial), mais fort peu les aspects de jungle tout court de la violence terroriste et antiterroriste globale.

Le pire n'est pas toujours sûr. Il est fort possible que la tendance d'Etats comme les Etats-Unis, menacés par le terrorisme à intervenir universelle-

ment pour le réprimer, soit contenue par un impératif de prudence et par la nécessité des gouvernements de donner la priorité aux multiples problèmes intérieurs que suscitent ou nourrissent tant les rivalités interétatiques que les déficiences de la globalisation. Mais on risque alors de passer de Charybde en Scylla, de l'intervention tous azimuts à une sorte de résignation au chaos universel, sous forme d'attentats multiples par les Ben Laden à venir, de désastres humanitaires qu'on laisserait pourrir, et de guerres régionales abandonnées à elles-mêmes avec tous les risques d'escalade qu'elles véhiculeraient. Faisant partie de la cohorte réduite des politologues qui se méfient des prédictions, surtout quand le nombre de variables et de leurs interactions est énorme, et qui ne pensent pas que les ordinateurs et les imitations par la science politique des méthodes adoptées par les économistes puissent nous dévoiler les grandes lignes de l'avenir, je vais donc conclure en vous laissant dans l'incertitude. Dans un monde unique où se chevauchent une société d'Etats inégaux et souvent virtuels et une société globale dont les institutions publiques sont faibles et la société civile sous-développée, où ces deux sociétés sont dominées par une seule puissance que ses rivaux auront du mal à rattraper mais dont l'économie peut devenir incontrôlable et que la terreur peut désorganiser, bien imprudents sont les prophètes, et bien rapides sont ceux qui croient avoir les clés de l'avenir. Certes, le monde en a vu d'autres, mais à quel prix, même en des temps où la destruction massive n'était pas à la portée de tous ? C'est justement parce que l'avenir n'est ni déchiffrable ni déterminé, et parce que le présent est si peu rassurant, que le spécialiste des relations internationales a deux missions et non une seule. Il doit essayer de comprendre ce qui se passe. [...] Mais il doit aussi présenter ses vues sur ce qu'il conviendrait que fassent les décideurs, les élites, les simples citoyens pour que les deux sociétés dont il a été question ici marchent vers la lumière et non pas vers l'abîme. Il faut donc que la peur du normatif ne le retienne pas d'écrire en philosophe politique, à un moment où beaucoup de philosophes étendent leur conception de la société jusqu'aux relations internationales.

Comment améliorer les lieux ? Répondre à la question suppose au départ une philosophie politique à la fois juste et acceptable même par ceux dont les valeurs et la conception du juste diffèrent des valeurs et des fondements de cette philosophie.

Mes propres idées sont des idées libérales proches de celles de John Rawls et de Judith Shklar. Elles prennent pour élément de base (contrairement à Rawls) non pas l'Etat ni le groupe, mais l'individu – à la fois comme être capable de raison et comme acteur social. A partir de là, en prenant comme M^{me} Shklar pour point de départ et fil conducteur le sort des déshérités et des brutalisés et comme objectifs l'émancipation matérielle et morale et le progrès de la liberté des êtres humains, et tout en tenant compte des formidables contraintes du monde tel qu'il est, il est possible de chercher à les desserrer dans chacun des domaines qui font l'objet des relations internationales.

Mes propres idées sont des idées libérales proches de celles de John Rawls et de Judith Shklar. Elles prennent pour élément de base (contrairement à Rawls) non pas l'Etat ni le groupe, mais l'individu – à la fois comme être capable de raison et comme acteur social. A partir de là, en prenant comme M^{me} Shklar pour point de départ et fil conducteur le sort des déshérités et des brutalisés et comme objectifs l'émancipation matérielle et morale et le progrès de la liberté des êtres humains, et tout en tenant compte des formidables contraintes du monde tel qu'il est, il est possible de chercher à les desserrer dans chacun des domaines qui font l'objet des relations internationales.

Le terrorisme est un phénomène global qui a pour effet de renforcer

Le « silence des agneaux » dans le monde arabe

L'hebdomadaire « Jeune Afrique-L'intelligent » dénonce, sous la plume d'un journaliste tunisien, la résignation des populations arabes soumises à la dictature et au terrorisme

CE CRI DE COLÈRE et de révolte, émanant de l'un des commentateurs les plus modérés du monde arabe, ne peut passer inaperçu. Dans le dernier numéro de *Jeune Afrique-L'intelligent*, le journaliste tunisien Ridha Kéfi, correspondant à Tunis de cet hebdomadaire, s'interroge sur l'attitude passive, et presque résignée, du monde arabo-musulman face à l'accumulation de souffrances et d'humiliations qui le frappent.

On avait craint de vives réactions après les premiers bombardements américains sur l'Afghanistan mais, en réalité, la rue arabe n'a pas vraiment bougé, hormis

quelques manifestations au cours de la première semaine des frappes américaines. Quant au traitement infligé aux Palestiniens par l'armée israélienne, il suscite dans le monde arabe un mélange de colère et de sentiment d'impuissance, mais aucun mouvement de révolte, remarque l'auteur. Comment expliquer ce « silence des agneaux » dans le monde arabe, se demande presque douloureusement le journaliste tunisien, avant de relever que partout, sur les cinq continents, les populations descendent dans la rue pour beaucoup moins que ce qu'endure le monde arabe. En Argentine, le chômage frappe



18 % de la population active, alors que, dans la plupart des pays arabes, il dépasse souvent les 20 %. Quant à la dette argentine (132 milliards de dollars), elle est moins élevée que celle de l'Arabie saoudite (160 milliards). Pourquoi les Saoudiens tardent-ils tant à descendre dans la rue alors qu'ils auraient de bonnes raisons de le faire ?

Et Ridha Kéfi de se faire le relais d'une question posée il y a quelques jours par le journal arabe

basé à Londres *Al Qods Al Arabi*: « La situation économique en Argentine est meilleure que dans la plupart des pays arabes, et le phénomène de la corruption y est sans doute moins grave qu'en Arabie saoudite, en Egypte, en Syrie ou même dans les rangs de l'Autorité palestinienne. Comment se fait-il que les Argentins se révoltent contre le pouvoir en place dans leur pays et contraignent leur gouvernement à démissionner, alors que les Arabes se complaisent dans une attitude de passivité et de soumission ? » Les dictatures de Ceausescu en Roumanie, de Suharto en Indonésie et de Milosevic en Yougoslavie, pourtant redouta-

bles, ont toutes été balayées par des insurrections populaires, pour être remplacées par des régimes plus ou moins démocratiques. Pourquoi les Arabes, qui souffrent eux aussi du chômage, de la corruption et de la dictature, ont-ils perdu même la faculté de s'émouvoir et de manifester leur mécontentement ? Le monde arabe vit-il hors de l'histoire, échappant tout à la fois à la mondialisation et au processus de transition vers la démocratie ?

DES DIRIGEANTS INDÉTRONABLES

Si les dictateurs en place sont les premiers responsables de cet immobilisme – dû à leur peur de devoir un jour rendre des comptes à leur peuple des abus qu'ils ont commis pendant leur règne –, d'autres catégories de personnes portent elles aussi leur part de culpabilité, en premier lieu les dirigeants des services de sécurité, omniprésents dans ces pays. En recourant aux moyens de répression tels que le quadrillage policier, l'intimidation, la torture... pour maintenir en place des régimes impopulaires, ils ont tué « tout sentiment patriotique ou moral chez leurs concitoyens ». Egalement condamnables aux yeux du journaliste, « l'élite intellectuelle et politique, volage et corruptible, (...) et les médias, qui fonctionnent non comme des instruments de contrôle démocratique mais comme des moyens de propagande au service de dirigeants indétronçables ». Que peut enfanter cet état de délabrement général, sinon « des tyrans et leurs alter ego, les terroristes » ?

Florence Beaugé

★ N° 2140, du 15 au 21 janvier 2002.

★ www.lintelligent.com

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LES ÉCHOS

Favilla

L'euro manifeste bien une remarquable aptitude à créer de l'espace européen, il ne crée pas pour autant de l'union. Tout se passe en effet comme si les pays déjà titulaires de l'euro mettaient à profit la garantie de cet acquis pour exprimer leurs différences. (...) L'Union s'achemine ainsi vers une problématique originale. D'un côté, l'unicité monétaire devrait normalement pousser les titulaires à diverses harmonisations supplémentaires, mais les membres du club n'en sont plus tous aussi convaincus. (...) On ne saurait mieux dire que les espaces de la monnaie et de l'Union ne coïncident pas forcément. Il serait plaisant de voir les nantis de la monnaie faire la fine bouche sur l'Union, tandis que les prétendants feraient avancer les comportements d'union en convoitant la monnaie...

LE FIGARO

Philippe Reclus

Quelle que soit l'issue des négociations, quelle que soit la revalorisation des actes médicaux, cela ne suffira plus à dissiper le malaise qui gagne jour après jour une opinion publique tout acquise à la cause du corps médical. (...) Que, de cette manifestation de ras-le-bol, il ne sorte une fois de plus qu'une mesure sonnante et trébuchante, médiatiquement symbolique, passera inévitablement pour suspect. (...) Que pèseront les sommes dégagées pour les généralistes si elles ne s'accompagnent pas d'une remise à plat de leur statut et de leurs pratiques ? C'est bien une question qui est posée : celle de la nécessité de modifier en profondeur l'organisation d'une profession et d'imaginer l'articulation entre les médecines généraliste et spécialisée. (...) Derrière ces questions, c'est l'exigence d'une véritable médecine libérale qui est en jeu. De libérale, la profession n'a plus aujourd'hui que le nom. Dans la réalité, elle est totalement encadrée et régulée par l'État.

L'accord avec les FARC vu par la presse de Bogota

La reprise des négociations avec la guérilla colombienne suscite de prudents espoirs

LA COLOMBIE est-elle réellement sur la voie de la paix ? On en douterait à lire les « une » des principaux quotidiens du pays, mercredi 23 janvier, trois jours après la signature d'un accord entre les représentants du président Pastrana et des Forces armées révolutionnaires (FARC), le principal mouvement de guérilla. « Neuf attaques des FARC en diverses régions du pays », titre *El Espectador*, qui en dresse le bilan : trois policiers et un civil tués, trois véhicules incendiés et de nombreux pylônes électriques détruits. « Neuf personnes enlevées mardi par les FARC », annonce *El Tiempo*, qui analyse prudemment cet accord, « encourageant » en ce qu'il fixe une date butoir (le 7 avril) pour la signature d'un premier cessez-le-feu et un calendrier de négociations pour y parvenir. Mais « ce serait une

erreur d'affirmer que le processus de paix est enclenché ». L'accord évoque une « trêve à partir de la baisse d'intensité du conflit » ; des « termes vagues qui signifient notamment pour le gouvernement la fin des enlèvements de civils et des extorsions de fonds de la guérilla, mais qui, pour celle-ci, signifient lutter contre les paramilitaires et s'attaquer aux causes sociales du conflit (...) ». Reste à voir si, d'ici au 7 avril, on arrivera à des accords substantiels qui permettront enfin de négocier la paix en paix. Les FARC vont-elles poursuivre leurs inacceptables actions terroristes, en guise de stratégie pour renforcer leurs positions dans la négociation ? »

El Tiempo se félicite cependant du « rôle-clé joué par la communauté internationale, sortie de sa passivité » et dorénavant chargée de mettre en place une commission de

vérification des accords à venir, ce qui devrait aider « à surmonter les impasses » prévisibles. **El País** de Cali se réjouit aussi de cette intervention extérieure et constate que « pour la première fois le terme "enlèvement" figure dans un document signé par les FARC ». **El Espectador**, dont les journalistes ont chèrement payé leur dénonciation des cartels de la drogue notamment, affiche quant à lui un surprenant éditorial sur « le processus de dissolution accélérée » de la société colombienne, en raison d'une « corruption érigée en système ». Le même quotidien cite par ailleurs de très larges extraits d'un éditorial du... **New York Times**, qui invite Washington à ne plus dispenser son aide militaire dans le cadre du « plan Colombie » – officiellement destiné à lutter contre le trafic de drogue – « si les militaires

colombiens ne coupent pas leurs liens avec les forces paramilitaires ». « Les guérilleros sont des kidnappeurs et des trafiquants de drogue mais les paramilitaires sont responsables de 80 % des actes de violence politique qui atteignent des niveaux renversants (...). Ils sont plus profondément impliqués dans le trafic de drogue que les guérillas. »

Autre organe influent en Colombie, **El País** de Madrid estime que l'Europe « peut et doit aider à transformer ces espérances en un authentique processus de paix, sans tomber dans les contradictions du « plan Colombie » : il finance l'armée pour qu'elle lutte contre la guérilla, qui se nourrit des fonds d'un trafic de drogue, lui-même alimenté en bonne partie par la demande de la société nord-américaine ».

lemonde.fr pour *Le Monde*

« LE DROIT » (CANADA)



Le « modèle » américain La manière dont les Etats-Unis (mal)traitent les prisonniers capturés en Afghanistan, membres présumés du réseau Al-Qaïda, suscite une polémique internationale. Dessin de Bado. (« Courrier international » pour « Le Monde »)

vincent.truffy@lemonde.fr

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Le département d'Etat américain a rendu publics 38 documents concernant les relations entre le gouvernement des Etats-Unis et l'ancien chef des services secrets péruviens, Vladimiro Montesinos, accusé de blanchiment d'argent, de trafic d'armes et d'extorsion de fonds. <http://usembassy.state.gov/lima/>

■ Les archives de la sécurité nationale (université George-Washington) publient par ailleurs 41 documents « déclassifiés » détaillant le rôle de Vladimiro Montesinos à la tête des escadrons de la mort. www.gwu.edu/~nsarchiv/

■ Le Centre pour la responsabilité politique pointe la couleur politique des entreprises américaines en dressant un tableau de leurs contributions financières aux partis démocrate et républicain lors de l'élection présidentielle de 2000. www.opensecrets.org

AU COURRIER DES LECTEURS

QUESTIONS AUTOUR D'UNE GRÈVE

Certes il y a des dépenses de santé qui augmentent pour des événements inéluctables : vieillissement de la population, progrès de la médecine... Mais il y a deux plaies qui épuisent la Sécurité sociale et qui pourraient être guéries : le paiement à l'acte et l'accès direct au spécialiste. Le médecin payé à l'acte a intérêt à faire de nombreux actes. Il va donc les multiplier. Si je vois un malade hypertendu bien stabilisé tous les mois, je gagne six fois plus que si je le vois tous les six mois ! Si je donne la pilule pour six mois, je gagne deux fois plus que si je la donne pour un an. Il est malhonnête, la plupart du temps, de prétendre que le nombre de nos actes est imposé par nos patients. C'est nous qui fixons la durée de nos ordonnances et beaucoup de nos actes sont inutiles médicalement. Le remède à cela, c'est le paiement à la capitation : tant par patient et

par an. Un début de forfaitisation a été institué avec la création du principe de « l'option médecin référent », mais cette option a été négligée par les pouvoirs publics par manque de courage politique devant l'opposition de la plupart des syndicats figés dans le passé. (...) L'accès direct du patient au spécialiste est la deuxième plaie de la Sécu. Il n'est pas logique que le patient aille voir directement tel ou tel spécialiste. Devant une douleur au creux de l'estomac, qui aller voir : le gastro-entérologue, le cardiologue ou le psychologue ? C'est au médecin de famille d'orienter son malade. Cet accès direct peut être dangereux si le patient se trompe de spécialiste, et il est très coûteux du fait de la méconnaissance des antécédents et du dossier du malade et du caractère exhaustif de l'examen que le spécialiste fera faire. (...) J'ai honte devant la grève des soins en cours. Pour moi, l'association des deux mots, médecin et grève, est une obscénité. (...) Certes dans notre société il faut des moyens de pression, mais il y en a bien d'autres. J'accepterais une grève

administrative de tous les papiers, je ne peux accepter une grève des soins contraire à l'éthique que l'on m'a apprise autrefois.

Docteur Lionel Chauve

Chenôve (Côte-d'Or)

INTOLÉRANCE MUSULMANE

Après la triple exécution par décapitation de trois Saoudiens accusés d'homosexualité (*Le Monde* du 17 janvier), sachez que, entre mars 2001 et décembre 2001, douze hommes, âgés de 15 à 57 ans, ont également été lapidés en Iran pour homosexualité et sodomie. Ces mises à mort d'un autre âge, en séances publiques, où chacun jette sa pierre, ont eu lieu notamment à Salmas, Mourtchekhort, Sari, Touyserkan et Mirjaveh. Seize hommes sont morts par lapidation entre mars 2000 et mars 2001 et dix entre mars 1999 et mars 2000. On estime à plus de 1 200 le nombre d'hommes (mais aussi de femmes) lapidés pour homosexualité sur le territoire de la République islamique d'Iran depuis 1979.

Feridoun Sahebjam

Neuilly-sur-Seine

DU 2 JANVIER AU 30 AVRIL 2002

EXPERT PACK FM 1,9d

à partir de **13 620 € HT****

N'attendez pas la Fête de la Musique !

- Airbag conducteur
- Direction assistée
- Autoradio cassette avec RDS
- Verrouillage centralisé des portes à distance
- Lève-vitres à commande électrique
- Rétroviseurs extérieurs à commande électrique et dégivrants

* Série spéciale disponible sur les fourgons tôlés diesel et HDI, à l'exception des versions Expert Sol, Expert rallongé et Expert Z&L HDI 113 ch. Offre non cumulable, réservée aux professionnels, valable du 1 janvier au 30 avril 2002 dans le réseau Peugeot participant.

** Prix conseillé pour un Expert Pack FM 230C 1.9d hors option, tarif DSA 061 au 30/1/2002.

Expert **PEUGEOT**

ENTREPRISES

DÉRÈGLEMENTATION

En ouverture de la campagne électorale française, les prises de position en faveur d'une **PRIVATISATION** totale ou partielle des services publics se multiplient. Après Nicolas Sarkozy ou encore Alain Juppé à

droite, et Laurent Fabius, à gauche, **DOMINIQUE STRAUSS-KAHN** vient ainsi de se prononcer en faveur de l'ouverture du capital d'EDF. Cet engagement d'un proche de Lionel Jospin témoigne d'un

changement fort de **DOCTRINE** de la gauche, qui, jusqu'en 1997, souhaitait que les entreprises concernées restent à 100 % publiques. Après le président d'EDF, celui de GDF vient à son tour de presser le gou-

vernement d'ouvrir son capital. *Le Monde* fait un **TOUR D'HORIZON** des grandes entreprises concernées par ce débat et esquisse leurs **PROJETS DE DÉVELOPPEMENT** respectifs, pas tous identiques.

A gauche, la privatisation de services publics n'est plus taboue

Après Nicolas Sarkozy et Alain Juppé, à droite, et Laurent Fabius, à gauche, Dominique Strauss-Kahn se prononce en faveur d'une ouverture du capital d'EDF. L'ancien ministre des finances n'est pas même opposé à ce que l'Etat passe sous la barre des 50 % et perde la majorité

UNE FOIS qu'il se sera déclaré candidat à l'élection présidentielle, Lionel Jospin fera-t-il sienne cette idée défendue par son ami Dominique Strauss-Kahn ? En tout cas, la suggestion d'une privatisation, au moins partielle, des grandes entreprises assumant des missions de service public a gagné beaucoup de terrain. Et les clivages anciens sont en train de voler en éclats : alors que, pendant la campagne électorale de 1997, ce dossier départageait la gauche et la droite, il risque de devenir un facteur fort de controverse dans les rangs de la majorité plurielle.

De fait, les prises de position en faveur d'une ouverture du capital des entreprises du service public se multiplient. D'abord, il y a Nicolas Sarkozy (RPR) qui milite depuis plusieurs mois pour une privatisation d'EDF. Lors d'un face-à-face avec Laurent Fabius sur LCI, le 15 janvier, Alain Juppé a aussi appelé de ses vœux « une baisse de la participation de l'Etat, sans qu'elle tombe pour autant à zéro ». A droite, donc, la cause de la privatisation rallie désormais quasiment tous les suffrages.

Mais à gauche, aussi, les mentalités semblent évoluer fortement. Lors de ce même face-à-face, M. Fabius a défendu une position



voisine de celle de son interlocuteur, pour dire qu'il était favorable au désengagement de l'Etat dans EDF et GDF, tout en souhaitant qu'il y reste majoritaire (*Le Monde* du 17 janvier). Il a aussi estimé que « des marges d'ouverture plus grandes » existent pour France Télécom, - dont 54 % du capital sont encore publics -, sans

exclure le passage sous le seuil des 50 %.

Sur le moment, cette prise de position n'a guère fait de vagues, car elle pouvait être mise sur le compte de la petite musique libérale que le ministre des finances aime faire entendre. Seulement voilà : proche du candidat « probable », M. Strauss-Kahn, à son tour,

vient de prendre position dans le même sens. Dans son livre *La Flamme et la Cendre* (Grasset), l'ancien patron de Bercy malmène, lui aussi, le tabou en préconisant une ouverture du capital d'EDF : « La part résiduelle de l'Etat devra être suffisante pour assurer un ancrage incontestable, sans pour autant graver dans le marbre le seuil de 50 % », dit-il.

ENGAGEMENT ÉCORNÉ

Le ralliement d'un proche du premier ministre - même si cela n'engage pas personnellement ce dernier - change profondément la donne. Car jusqu'à présent, la gauche avait manifesté un grand embarras face à ce dossier et n'avait pas osé défendre ouvertement la déréglementation et la privatisation des services publics. On se souvient, en effet, que lors de la campagne des législatives de 1997, le PS n'avait pas exclu des privatisations dans le secteur marchand, mais les avait proscrites pour les services publics. Et à François Hollande qui avait souhaité des mesures ponctuelles de « respiration » du service public, Lionel Jospin avait vivement rétorqué qu'il en était hors de question, précisant même que France Télécom resterait à 100 % public. On sait donc ce

qu'il est advenu de cet engagement : le gouvernement l'a écorné.

Mais pour les autres entreprises assurant des missions de service public, le gouvernement n'a guère osé faire de même. Un dossier de privatisation partielle de GDF, associant TotalFinaElf et le norvégien Statoil, dort dans un tiroir de Bercy, mais il a été convenu de l'y laisser jusqu'aux élections. De

entendu de sauver les apparences jusqu'aux élections. C'est donc ce statu quo que M. Strauss-Kahn a décidé de remettre en cause.

Sentant que la controverse est en train d'évoluer, les patrons des entreprises concernées vont pouvoir parler avec moins de prudence. Dans un entretien au *Monde* (daté du 10 janvier), François Roussely, le patron d'EDF, a jugé nécessaire que « le problème des

Les Français souhaitent être consultés

Les Français devraient être consultés par référendum « sur des grandes réformes comme celles des services publics », estiment 85 % des personnes interrogées dans le cadre d'un sondage CSA pour *L'Expansion* du mercredi 23 janvier. En tant qu'usagers, ils seraient favorables, à 75 %, à « l'élargissement des heures d'ouverture des services publics aux usagers », mais aussi à « l'ouverture du capital des entreprises publiques tout en laissant à l'Etat un droit de contrôle », selon ce même sondage, réalisé par téléphone les 11 et 12 décembre 2001 auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes âgées de 18 ans et plus.

même, le gouvernement sait pertinemment qu'EDF ne peut participer, d'un côté, au grand bal des OPA européennes et, de l'autre, rester, à l'intérieur des frontières hexagonales, une entreprise à 100 % publique, tout en étant soumise à une concurrence privée accrue, sous les coups de boutoir libéraux de Bruxelles. Il a été

fonds propres (...) soit posé ». Dans *Libération*, mardi 22 janvier, le président de GDF, Pierre Gadonneix, retrouve la même liberté de langage. Evoquant des « alliances ou des partenariats », il estime qu'il « faudra accélérer le rythme ». Et il ajoute : « C'est pour cela que je milite activement depuis plusieurs années pour ouvrir le capital de Gaz de France (...) [Cela] permettra d'apporter des fonds propres qui financent les nouvelles acquisitions. L'Etat n'a pas à jouer ce rôle. »

RISQUES DE RÉTICENCES

Mais il peut aussi y avoir un choc en retour. En s'alignant sur une position proche de celle de la droite, pour ne pas dire totalement identique, M. Strauss-Kahn peut réveiller une polémique que l'on croyait éteinte, à un moment qui n'est pas forcément propice pour le premier ministre. Car, au sein même du PS, le projet de privatisation risque de rencontrer des réticences.

Proche pourtant de M. Strauss-Kahn, le ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici invitait ainsi récemment à ce que l'on ne confonde pas « ouverture du capital et ouverture du marché ». Le président (PS) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, dit, lui, les choses encore plus brutalement. S'il n'est pas opposé à une ouverture du capital d'EDF, pour ne pas créer une situation d'asymétrie, il relève que l'on a depuis longtemps « déconsidéré » le rôle de l'Etat-actionnaire et invite ses camarades socialistes à se ressaisir. « Dans ce débat, dit-il, je ne vois aucune idée nouvelle, sauf l'abandon à l'air du temps. »

EDF, Gaz de France, La Poste, SNCF, France Télécom : cinq cas différents

Avant de privatiser, même partiellement, tout gouvernement devra régler des problèmes de statuts et de retraites

► **Gaz de France.** La privatisation de l'entreprise gazière restera comme l'acte manqué par excellence du gouvernement de Lionel Jospin. A trois reprises, un projet d'ouverture du capital a été envisagé. Par trois fois, le gouvernement a calé, faute d'obtenir l'aval du Parti communiste et de la CGT, qui en ont fait un casus belli au sein de la gauche plurielle. Pourtant, depuis 1996, le président de GDF, Pierre Gadonneix, n'a eu de cesse de préparer l'entreprise aux bouleversements imposés par la Commission européenne, qui prône une ouverture totale à la concurrence du marché d'ici à 2005. A l'instar d'EDF, Gaz de France, pour compenser les parts de marché qu'il doit abandonner en France, s'est lancé dans une politique de croissance à l'étranger, en même temps que dans une mutation de la société en industriel, à la fois producteur et distributeur de gaz. Son PDG a fixé un objectif de croissance de 30 % sur trois ans. Une stratégie pour la réussite de laquelle M. Gadonneix s'est vite rendu à l'évidence qu'il ne pourrait la financer que par apport extérieur de capitaux privés.

► **EDF.** « Il est nécessaire que le problème des fonds propres, qui n'est ni idéologique, ni politique, ni passionnel, soit posé. » François Roussely, le président d'EDF, est moins direct que son homologue de Gaz de France, mais la finalité de l'électricien est la même que celle du gazier : il a besoin de

capitaux pour financer son développement à l'international, où M. Roussely a fait des acquisitions à tour de bras depuis 1998. Une ouverture du capital apparaît encore plus cruciale que pour GDF, puisque l'Etat-actionnaire n'a pas versé un centime de capital depuis vingt ans, sans se priver en revanche de prélever ses dividendes. En outre, le gouvernement rechigne à autoriser l'électricien à augmenter ses tarifs - contrairement à ceux du gaz, qui ont flambé depuis le début 2000. Seulement voilà : la privatisation, même très partielle, d'EDF, pourrait remettre en cause le consensus conclu entre le président du groupe et Denis Cohen, le secrétaire général de la puissante fédération mines-énergie de la CGT, majoritaire à EDF.

► **La Poste.** Etablissement public industriel et commercial, La Poste ne devrait pas être prochainement privatisée, et ce quel que soit le résultat de l'élection présidentielle. Ce changement de statut ne figure pas dans le projet du RPR. Et le président de l'établissement, Martin Vial, est catégorique : « Le changement de statut n'est pas à l'ordre du jour. » Mais cette prudence ne doit pas faire illusion. Si bouleverser cette entreprise de 300 000 personnes est socialement délicat, ne rien faire est économiquement difficile. Les principaux concurrents de La Poste dans le domaine du courrier et du colis, ses homologues allemande et néerlandaise, sont des sociétés privées par

actions. Dans la plupart des pays européens, les postes ne sont plus des administrations mais des sociétés anonymes, certes majoritairement ou entièrement détenues par l'Etat. Or Christian Pierret, le ministre de tutelle de La Poste, a estimé, mardi 22 janvier, qu'il faut donner à l'entreprise les moyens de se battre avec sa rivale allemande. Déjà, le projet de création d'une « banque postale » n'est plus tabou. La Poste devrait filialiser ses activités financières pour pouvoir s'associer à Eulias (le nouvel ensemble formé par certaines activités de la Caisse des dépôts et des Caisses d'épargne) ou à Dexia, qui serait intéressé par une présence dans les 17 000 bureaux de poste. Le statut de La Poste devrait donc évoluer, sous réserve de régler l'épineuse question de la retraite des postiers.

► **SNCF.** Depuis la grève de décembre 1995, la privatisation de la SNCF n'a jamais été sérieusement évoquée. Faisant partie des dénationalisations qui coûteraient plus d'argent qu'elles n'en rapporteraient, la SNCF et son statut sont farouchement défendus par les syndicats. L'histoire immédiate semble leur donner raison : la déconfiture de Railtrack, l'entreprise privée chargée de la gestion de l'infrastructure britannique est l'exemple même de la privatisation qui a échoué. Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, et le président de l'entreprise, Louis Gallois, excluent tout

basculement, même partiel, du public au privé. Reste qu'il subsiste, pour la SNCF comme pour les autres services publics, une sorte de double langage. Car la France accepte les directives de Bruxelles qui libéralisent pas à pas le transport ferroviaire en Europe (*lire page 6*).

► **France Télécom.** Combien de temps l'Etat restera-t-il l'actionnaire majoritaire de l'opérateur historique ? Les déclarations de Laurent Fabius en faveur d'une plus grande ouverture du capital alors que l'Etat n'en détient déjà plus que 54 %, relançant le débat sur une privatisation en bonne et due forme. Les salariés savent que la question se posera tôt ou tard. Il faudra une loi. L'Etat ne peut actuellement descendre en dessous de 50 % plus une action. La question du statut des salariés, en majorité restés fonctionnaires, devra être débattue. Le dossier pourrait être d'actualité au second semestre. France Télécom est confronté à une dette massive : 64,9 milliards d'euros à fin de juin 2001. La cession d'une nouvelle part du capital pourrait tout à la fois contribuer au désendettement et donner une marge de manœuvre à France Télécom pour de nouvelles opérations de consolidation. En particulier sur le marché allemand, où sa position d'actionnaire minoritaire de Mobilcom, ne peut qu'être transitoire.

Séquence Entreprises

Laurent Mauduit

Le Monde

CONCOURS DU NOUVEAU MONDE

France inter

L'INDICE DU JOUR

4. L'ÉNIGME DU JOUR "SPORTS" :

Il exige des membres solides, de la poigne et du souffle.



2 autres indices vous attendent aujourd'hui : sur France Inter et sur le site lemonde.fr/concours

GAGNEZ AUJOURD'HUI :

1 et 2° prix : 1 livre électronique Cybook et 2 ans d'abonnement à un univers de lecture. Valeur : 927 €

3 et 4° prix : 1 appareil photo numérique Kodak Easyshare. Valeur : 700 €

5 et 6° prix : 1 VTT Giant Boulder. Valeur : 400 €

du 7° au 10° prix : 1 traducteur multilingue Franklin. Valeur : 69 €



Pour gagner l'un des 10 prix du jour :

Consultez le cahier jeu paru dans *Le Monde* daté vendredi 18 janvier, disponible chez votre marchand de journaux, sur le site lemonde.fr/concours ou en écrivant à : Concours *Le Monde* BP 1672 - 77838 Ozoir-la-Ferrière cedex.

Trouvez la solution de l'énigme ci-dessus, notez votre réponse sur le bulletin ci-contre et renvoyez-le à l'adresse indiquée avant lundi 28 janvier minuit.

10 bulletins gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Attention ! Ecoutez le 2° indice sur France Inter jeudi 24 janvier entre 7 h et 9 h, et consultez le 3° indice sur www.lemonde.fr/concours jusqu'au jeudi 24 janvier à 12 h.

Dotations : prix publics. Photos non contractuelles. Jeu gratuit sans obligation d'achat. Règlement du concours déposé chez M° Magnier et Oliveau, huissiers de justice à Roissy-en-Brie, et disponible gratuitement sur le site www.lemonde.fr/concours et à l'adresse ci-dessus (remboursement du timbre au tarif lent en vigueur).

4. Bulletin réponse du jeudi 24 janvier

INSCRIVEZ ICI VOTRE RÉPONSE À L'ÉNIGME DU JOUR :

Votre nom

Prénom

Adresse

Signature*

Abonné oui non

Faites gagner votre marchand de journaux en indiquant son adresse :

Bulletin à compléter en totalité et à renvoyer avant le lundi 28/01/02 minuit à l'adresse suivante :

CONCOURS LE MONDE-SEMAINE 1 / BP 1664
77838 OZDIR-LA-FERRIÈRE CEDEX

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.

*Signature des parents pour les mineurs.

La Société générale étudie une dizaine de scénarios de rapprochement

La banque dirigée par Daniel Bouton cherche une alliance stratégique. Elle a pris de discrets contacts avec BNP Paribas, mais explore d'autres pistes, notamment avec Dexia

PRÈS DE TROIS ANS après l'échec du mariage avec Paribas, tombé dans l'escarcelle de la BNP, la Société générale peine à trouver sa stratégie. Depuis cette date, l'établissement dirigé par Daniel Bouton, qui se dit ouvertement en quête de partenaires, a étudié de nombreux scénarios de rapprochement, sans en concrétiser aucun. « On ressent un grand vide depuis le loupé de Paribas », commente le délégué syndical national CFDT de la banque, Arnaud Jean, rendant compte d'une incertitude forte au sein de l'entreprise. La mise en examen de M. Bouton et de cadres de la banque, mi-janvier, a ajouté au trouble.

En 2001, une dizaine de possibilités de mariage ont été examinées à la direction générale. Des contacts ont même été pris avec l'ennemi d'hier, BNP Paribas. Si les deux banques démentent officiellement l'existence de discussions, elles concèdent en privé que « ce serait faire acte de mauvaise gestion que de ne pas se parler ». Des groupes de travail extrêmement restreints auraient même étudié les synergies par métiers, sans que le dossier parvienne toutefois jusqu'au conseil d'administration de la Société générale. Le dernier conseil du 16 janvier a même repoussé toute initiative d'envergure à la fin de l'année. Une éventuelle alliance avec BNP Paribas reste le projet le plus dangereux socialement, du fait des redondances entre les deux réseaux.

Dès lors, toutes les pistes restent ouvertes. M. Bouton ne répète-t-il pas à l'envi qu'il faut, pour sa banque, « un projet industriel bon pour

les salariés, les actionnaires et les clients » ? Dans un entretien publié mardi 22 janvier par le quotidien allemand *Handelsblatt*, le patron de la banque se déclare « ouvert à toute constellation qui créerait de la valeur pour nos actionnaires », sans exclure un rachat de son établissement. Il avait indiqué à *Liberation* en juillet 2001 qu'il rêvait toujours de se marier avec « une jolie fille ».

A ce jour, toutefois, les jalons posés, en vue de coopérations plus étroites, n'ont pas porté leurs

fruits, au contraire. La banque espagnole Santander Central Hispano (l'ancienne BSCH) a indiqué mardi, lors d'une conférence de presse à Madrid, par la voie de son président, Emilio Botin, qu'elle allait vendre sa participation dans la Générale. La compagnie d'assurances britannique CGNU avait auparavant vendu quelque 2 % du capital de la

EN CAS D'OPA

Pour autant, la Société générale ne s'est pas fermée toutes les portes. Les partenariats conclus en 1999 avec le groupe franco-belge privé Dexia, qui détient 20 % du Crédit du Nord (groupe SG), puis en 2001

La banque espagnole SCH sort du capital

Emilio Botin, président du premier groupe bancaire espagnol, Santander Central Hispano (SCH), a annoncé, mardi 22 janvier, qu'il allait « probablement » vendre sa participation résiduelle de 1,5 % dans le capital de la Société générale (SG). La banque espagnole avait joué les chevaliers blancs au côté de SG, pendant la bataille boursière de 1999 contre la BNP, détenant jusqu'à près de 6 % de la banque dirigée par Daniel Bouton. Toutefois, les synergies prévues après coup entre les deux alliés n'ont guère porté leurs fruits. Elles n'ont pas été assorties d'une prise de participation de la Générale dans SCH, comme prévu initialement. Le partenariat avec SG est « modeste », a déclaré mardi M. Botin, avant de voir ses propos tempérés par SG, affirmant que la coopération n'est pas remise en cause.

La vente de 1,5 % du capital de SG pourrait s'avérer opportune pour SCH, en quête de liquidités, très exposé en Argentine. La banque a bien résisté à la crise, avec un bénéfice net 2001 de 2,48 milliards d'euros, mais n'exclut pas de se retirer du pays.

avec l'assureur mutualiste Groupama, pour former une filiale bancaire commune, sont embryonnaires. Mais ils sont susceptibles de s'étendre si les opportunités de plus grande envergure devaient échouer, ou d'être mis à profit en cas d'attaque boursière sur la Société générale. Cette hypothèse est envisageable, même si la capitalisation boursière,

inchangée depuis un an à 28,5 milliards d'euros, offre à la banque certaines garanties.

En cas d'OPA hostile, Dexia comme Groupama pourraient ainsi faire office de chevaliers blancs, d'autant plus opportunément que les alliés d'hier (SCH et CGNU) font faux bond au groupe dirigé par M. Bouton. « Nous n'aurions pas de mal à trouver de l'aide en cas d'OPA non sollicitée », confiait, mardi soir, une source interne, glissant à ce propos que ni la place du Crédit agricole ni celle des Banques populaires ne sont à ce jour définites sur l'échiquier français.

Reste, enfin, le Crédit lyonnais, dont l'avenir demeure suspendu à la vente, sans cesse retardée, des 10 % que détient encore l'Etat. Si la banque dirigée par Jean Peyrelevade paraît promise au mariage avec le Crédit agricole, conformément au souhait de l'Etat, ses grands actionnaires, membres du Groupement d'actionnaires partenaires (GAP) établi avec le ministère des finances lors de la privatisation du Lyonnais en 1999, n'en ont pas fait le deuil.

De son côté, la Générale, qui s'est invitée plus tard au capital du Lyonnais, à hauteur de 3,9 %, ne renoncera à sa participation qu'à condition d'en obtenir le juste prix. Quitte, le cas échéant, à saisir le Conseil d'Etat, en arguant du fait que la vente des 10 % de l'Etat (un bien public) n'a pas permis une juste indemnisation de la collectivité.

Anne Michel et Pascale Santi

Amazon enregistre son premier bénéfice

SIX ANS ET DEMI après avoir ouvert ses services, le géant américain du commerce électronique Amazon.com a pour la première fois, mardi 22 janvier, annoncé un bénéfice net, lors du dernier trimestre 2001. Certes, le montant est quasi symbolique et lié, pour l'essentiel, à une opération de change : 5,08 millions de dollars (5,75 millions d'euros). Mais il est encourageant pour la firme fondée par Jeff Bezos.

« La croissance des ventes et la maîtrise des coûts fixes » expliquent ces résultats, selon Diego Piacentini, vice-président du groupe chargé des activités internationales. Au dernier trimestre 2001, les ventes hors Etats-Unis ont crû de 81 %, représentant 29 % du chiffre d'affaires total. Celui-ci a atteint 3,12 milliards de dollars en 2001. Au premier trimestre 2002, Amazon devrait, selon lui, atteindre au mieux l'équilibre financier, au pire une perte de 16 millions de dollars. L'action s'est envolée de 24 % mardi, atteignant 12,60 dollars.

HAUSSE DU TITRE

Action Amazon.com en dollars à New York



Source : Bloomberg

Christian Pierret : les Français vont payer plus cher l'électricité

LE SECRÉTAIRE D'ETAT à l'industrie, Christian Pierret, a affirmé, mardi 22 janvier, que l'électricité allait coûter plus cher au consommateur du fait de l'application de « la directive européenne [qui] nous impose de porter à 21 % [d'ici à 2010] la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie ». L'électricité française est actuellement à 80 % d'origine nucléaire. Selon l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (Ademe), il faudra installer d'ici à 2010 une capacité de production de 14 000 mégawattheure d'énergies renouvelables, contre 69 MWh produits de l'énergie éolienne en 2000.

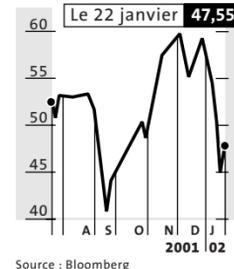
« Nous allons le faire. Cela aura un coût, dont EDF absorbe une partie. On va payer l'électricité plus cher », a prévenu M. Pierret, faisant siens les arguments développés par François Roussely, le président d'EDF, dans *Le Monde* du 10 janvier, pour justifier la demande d'une hausse des tarifs de 5 % cette année.

Le conglomérat Tyco décide de se scinder

LE CONGLOMÉRAT diversifié Tyco a annoncé mardi 22 janvier qu'il allait se scinder en quatre activités – sécurité et électronique ; santé ; protection incendie ; services financiers – pour augmenter sa valeur boursière. Les différentes entités seront introduites en Bourse d'ici à la fin de l'année, tandis que la division plastique sera vendue. Ces différentes opérations, selon le groupe basé aux Bermudes, devraient lui permettre de rembourser 11 milliards de dollars de dette et de racheter une large part d'obligations convertibles émises ces dernières années. Le président de Tyco, Dennis Kozlowski, était de plus en plus contesté ces derniers mois pour sa politique d'acquisitions et ses méthodes comptables. Avec le scandale Enron, les inquiétudes n'ont cessé de grandir sur le conglomérat des Bermudes et l'action a perdu plus de 20 % de sa valeur. A la suite de l'annonce de la scission, le titre a gagné 4,82 %, à 48,69 dollars.

VALEUR TYCO

À New York en dollars



Source : Bloomberg

INDUSTRIE

■ **MOTOROLA** : le groupe de télécommunications a annoncé mardi, pour la première fois de son histoire, une perte annuelle de 3,94 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires de 30 milliards de dollars.

■ **EIFFAGE** : le groupe de BTP a annoncé, mardi, avoir pris le contrôle de la Générale routière. Eiffage, qui négociait directement avec les actionnaires, n'a pas révélé le montant de la transaction.

■ **SCHNEIDER ELECTRIC** : le groupe d'équipements électriques sera en perte en 2001, a annoncé son PDG, Henri Lachmann, dans un entretien à *La Tribune* du 23 janvier. La perte est liée aux moins-values attendues sur les titres Legrand, que Schneider est obligé de céder à la suite du veto de Bruxelles.

SERVICES

■ **NETSCAPE COMMUNICATIONS** : le fournisseur d'accès à Internet, filiale d'AOL Time Warner, a déposé mardi une plainte auprès d'un tribunal fédéral à Washington contre Microsoft pour pratiques illégales et anti-concurrentielles. Il réclame des dommages et intérêts.

■ **CASINO** : le tribunal de commerce de Paris a autorisé mardi le distributeur à ne pas verser la garantie bancaire de 61 millions d'euros que lui réclamait Cora à titre de pénalités pour le litige qui les oppose sur leur centrale d'achat commune, Opéra.

FINANCE

■ **CODEVI** : le plafond du Codevi pourrait être porté de 4 600 euros à 6 000 euros, selon un projet de loi qui devait être examiné mercredi 23 janvier en conseil des ministres. L'encours du livret, qui profite depuis quelques mois d'un regain d'intérêt, a atteint 37 milliards d'euros fin septembre.

■ **DEUTSCHE BANK** : le président du conseil de surveillance de la première banque allemande, Hilmar Kopfer, a exclu dans un entretien au magazine *Teleboerse*, mercredi, une fusion de son groupe avec Commerzbank. M. Kopfer estime que « les fusions bancaires au-delà des frontières deviennent beaucoup plus probables », depuis l'euro.

La chaîne américaine Kmart, 2 114 magasins et 275 000 salariés, est en faillite

NEW YORK

de notre correspondant

S'il y avait encore un doute sur l'ampleur de la récession aux Etats-Unis, l'annonce mardi 22 janvier de la faillite de Kmart, le troisième groupe de distribution du pays – fragile depuis de nombreuses années –, suffirait à le lever. Il s'agit de la plus grande banqueroute dans ce secteur de l'histoire américaine. Kmart, dont le premier magasin a été ouvert en 1897, s'est retrouvé contraint de se mettre en règlement judiciaire : il s'est placé sous la protection du « chapitre onze » de la loi sur les faillites. Celle-ci permet à une société de poursuivre ses activités et de réorganiser ses finances à l'abri de ses créanciers, à condition de soumettre ses décisions de gestion à l'aval du tribunal et son plan de redressement à l'approbation de la majorité des créanciers. Cette décision fait suite

à celle de Fleming, l'un de ses principaux fournisseurs, de cesser les livraisons à la suite d'un retard de paiement de 78 millions de dollars.

Kmart possède 2 114 points de vente, emploie 275 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 40 milliards de dollars par an. L'action Kmart a connu à Wall Street depuis le début de janvier une dégringolade de plus de 70 % qui n'est pas sans rappeler celle d'Enron, dont la faillite remonte au 2 décembre. L'analogie s'arrête là. Kmart n'est pas victime de malversations, mais de la conjonction de mauvaises ventes à la fin de 2001 et d'une concurrence féroce.

D'un côté, Wal-Mart, le numéro un, mène une guerre des prix que Kmart ne peut pas suivre ; de l'autre, Target, le numéro deux, contrôle la gamme supérieure. La période de Noël, essentielle pour la distribution, a été mauvaise pour

Kmart. Au mois de décembre, ses ventes ont reculé de 1 %, tandis que celles de Wal-Mart ont augmenté de 8 %.

UN PLAN JUSQU'EN 2003

Kmart s'est lancé à la fin de 2001 dans un plan de réaménagement de ses magasins et d'investissements de 2 milliards de dollars qui a tourné à la catastrophe. Le groupe a baissé les prix de quelque 38 000 articles et réduit ses dépenses publicitaires. Résultat : les ventes et plus encore les profits ont diminué. Cette opération a privé le groupe de trésorerie et de la confiance des investisseurs et de ses fournisseurs. Peut-il la regagner ?

Les trois grandes agences, Fitch, Moody's et Standard & Poor's viennent d'abaisser leurs notes sur ses dettes au rang de junk bonds (titres à risques). Il aura beaucoup de mal à trouver de l'argent. Mais

Kmart a obtenu 2 milliards de dollars de financement de Credit Suisse First Boston, Fleet Retail Finance, General Electric Capital et JPMorgan Chase Bank. Les crédits qui doivent encore être autorisés par le tribunal des faillites permettront de maintenir l'entreprise à flot pendant sa restructuration. « Pendant cette période, les fournisseurs et les salariés sont assurés d'être payés normalement », indique le groupe. « Nous sommes déterminés à terminer notre réorganisation aussi rapidement que possible, en profitant de cette opportunité pour repositionner Kmart pour l'avenir », déclare dans un communiqué Charles Conaway, directeur général de Kmart. Il espère sortir de la phase de règlement judiciaire en 2003.

Les analystes sont en général moins optimistes. Ils estiment qu'il lui faut d'ores et déjà fermer 600 à 700 magasins, sans être sûrs que cela suffise : « Même après sa réorganisation, la question se pose de savoir si Kmart pourra lutter contre ses concurrents », estime George Strachan, de Goldman Sachs. Dans une note, Emme Kozloff, analyste de Sanford Bernstein, estime que le risque de voir Kmart disparaître a augmenté : « Nous ne pensons pas que le groupe dispose des marques lui permettant de regagner les parts de marché qu'il va perdre dans les prochains mois pour retrouver une certaine stabilité financière. »

Dans les documents remis au tribunal, Kmart chiffre ses actifs à 16,3 milliards de dollars et ses dettes à 10,25 milliards. La banque de New York est l'établissement financier le plus engagé auprès du distributeur avec 2,4 milliards de dollars de prêts à court terme et 104 millions à long terme.

Eric Leser

La RATP et Transdev devraient s'allier dans les transports collectifs

LA RATP et le groupe Transdev, filiale de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), devraient annoncer, jeudi 24 janvier, une alliance dans les transports collectifs, a-t-on appris mardi de source proche du dossier.

Le président de la RATP, Jean-Paul Bailly, et le directeur général de la CDC, Daniel Lebègue, tiendront une conférence de presse commune jeudi matin, a indiqué la RATP, sans vouloir donner davantage de précisions.

Transdev est l'un des premiers opérateurs français de transport collectif urbain et interurbain. Leader sur le marché des tramways, il exploite les réseaux de transport

urbain de 71 villes françaises, européennes et australiennes.

Regroupant quarante-deux filiales de transport interurbain présentes dans autant de départements, Transdev est également actif sur le marché des transports spécifiques avec Visual (cars de tourisme haut de gamme), avec Aircar (flotte desservant les sites aéroportuaires) et avec Altibus (système réservé à la desserte des stations de montagne).

MOUVEMENT DE CONCENTRATION

Transdev travaille aussi à la conception de nouveaux réseaux intégrés multimodaux autour des agglomérations, comme les pro-

jets de tram-train à Mulhouse et à Melbourne. Le groupe compte 13 700 employés, dont 2 300 à l'étranger, et a géré en 2001 un volume d'affaires de plus de 1 milliard d'euros.

Depuis le rachat fin 1999 de Via GTI par la SNCF, qui l'a fusionné avec sa société Cariane et l'a rebaptisé Keolis, le secteur est engagé dans un vaste mouvement de concentration. Le quotidien économique *Les Echos* a ainsi révélé lundi que Connex, la filiale transport de Vivendi Environnement, est en « négociations avancées » pour le rachat du groupe Transports Verney, dont le siège est à Mans (Sarthe). – (AFP.)

Désormais chaque vendredi avec *Le Monde* daté samedi

Le Monde
TELEVISION
▶ RADIO ● VIDEO ■ DVD

Jean Paul II invite les communautés chrétiennes à s'équiper davantage et à évangéliser sur Internet

Le pape met cependant en garde les internautes et les autorités contre « les façons dégradantes et nuisibles » dont est utilisé le Web

SI JÉSUS-CHRIST revenait, nul doute qu'il prêcherait l'Évangile sur Internet. C'est en substance ce que le pape a déclaré dans un message publié à Rome à la veille du 24 janvier, fête de Saint-François de Sales, « patron » des journalistes. Un message destiné au milliard de fidèles catholiques et à tous les internautes. A la tête d'une Église réputée frileuse par rapport aux médias, il ouvre l'horizon du « cyberspace » qu'il qualifie de « nouvelle frontière » pour l'évangélisation du monde.

Pie XI avait été le pape du début de la radio, créant Radio-Vatican en 1931 ; Pie XII celui des débuts de la télévision. Jean Paul II, 81 ans, sera le pape de l'Internet : « L'Église aborde ce nouveau média avec réalisme et confiance », écrit-il dans son message du 24 janvier. L'accès qu'il offre le Web aux ressources d'information et de réflexion spirituelle et les échanges qu'il favorise en font un « outil potentiel » inespéré pour diffuser le message de l'Évangile, faire connaître les positions de l'Église, rapprocher les communautés croyantes et aider le chrétien dans sa vie de foi.

Sa détermination répond aux inquiétudes qu'avait suscitées l'apparition de ce nouveau média dans les rangs catholiques. Avant d'ouvrir son site, en septembre 1996, la conférence des évêques de France (www.ccf.fr) s'était heurtée à un certain scepticisme : quel avantage un homme de foi peut-il trouver à Internet ? N'est-ce pas un coûteux tape-à-l'œil ? Le foisonnement des sites, sans hiérarchie, en dehors de tout critère de représentativité (Mgr Gaillot avait ainsi ouvert un site avant la conférence des évêques), n'aggrave-t-il pas le sentiment de morcellement du pay-

sage religieux, ainsi que les risques de confusion, avec le prosélytisme des sectes ou de sites intégristes ?

Le pape veut balayer ces inquiétudes, tout en soulignant les limites et les dérives d'Internet. En particulier, il met en garde contre « les façons dégradantes et nuisibles dont il est utilisé », appelant les autorités à plus de vigilance contre toute forme de « mépris de la personne humaine ». En outre, déplore Jean Paul II, si le Web permet l'accumulation des connaissances, « il n'enseigne pas de valeurs (...), favorise une

Un guide des sites chrétiens

Un guide de 400 sites, testés et notés par les équipes de BayardWeb et du mensuel Panorama (Bayard-Press), vient d'être publié. C'est le premier du genre. Il s'agit d'aider les internautes à se repérer dans la profusion des sites, à sélectionner les plus performants, à mettre en garde contre les sites intégristes ou sectaires. Ces 400 sites renvoient à des organismes officiels des Églises (catholique, protestantes, orthodoxes), mais aussi à des mouvements, des monastères, des communautés, y compris à des adresses juives, bouddhistes ou musulmanes. Ce guide classe également les sites en fonction de leurs centres d'intérêt : pratique de la foi, prières, sanctuaires, vie spirituelle, etc. On peut se le procurer à Chrétiens Service, BP 323, 27933 Gragny Cedex. Tél. : 02-32-29-19-08, au prix de 4,57 euros.

façon relativiste de penser et alimente le manque de responsabilité et d'engagement personnels ».

La révolution du Net a toutefois commencé dans l'Église. Ouvert le 25 décembre 1995, le site du Vatican (www.vatican.va) est l'un des plus visités au monde. Il contient des informations sur les activités du pape, sur ses prédécesseurs, sur la Curie romaine, etc. En France aussi, les trois quarts des diocèses catholiques sont munis d'un site. Les grandes paroisses urbaines, les mouvements militants, les services (catéchèse, aumôneries, etc), les communautés du Nouveau charismatique, les congrégations, les

monastères s'équipent aussi.

Les jésuites ont, par exemple, lancé Notre-Dame du Web (www.ndweb.org), animé par un jeune jésuite, Thierry Lambolley, qui en a fait un site de retraites spirituelles en ligne. Il invite les internautes à prier à partir d'un psaume biblique, d'un récit évangélique, d'une œuvre d'art, et offre des conseils à qui souhaite apprendre à prier. Le site des évêques de France rencontre aussi une audience croissante : 300 000 visiteurs par mois (en comptant les accès aux 180 sites

hébergés de diocèses, mouvements, associations, etc). On y trouve des informations sur la vie de l'Église, des textes de prière, des méditations sur les saints (très demandées) et des commentaires de textes bibliques.

Les grands groupes de presse et d'édition (Bayard-Press, Publications de la Vie catholique) ont aussi développé leur réseau. Ouvert en octobre 2001, Bayard-Web (70 salariés) lance des sites pour enfants, proches des revues du groupe qui leur sont destinées (Clicd'Api ou Astraclie) et surtout Croire.com (www.croire.com), qui propose aussi des documents d'Église (en lien

avec la Documentation catholique) et des réflexions spirituelles, des animations et discussions autour d'une œuvre d'art, etc. « Internet permet au chrétien d'apprendre une autre manière de communiquer et, pour les paroisses, les mouvements et les communautés d'Église, il est devenu un moyen d'identification commune », estime Olivier Jay, directeur de Bayardweb. « On balbutie encore. C'est comme s'il nous fallait apprendre une nouvelle langue », convient le Père Stanislas Lalanne, secrétaire général de l'épiscopat, qui a beaucoup contribué à la prise de conscience d'Internet comme outil de formation doctrinale, de catéchèse et d'évangélisation. Il se réjouit en particulier de la mise en valeur du patrimoine culturel et culturel que permettent les sites des diocèses de France et estime que, grâce au Web, l'inculture religieuse des jeunes peut reculer.

La préoccupation des hommes d'Église reste toutefois de savoir comment passer d'un « premier contact » avec un site à une rencontre personnelle. C'est l'enjeu de l'évangélisation par Internet. Dans son message du 24 janvier, le pape invite fortement son Église à « aider les internautes qui ont leur premier contact à travers Internet à passer du monde virtuel du cyberspace au monde réel de la communauté chrétienne ». Lourd défi.

Dans le numéro de janvier 2002 de Web Magazine, le Père Henri Madelin, ancien provincial des jésuites de France, se réjouit de ce moyen de toucher des jeunes éloignés des Églises ; mais le risque d'Internet est, pour lui, d'en faire des « éternels voyageurs sans bagages ».

Henri Tincq

Alain Duhamel est mis entre parenthèses à France 2 pendant la campagne électorale

Son livre avec M. Jospin en est la cause

LE JOURNALISTE et éditorialiste Alain Duhamel, pilier des soirées électorales depuis trente-deux ans, et qui, depuis septembre 2001, présentait chaque jeudi avec Olivier Mazerolle, directeur de l'information de la 2, l'entretien politique hebdomadaire « Question ouverte », sera absent du petit écran pendant cette campagne présidentielle. La raison ? Le livre d'entretiens qu'il coécrit avec le premier ministre - futur candidat - Lionel Jospin, un ouvrage pour l'instant sans titre, et qui devrait paraître (chez Stock) au lendemain de la déclaration de candidature du premier ministre, fin février-début mars.

Selon M. Mazerolle, l'éditorialiste politique serait lui-même à l'origine de ce choix. « Alain Duhamel a eu l'occasion de réaliser un entretien sous forme de livre avec le premier ministre qui va être candidat. De lui-même il a considéré qu'il ne pouvait pas interroger ce premier ministre devant les caméras », a expliqué au Monde le directeur de l'information.

Alain Duhamel qui continue à officier sur RTL, chaque jour entre 7 h 47 et 7 h 53 comme éditorialiste politique et chaque semaine comme animateur de l'émission « Le Grand Débat », a envoyé à la direction de France 2 une lettre dans laquelle il demande à se mettre, pendant quelques temps, « entre parenthèses ». Contacté par Le Monde, l'éditorialiste n'a pas souhaité faire de « commentaires ».

D'autres sources, qui préfèrent les termes d'« éviction temporaire », affirment que la décision prise il y a environ deux semaines aurait répondu à un souhait de « la direction de la chaîne au sens large », même si cette décision fut prise avec le plein accord de l'intéressé. Alain Duhamel serait juste apparu « étonné », rapporte-t-on, face à ce choix inhabituel. Le 5 décembre 2001, il interrogeait encore sur France 2 Lionel Jospin, au côté de M. Mazerolle, alors que l'écriture de ses entretiens avec le premier ministre avait déjà débuté.

Auteur et coauteur d'une quinzaine d'ouvrages, pour certains d'entre eux écrits sur la base d'entretiens avec des personnalités politiques, comme François Mitterrand, Alain Duhamel n'avait jusque-là jamais connu pareille mésaventure. « C'est un très bon professionnel qui connaît à la perfection la politique et son métier », confirme Olivier Mazerolle.

Mais, selon la direction de la chaîne, une page est tournée. Car les livres, au même titre que les affiches ou les meetings, participent maintenant de plus en plus des plans de communication des candidats en campagne.

Avant le premier ministre, Charles Pasqua, candidat RPF, et François Bayrou (candidat UDF) ont déjà publié leur ouvrage (Le Monde du 15 décembre 2001) (chez, respectivement, Albin Michel et Grasset), même si eux n'ont pas choisi la forme de l'entretien ni les services d'une signature politique.

Le livre coécrit par Alain Duhamel, et à la demande de Lionel Jospin, mentionnera notamment le passé trotskiste du premier minis-

« De lui-même il a considéré qu'il ne pouvait pas interroger le même premier ministre devant les caméras »

OLIVIER MAZEROLLE

tre ainsi que « ses projets pour la société française » (Le Monde du 6 décembre 2001) mais ne devrait pas être graphiquement relié aux projets d'affiches ni à la signature de la campagne à venir.

« Ce sera un vrai livre », confie-t-on chez l'éditeur. L'ouvrage, qui devrait bénéficier d'une mise en place exceptionnelle d'environ 150 000 exemplaires, est publié sur la base du contrat signé chez l'éditeur par M. Jospin en 1996 : un précédent manuscrit n'avait jamais été achevé en raison de la dissolution de 1997 et de son accession, le 2 juin 1997, au poste de premier ministre.

Alain Duhamel devrait renouer avec ses rendez-vous politiques sur France 2, à la rentrée prochaine à l'occasion d'une émission qu'il animera de nouveau avec Olivier Mazerolle. En attendant, son visage est exposé sur des affiches à l'occasion d'une campagne publicitaire réalisée par RTL. On devrait le voir aussi réapparaître à la télévision à l'occasion des entretiens consacrés à son livre, dont les bonnes feuilles ont déjà été réservées.

Florence Amalou

Le portail Wanadoo prêt à ouvrir un kiosque de services payants

LES ACTEURS de l'Internet prennent de plus en plus leurs distances avec le modèle de la gratuité. Wanadoo, filiale Internet de France Télécom, qui s'est toujours refusé à céder aux sirènes de l'accès gratuit à Internet, s'apprête à franchir une nouvelle étape. « En mai, nous allons lancer un kiosque de services facturés à la durée par Wanadoo, avec un reversement d'une partie des sommes collectées aux fournisseurs de services », a déclaré Nicolas Dufourcq, PDG de Wanadoo, lors de la présentation des résultats de la société.

Plus question d'opposer aujourd'hui les tenants du Minitel aux partisans d'Internet. Le modèle du kiosque Minitel, repris avec succès par l'Audiotel, s'apprête à être plébiscité cette année d'une part par les opérateurs de téléphonie mobile, qui testent les SMS (short message service) surtaxés, et, d'autre part, par les fournisseurs d'accès à Internet, à l'instar de Wanadoo. Toutefois, selon Henri de Maublanc, président de l'Association pour le commerce et les services

en ligne (ACSEL), « il est hors de question que l'opérateur de réseau impose sa vision de la tarification. Les rumeurs évoquent un partage à 50-50 entre l'opérateur et les fournisseurs de services, ce qui n'est pas acceptable. Le fournisseur de contenus doit être à même de fixer son prix. »

LES BONNES VIEILLES RECETTES

Ce retour en grâce des bonnes vieilles recettes se comprend d'autant mieux que les sociétés Internet sont sommées de prouver leur viabilité économique. M. Dufourcq se félicite, pour sa part, d'avoir un an d'avance sur les objectifs publiés lors de la mise en Bourse de Wanadoo. Cette accélération de la course à la rentabilité passe par un élément-clé : l'accroissement de la facture du client. La variation de l'ARPU, un terme barbare qui évoque le revenu moyen par abonné, véritable thermomètre de la santé des opérateurs mobiles, est désormais suivie avec attention par les fournisseurs d'accès à Internet.

Plusieurs leviers sont actionnés pour faire croître l'ARPU. Le développement de l'accès rapide à Internet, tout d'abord. Wanadoo revendique fin décembre 415 000 abonnés haut débit en France, dont 370 000 clients ADSL. M. Dufourcq espère convertir un quart du parc de ses clients au haut débit en 2003. Le deuxième levier n'est autre que le développement de services payants autour du portail Wanadoo. Au-delà des paiements à l'acte, et des services kiosques, la filiale de France Télécom a lancé, lundi 21 janvier, un jeu en réseau, Dark Age of Camelot, accessible par abonnement. Une façon de tester la réaction des joueurs habitués à la quasi-gratuité des jeux en ligne. Dernier levier pour accroître la rentabilité : la fermeture pure et simple des sites Web jugés non rentables. Wanadoo a ainsi clôt l'aven-ture de RidingZone, un site consacré aux sports de glisse, acquis en pleine période d'euphorie.

Laurence Girard

Le « Wall Street Journal » prépare sa nouvelle formule

Le quotidien new-yorkais a retrouvé ses recettes publicitaires d'avant le 11 septembre 2001

PRESQUE cinq mois ont passé depuis l'attentat du 11 septembre contre le World Trade Center de New York. Quelles qu'aient été les conditions, le quotidien Wall Street Journal a continué à être publié tous les jours. Le personnel avait été évacué du siège social, situé dans le World Financial Center, qui faisait directement face aux deux ex-tours géantes.

Dès le 12 septembre, les équipes du journal avaient été envoyées sur un site de remplacement, à South Brunswick (New Jersey), face à l'île de Manhattan. Après une première phase d'angoisses relatives au changement brutal de lieu de travail, à l'incertitude sur l'avenir de la Bourse et du quartier de Wall Street, les employés se sont résignés à des trajets allongés, parfois de plusieurs heures, vers leurs nouveaux bureaux. Seuls quelques reporters sont restés dans Manhattan, à Tribeca ou à Soho, des quartiers plus proches de leurs informateurs financiers.

Les recettes publicitaires du quotidien des affaires, qui avaient chuté de 40 % après l'attentat, seraient même revenues à leur niveau d'avant septembre, selon les informations fournies par Dow Jones, la société éditrice du Wall Street Journal. En fait, le titre dépend moins

de la publicité que des annonces financières. Or la Bourse de Wall Street étant repartie après les attentats, le journal a retrouvé son volume d'annonces. Même Andersen, mis en cause pour la première fois en octobre 2000 dans l'affaire Enron, dévoilée par le Wall Street Journal, a poursuivi sa campagne publicitaire.

POLÉMIQUE DANS LA RÉDACTION

Au sein de la rédaction, les dirigeants sont parfois accusés d'avoir voulu transférer, avec ou sans attentat, le personnel dans le New Jersey. Balayant une telle polémique, la direction s'affaire surtout au lancement de la nouvelle formule, prévue pour le 9 avril. Fondé il y a plus d'un siècle, le quotidien sera remanié et comprendra plus de couleur, notamment en « une ». L'édition nationale pourra comporter jusqu'à 96 pages, contre 80 actuellement. Les éditions « nationale » et « étrangère » seront unifiées. Quelle que soit la version à laquelle ils sont destinés - américaine, asiatique, européenne -, les articles seront susceptibles d'être calibrés par les équipes américaines. « C'est notre manière de faire valoir la mondialisation de nos activités », estime-t-on au siège.

Pendant ce temps, le personnel

du Wall Street Journal n'est plus si impatient de revenir dans Manhattan. De nombreux salariés redoutent, en dépit de démentis officiels, d'être confrontés à une très mauvaise qualité de l'air dans le quartier de Wall Street. Le site des attentats apparaît chaque jour plus déprimant : « C'est comme un Disneyland grotesque, avec des bandes de touristes un peu partout », remarque Don Perman, un éditeur du quotidien. « Quand on va là-bas, on a envie de pleurer », renchérit un autre journaliste. Symbole des yuppies des années 1980, le complexe du World Financial Center ne serait aujourd'hui occupé qu'à 20 % de ses capacités.

Les locaux de la banque d'investissements Merrill Lynch, situés dans la partie sud du complexe, ont été finalement assez peu détériorés. Les employés ont retrouvé leurs bureaux dès octobre. Toutefois, près de 2 600 personnes ont choisi de bénéficier d'un généreux programme d'aide au départ, qui prévoit un dédommagement allant jusqu'à une année de salaire. Troisième grande entreprise locataire du centre : American Express. Travaillant dans des bureaux temporaires, les salariés devraient regagner leur ancien siège au printemps. La société Brookfiels Finan-

cial Properties, propriétaire des lieux, s'affaire à restaurer les escaliers de marbre, à planter de nouveaux palmiers dans le jardin couvert... en attendant que ce haut lieu de la finance new-yorkaise héberge à nouveau la publication fétiche de Wall Street.

Françoise Lazare

France 3

139 éditions quotidiennes
+ 1 nouvelle locale :

France 3 Montpellier
à 18h55 et 19h55

DE PRÈS ON SE COMPREND MIEUX.



MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

MERCREDI 23 JANVIER 10h00

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists various companies like EUROTUNNEL SA, F.F.P., FAURECIA, etc.

Table of French stock market data continuing from the previous table, listing companies like SAINT-GOBAIN, SALVEPAR, SANOFI-SYNTHELAB, etc.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like ALTADIS SA, AMADEUS GLOBAL, BAYER, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

22/1 : 25,37 millions d'euros échangés

Table of new market data showing performance metrics like Meilleures performances, Plus mauvaises performances, and Plus forts volumes d'échange.

Table of new market data listing specific companies and their performance metrics, including NET25, RECIF SA, R21 SANTE, etc.

Advertisement for 'Le Monde DATÉ DIM./LUNDI' featuring the text 'Chaque samedi avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI' and 'LE MONDE ARGENT'.

SECOND MARCHÉ

22/1 : 15,25 millions d'euros échangés

Table of second market data showing performance metrics like Meilleures performances, Plus mauvaises performances, and Plus forts volumes d'échange.

Table of second market data listing specific companies and their performance metrics, including BOIZEL CHANOINE, CORNEAL LABORAT, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 23/01 à 10h

Table of SICAV and FCP data listing various investment vehicles like AGIPI AMBITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA), etc.

Table of SICAV and FCP data listing various investment vehicles like ÉCUR. MONÉTAIRE C, ÉCUR. MONÉTAIRE D, etc.

Advertisement for AGIPI and Banque populaire Asset Management, featuring logos and contact information.

Advertisement for CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT and CDC IXIS, featuring logos and contact information.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam. Lists companies like OPTALIS ÉQUILIB. C, OPTALIS ÉQUILIB. D, etc.

Table of international stock market data continuing from the previous table, listing companies like ST-HON. WORLD LEAD, WEB INTERNATIONAL, etc.

A nos lecteurs : en raison d'une défaillance de notre fournisseur, la cote des SICAV et des FCP a comporté des erreurs depuis le 14 janvier. Nous présentons nos excuses à nos lecteurs et nous efforçons de rétablir au plus vite l'exactitude complète des données publiées.

AUJOURD'HUI

SPORTS

L'Américaine **JENNIFER CAPRIATI** n'a eu aucun mal à écarter Amélie Mauresmo (6-2, 6-2), mercredi 23 janvier, en quarts de finale de l'**OPEN D'AUSTRALIE**. Cette

défaite a mis en évidence les carences psychologiques de la Française, qui avait déjà connu des sautes de concentration lors des tours précédents. « *Quand on n'est pas*

capable de mettre quatre fois la balle dans le terrain, on ne peut pas espérer faire craquer la numéro 1 mondiale », a reconnu **AMÉLIE MAURESMO** après avoir réalisé

34 fautes directes. En **DEMI-FINALES**, Jennifer Capriati devait rencontrer la Belge Kim Clijsters, vainqueur de sa compatriote Justine Hénin (6-2, 6-3). Chez les hommes,

le Russe **MARAT SAFIN** a profité de la blessure du Sud-Africain Wayne Ferreira pour atteindre les demi-finales après avoir disputé sept jeux.

Jennifer Capriati interrompt le parcours d'Amélie Mauresmo

La numéro un française, trop fragile sur le plan psychologique et trop inconstante dans le jeu, s'est nettement inclinée (6-2, 6-2) face à la numéro un mondiale en quarts de finale de l'Open australien

MELBOURNE

de notre envoyé spécial

Tout dans la tête. La sévère défaite d'Amélie Mauresmo, mercredi 23 janvier, en quarts de finale des Internationaux d'Australie, contre l'Américaine Jennifer Capriati, sur le score sans appel de 6-2, 6-2, a une nouvelle fois mis en évidence les graves carences psychologiques de la Française, tête de série n° 9. Depuis le début de ce tournoi, elle a eu le don de se mettre toute seule dans l'embarras en multipliant les fautes directes et en manquant de nombreuses occasions de prendre l'ascendant sur ses adversaires.

Sur le court de la Rod Laver Arena, baigné par un soleil absent depuis le début de la semaine, la Française, qui a gagné quatre tournois la saison dernière, aurait pu s'emparer du service de la tenante du titre de l'Open australien à six reprises. Mais elle n'a jamais été capable de remporter un seul de ces points cruciaux.

« JE SUIS PASSÉE À CÔTÉ »

Après avoir mené 40-0 à un jeu partout dans la seconde manche, Amélie Mauresmo a commis trois doubles fautes consécutives avant de perdre son engagement. Un parcours en dents de scie hélas habituel pour l'ancienne numéro cinq mondiale, depuis son arrivée aux antipodes. « *Je suis passée à côté aujourd'hui, reconnaît-elle. Il est difficile de sortir quelque chose de positif d'un tel match. Je n'ai pas le droit de jouer ce type de rencontres si je souhaite remplir les objectifs que je me suis fixés.* »

Avant même le coup d'envoi, la joueuse française, qui a avoué publiquement, en arrivant en Australie, que son but était d'occuper



AFP PHOTO/TOBSTEIN BLACKWOOD

En arrivant à Melbourne, Amélie Mauresmo avait clamé haut et fort sa volonté de s'emparer de la première place du classement mondial du tennis féminin avant la fin de la saison. Mais, en quarts de finale de l'Open d'Australie, elle n'a jamais été en mesure d'inquiéter l'Américaine Jennifer Capriati, numéro un mondiale. La déception se lit sur le visage de la jeune Française, qui défendra son titre de l'Open de Paris-Bercy, au mois de février.

la tête du classement mondial avant la fin de l'année, a senti qu'elle n'était pas dans un grand jour. « *Lors de l'échauffement, je ne mettais pas beaucoup de balles dans le court, se rappelle-t-elle. Cela ne commençait pas bien.* » Au lieu de se rebeller, la tenante du titre de l'Open de Paris-Bercy a eu tendance à se laisser glisser dans une spirale de la défaite.

Amélie Mauresmo semble toujours incapable de se servir de ses erreurs pour rebondir et multi-

plier les coups gagnants. « *Lors d'un match, je m'enfonçai dans un état d'énervement contre les fautes que je commets et je n'arrive pas à m'en sortir* », avoue-t-elle. Face à Jennifer Capriati, qu'elle avait pourtant battue en finale du tournoi de Berlin, en mai 2001 (6-4, 2-6, 6-3), avant de s'incliner contre elle en quarts de finale de l'US Open, en septembre (3-6, 4-6), Amélie Mauresmo a réalisé 34 fautes directes et elle a passé seulement 44 % de ses premières

balles de service. « *Quand on n'est pas capable de mettre quatre fois la balle dans le terrain, on ne peut pas espérer faire craquer la numéro 1 mondiale, résume-t-elle. Il n'y a pas de miracle.* »

Face à des joueuses beaucoup plus faibles, Amélie Mauresmo peut plus facilement trouver l'énergie qui lui permet de remonter au score. Lors de son huitième de finale (6-0, 4-6, 7-5), contre l'Allemande Marlene Weingartner, 48^e au classement mondial, elle

était passée très près de la catastrophe pour des raisons plutôt obscures. « *Après avoir remporté les sept premiers jeux, et donc le premier set 6-0, je me suis écroulée et j'ai perdu la confiance qui me faisait entrer toutes les balles dans le court, expliquait-elle. Au milieu du troisième, j'ai même pensé un moment à la défaite.* »

Lors du tour précédent, elle avait également montré des signes de nervosité face à la Thaïlandaise Tamarine Tanas-

garn (7-6, 6-1). « *Mon rythme de jeu s'est déréglé après mon bon départ, où j'ai mené 3-0, expliquait-elle, samedi 19 janvier. Et j'ai commencé à me décrocher.* »

Sur les plans physique et technique, la jeune Française, 22 ans, semble pourtant tout à fait prête. « *Je reviens d'une longue préparation* », avait-elle indiqué après sa victoire contre Marlene Weingartner. Elle avait arrêté la compétition pendant deux mois avant de venir aux antipodes. Durant cette coupure, elle avait pris deux semaines de vacances et multiplié les longues séances d'entraînement pendant sept semaines.

UN TRÈS BEAU PARCOURS

En pleine forme, elle a atteint les quarts de finale du tournoi de Sydney, début janvier, où elle s'est inclinée face à l'Américaine Serena Williams. A aucun moment, lors de sa rencontre face à Jennifer Capriati, elle n'a semblé connaître de problèmes physiques, ce qui rend sa défaite encore plus dure à accepter. « *Il va falloir que je me serve de ce tournoi pour rebondir, convient la numéro un française. Je vais commencer par tenter de conserver mon titre de l'Open de Paris* », qui se tient du lundi 4 au dimanche 10 février au stade Pierre-de-Coubertin.

L'an dernier, Amélie Mauresmo avait remporté trois tournois d'affilée (Paris, Nice et Amelia Island) après sa défaite en seizièmes de finale à l'Open d'Australie, contre Venus Williams. Cet échec contre la puissante Américaine ne l'avait pas donc pas empêchée de réaliser un très beau parcours.

Frédéric Thérin

Résultats

● **SIMPLE MESSIEURS**

(Quarts de finale)

Marat Safin (g) (Rus) b. Wayne Ferreira (Afs) 5-2 (Abandon de Ferreira sur blessure).

● **SIMPLE DAMES**

(Quarts de finale)

Jennifer Capriati (1) (E-U) b. Amélie Mauresmo (7) (Fra) 6-2, 6-2
Kim Clijsters (4) (Bel) b. Justine Henin (6) (Bel) 6-2, 6-3.

● **DOUBLE MESSIEURS**

(Quarts de finale)

Michael Llodra et Fabrice Santoro (Fra) b. Ellis Ferreira (Afs) et Rick Leach (8) (Usa) 6-2, 3-6, 8-6.
Donald Johnson et Jared Palmer (2) (Usa) b. Bob and Mike Bryan (10) (Usa) 6-4, 6-4.
Julien Boutter et Arnaud Clément

(Fra) b. Wayne Black et Kevin Ullyett

(5) (Zim) 6-1, 6-3.
Mark Knowles (Bah) et Daniel Nestor (9) (Can) b. Martin Damm (Tch) et David Prinosil (13) (All) 6-2, 6-2.

● **DOUBLE DAMES**

(Quarts de finale)

Lisa Raymond (Usa) et Rennae Stubbs (1) (Aus) b. Daja Bedanova and Kveta Hrdlickova (Tch)(8) 7-6, 6-4.
Daniela Hantuchova (Slo) et Arantxa Sanchez-Vicario (13) (Esp) b. Tina Krizan et Katarina Srebotnik (9) (Slo) 7-6 (3), 6-1.

● **DOUBLE MIXTE**

(Troisième tour)

Pavel Vizner (Tch) et Janette Husarova (Slo) b. Michael Hill (Aus) et Caroline Vis (P-B) 7-5, 6-4.

Une blessure à l'estomac interrompt le retour de Wayne Ferreira

MELBOURNE

de notre envoyé spécial

Ses longs marathons des tours précédents ont fini par causer sa perte. Le Sud-Africain Wayne Ferreira a été contraint d'abandonner sur blessure, mercredi 23 janvier, après 28 minutes de jeu, son quart de finale contre le Russe Marat Safin, alors qu'il était mené 5-2. Cette rencontre, qui opposait le plus jeune (qui fêtera ses 22 ans le jour de la finale) et le plus ancien (30 ans) des joueurs encore en lice, a déçu les milliers de spectateurs qui espéraient assister à un des plus jolis come-back de l'histoire du tennis.

Wayne Ferreira n'avait pas accédé à ce stade d'un tournoi du Grand Chelem depuis 1992, à Wimbledon. Modeste 58^e au classement mondial, l'ancien sixième meilleur joueur de la planète, en 1995, a dû batailler ferme pour remporter ses quatre premiers matchs à Mel-

bourne. Mené deux manches à rien et 5 jeux à 1 lors du troisième tour, contre le Croate Ivan Ljubicic, il s'était imposé 7-5 au dernier set. Sa rencontre face à l'Espagnol Albert Costa dura 4 heures 10 et se terminera sur le score de 9-7 dans la cinquième manche. Depuis son arrivée dans l'Etat du Victoria, Wayne Ferreira a couru sur les courts pendant 13 heures et 40 minutes.

« *Je me sentais bien ce matin quand je me suis réveillé, expliquait ce Californien d'adoption après son abandon. Je n'étais pas du tout fatigué. Mais pendant mon échauffement j'ai ressenti une petite douleur dans l'estomac. Ce problème n'était pas une nouveauté pour le médaillé de bronze des Jeux olympiques de Barcelone, en 1992. Je me suis déchiré un tissu entre deux muscles il y a neuf ans et cette blessure s'est réveillée à deux ou trois reprises.* »

Wayne Ferreira a souffert pendant son

45^e tournoi du Grand Chelem. Une intense douleur à la cheville l'avait déjà contraint à abandonner, vendredi 18 janvier, son match de double qu'il jouait au côté d'Evgueni Kafelnikov face à la paire française Arnaud Clément-Julien Boutter. Le lendemain, il s'est « réveillé avec une cheville très douloureuse ».

« *Une radio a montré qu'un de mes ligaments avait disparu, mais l'os était intact, indique-t-il. J'ai pensé que si je continuais à jouer la douleur partirait, et c'est ce qui s'est passé.* » En sentant ses problèmes abdominaux revenir, il a tout de suite su qu'un nouveau miracle ne pouvait se reproduire. « *Plus je joue avec cette blessure, plus elle met du temps à se guérir.* » De retraite, Wayne Ferreira ne veut toutefois pas entendre parler. « *Je suis comme le vin. Je me bonifie avec l'âge* », estime-t-il.

F. T.

Le cyclisme français veut se départir du suivi biologique

Il prône une affectation de sa gestion à une autorité indépendante et multisport

« **TROIS ANS, ça suffit. Maintenant, il faut passer à autre chose.** » Pour le cyclisme professionnel français, le suivi biologique, tel qu'il est pratiqué depuis début 1999, a vécu. L'objectif affiché par les instances cyclistes nationales n'est certes pas de mettre un terme à ces analyses de sang - quatre par an pour chaque cycliste - imposées après les révélations sur le dopage sanguin lors de l'affaire Festina et dont la vocation est de contribuer à préserver la santé des athlètes en décelant d'éventuelles anomalies, que celles-ci soient liées à des pratiques dopantes ou à des problèmes de surentraînement ou de malnutrition.

Ce que le petit monde hexagonal du vélo réclame, « *c'est la création d'une structure indépendante* » à laquelle serait confiée la gestion de ce suivi biologique et qui « *ne serait plus uniquement centrée sur le cyclisme, mais multisport, puisque ce suivi est obligatoire dans tous les sports* », explique Yvon Sanquer, le président de la Ligue du cyclisme professionnel français.

Si la nécessité de « *rapidement passer à cette étape* » s'exprime ainsi, c'est qu'un certain « *ras-le-bol* » règne dans le peloton cycliste français. Selon Armand Mégret, le médecin fédéral chargé de la gestion de ce suivi biologique à la Fédération française de cyclisme (FFC) : « *On demande beaucoup aux coureurs, et ils ont tendance à mal supporter le décalage qui existe, à leurs yeux, avec ce qui se passe dans d'autres sports.* » « *Il ne faut plus qu'il y ait de législation d'exception pour le cyclisme* », renchérit Yvon Sanquer.

« UN SOUCI D'ÉCONOMIES »

La gestion de ce suivi s'avérerait aussi de plus en plus lourde à assumer. Si les équipes paient les prélèvements auxquels se soumettent leurs coureurs, la Ligue y va aussi de son écot. « *Nous avons revoté un budget de 19 500 euros pour le financement d'un demi-poste de médecin adjoint sur cette gestion du suivi, ce qui marque une hausse et représente environ un quart du budget de fonctionnement de la Ligue* », détaille Yvon Sanquer.

Instituer une autorité indépendante, chapeautant les différents sports, répondrait à « *un souci d'économies* », à travers la mutualisation des coûts, reconnaît Yvon Sanquer. Mais, pour ce dernier, cette création contribuerait surtout à conférer « *une plus grande efficacité* » au suivi biologique. Au niveau de l'expertise, tout d'abord, c'est-à-dire des conclusions à tirer de la lecture des prélèvements sanguins. « *Plus cette expertise sera large, appuyée sur plusieurs sports, plus elle sera fondée, et moins elle sera contestable* », affirme Yvon Sanquer. « *Nous avons créé des*

commissions d'expertise sur différents sujets. Nous sommes prêts à partager ces connaissances », avance Armand Mégret, aux yeux de qui l'efficacité d'une structure indépendante devrait surtout se faire sentir au niveau de l'intervention concrète auprès des athlètes : « *A elle la charge de dire : "Devant telle anomalie c'est telle conduite qui prévaut et qui est commune à tous les sports."* »

Ce qu'Yvon Sanquer résume : « *Cette autorité aurait la capacité non discutée à faire appliquer les décisions, c'est-à-dire à faire réellement observer les arrêts de travail en cas de*

constatation d'anomalie. » Car c'est bien sur cette question que le suivi biologique a montré ses limites : certains médecins d'équipes cyclistes ne cachent pas qu'ils ont parfois du mal à obtenir des coureurs qu'ils se plient aux demandes d'arrêt. « *Il faut dégarer un peu de pression aux médecins d'équipe dans la prise de décisions* », prône Yvon Sanquer, qui, avec Armand Mégret et Jean Pitalier, le président de la FFC, a exposé cette thématique à Michel Boyon, le président du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD). « *J'ai senti que ce n'était pas chez eux une manière de boter en touche* », fait valoir ce dernier, qui, s'il déclare ne « *pas avoir encore de position arrêtée* », indique que « *cela mérite d'être étudié, car tout ce qui va dans le sens du renforcement du suivi et de son indépendance est le bienvenu* ». Pour autant, Michel Boyon souligne la complexité du projet. « *C'est pourquoi je leur ai proposé de commencer à faire l'expérience avec quelques fédérations volontaires* », déclare-t-il.

Contrôles inopinés internes chez Bonjour

La direction de l'équipe cycliste professionnelle Bonjour a décidé de se donner la possibilité, cette année, de diligenter de son propre fait des contrôles antidopage inopinés auprès de ses coureurs, selon Philippe Raimbaud, le manager de la formation française. Cette démarche étant susceptible de poser quelques problèmes au regard du droit du travail, il a été demandé aux cyclistes du groupe dirigé par Jean-René Bernaudeau d'exprimer leur volontariat pour ce type de contrôles, qui viendraient s'ajouter à ceux officiellement réalisés lors des compétitions. La direction de Bonjour se refuse à indiquer si elle a déjà fait pratiquer quelques contrôles inopinés. Elle ne souhaite pas non plus spécifier à quel organisme elle a décidé de confier la gestion des prélèvements et celle des analyses.

Philippe Le Cœur

DÉPÊCHES

■ **BOXE** : la présentation du championnat du monde des lourds, entre le Britannique Lennox Lewis et l'ancien tenant du titre, l'Américain Mike Tyson, a tourné au pugilat, mardi 22 janvier, à New York. Les deux boxeurs se trouvaient sur le podium lorsque Tyson s'est avancé vers son adversaire. Une vaste empoignade a aussitôt éclaté. Le combat « officiel » doit se tenir le 6 avril, à Las Vegas.

■ **RUGBY** : le club de Bordeaux-Bègles a assigné en justice le joueur de Perpignan Thierry Lacroix pour « rupture de contrat ». L'ancien international avait annoncé sa venue en Gironde à la fin de la saison en tant que manager du club et avait promis l'arrivée d'investisseurs britanniques. Thierry Lacroix comparaitra le 21 mars devant le tribunal de grande instance de Bordeaux.

■ **SKI ALPIN** : un mois après avoir remporté le slalom de Kranjska Gora (Slovénie), le Français Jean-Pierre Vidal a terminé deuxième de l'épreuve de Schladming (Autriche), derrière l'Américain Bode Miller. La troisième place est revenue au Croate Ivica Kostelic, qui conserve la tête du classement de la Coupe du monde de slalom.

L'héritage génétique paternel détermine l'attrait des femmes pour l'odeur masculine

Pour étudier leurs préférences olfactives, des chercheurs de l'université de Chicago ont fait respirer à un groupe de 49 femmes des tee-shirts qui avaient été portés par des hommes inconnus d'elles

LES PRÉFÉRENCES olfactives exprimées par des femmes à qui l'on fait sentir des tee-shirts portés pendant deux nuits consécutives par des hommes dépendent de certains gènes qu'elles ont hérités de leur père. Telle est la conclusion d'une étude américaine publiée dans son édition datée de février par le mensuel britannique *Nature Genetics*.

On pourrait objecter d'emblée que les chercheurs de l'université de Chicago doivent avoir l'esprit bien tortueux pour faire humer des tee-shirts usagés à 49 femmes, sans leur dire qu'ils avaient été portés par des sujets masculins inconnus d'elles. Mais là n'est pas le propos puisqu'il s'agit de travaux scientifiques plus intéressants qu'il n'y paraît. Ils concernent les gènes du « complexe majeur d'histocompatibilité » (CMH), c'est-à-dire la portion de notre génome située sur le chromosome 6, présentant un grand nombre de gènes impliqués dans les fonctions immunitaires. Ce CMH comprend plusieurs régions dites HLA (pour *Human Leukocyte Antigen*, antigène leucocytaire humain), dont les gènes sont déterminants aussi bien pour les rejets

de greffes que pour la susceptibilité à certaines maladies, mais aussi chez l'animal pour l'odeur particulière d'un individu, qui détermine les préférences d'accouplement. Et ce sont précisément des gènes HLA qui sont concernés par cette étude. Chaque individu possède deux exemplaires (allèles) pour chaque gène, l'un hérité du père, l'autre de la mère, qui déterminent chacun à sa manière un caractère donné, la couleur des yeux, par exemple. Pour les gènes HLA, il existe un très grand nombre d'allèles et donc de combinaisons possibles ou « haplotypes ».

Des travaux scientifiques ont, par le passé, permis de constater que les femmes avaient tendance à préférer l'odeur du tee-shirt porté par un homme dont la séquence des gènes HLA différait franchement de la leur. Pour expliquer ce phénomène, les scientifiques ont évoqué Darwin et la sélection naturelle : les enfants à qui leurs parents ont transmis des combinaisons de séquences différentes des différents gènes HLA seraient mieux armés face à des agents pathogènes que ceux ayant hérité de séquences identiques. Pour en savoir plus,

Suma Jacob et ses collègues ont réalisé une étude auprès de 49 femmes célibataires d'une communauté isolée, dont les caractéristiques HLA étaient connues sur deux générations.

L'équipe scientifique leur a ensuite fait sentir, selon la méthode du double aveugle, des tee-shirts portés par des hommes de différentes ethnies, toutes différentes de celle de la communauté. Certains des sujets masculins avaient cependant les mêmes allèles que ceux rencontrés dans cette communauté. Ces correspondances étaient au maximum au nombre de dix pour les cinq endroits examinés des gènes HLA.

ÉTRANGER PLUTÔT QU'IDENTIQUE

Confrontées aux tee-shirts, sans savoir qu'ils avaient été portés par des hommes, les participantes à l'étude devaient les classer selon leur caractère agréable. Elles ont exprimé significativement un plus grand penchant pour les tee-shirts portés par les hommes ayant des allèles HLA correspondant aux leurs. Résultat que les chercheurs de Chicago jugent cependant compatible avec ceux, plus anciens et

évoqués ci-dessus, montrant une attirance plus grande en cas de séquence du CMH différente.

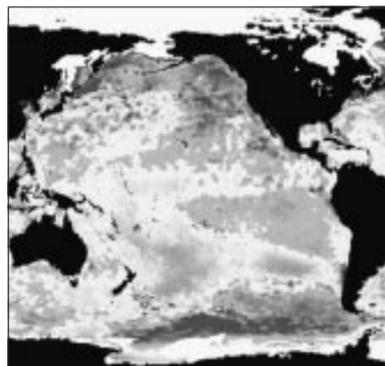
Les auteurs de l'étude expliquent ainsi que, du point de vue de l'évolution, « un nombre petit ou moyen de correspondances du CMH est préférable à l'absence de correspondance ou à une similitude complète ». Autrement dit, les études précédentes ont montré qu'entre la similitude complète et la dissemblance totale, la sélection naturelle poussait à préférer la différence. Dans l'étude nouvelle, une petite concordance génétique prend l'avantage sur la différence complète, toujours parce que ce serait la meilleure stratégie pour assurer l'efficacité des défenses immunitaires de la descendance.

Enfin, Suma Jacob et ses collègues ont pu démontrer que les choix féminins dans cette étude étaient déterminés par les allèles hérités du père et non par ceux transmis par la mère. Ce qui permettra à certains d'y voir une nouvelle manifestation du complexe d'Électre, très attachée à son père Agamemnon.

Paul Benkimoun

La perturbation climatique El Niño serait de retour

LE PHÉNOMÈNE climatique El Niño se manifeste de nouveau. La photo satellite montre que les eaux chaudes du Pacifique, matérialisées par une zone orangée sur l'image, habituellement bloquées à l'ouest de l'océan, vers le nord de l'Australie et l'Asie du Sud-Est, ont pris la direction des côtes chiliennes. Ces anomalies de températures sont apparues en juin 2000, ont continué en décembre 2001 et perdurent depuis. El Niño est un phénomène dû au déplacement en direction des côtes sud-américaines d'une énorme masse d'eau chaude à la surface du Pacifique. Lorsque son amplitude est très importante, il peut bouleverser le climat de la zone tropicale mondiale. Le Niño de 1997-1998 a causé 33,9 milliards de dollars (38,5 milliards d'euros) de dégâts et causé la mort de 21 700 personnes.



DÉPÊCHE

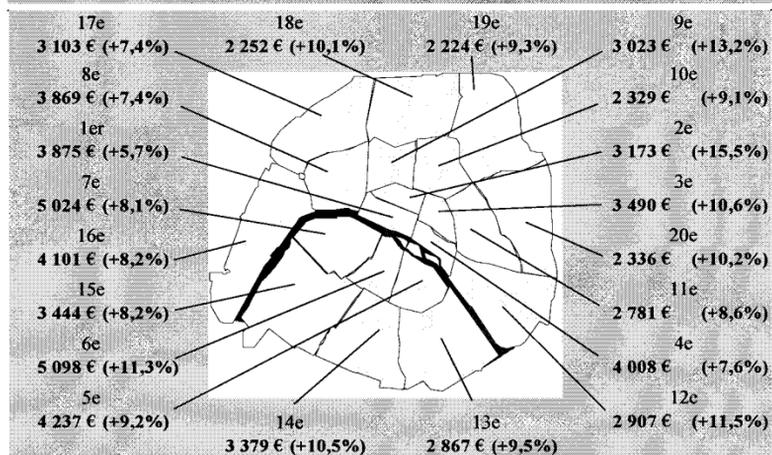
■ **INFORMATIQUE** : le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) vient de se doter d'un supercalculateur Compaq capable d'effectuer 5 000 milliards d'opérations par seconde (5 téraflops), ce qui en fait le plus puissant d'Europe. Ce calculateur géant est destiné au programme de simulation des armes nucléaires. Il sera également mis à la disposition de la communauté scientifique nationale. La capacité de calcul devrait monter en puissance et atteindre plusieurs dizaines de téraflops dès 2005, puis plusieurs centaines de téraflops à l'horizon 2009. Le calculateur le plus puissant du monde (12,3 téraflops) est aujourd'hui l'ASCI White d'IBM du département de la défense américain. En France, le CNRS dispose d'une machine IBM de 1,3 téraflop.

REPRODUCTION INTERDITE



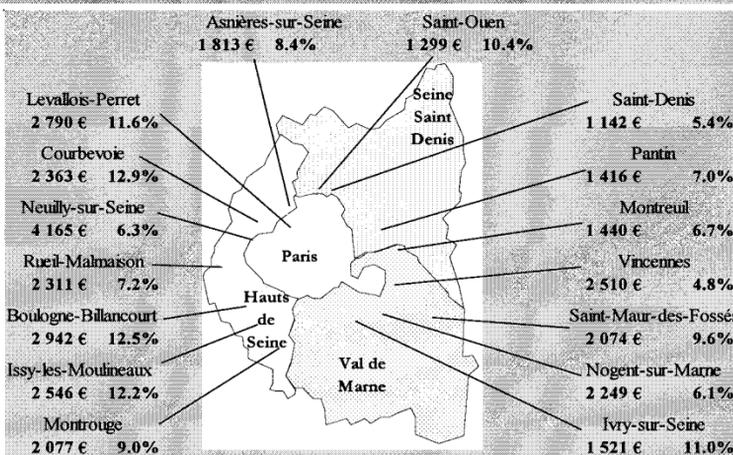
LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Prix moyen au m² des appartements anciens au troisième trimestre 2001 - Evolution sur un an



Prix au m² par département (valorisation des indices Notaires-INSEE)

Paris:	3 134 € (20 555 F)
Hauts-de-Seine:	2 312 € (15 169 F)
Seine-Saint-Denis:	1 253 € (8 218 F)
Val-de-Marne:	1 765 € (11 580 F)



Pour les arrondissements de Paris, les prix au m² sont des valorisations de l'indice Notaires-INSEE.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1^{er} - Téléphone : 01 44 82 24 00

Pour les communes de petite couronne, les prix moyens au m² sont des moyennes arithmétiques sur les mutations constatées.

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES APPARTEMENTS

Paris 5^e
Splendide 4-5 P., plein sud, 5^e ét., tr. b. vue, Val-de-Grâce, neuf, balc. s/jard., tr. calme, particulier, possibilité park.
Px : 1 260 000 €
06-81-00-20-17.

Paris 6^e
agence Littré
L'Immobilier des 5^e, 6^e, 7^e arr. de Paris
41, rue Madame 75006 Paris.

MOUFFETARD, bel imm. 2 P., 33,30 m², 6^e asc., bon état.

BOISSONADE 2-3 P. 3^e ét., charme, vue s/jardin.

RUE MADAME Charm. duplex 90 m², 3^e-4^e ét.

LUXEMBOURG, 5-6 P. 133 m², 4^e asc., parfait état.

FLEURUS, 6-7 P. 157 m², 2^e asc., vue s/arbres.

STANISLAS, 6 P. 193 m², 2^e asc., balc. Allure.
01-45-44-44-45

TROCADÉRO

6 P. 170 m², balcon., 5^e, asc. 962 700 €
250 m², grand standing sur les jardins.
HASTING 01-44-94-04-40.

Paris 17^e
BD COURCELLES
90 m², dern. ét., terrasse 640 000 €. 01-40-53-92-09.

PTE CHAMPERRET, superbe duplex 3 P., balc., dern. ét. 343 000 €. 01-44-94-04-40.

Paris 20^e
Particulier vend studette 13,50 m².
Proche M^o Alexandre-Dumas et ts comm. 1^{er} ét. s/cour agréable. Calme, lumineux, 2 fenêtres. Kitchenette, s. de dche/w-c.
Rafait neuf. 30 000 €. Tél. : 06-85-80-10-38 ; soir : 01-40-18-38-27.

77 Seine-et-Marne
A vendre tt près de Melun
Appt : entrée, séj., 3 chbres, w-c, s.-de-bs, cab. toil., cuis., garage fermé, cave.
T. : 05-49-29-01-52 av. 3 fév.

92 Hauts-de-Seine
NEUILLY/DÉFENSE
Très beaux appartements familiaux 3 P. 85 m² 1 600 000 F 243 918 €
Petit immeuble GRAND STANDING M^o Esplanade AD VALOREM
01-47-78-00-47

MONTRouGE, loft 275 m² r-d-ch., volumes, calme, parks 820 000 € - 01-45-46-26-25.

93 Seine-St-Denis
ROSNY, F3 64 m², 2^e ét. Petite copr., cave, box, jard. Etat neuf, balcons, placard Calme, 5^e RER E, commerces. 115 900 €. Tél. : 01-48-54-37-20.

Province
Les jardins de La Fontaine à Nîmes (Gard), part. vend APPT F3 de 88 m² dans résidence de gd standing. Px : 205 806 € (1 350 000 F) Tél. : 04-66-62-21-49 (19 h).

PROPRIÉTÉS Province
En Picardie. Ribécourt, 15 km de Compiègne, sur 1 600 m² de terrain, gds arbres, propriété composée de 2 maisons indépendantes 82 m² + terr. 10 m² pour la 1^{re}, 78 m² pour la 2^e. Toutes deux dotées de gd séj., dont une avec 1 chem., soit 35 m² et 28 m². Gd conf. Chbres, cuis., s.-de-bs, 4 w-c. 1 P. indép. de 12 m² sur cave av. conf. Garage. Px : 228 673,52 € Tél. : 03-44-76-86-39.

ACHATS POUR ÉTRANGERS

En Suisse, à Zurich, une résidence de luxe pour le troisième âge, au pied du Zurichberg, construite sur la base d'une villa au style néogothique, harmonieusement liée avec une construction nouvelle entourée d'un parc idyllique. Le fonds dispose de 26 appartements, de bureaux, de salles de séjour et de soins, et un garage sous-sol. m.bagnolo@seitzeit.ch
SEITZMEIR IMMOBILIER AG
Tél. : 0041-1211-55-77.

ACHATS APPARTEMENTS

♦ **SERGE KAYSER** ♦
Spécialiste dans la vente et la location d'appartements, lofts et maisons de charme et de caractère. Rive gauche.
Recherche actuellement DE 80 À 250 M² 1^{er}, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e DISCRÉTION ASSURÉE
01-43-26-43-43.

ACH. 100 à 120 m², Paris, préf. 5^e, 6^e, 7^e, 14^e, 15^e, 16^e.
01-48-73-23-55, même soir.

VIAGERS

LEGASSE VIAGER
47, av. Bosquet, estimation gratuite. 01-45-55-86-18. Liste de nos voyageurs sur : **WWW.VIAGER.FR**

LOCATIONS DEMANDES VIDES

Paris

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75116 PARIS

CONSEIL IMMOBILIER Locations-ventes, gérance, spécialisé depuis plus de 20 ans dans les quartiers RÉSIDENTIELS Recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS hôtels particuliers, appts et villas VIDES et MEUBLÉS
01-47-20-40-03
www.embassy-service.fr

AGENDA Vacances

Parc Lubéron, maison 5 pers., tt cft, cheminée, tr. calme, tr. b. vue Lubéron fév./avril : 350 à 430 €/sem. Tél. : 04-92-79-02-57.



En Bourgogne, loin des grands crus

Sur les bords de la Vingeanne, à Rozières, une forteresse médiévale, ressuscitée par un agent de la SNCF, est devenue le pôle d'attraction d'une contrée fameuse jadis grâce à la bataille de Fontaine-Française qu'y gagna Henri IV en 1595

FONTAINE-FRANÇAISE de notre envoyé spécial

La Bourgogne est essentiellement renommée pour ses vins. Cependant l'ancienne Bourgogne ne consacrant que 1,2 % de son territoire à la viticulture, on peut la parcourir durant des heures sans jamais apercevoir le moindre cep. Que de monuments, de curiosités, d'horizons d'une simple splendeur naturelle, la plupart méconnus, voire complètement inconnus ou celés, ne trouve-t-on pas, en revanche, sur son chemin ! Des sources de la Seine, mises en perspective sous Napoléon III, à la crypte romane d'Auxerre, des forges intactes de Buffon à Autun la Romaine.

Allons de l'avant aujourd'hui dans cette pointe bourguignonne

s'enfonçant entre confins champenois et franc-comtois et où un panneau indique Fontaine-Française (mais sans le kilométrage, selon une fort incommode nouvelle mode routière...). « Française », pourquoi ? Ça va de soi, non ? « C'est que, nous explique un édile, au temps pas si ancien des ambitions dijonnaises, espagnoles ou autres, ce bourg resta imperturbablement loyal au roi de France. » La stèle, qui se présente soudain après un virage, au bord du macadam, célèbre-t-elle ce comportement ? « Non, mais un événement tout aussi oublié, arrivé in situ et qui fut l'un des soubresauts majeurs de la toute fin des guerres de religion : la victoire d'Henri IV, ici même, en juin 1595, sur les troupes des envahisseurs hispano-

ligueurs. » Imprudemment avancé, « tel un jeune homme », avec seulement cinq cents cavaliers, à travers la forêt de Velours (aujourd'hui debout de nos jours), le royal quadra bouscula néanmoins 15 000 ennemis surpris au nid, avant d'être récupéré au beau milieu des morts et blessés par le gros de son armée. A Rome, le pape sentit, si l'on ose dire, le vent du boulet et, du coup, annula l'excommunication de l'ex-parpaillot... La normalisation pouvait vraiment commencer.

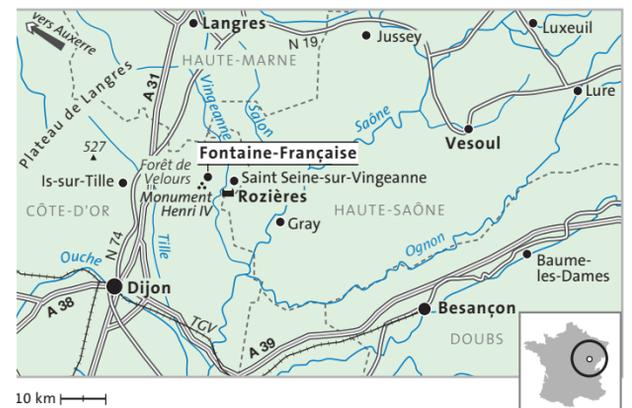
Le soir du combat, le vainqueur dormit dans la demeure patricienne de Fontaine-Française que devait au XIX^e siècle animer Honorine de Monaco. Selon Philippe Delorme, dans *Les Grimaldi*, 700 ans d'une dynastie (Balland), cette

énergique dame patronnesse fut aussi la rivale contestataire des princes régnant à Monte-Carlo, des « usurpateurs », selon leur cousine installée en Bourgogne. Les deux principales artères fontenoises portent toujours les noms d'Henri IV et d'Honorine.

UN GUÉ ROMAIN

La sorte d'autel laïque au Béarnais élevé sous le Premier Empire, en bordure du champ de bataille, dans un milieu délicieux, arboré, aquatique, paisible, parcouru d'oiseaux, est derechef pas mal visité (et a même été délesté de son effigie d'Henri IV, qu'on a fini par remettre en simili-métal) depuis qu'on vient de plus en plus par ici afin de voir la forteresse de Rozières, littéralement ressuscitée

Le secret du propriétaire de Rozières, Bertrand Bergerot, pour restaurer son donjon et reconstituer son parc à la française, a été de mettre la main à la pâte dans tous les secteurs du bâtiment.



que) la forteresse aux héritiers d'un vieux marquis.

Derrière son doux nom latin, *Roseriae*, Rozières fut, dès l'origine, un endroit martial, surveillant un gué romain, encore décelable, sur la Vingeanne. C'est à l'instigation des « quatre grands ducs de Bourgogne » (1364-1477) que les seigneurs de Saint-Seine fortifié-

Anne-Reine de Maillard, « civilisent » un peu le cadre et les conditions de vie très militaires de Rozières.

MISSET, PEINTRE À FRESQUE

Bien qu'agent roulant de la SNCF, marié et père de deux enfants, Bertrand Bergerot, depuis plus de trois lustres, a consacré ses loisirs et ses économies à la restauration de l'ensemble des bâtiments, pratiquement sans subvention publique (sauf pour sauvegarder une échauguette et un plafond, la bâtisse étant classée) mais non sans aide manuelle de son entourage.

Entre deux missions dans les trains, M. Bergerot a donc appris sur le tas tous les métiers et arts du bâtiment : maçonnerie, charpente, serrurerie, plomberie, couvrage et autres ramonages (ces derniers se pratiquaient naguère en tirant au fusil dans les immenses cheminées...).

Installée maintenant dans la partie basse de l'édifice, sous de massives poutres tarabiscotées Grand Siècle, sauvées in extremis de l'effondrement, la famille Bergerot tient désormais chambres d'hôtes dans les salles supérieures, où beaucoup d'éléments sont d'époque, des carreaux de sol en terre cuite vernissée comparables à ceux des chambres pontificales d'Avignon aux portes à tambour Charles VII, des graffitis d'ouvriers bonapartistes aux latrines XV^e siècle, sans parler des mâchicoulis et meurtrières. Ce décor authentique, parvenu en partie jusqu'à

Le Christ à cheval

Saint Jean l'Évangéliste l'écrivit dans son Apocalypse, un peintre oublié du XI^e siècle le fit dans la profonde crypte de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre : « Voilà un cheval blanc ! Celui qui le monte se nomme Fidèle et Véritable. » Bref, Jésus sur un coursier. Selon l'hippologue Jean-Louis Gouraud, qui vient de publier *Russie : des chevaux, des hommes et des saints* (Belin, 159 p., 19,80 €), la fresque auxerroise « est la seule connue au monde montrant le Christ à cheval, sans compter les quatre anges cavaliers qui l'escortent ».

Cette œuvre millénaire méconnue est bien conservée, comme son cadre médiéval, et vaut un arrêt. Saint-Etienne possède aussi un tableau représentant le martyr du patron de ce sanctuaire ; le disciple Etienne fut martyrisé il y a 2000 ans à Jérusalem, scène représentée ici par un artiste bourguignon anonyme de la Renaissance, à la façon d'un bas-relief antique enrichi de rouges, verts et jaunes. Vaut un second arrêt.

par la volonté d'un seul homme. Né il y a quarante ans, dans une ferme dépendant de Rozières et lui faisant face, exploitée par sa famille à partir de 1930, Bertrand Bergerot, actuellement contrôleur des chemins de fer, est l'auteur de l'exploit ayant consisté à ramener à la vie ce symbole de l'architecture médiévale finissante.

Enfant, il jouait dans l'immense château (800 m² de toitures) en train de s'effiloche et il n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il persuada son père d'acheter (300.000F de l'épo-

rent en long et en large, et de surcroît bellement, ce carrefour stratégique. La formidable « maison forte » qu'ils plantèrent là allait faire les gros yeux à toute la contrée, et bien plus loin, jusqu'à son abandon progressif, dû non point à la Révolution de 1789, mais au fardeau d'une maintenance inutile depuis que Fontaine-Française avait cessé d'être porte d'invasion, en raison de l'agrandissement du patrimoine capétien vers l'est. Il avait fallu attendre 1680 pour que les propriétaires résidents, alors Claude-Bernard et

Incroyable !
La Corse n'a jamais été moins chère.

Tarif réduit depuis Nice ou Toulon à partir de **5€** [32,80 F]

Exemple : Nice-Corti
+ taxes et droits 6,50 € = 12,50 € TTC
+ tarif adulte 227 personnes et par trajet
+ porte supplémentaire Express

Larges bénéficiaires*

- FAMILLES
- JEUNES
- SENIORS

*voir conditions d'application dans les Aoraires et tarifs 2002

www.corsicaferries.fr

Tel : 0 825 895 895 (cf. la carte)
2013 Corsica Ferries
20 000 de personnes

corsica ferries
Le meilleur choix pour la Corse



Composée au départ, à la fin du Moyen Age, d'une seule énorme bâtisse centrale en belles pierres de taille, Rozières fut ensuite enrichie d'une tour, d'une échauguette et d'un corps d'habitation.

nous grâce à l'esprit d'économie ou au conservatisme des occupants successifs et également grâce au fait que les épaisses murailles (près de 2 mètres) de la forteresse découragèrent ou repoussèrent ses assaillants, ce décor, donc, cache un tout récent chauffage par le sol, esthétiquement et thermiquement idéal, ainsi que des salles d'eau XXI^e siècle avec parfois, tout de même, une fresque à la chaux de Jean-Claude

niens, cerisiers). Viendra peut-être, ensuite, en point d'orgue final de ce grand et patient œuvre, le recouvrement des douves médiévales. Sans plus attendre, Rozières s'est fait un nom chez les amateurs de Moyen Age mis aux normes du confort moderne, parmi les jeunes mariés refusant néon et plastique pour fêter leurs noces ; et naturellement auprès d'une frange d'Anglais entichés de *french way of life* et



Autour de Rozières s'étendent les confins bourguignons touchant aux régions franc-comtoise et champenoise. Par ici, pas un cep de vigne, mais des bois, des étangs, des prés.

Misset, peintre contemporain, mais traditionnel, de la région. La phase de réhabilitation en cours consiste à compléter ce qui a déjà été redessiné du parterre à la française et à reconstituer le verger à la façon de La Quintinie, jardinier du Roi-Soleil (cent poiriers, pommiers, abricotiers, pru-

affectionnant des petits séjours franco-médiévaux entre les murs rassurants et silencieux de Rozières. Rozières où veille en plus un garde à moustaches, coiffé d'un képi ferroviaire noir, agrémenté de rouge, acier et bleu roi...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

VADE-MECUM

► **Repères.** Située en Côte-d'Or, aux confins de la Haute-Marne et de la Haute-Saône, la région de Fontaine-Française est à environ 300 km de Paris et 40 km de Dijon.

► **Accès.** Outre deux possibilités routières et autoroutières via Dijon ou Langres, Fontaine-Française peut être atteinte par le TGV jusqu'à Dijon, en utilisant ensuite une voiture louée ou les cars quotidiens Dijon-Fontaine-Française-Saint-Seine (tél. : 03-80-42-11-00).

► **Etapas.** Le château de Rozières (21610 Saint-Seine-sur-Vingeanne, tél. : 03-80-75-96-24), ouvert tous les jours, toute l'année, propose de confortables chambres d'hôtes avec excellent petit-déjeuner (et abri couvert gratuit pour véhicules) à des prix variant de 42 € à 113 € (appartement de 80 m² pour quatre personnes). On est moins spacieusement logé au Vieux-Moulin de Fontaine-Française (tél. : 03-80-75-82-16), mais on peut y prendre la totalité de ses repas à la table d'hôtes (à partir de 70 € en pension complète). Librairie et brocante à la même adresse.

► **Sites.** En plus de la forteresse de Rozières (ouverte 365 jours par an, de 9 à 19h20 heures, entrée : 4 €), aller à la fontaine à colonnade couverte et au monument Henri-IV, sur le site de la bataille de Fontaine-Française (1595), lieu public au bord même de la route, dans un petit bois, entre ce chef-lieu de canton et Saint-Seine-sur-Vingeanne. Le château de Fontaine-Française, demeure privée, est ouvert au public du 15 mai au 30 septembre (tél. : 03-80-75-92-71). Visiter également les grottes de Bèze qui servent de refuge aux moines et aux laïques durant les guerres de religion. Promenades en barque dans un décor souterrain illuminé (tél. : 03-80-75-31-33).

► **Lectures.** *Petite histoire de Fontaine-Française*, par la Société historique du canton, diffusée par la Poste fontenoise. 85 p. Henri IV, de Georges Bordonove, Pygmalion-Watelet, 315 p. 21 €. Guide vert Michelin *Bourgogne-Morvan* avec carte routière n° 66. *Itinéraire spirituel en Bourgogne*, de Julien Frizot, La Table ronde, 110 p., 7 €.

► **Renseignements.** Syndicat d'initiative de Fontaine-Française (tél. : 03-80-75-92-71). Comité départemental du tourisme, à Dijon (tél. : 03-80-63-69-49 et www.bourgogne-tourisme.com).

A TOUS PRIX

► **457 € à 1 036 € : un Levant (Liban et Syrie)** à la carte avec un éventail de séjours, visites culturelles et excursions personnalisés proposés par Les Jardins du Liban, un réceptif installé, depuis 1998, dans la montagne dominant Beyrouth. Renseignements au 00-961-3-312-343. Fax : 00-961-9-224-123 et jardinsduliban@hotmail.com. Egalement via l'office du tourisme libanais à Paris, tél. : 01-43-59-10-36.

► **1 154 € : une semaine au Maroc, à la rencontre du Petit Prince.** Deux séjours pendant les vacances de printemps (du 7 au 14 avril et du 14 au 21 avril) avec la Compagnie Jean Blondeau, qui propose de revivre, lors d'un circuit touristique (Marrakech, Ouarzazate, le grand Sud, la vallée du Draa, Zagora), les aventures du héros d'Antoine de Saint-Exupéry avec, pour final, un son et lumière dans le désert. Prix par adulte pour une chambre double standard et hôtel « 3 étoiles » ; pour les moins de 12 ans partageant le logement de 2 adultes, compter 993,97 €. Pour une chambre double « bivouac luxe » et hôtel « 4 étoiles », compter respectivement 1 245,66 € et 1 098,40 €. Inclus le vol A/R de Royal Air Maroc au départ de Paris, les transferts, l'hébergement en demi-pension à l'hôtel, en pension complète pendant les bivouacs, le transport en 4 x 4 (5 personnes par voiture), des guides et une voiture d'assistance. En sus, les assurances. Renseignements agence Travelil Selectour, 7, place Richebé, 59800 Lille, tél. : 03-20-74-68-74.

► **2 285 € : du Tonkin à l'Annam, un circuit de 16 jours** programmé, du 15 au 30 mars, par Atalante. Une randonnée de village en village, sur les hauts plateaux où vivent, isolées, de nombreuses minorités ayant chacune leur culture et leurs traditions. Croisière dans la baie d'Halong puis, de Hanoi, située sur les méandres du fleuve Rouge, cap vers l'Annam et la rivière des Parfums sillonnée de pirogues et de sampans. Visite de la cité impériale de Hué, de la vieille ville coloniale de Danang et des villages de pêcheurs de la mer de Chine. Renseignements au 04-72-53-24-85, au 01-55-42-81-00 et sur Internet (www.atalante.fr).

► **2 685 € : à la poursuite du loup mongol**, un circuit de 12 jours dont 5 à cheval proposé par Terres d'aventure à l'occasion de la célébration du nouvel an lunaire chez les éleveurs nomades de la province d'Ovorkhangai. L'occasion, également, d'y suivre à cheval une chasse au loup, à la mongole. Logement sous la yourte. Un voyage conçu et encadré par Claire Sermer, spécialiste de la destination. Départ le 8 février. Plus classique, une escapade de 8 jours, dont 6 de marche, à Lanzarote, la plus surprenante des îles volcaniques de l'archipel des Canaries. Désert et mer sous les alizés. Départs les 9, 16, 23 et 24 février. Prix : 1 099 €. Renseignements à Paris au 01-53-73-77-73, à Toulouse 05-34-31-72-62, à Marseille, à la nouvelle Cité des voyageurs, 25, rue Fort-Notre-Dame, 04-96-17-89-30, et www.terdav.com.

L'Odyssée du « Belem »

L'APRÈS-MIDI du 7 mai 1902, le Belem arrive en rade de Saint-Pierre de la Martinique. Ne trouvant pas de poste d'amarrage, il va s'ancre plus loin dans l'anse Robert. Cette manœuvre sauvera le bâtiment et son équipage, qui échapperont ainsi à l'éruption de la montagne Pelée... Cent ans plus tard, le trois-mâts, classé monument historique depuis 1984, a décidé de revenir sur les lieux d'une catastrophe dont il fut l'un des rares témoins.

Un pèlerinage rendu possible grâce à la Fondation Belem, propriétaire du voilier et au groupe Caisse d'épargne, son mécène. Tous deux ont décidé de faire revivre au bateau-école français la route maritime qu'il empruntait lorsque, sous pavillon tricolore, il s'adonnait au commerce. Concuronné par les vapeurs, le navire marchand interrompra, en 1914, sa carrière de vraquier. « L'Odyssée atlantique », ainsi a-t-on baptisé sa 34^e campagne. Embarquement à Nantes, le 10 février 2002, et cap sur Vigo (Espagne), Funchal (Madère), Las Palmas (Canaries) et Dakar (Sénégal). Puis traversée de l'Atlantique,

sous les alizés, en direction de Belem (Brésil) avant de cingler vers la Guyane, la Barbade, la Gadeloupe et la Martinique. Retour à Saint-Nazaire via les Bermudes et les Açores. Une croisière exceptionnelle et... unique. Il est vrai que le voilier, plutôt habitué à des sauts de puce en Bretagne, commence à se faire vieux.

Avis aux amateurs, mais touristes s'abstenir. Les stagiaires (il faut avoir au moins 14 ans pour embarquer) participent aux manœuvres, retrouvent - s'ils le désirent - l'émotion des gabiers perchés dans les mâts, tiennent leur quart de nuit et vivent à bord dans un confort rustique. Aptitude à la navigation recommandée.

M.-B. B.

► **Fondation Belem** (tél. : 01-58-40-46-46, www.belem-odysee.com). Compter 152 € par jour plus les frais d'acheminement et d'escale. Pour tout savoir sur le voilier et la vie à bord, un très beau livre : *Le Siècle du Belem*, illustré par de magnifiques photos de Philip Plisson, peintre officiel de la marine (éditions Voiles/Gallimard, 38 €).

Week-end « golf » en Algarve

A l'extrême sud du Portugal 25 parcours serpentent le long d'un littoral ensoleillé

ON ATTERIT à Faro au crépuscule. Pour rejoindre Quinta do Lago, on roule dans un décor anarchiquement urbanisé. « Ici, vous n'êtes pas au Portugal », prévient le chauffeur. Fierté ? Regret ? Evidence. Le lendemain, en quittant cet hôtel en gradins (avec vue sur la lagune du parc naturel de la ria Formosa et, au-delà du cordon dunaire, sur l'océan Atlantique), l'Algarve apparaît comme un jardin planté de lauriers-roses, d'agaves, de figuiers, d'oliviers, d'amandiers, d'orangers et... de golfs tracés entre maisons blanches aux cheminées ouvragées, studios modestes, immeubles fades et fastueuses villas hispano-floridiennes.

De quoi satisfaire tous les goûts et tous les budgets des visiteurs qui, venus du nord de l'Europe, investissent ce littoral ensoleillé pour s'y divertir. L'été sur les plages, l'hiver sur les quelque 25 golfs concentrés sur 150 kilomètres. Des vacanciers et des retraités (allemands, anglais et scandinaves en majorité) grâce auxquels le tourisme a détrôné la pêche, les conserveries, l'horticulture ou l'industrie du liège. L'Algarve, il est vrai, est bénie des cieux. Chaque soir les prévisions météo n'ont qu'un mot à la bouche : soleil ! Même si, en hiver, le mercure, qui flirte dans l'après-midi avec les 20 degrés, commence et finit la journée sous les 10.

Des journées courtes qui incitent le golfeur à ne pas trop s'attarder autour du généreux buffet du petit déjeuner pas plus que sur les tapis d'un superbe practice où on a l'impression d'expédier dans le ciel des balles de rêve. Un état de grâce que les golfs alentour, avec leurs longues allées bordées de pins parasols et d'eucalyptus, s'efforcent d'entretenir le plus longtemps possible. Ici plus qu'ailleurs, décor et climat invitent à la sérénité. Mais les parcours

réserver bien des surprises. Qu'il s'agisse des trois golfs situés au sein même du resort (Quinta do Lago, Rio Formosa et Pinheiros Altos) ou, à proximité, des deux parcours de Vale do Lobo, des quatre de Vilamoura et de celui de Vila Sol. De quoi varier les plaisirs, oublier le désagrément d'évoluer parfois au milieu d'un vaste chantier (avec concerto pour marteaux et scies circulaires) et ne garder en mémoire que les trous les plus beaux comme, à Vale do Lobo, ceux qui, sur le *back-nine* de l'Ocean Course, dévalent vers le rivage, ou le très photographié n° 16 du Royal Course, un « par 3 » qui bondit sur les falaises ocres.

de notre envoyé spécial, Patrick Francés

► De Paris/Orly Ouest, TAP Air Portugal (tél. : 0802-319-320) relie Faro via Lisbonne. A noter les vols secs de Star Airlines (agences de voyages) pour Faro. L'Hôtel Quinta do Lago (tél. : 00-351-289-350350 et www.quintadolago.com), membre des Orient-Express (résa au 0800-136-136), est à 20 minutes de l'aéroport : 121 chambres et 20 suites, deux restaurants, un club de remise en forme, deux piscines, deux tennis, trois golfs, un practice et une plage accessible via Gigi, un sympathique cabanon au bord de la lagune et où on déguste coquillages, crevettes et poissons. A Loulé (16 km de Faro), une chaleureuse cave à vin, O Paixanito, invite à découvrir la cuisine locale. L'hôtel est programmé par Voyages Gallia (tél. : 01-53-43-36-36, www.golfatourdu monde.com) un forfait 4 jours/3 nuits (chambre double et petits déjeuners) à 818 € par golfeur (661 € pour un non-golfeur), du 1^{er} février au 21 mars, de Paris, avec une voiture et deux green-fees. Comptez 45 € par personne et par jour en demi-pension. Utile, le Peugeot Golf Guide (éditions D & G Motte). Office du tourisme au 01-56-88-30-80, www.portugalinsite.pt et Minitel 3615 Algarve.

DÉPÊCHE

► **CHARTERS POUR L'AFRIQUE.** Point Afrique proposera, à compter du 28 janvier, un vol charter direct et hebdomadaire pour Ouagadougou afin de compenser la baisse de capacités aériennes sur le Burkina Faso liée aux déboires d'Air Afrique et de la Sabena. A partir de 410 € HT A/R de Marseille, de 450 € de Paris. Au Mali, il dessert, outre Gao au nord, Mopti, au cœur du pays dogon : vol direct le lundi de Paris et Marseille, à partir de 410 €. Enfin, pour ne pas pénaliser le tourisme au Niger (handicapé par l'impraticabilité de la piste d'Agadez), il dessert Niamey, le samedi, de Paris et Marseille, à partir de 410 €. Renseignements au 0-820-830-255.

EVASION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
MALDIVES
PROMO SPECIALE LUXE
"Un HILTON de charme dans une île paradisiaque" 8/6N
Hilton Maldives Resort & Spa Rangali Island
1630 € TTC
Inclus : vol régulier départ de Paris + 6N hôtel 5* en 1/2 pension. Nuit suppl. : + 103 €/pers.
Offre valable jusqu'au 30/04/02.
www.directours.com
3615 Directours 01 81 61 61 61 et 01 45 62 62 62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

PROMO
Le Sahara, à pied, c'est magique !
à 3990 F (608 €) / 8 j. en Mauritanie, c'est incroyable !
NOMADE
Infos : 01 46 33 71 71 ou www.nomade-aventure.com
c'est aussi 250 autres voyages d'aventure à travers le monde

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS A/R/TTC	
Madrid	152,00 €
Berlin	172,40 €
Los Angeles	379,00 €
San Francisco	379,00 €
Dakar	380,00 €

SEJOUR* VOL + HOTEL***
7 nuits en formule tout inclus
République Dominicaine
850,00 €
0 825 314 315** (www.anyway.com)
3615 anyway***

*Prix par personne à partir de. Pour les vols, nous consulter. Lic. 073760011. **0,15€/min ***0,35€/min

Stockholm...
vosre prochain week-end !

Bennett Voyages vous propose le vol aller et retour sur SAS, 2 nuits avec petits déjeuners dans un hôtel Scandic ainsi que la carte découverte de la ville "Stockholm Go There" qui comprend le transfert rapide aéroport ville, les transports en commun, les entrées dans les principaux musées et la visite panoramique de la ville.

Bennett Voyages :
01 44 88 54 54
*prix à partir de 290 € ou 1 902,28 F par personne, TTC. Valable jusqu'au 7 avril 2002.

290 €*

SAS SCANDIC BENNETT STOCKHOLM
It's there. Go there.

SKI DE FOND & RAQUETTES
Promenades et détente
Haut-Jura, 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme Comtoise du XVII^e. Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et régionaux, chambre avec salle de bains + wc. Tarifs selon période : tout compris (pension complète + vin au repas, moniteur et matériel de ski...)
03.81.38.12.51 - LE CRÉT L'AGNEAU - 25650 LA LONGEVILLE

Chaque semaine
retrouvez la rubrique
"EVASION",
renseig. publicité :
01.42.17.39.63

CULTURE

SCÈNE

Dans son beau Théâtre des Bouffes-du-Nord, à Paris, Peter Brook met en scène « Far Away », une pièce écrite par l'un des auteurs les plus singuliers de la scène britannique, sexagénaire inclassable qui n'a de cesse de dynamiter par l'écriture dramatique les errements du monde

Caryl Churchill, perpétuelle innovatrice du théâtre anglais

LA DRAMATURGIE britannique contemporaine, contrairement aux apparences, n'a pas toujours la partie facile en France. Le théâtre public s'attache essentiellement au drame – les comédies d'Edward Bond, par exemple, sont peu montées – et le théâtre privé à la comédie, libre d'adaptation, c'est-à-dire prête à rabattre les subtilités du social d'outre-Manche sous les mœurs gauloises. Les dramaturges qui n'entrent pas dans les registres établis, comme l'excentrique Caryl Churchill (63 ans), risquent tout simplement d'être ignorés. Sur vingt pièces, seule *Cloud Nine* (Septième ciel) – couronnée, comme *Top Girls*, par un Obie Award à New York – a connu une véritable mise en scène à Paris (Paul Golub, à la Cartoucherie).

L'auteur de *Far Away*, pièce présentée aux Bouffes du Nord par Peter Brook, se situe pourtant au premier rang de ses contemporains. Elle est considérée, à juste titre, comme l'une des plus innovantes, et son influence ne cesse de s'étendre dans la génération suivante. Mark Ravenhill (*Shopping and Fucking*), par exemple : « Je relis *Top Girls* au moins une fois par an et je pleure. » L'œuvre de Caryl Churchill permet de suivre en pointillé la désagrégation de la société britannique durant dix-huit ans d'un thatchérisme sans partage et l'aveuglement qui gagne notre monde depuis. Elle rend l'aliénation palpable, inspirée, reconnaît-elle volontiers, par Frantz Fanon et Kate Millett, Ronald D. Laing et Michel Foucault.

Chez Caryl Churchill, la première excentricité tient au refus de se soumettre. Elle n'a jamais cessé d'être féministe, ni de se situer à gauche de la gauche. Dans l'un de ses rares entretiens, paru en 1982 dans *Ms*, elle explique : « Je sais parfaitement quel genre de société j'aimerais : décentralisée, non autoritaire, communiste, non sexiste – une société dans laquelle les gens pourraient exprimer leurs sentiments et maîtriser leur vie. » Mais elle ne jouera pas pour autant la porteuse de messages. Son théâtre ne sert pas de tremplin à ses convictions, mais l'inverse : ses engagements la propulsent dans des zones inexplorées de la dramaturgie, assurent son inventivité et décuplent son audace.

Depuis *Owners* (1972), qui mixe la famille, l'argent, le pouvoir et les sexes, ses principales pièces ont été mises en scène au Royal Court Theatre – l'entrepreneur pôle de recherche d'auteurs nouveaux au Royaume-Uni – et, pour cinq d'entre elles, dirigées par Max Stafford-Clark et sa compagnie, Joint Stock, puis Out of Joint.

« Elle appartient à cette génération qui, en fin de compte, est plus influencée par Ionesco que par Brecht, estime le metteur en scène. Elle n'a jamais cessé d'innover sur le plan du style. A chaque œuvre, les critiques ont dû redéfinir leurs marques. Surtout, elle a su demeurer une femme en colère contre le monde. Y compris contre le théâtre, comme en témoigne *Blue Heart* (1997), où elle manifeste son émoi de voir le théâtre impuissant à amener les changements nécessaires. »

Peter Brook dit d'elle qu'elle est « unique ».

C'est l'avis de tous les metteurs en scène qui ont monté ses pièces, comme Stephen Daldry, réalisateur de « Billy Elliott » et premier de ses thuriféraires

Avec Max Stafford-Clark, elle met en place des ateliers où interviennent les comédiens, puis, bientôt, les musiciens et les danseurs. La parole, pour un temps, se fait plus allusive, répondant à la chorégraphie. « Il convient de faire la différence entre les pièces nées d'un atelier collectif, comme *Cloud Nine* (1977) ou *Serious Money* (1987), et celles écrites seule, comme *Top Girls* (1982) ou *Far Away* (2000). Elle a beaucoup aimé le travail d'atelier. Il apportait des données nouvelles à ses enquêtes. Pour *Serious Money*, par exemple, les acteurs sont devenus de véritables spécialistes des questions financières, acquérant une forme d'expertise sur le milieu de la City et ses secrets. »

Cloud Nine (Septième ciel) traverse allègrement les genres et les classes sociales : femme jouée par un homme, et homme par une femme ; enfant interprété par un adulte ou une marionnette ; Noir joué par un Blanc. Des priapiques se toquent de frigidités, des nymphomanes d'homosexuels, tout cafouille pendant qu'une révolte indigène est étouffée. La construction en diptyque renvoie l'Angleterre coloniale et victorienne à celle des années 1970.



Un décor minimal, épuré, comme toujours chez Peter Brook.

Son autre succès, *Top Girls*, avec sa table ronde de femmes « historiques » – dont la papesse Jeanne – l'a installée comme l'auteur féminine la plus en vue du pays – classification très britannique – avant que la reprise de la pièce, il y a deux semaines, à l'Aldwych Theatre la mette au premier rang des auteurs tout court.

Stephen Daldry, directeur associé

Une fidèle du Royal Court

Après avoir écrit pendant dix ans des pièces pour la radio, Caryl Churchill passe à la scène en 1972, avec *Owners*, au Royal Court Theatre. Deux ans plus tard, elle sera la première femme à entrer en résidence dans cette institution. Durant trente ans, à la différence d'autres auteurs, tentés par les recettes du West-End, Caryl Churchill restera d'une fidélité inébranlable au Royal Court, où sera monté l'essentiel de ses créations, jusqu'à *Far Away*. Le Royal Court n'a pas d'équivalent en France. Consacré à la découverte des écritures scéniques contemporaines, il a su pointer en quarante-cinq ans des auteurs aussi importants que John Osborne, Arnold Wesker, Edward Bond ou David Hare, et, dans la plus récente génération : Sarah Kane, Mark Ravenhill ou Martin McDonagh. Initialement tourné vers l'intérieur, le Royal Court s'est ouvert depuis 1992 à l'étranger, développant des séries de rencontres et de résidences avec des auteurs de toutes origines, français compris.

au Royal Court et réalisateur de *Billy Elliott*, a mis en scène à Londres deux de ses dernières pièces : *This is a Chair* (1997) et *Far Away*. « Elle n'a jamais cessé de remettre en question le langage du théâtre aussi bien que le rôle du théâtre, explique-t-il. Cela la place dans la position unique d'une grande innovatrice. Elle n'est liée ni par le dogmatisme politique, ni par le con-

formisme théâtral. Dans *This is a Chair* [référence à Magritte], elle écrivait sur l'impossibilité d'écrire sur les grands événements du monde actuel. Et, curieusement, dans *Far Away*, elle se met à parler directement de ce qui arrive. Son intérêt pour la forme théâtrale est lié au pouvoir politique du théâtre. Elle a toujours cherché de nouvelles formes, pour rencontrer les nouvelles réalités politiques. En fin de compte, elle nous parle de morale. La question « comment vivre moralement ? » est au cœur de ses investigations. »

Peter Brook, qui aurait aimé faire venir la mise en scène de Stephen Daldry à Paris, n'est pas moins enthousiaste : « Caryl Churchill est unique, marginale, comme Beckett à ses débuts. Elle a été jouée dans les théâtres d'avant-garde et, pour cette raison, n'a pas la notoriété de Pinter, plus âgé, qui a su intégrer plus tôt le théâtre commercial. Elle est sans concession. Sa réputation n'en est pas moins établie : le temps a changé, et le public, qui court toujours derrière l'innovation, est

aujourd'hui sur la même longueur d'onde qu'elle. C'est une femme à part, un théâtre à part. Dans quelle tradition de la littérature britannique s'inscrit-elle ? Dans aucune ou dans la totalité ? Est-elle du côté de Lewis Carroll ou à l'opposé ? Chez elle, l'anecdote apparente devient une sorte de caisse de résonance du monde. Ses pièces ne sont pas terminées quand elles sont imprimées. Elles sont d'ailleurs difficiles à saisir à la lecture. Elles sont conçues pour être jouées et, en cela, différentes des pièces littéraires, où tout est déjà là, dans le manuscrit. Chez elle, le non-dit est aussi important que le dit. »

Jean-Louis Perrier

« Far Away », de Caryl Churchill (traduit par Marie-Hélène Estienne, Actes Sud-Papiers, 40 p., 7,62 €). Mise en scène : Peter Brook. Avec Kathryn Hunter, Julio Manrique, Jodhi May. Bouffes-du-Nord. Tél. : 01-46-07-34-50. De 14 € à 24,5 €. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; samedi à 16 heures. Jusqu'au 30 mars.

La vérité, conquête ultime de Kathryn Hunter

LONDONIENNE d'origine grecque, citoyenne du monde, Kathryn Hunter est un elfe à l'œil noir, débordant d'énergie, qui ne répond pas aux questions sans bondir de sa chaise.

■ PORTRAIT

Harper dans « Far Away », l'actrice ne se lasse pas de parler de la pièce

se pour compléter d'un geste précis des énoncés dans un français direct. Quarante ans depuis peu, et bientôt la moitié sur les planches, où elle a beaucoup donné aux rôles d'enfants et de vieillards. Passant par un bambin du *Conte d'hiver* à Argante (*Les Fourberies de Scapin*), mais aussi de Juliette (*Roméo*) à la vieille dame de *La Visite* (Dürrenmatt), ou

d'Electre à Lear. Elle a quatorze ans lorsqu'elle lit le *Roi Lear* à l'école. Renversée. Plus tard, elle s'interroge : « Les tourments de l'adolescence ressemblent-ils à ceux de la vieillesse ? » Car elle ne s'attache pas à Cordelia, mais bien à Lear, dont elle aime la bataille solitaire sous la pluie. Lear l'obsède. Elle n'en dort plus et se met à écrire. Au point que son professeur appelle sa mère, pour qu'elle arrête. Des années plus tard, elle pense avoir oublié lorsqu'un metteur en scène lui demande d'interpréter le rôle. « Une folie à commettre. » C'est fait, bien fait et elle aimerait le refaire. « Le plus difficile est de jouer sur la fragilité du corps et la passion intérieure. Voix basse, sans déformer, et penser comme un homme. »

Kathryn est passée par le RADA (Royal Academy of Dramatic Art), homologue de notre Conservatoire, mais sa vraie rencontre avec la scène passe par le Théâtre de complicité. L'improvisation et le travail col-

lectif inspirés de l'école Jacques Lecoq lui sont une révélation. Investissement physique total, discipline d'autant plus dure qu'elle a été victime d'un accident qui l'a laissée presque paralysée. Avec Simon McBurney et Marcello Magni elle découvre que « l'intellect passe dans le corps, dans la vie comme dans le théâtre ». Et si un corps peut raconter des histoires, un chœur aussi. « On travaillera des semaines sur le chœur jusqu'à ce qu'il joue seul et bouge seul, et c'est une des choses les plus fortes que j'ai ressenties. » Elle y gagne le grand rôle de *La Visite* et un Olivier Award.

En 1994, Kathryn joue le rôle-titre du *Skriker* de Caryl Churchill au Théâtre royal national. La terre, polluée, est malade et, du coup, le *Skriker*, créature souterraine, est malade, lui aussi. L'animal s'exprime dans un langage étrange, schizo-phrène. « Très difficile à apprendre. Quand tu lis ce monologue, tu ne comprends pas. J'ai dû me mettre à table avec Caryl Churchill, et ce qui sem-

blait codé est devenu très clair. Je jouais treize rôles, devenais une petite fille, un gangster (voix grave), une fée sortant d'un canapé (bras au-dessus de la tête), une Américaine vulgaire (grimace), un paranoïaque (elle se raidit), un drogué. Le *Skriker* surgissait comme une araignée malade et finissait clochard. »

LIBRE D'EXPRIMER

Maintenant, elle retrouve Caryl Churchill chez Peter Brook. « Quand Brook a monté *La Cersaie*, nous sommes tous venus de Londres. C'était un dieu. J'ai voulu faire un stage avec lui. Une journée. Beaucoup de monde. On était libre d'exprimer n'importe quoi. J'avais entrouvert la porte des Bouffes du Nord. Je lui ai écrit. Il m'a répondu : « Il faut penser qu'il n'y a pas qu'une porte. Ouvrez d'autres portes. » J'ai toujours cette lettre. Il est venu me voir dans *La Visite*. Nous nous sommes rencontrés. » Elle devait jouer dans *Hamlet* (version française), retardé. Elle sera

Harper, dans *Far Away*. Elle ne se lasse pas de parler de la pièce : « Caryl Churchill mêle une forte intuition féminine, avec une intelligence politique tranchante comme un rasoir. Son imagination est libre. Elle ne juge pas les personnages. Je n'en ai pas moins de peine à faire Harper : je ne sais pas mentir. »

« Déjà, quand je jouais *Electre*, je trouvais que la revanche n'était pas mon truc. J'ai fait alors des recherches intérieures, et découvert combien elle était importante. Même chose avec le mensonge et là aussi oui, je l'explore. Comment justifier nos lâchetés, nos violences (le regard est tendu, perçant) dans un environnement de plus en plus périlleux où la paranoïa augmente, comme on le voit dans cette guerre « humanitaire » où on tue dans les villages d'Afghanistan parce qu'il y aurait le diable. *Far Away* annonçait tout cela. Comme une prophétie. »

J.-L. P.

la vie parisienne
opéra bouffe de Jacques Offenbach
mise en scène de Jérôme Savary
à partir du 1^{er} février 2002
location : 0 825 00 00 58
Opéra Comique
Théâtre National Populaire

EXPOSITIONS • A Berlin, le Musée d'histoire remet en perspective l'Holocauste et sa mémoire dans les deux Allemagnes, tandis que Nuremberg vient d'ouvrir un site consacré au III^e Reich

Les Allemands regardent leur histoire en face

BERLIN

de notre correspondant

C'est Adolf Eichmann qui, en bureaucrate méticuleux, prit les notes, puis rédigea le protocole qu'il adressa aux quatorze autres hauts fonctionnaires représentant les principaux ministères du Reich. Sous la direction du général SS Reinhard Heydrich, ces derniers, réunis le 20 janvier 1942 dans une villa cossue de Wannsee, près de Berlin, venaient de formaliser leur coopération pour la mise en œuvre de la « solution finale » de la question juive. La conférence n'avait pas duré deux heures.

Frappé du tampon « secret », le seul exemplaire retrouvé du protocole est exposé, à côté de quelque 1 200 autres objets, sur les murs de l'exposition « Holocauste, le génocide national-socialiste et son souvenir » qui vient d'être inaugurée à Berlin, au Musée allemand d'histoire, soixante ans plus tard. Une bonne centaine d'institutions, en Europe, aux Etats-Unis et en Israël, ont apporté leur aide à une manifestation sans équivalent jusqu'ici en Allemagne.

Qu'avons-nous fait, nous, Allemands, et pourquoi ? se sont demandé les responsables de l'exposition en s'intéressant d'abord à leurs concitoyens juifs. Sans doute, à la fin de la première guerre mondiale, n'y avait-il pas plus d'antisémites en Allemagne que dans les autres pays européens de même rang. Mais l'Allemagne, elle, était vaincue ; un empire venait de s'écrouler. Une révolution manquée, une crise économique qui suscita du chômage et une inflation vertigineuse, bientôt l'occupation étrangère, donnaient du corps à la théorie du « coup de couteau dans le dos » qui expliquait la défaite par le complot des planqués juifs. Un antisémitisme ordinaire que l'on retrouvera en France, en 1940, au lendemain de la défaite.

Lorsque Hitler parvint au pouvoir en 1933, il ne lui reste plus qu'à amplifier les pulsions qu'il avait contribué à répandre. Il s'y emploie sans relâche, familiarisant les Allemands avec l'idée de l'Holocauste à venir. Lors de l'agression de la Pologne, en 1939, les esprits sont mûrs.

La seconde partie de l'exposition, la plus originale, est consacrée au



Deux documents issus de l'exposition « Holocauste » à Berlin, forte de quelque 1 200 pièces. A gauche, un juif frappé de l'étoile imposée par les nazis. A droite, une affiche électorale de 1932.



récit de l'Holocauste, après la guerre, dans les deux Allemagnes. A l'Ouest, après les procès de Nuremberg, vécus comme une justice de vainqueurs sans légitimité, on cherche d'abord à oublier. Et l'on y parvient, jusqu'à ce que les enfants nés durant le conflit commencent à poser des questions à leurs parents. La révolte étudiante de 1968 sera aussi nourrie de cette question-là. Depuis, sous diverses formes, la conscience allemande n'a cessé d'être interpellée.

« FASCINATION ET VIOLENCE »

A l'Est, la réponse était prête avant même que la question se pose : les « militaristes » et les « revanchards » d'en face étaient responsables de tout. Ce n'est que dans les années 1980 que cette propagande issue de la guerre froide commença à changer. Trop tard : dans l'Allemagne réunifiée, ce sont les Länder de l'Est qui abritent le plus de nazillons, pour qui l'antnazisme du régime communiste n'était que de l'endoctrinement.

Sautant du cas général à l'illustration particulière, Nuremberg et son Centre de documentation, récem-

ment installé sur les lieux de ce qui aurait dû être le centre des congrès du Parti national-socialiste, décrivent les liens étroits que le régime nazi entretint avec la ville. L'immense bâtiment, pour la construction duquel des milliers d'esclaves sont morts dans les carrières, n'a jamais été terminé. Mais il reste un hémicycle de briques rouges, vague évocation du Colisée, dans lequel ont été installés le Centre de documentation et son impressionnante exposition « Fascination et violence ».

Avant même leur arrivée au pouvoir, les nazis, qui y bénéficiaient de la complicité du chef de la police, avaient choisi Nuremberg pour faire de la ville un symbole. Congrès du NSADP magnifiés par la caméra complice de Leni Riefensthal, défilés militaires et jeux sportifs y ont rythmé les douze années du nazisme. C'est à Nuremberg que furent signées les fameuses lois raciales ; mais c'est à Nuremberg aussi que les Alliés jugèrent, entre 1946 et 1949, en douze procès, 177 serviteurs et maîtres du nazisme. Vingt-quatre d'entre eux furent pendus, parmi les-

quels le natif du pays et « Führer de Franconie », Julius Streicher, directeur du *Stürmer*, feuille d'un antisémitisme pathologique et brutal.

Photos, objets, livres, affiches, films d'époque et matériels d'aujourd'hui exposent comment Nuremberg, ville ouvrière de tradition sociale-démocrate, fut d'abord violente par les nazis, puis se soumit au vainqueur. Jusqu'à la catastrophe finale.

Georges Marion

« Holocauste, le génocide national-socialiste et son souvenir », Deutsches Historisches Museum, Kronprinzenpalais, Berlin. Tél. : 00-49-30-20-30-40. Du vendredi au mardi, de 10 heures à 18 heures. Le jeudi, de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 9 avril 2002. Internet : www.dhm.de/
« Fascination et violence », Centre de documentation, terrain du Congrès-Parti-National-Socialiste, Nuremberg. Tél. : 00-49-231-911-56-66. Du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, Samedi et dimanche, de 10 heures à 18 heures. Internet : www.museen.nuernberg.de/

ÉDITION • La mémoire d'une des plus grandes maisons de la deuxième moitié du XIX^e siècle

Le fonds Hachette, premières archives d'éditeur classées

SI L'ÉDITION est un métier de mémoire, les éditeurs ont pourtant parfois du mal à s'y retrouver dans leurs archives, quand ils ne les ont pas purement ou simplement égarées, au fil des restructurations et des changements de propriétaires. C'est une étape décisive qui a été franchie, lundi 21 janvier, avec la proposition du Conseil supérieur des archives, présidé par René Rémond, de classer celles de la maison Hachette. C'est la première fois qu'un fonds d'éditeur fait l'objet d'une telle mesure, qui devrait faire l'objet d'un arrêté du ministère de la culture. Il concerne une maison, aujourd'hui propriété du groupe Lagardère, qui domine l'édition française depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Ces archives, de 1826 à 1980, sont un véritable trésor. Elles reprennent les fonds de la librairie Hachette et de quelques maisons intégrées au fil des années, comme Hetzel, Gautier-Languereau, Le Masque, Le Livre de poche, Le Chêne. Les autres filiales, comme Fayard, Grasset, Stock ou Calmann-Lévy, ont leurs propres fonds. Dans les 3,2 kilomètres d'archives, on trouve : des correspondances, avec des lettres autographes de Dickens, Michelet, Littré, Sainte-Beuve, Jules Verne, Zola ou la comtesse de Ségur ; une bibliothèque de 50 000 livres, qui va des manuels scolaires (avec les éditions successives du Malet et Isaac) à la Bibliothèque rose (de 1856 à nos jours) ; un fonds iconographique de cent mille pièces, des originaux de Gustave Doré aux maquettes du Livre de poche, en passant par les planches originales de *Bécassine*. Figurent aussi les archives juridiques, comptables, éditoriales, sociales de la maison, de même que les dossiers des messageries Hachette, qui constituent des mines de renseignements pour les chercheurs. « C'est important pour nous qu'il y ait des travaux sur notre histoire », explique Monique Nemer, en charge du dossier pour Hachette.

Tout a commencé avec le déménagement des immeubles historiques du boulevard Saint-Germain. Dans les caves, il y avait cinq

kilomètres d'archives. Hachette en a confié la gestion à l'Institut mémoire de l'édition contemporaine (Imec), créé en 1989, qui a entrepris un travail de rangement. L'Imec a proposé aux Archives de France, avec l'accord d'Hachette, le classement de ce fonds comme archives historiques.

Les archives restent la propriété d'Hachette, qui rémunère l'Imec pour leur conservation et leur gestion. « La principale conséquence, c'est que les archives ne sont plus exportables, cela devient un trésor national. Il n'y a pas d'avantages pour les propriétaires, en dehors du prestige qu'ils en retirent. Nous pensons à des avantages fiscaux, comme cela se passe pour les monuments historiques », explique Gérard Ermisse, chef de l'inspection générale des Archives de France.

3,2 kilomètres de trésors, dont des lettres autographes de Dickens, Michelet, Littré, Sainte-Beuve, Jules Verne...

Depuis 1940, seulement une trentaine de fonds ont fait l'objet d'un tel classement. Il s'agit souvent d'archives de châteaux, mais aussi des actualités Pathé, des imageries d'Épinal ou des archives du site industriel du Creusot. Le classement du fonds Hachette fait aussi figure de consécration du travail de l'Imec, dirigé par Olivier Corpet, qui souhaite que l'exemple d'Hachette fasse des émules chez les éditeurs. En même temps qu'Hachette, le conseil supérieur a classé les archives du château de Maintenon et celles de l'astronome Camille Flammarion. De quoi peut-être intéresser la descendance de son frère Ernest, fondateur de la librairie Flammarion.

Alain Salles



Les femmes en noir d'Yves Saint Laurent

ELLES SONT PLUS de quatre-vingts femmes en noir sur la scène aménagée au Centre Pompidou. Au premier rang, Yves Saint Laurent tient la main de Laetitia Casta et de Catherine Deneuve. Après une heure de défilé-rétrospective, le couturier vient saluer les

clientes et les amis de la famille de la mode. Le 31 juillet, il devrait officiellement fermer sa maison de couture, la veille de ses 66 ans. « La vraie haute couture s'en est allée ce soir avec lui. Après, il y aura de la couture... », regrettait Hubert de Givenchy.

Les multinationales du disque verrouillent la musique on-line

CANNES

de notre envoyé spécial

Le Midem (Marché international du disque et de l'édition phonographique) a fermé ses portes, mercredi soir, à Cannes, sur un bilan de fréquentation inférieur d'environ un millier de participants à l'édition 2001 (neuf mille cinq cents « accrédités », en 2002, venus de quatre-vingt dix-sept pays). « Les défections proviennent surtout des Etats-Unis, commente Dominique Leguern, directrice du Midem. Les attentats du 11 septembre, la crise qui touchent l'économie et l'industrie du disque américaines en sont la cause. Nous manquons aussi les gens qui, ces dernières années, s'emballaient artificiellement pour la diffusion musicale on-line. L'heure n'est plus aux contes de fée. » En prélude du salon, le MidemNet, consacré depuis trois ans au développement de cette industrie sur Internet, rassemblait moins de monde que lors des précédentes éditions.

« On me parle d'un gros gâteau ironisait Pascal Nègre, patron d'Universal Music en France, je ne vois pour l'instant qu'un petit four. On annonçait la disparition des maisons de disques et des magasins. Nous sommes toujours là. » Si, au cours de leur conférence de presse, les membres du Snep (Syndicat national de l'édition phonographique, regroupant, entre autres, les cinq multinationales du disque) rappelaient leurs exigences quant au droit exclusif des producteurs pour exploiter la musique en ligne, s'ils soulignaient l'urgence de la transposition des textes européens en droit français pour établir la responsabilité des opérateurs sur Internet et définir un « strict régime de copie privée », on sentait ces producteurs - forts des bons résultats 2002 du marché du disque en France (*Le Monde* du 22 janvier) - plus sereins face aux menaces du Net.

Les majors ont en effet l'impression qu'elles pourront verrouiller la musique on-line à la fois en luttant efficacement contre la piraterie et en développant leur propre plateforme de diffusion. Deux projets - PressPlay, initié par Universal Music et Sony, MusicNet, lancé par BMG, Warner et EMI/Virgin - suscitent maintes inquiétudes chez les producteurs indépendants. Les premiers constatent que les multinationales renâclent à leur confier la diffusion de leur catalogue. « Nous travaillons avec 1.500 labels, expliquait

Andrea Rossi, directeur de l'Italien Vitaminic, une des principales plateformes numériques en Europe mais nous ne serons pas viables tant que nous n'accéderons pas au catalogue des majors. Il n'est pas tolérable que les multinationales favorisent à outrance PressPlay et MusicNet. » Même inquiétude chez les producteurs indépendants qui craignent que ces plateformes ne leur imposent des conditions commerciales qui étranglent leur marge.

Longtemps promesse de liberté pour les petits producteurs et les artistes, Internet semble imposer une réalité plus restrictive, à l'image de la concentration toujours plus grande de l'industrie. Les représentants de l'UPFI (Union des producteurs phonographiques français indépendants) n'ont cessé de stigmatiser ces dérives. Parmi leurs principaux griefs : la collusion de plus en plus grande entre gros producteur et diffuseur média (*Star Academy* et *Pop Stars* semblent avoir traumatisé cette partie de la profession) et « un phénomène d'éviction des producteurs indépendants dû à l'inflation des coûts marketing ». Faute de place et de diversité dans les magasins et les médias, les marchés spécialisés, habituels cibles des petites maisons de disques, risquent aussi de se raréfier. « Les niches ont tendance à se transformer en cerceuil » estimait Patrick Zelnik, président de l'UPFI et directeur du label Naïve.

Stéphane Davet

Le **THÉÂTRE FIRMINGEMIER ANTONY** présente
LA FORÊT
de Alexandre Ostrovski
Traduction André Markowicz
du 8 janvier au 3 février
mise en scène Guy-Pierre Couleau
Réservations 01 46 66 02 74 (RER B - Station Antony)

Ecoutez... et entrez dans La Légende !
NOSTALGIE
La Légende
Retrouvez toutes les fréquences sur 3615 NOSTALGIE ou au 08 36 68 05 05 nostalgie.fr

Danse Matthew Bourne, un Zorro qui démasque



LYON En décembre 2001, le *Financial Times* titrait dans un article consacré à Matthew Bourne, sous la plume de Julia Llewellyn Smith, que sa réputation de « bad boy » l'avait desservi. On se demande bien en quoi ! Tout réussit à ce chorégraphe qui depuis douze ans donne des versions sulfureuses autant qu'excentriques du répertoire classique, qu'il transpose le plus souvent dans les années 1950 ou 1960, période qu'il affectionne. Parce que son *Lac des cygnes*, en 1995, était dansé sur pointes par des garçons couverts de plumes, on l'a classé un peu vite comme un chorégraphe homo. C'était oublier combien sa cour royale, mélange acidulé de Monaco et de Buckingham Palace, était

épinglée avec cruauté. Le Prince aime le Cygne qui séduit la Mère que son Fils vénère. Bécasse-rie des princesses, homosexualité, incestes : Matthew Bourne prend au piège les désirs d'une société puritaine, jouant avec drôlerie sur les images icônes d'une presse à sensation. Pour lui, le cygne, animal arrogant et méchant, ne saurait être une pure jeune fille. Il est homme à poigne, vengeur masqué. Ce spectacle, intelligent avec malice, était aussi très bien dansé (*Le Monde* du 10 octobre 1996).

Après avoir débuté au Sadler's à Londres, tourné dans toute l'Angleterre, le *Lac des cygnes* a tenu l'affiche vingt semaines dans le West End, au Picadilly Theatre. Du jamais vu.

A son tour, l'Amérique consacre le chorégraphe, qui reçoit un Tony Award à Los Angeles. Jack Nicholson adore, mais aussi Cher, Barbra Streisand, Warren Beatty, Shirley MacLaine. Matthew Bourne, aujourd'hui âgé de 41 ans, revendique l'art de faire du spectacle, en aucun cas du ballet. Sa compagnie ne s'appelle-t-elle pas *Adventures in Motion Pictures* ?

Le cinéma l'inspire, c'est évident. *The Car Man* joue sur la sonorité du titre de Mérimée tout en étant franchement démarquée du *Facteur sonne toujours deux fois*, le roman noir de James M. Cain. C'est à la fois l'histoire de Carmen (la musique de Bizet l'atteste) et celle de Lana Turner (Cora) et John Garfield (Frank), le mécano assassin par amour, dans le film de

Tay Garnett. « Je voulais faire quelque chose de plus terreux, de plus cochon, de plus cru, explique Matthew Bourne. Je voulais également réaliser un thriller. » Le critique du *Daily Express*, journal qui ne craint pourtant pas les titres à la renverse, avoue : « Très excitant ! J'ai failli en tomber de mon siège ! »

Faire peur, être accessible, populaire : voilà le credo de notre homme qui réussit formidablement son pari. Mais attention, jamais mièvre, le trait acéré. La France, qui se met à plébisciter les comédies musicales, devrait le découvrir. Jusqu'à présent, les programmateurs craignaient le mauvais goût revendiqué de ce chorégraphe qui déborde de vie.

La Maison de la danse de Lyon ose l'inviter. En ce moment, Londres présente *South Pacific*, que l'artiste a travaillé pour la musique avec Trevor Nunn. Les deux compères envisagent une version scénique d'*Edward aux mains d'argent*. Hollywood réclame Matthew Bourne à cor et à cri. Alfred Hitchcock est son modèle.

Dominique Fréard

« *The Car Man* », de Matthew Bourne. Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, Lyon. Tél. : 04-72-78-18-18. De 25,92 € à 35,06 €. Jusqu'au dimanche 27 janvier, à 20 h 30. Samedi 26, à 15 heures et 20 h 30. Dimanche 27, à 15 heures, et 20 heures. www.maisondeladanse.com. Photo : © B. Cooper

Danse

CRÉTEIL

Body/Work/Leisure Retrouvailles

Le chorégraphe belge, Frédéric Flamand, et l'architecte français, Jean Nouvel, s'installent à la Maison des arts de Créteil pour présenter leur nouveau spectacle. Créé à Cannes en décembre 2001,

Body/Work/Leisure prolonge une collaboration commencée à l'Exposition universelle d'Hanovre, en 2000. Cette œuvre s'inscrit dans le cadre d'un projet – Danse et Architecture –, mené avec des architectes, depuis 1996, par la compagnie Charleroi/Danses-Plan K : les Américains Diller et Scofidio, en 1996 ; l'Iranien Zaha Hadid, en 2000. Chorégraphie multimédia, *Body/Work/Leisure* interroge la

« question de l'identité et du contrôle du corps postmoderne dans une société qui régente travail et temps libre ».

Maison de la culture et des arts, 1, place Salvador-Allende, Créteil (Val-de-Marne). Tél. : 01-45-13-19-19. Les 24, 25, 26 janvier, à 20 h 30. De 7 à 18 €.

Cirque

ÉPINAY-SUR-SEINE

IXBE

Jérôme Thomas, fondateur en 1983 de l'Association de recherche en manipulation d'objets/Compagnie Jérôme Thomas, présente *IXBE*, adaptation d'un spectacle créé et interprété, en 1990, par le jongleur. Simon Anxolabéhère, un de ses anciens élèves, revisite son œuvre, alors intitulée *Extraballe*. « Quelques balles, un peu de magie, une silhouette de petit marin sur un

grand ciel bleu de théâtre. » Et la « présence radieuse d'un jeune artiste ».

Maison du théâtre et de la danse, 75, avenue de la Marne, Épinay-sur-Seine (93). SNCF Épinay-Villetaneuse. Tél. : 01-48-26-45-00. Le 26, à 18 heures. 12, 50 € et 18, 50 €. Spectacle à partir de 8 ans. Salle René-Cassin, 1, rue Jean-Mermoz, Houilles (78). RER A Houilles/Carrières. Tél. : 01-30-86-33-82. 2, 30 € et 4, 70 €.

Expositions

PARIS

L'art de la plume en Amazonie

La Fondation Mona Bismarck présente cent cinquante parures de plumes provenant de diverses populations amazoniennes – Jivaro, Bororo, Kayapo, Mundruku... –, un art fragile et de ce fait méconnu. Il a

pourtant été poussé à l'extrême sur l'ensemble du continent américain où la plumasserie a été pratiquée, des grandes plaines du Nord à la Terre de Feu. Cet art a d'ailleurs suffisamment impressionné les conquistadors pour que certaines de ces créations figurent dans les « trésors » expédiés aux cours européennes.

La matière première de cet art, à la très forte symbolique, est d'une exceptionnelle beauté, et les techniques utilisées sont d'une grande complexité. Si cet art de la plume a longtemps survécu en Amazonie, la culture des populations qui le pratiquent encore est menacée tandis que son environnement naturel – la forêt – se dégrade inexorablement.

Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris-16^e. Tél. : 01-47-23-38-88. Du mercredi au samedi, de 10 h 30 à 18 h 30, du 23 janvier au 30 mars. Entrée libre.

Sélection disques musique du monde

GÉRARD PANSANEL

ORCHESTRA FRIZZANTE

A Meeting of Mediterranean Strings



Entre le jazz et les musiques dites « du monde », il se trame des histoires passionnantes, grâce à

des musiciens avides d'esthétiques croisées. Guitariste de jazz et joueur de mandoline, Gérard Pansanel est de ces tempéraments nomades. Il parcourt les imaginations musicales du vaste Sud, dévide les fils d'une histoire ouverte et libre. L'Orchestra Frizzante réunit des musiciens issus du jazz, des musiques traditionnelles et improvisées (Claude Barthélémy, guitare, oud ; Patrick Vaillant, mandoline ; Fethi Tabet, oud, derbouka, voix ; Régis Huby, violon ; Frédéric Monino,

basse ; Joël Allouche, percussions, batterie ; Demba Coulibaly, djembé, voix). D'exubérance chahuteuse en langueurs apaisées, de labyrinthes complexes en mélodies évidentes, une mosaïque de propositions colorées pour exciter l'imaginaire.

— P. La.
1 CD Nordsud Music CDNS 1104. Distribué par Nocturne.

DIOGAL

Samba Alla

Il y a dans la musique, dans les chansons (interprétées en wolof) de Diogal, chanteur et musicien sénégalais, une douceur secrète, un élan retenu, comme une pudeur suggérée. Diogal est lébou (ethnie de pêcheurs vivant le long du littoral au Sénégal). Il connaît bien la mer, qui inspire sa belle écriture, mélodique et dépouillée, « folk » comme on dit par commodité. Produit avec délicatesse par le musicien pluri-instrumentiste Loy Ehrlich, qui a convoqué quelques amis au talent sûr (Didier Malherbe, saxophone soprano, flûte ; Steve Shehan, percussions ; Jean-Philippe Rykiel,

synthétiseurs ; Vincent Segal, violoncelle...), un premier album d'une remarquable fraîcheur. — P. La.
1 CD Celluloïd 67031-2. Distribué par Mélodie.

ORIENT-EXPRESS

Train de luxe

Juin 1905, l'Orient-Express rallie Paris à Constantinople. Pour rendre compte des atmosphères et de la vie dans les salons et les wagons luxueux et de ce que le curieux pouvait percevoir lors des arrêts du parcours, le producteur Stefan Winter a mêlé des solistes, des ensembles, des pratiques et des cultures musicales. Départ en musette depuis Paris, virées par l'Allemagne et l'Autriche en fanfares, valse et airs classiques inspirés des traditions populaires. Puis, à l'entrée des Balkans, tambourins, violons tsiganes, chants de gorge et accordéons interviennent. Jusqu'à Constantinople, porte vers un nouvel imaginaire et la transe. L'interprétation est excellente. Pour le coup, les frontières entre les genres et les pays paraissent bien loin des

volontés des artistes.

— S. Si.

1 CD Winter & Winter 910 066-2. Distribué par Harmonia Mundi.

KÉKÉLÉ

Rumba Congo

Huit chanteurs et guitaristes réunis sous le nom collectif de Kékélé. Papa Noël Nédulé (60 ans), Jean-Papy Ramazani, Loko Massengo, Syran Mbenza (l'un des membres des Quatre Étoiles)... qui se croisent depuis près de trente ans, en particulier à Paris, devenue au début des années 1980 la capitale d'une grande partie de la musique africaine, où sont issus de certains groupes historiques de la musique congolaise. Pour cet album, chacun a amené ses chansons, nouveautés ou anciens succès. Moins rude que l'afro-beat, la rumba du Congo aime les percussions douces, l'ornementation des guitares, une petite poussée de saxophone, l'entremêlement des voix. Ce que Kékélé perpétue avec talent et engagement. — S. Si.

1 CD Stern's Music STCD1093. Distribué par Next Music.

THÉÂTRE

Lupa entre par effraction chez Thomas Bernhard

CET HOMME-LÀ vient de loin, avec ses vêtements amples et élégants dont on sent bien qu'il les voudrait légers, presque sans poids, mais qui, pourtant, pèsent sur ses épaules et son corps, comme pèse sur sa vie le poids dont il a cru se libérer quand il a quitté le domaine familial autrichien, pour rompre à tout jamais, disait-il, avec sa famille honnie et son pays haï.

Alors l'homme a choisi de vivre comme il l'entendait, en se consacrant uniquement aux choses de l'esprit, et en s'installant à Rome, loin des hivers tuants, de la cuisine autrichienne terrassante, du souvenir des nazis cachés par son père dans le domaine après la guerre, des réminiscences meurtries de l'enfance. Oui, cet homme-là vient de loin quand il paraît sur le plateau du théâtre. C'est Franz Joseph Murau, le personnage central d'*Extinction*, le dernier livre que Thomas Bernhard a publié avant de mourir, et c'est une figure de celui-qui-croyait-s'en sortir, vue par le metteur en scène polonais Krystian Lupa. C'est-à-dire l'incarnation de l'effondrement commun, à travers un homme qui, un jour, reçoit un coup fatal : un télégramme, envoyé par ses deux sœurs pour lui annoncer la mort de son père, de sa mère et de son frère dans un accident de voiture. Le voilà héritier du domaine, lui qui n'en voulait pas. Et le voilà surtout face à la mort, lui qui croyait avoir tué ses parents avec son passé.

Krystian Lupa, qui est un adepte des adaptations (il a porté au théâtre Musil, Broch, Dostoïevski...), nous fait entrer presque par effraction dans le récit testamentaire de Thomas Bernhard. Il ne suffit pas pour cela de s'asseoir à l'Odéon. Il faut accepter une durée (sept heures pour l'intégrale) et une écoute qui demande de s'abandonner.

Elle pourrait être simple, au fond, cette histoire de Murau, l'intellectuel aiguisé, l'ennemi du genre humain, le fossoyeur du cloaque autrichien, tellement bien dans ses vêtements amples qu'il fait rire, au début, comme un bouffon bernhardien, un ressasseur abonné à l'exagération. Mais peu à peu, le regard considère autrement cet homme dont le gilet rouge semble flotter de plus en plus loin du corps, à mesure que s'effondrent les



Piotr Skiba dans le rôle de Murau.

protections d'une vie reconstruite, croyait-il, autour d'amis, Maria la grande poétesse, Gambetti son élève italien et Spadolini, le fameux et inénarrable archevêque, amant de sa mère depuis trente ans.

A un moment, Murau prend un café, à Rome, avec Spadolini et sa mère. Et il tremble en silence, comme, enfant, il tremblait de haine. Ce n'est pas une attitude prise par le comédien (le remarquable Piotr Skiba), mais un mouvement de la conscience contre lequel Murau sait qu'il ne peut aller. La conscience de l'effondrement dans l'obsédante litanie de la vie, à laquelle la mise en scène de Krystian Lupa est tout entière dédiée.

Brigitte Salino

AUSLÖSCHUNG/EXTINCTION, d'après Thomas Bernhard. Mise en scène : Krystian Lupa. Avec Piotr Skiba, Jadwiga Jankowska-Cieslak, Andrzej Szeremeta, Maja Komorowska, Marek Walczewski, Zygmunt Malanowicz...

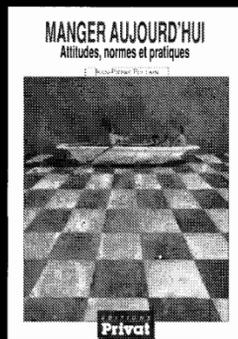
ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE, 1, place Paul-Claudiel, Paris-6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-44-41-36-36. Spectacle en deux parties, jouées en alternance, à 20 heures. Intégrale samedi 26, dimanche 27 janvier, et samedi 2 février (dernière), à 15 heures. De 10 € à 38 €. En polonais surtitré.



La plus vieille photo du monde

« **LE PLUS ancien document photographique au monde.** » Telle est la mention qui accompagne cette reproduction photographique d'une gravure hollandaise du XVII^e siècle, à découvrir dans le catalogue d'une vente aux enchères de photos qui doit avoir lieu le 21 mars chez Sotheby's, à Paris. Il s'agit d'un essai de Nicéphore Niépce (1765-1833), à qui on doit la première vue d'après nature : *Le Point de vue du Gras* (vers 1826). Cette épreuve d'un homme conduisant son cheval a moins d'aura parce qu'elle est réalisée d'après une gravure, mais elle est antérieure : elle date de 1825. L'estimation de ce tirage est également historique : entre 500 000 et 700 000 euros. Il appartient à Marie-Thérèse et André Jammes, dont une partie de la collection avait déjà été vendue à Londres en 1999 pour un montant total de 11,58 millions d'euros.

L'américanisation a-t-elle gagné nos mœurs alimentaires?



Où en est le modèle alimentaire français?

Qu'est-ce qui le définit vraiment?

Devons-nous réapprendre à manger?

Médicaliser l'alimentation quotidienne, est-ce sans risque?

Le diagnostic de Jean-Pierre Poulain, socio-anthropologue, dans un livre où la sociologie de l'alimentation croise l'histoire, l'économie et la santé publique.

Le sommaire, l'introduction et la conclusion de cet ouvrage sont en ligne sur le site de l'OCHA :

www.lemangeur-ocha.com

22 JANV - 2 FÉV 2002
(en polonais, surtitré)

ODEON
THEATRE DE L'EUROPE

Auslöschung/Extinction

d'après THOMAS BERNHARD
adaptation, mise en scène KRYSZTIAN LUPA

LOC 01 44 41 36 36 - www.theatre-odeon.fr
www.ticketclit.fr - FNAC - Agences.

Hilary Hahn, l'ange à l'archet

Reconnue à 22 ans comme une des meilleures violonistes du monde, la jeune femme affiche une maturité surprenante. Après Bach et Beethoven, elle joue Chostakovitch et Prokofiev

IL FAIT GRIS en ce dimanche de janvier sur les Champs-Élysées, mais le vent cache dans ses rafales une espérance de printemps. L'hôtel de la rue Clément-Marot où Hilary Hahn a ses habitudes est discret, cosy – service familial, mobilier suranné de vieille parente chez qui on vient prendre le thé. Elle tient son violon à la main, ni grande ni petite, cheveux d'ondine aux boucles châtaines. Il y a quelques minutes, elle refusait par téléphone qu'on la photographie dans sa chambre, comme elle éludera durant l'entretien la moindre question personnelle. Hilary Hahn est là dans ce hall d'hôtel, calme, souriante, se prêtant de bonne grâce au jeu des projecteurs. Professionnelle. Douceur et détermination. Sous ce visage à peine écloso de l'enfance, la patience d'un vieux bonze.

A 22 ans, cette tête de peloton des violonistes mondiaux a fait en quelques années et quatre disques un unanimité stupéfiante. Les mots se pressent, éblouis de ce qu'ils ont entendu, étonnés de ce qu'ils ont à dire. Loués soient ce jeu rayonnant, cette intonation sans faille, cette technique d'archet souveraine, ce sens du legato. Sonorité limpide et puissante, perfection du goût, autorité naturelle. Et, par-dessus tout, une étonnante maturité. Tant de science instrumentale, de conscience interprétative, dans quoi ? Bach, *Sonates* et *Partitas*, premier disque à dix-sept ans, et pourquoi pas ? Aux innocents les mains pleines ! Et puis Beethoven : plus jeune interprète à avoir jamais gravé le mythique concerto du grand Ludwig van ! Là encore, énigme. « *Tout est une question d'équilibre* », dira-t-elle. Jeunesse, sagesse. On l'a tout de suite comparée aux plus grands – Heifetz, Kreisler –, elle s'enorgueillit de cette filiation. « *J'ai le sentiment d'appartenir à une grande lignée. D'ailleurs, les violonistes que j'aime sont ceux qui sont morts, avec lesquels je garde un lien au travers de leurs enregistrements.* »

A l'heure où les fabuleux destins ont à nouveau droit de cité, celui d'Hilary Hahn vaut bien celui d'Amélie Poulain. Ce n'est pas une fée ordinaire, celle qui a déposé en 1980 dans le berceau middle-class de la jeune Américaine de Baltimore un tel bouquet de talents. Car Hilary Hahn est un déni aux stéréotypes. Aucun stigmate sur ce visage aux lignes pures et rondes qui eût inspiré maints pincesaux d'artistes en mal de madone. Nulle fièvre ou langueur dans ces yeux bleu-vert bien ouverts sur le monde, au regard droit et clair. Rien de trouble enfin ni de provocant dans ce physique de Lolita, qui mettrait à la tortu-

BIOGRAPHIE

► 1980

Naissance à Baltimore (Maryland).

► 1984

Premiers cours de violon au Peabody Conservatory.

► 1996

Signature d'un contrat exclusif avec Sony.

► 1998

Premier disque :

« *Sonates* »

et « *Partitas* »

de Bach (SK 62793).

re plus d'un Humbert Humbert. Pas le sex-appeal d'une Leila Josefowicz, ni la pétulance enjouée d'une Sarah Chang. Charme, sérénité. Comme dans Beethoven le 2 mars 2001 à Pleyel, avec l'Orchestre philharmonique et Myung Whun Chung. De bout en bout, maintien concentré de ballerine, corps droit, presque hiératique – une manière de danse intérieure.

Il était une fois une petite fille qui n'avait jamais rencontré le grand méchant loup. « *J'ai eu beaucoup de chance car j'ai toujours été très aimée et entourée. Tout s'est déroulé pour moi à la perfection.* » Côté famille, papa. Papa qui fait office de tout, nourrice puis mentor, manager enfin. Côté violon, la grande dame russe émigrée, Klara Berkovitch, ancien professeur à Odessa (la patrie du violon russe), à l'aimante lucidité : « *Quand j'ai eu 10 ans, elle m'a dit qu'il fallait que je change de professeur car sa méthode était trop dure pour moi.* » Puis le Curtis Institute de Philadelphie et la rencontre du vieil homme et de l'enfant. Elle a 10 ans, lui 83. Jasha Brodsky est né en 1907, il a été le dernier élève du vieil Ysaye. C'est une légende vivante qui incarne la grande histoire du violon. Hilary Hahn aime ce professeur qui ne joue plus mais raconte, elle aime son « *approche chambriste des concertos* ». Elle aime aussi le Curtis Insti-

tute, « *ses couloirs ornés de portraits, ses lourds tapis d'Orient, ce microcosme privilégié où l'émulation a remplacé l'esprit de compétition* ». D'ailleurs, elle n'a jamais songé à intégrer la prestigieuse Juilliard School de New York, pas plus que de préparer l'un de ces concours internationaux si prisés de la profession. Elle est allée de rencontres en coups de cœur. Des conseils amicaux du chef d'orchestre David Zinman (avec qui elle enregistrera Beethoven et la *Sérénade* de Bernstein), au parrainage de Lorin Maazel, avec qui elle donnera à 15 ans son premier concert européen à Munich. Entre-temps, il y a eu l'arrivée miraculeuse du vuillaume del gesù 1864. A la fin de ce récital à Baltimore, un couple de Russes s'avance dans sa loge avec un violon : celui d'un grand-père musicien à Saint-Petersbourg. « *Je l'ai essayé, et ils ont accepté de me le vendre à un prix beaucoup plus bas que celui qu'on leur avait proposé.* » Et voilà Stradivarius battu en brèche par un violon français du XIX^e siècle !

Elle parle, elle parle, Hilary Hahn, petit furet verbal, prise encore dans les rets d'une enfance toute proche dont elle rejoue les anecdotes à mesure qu'elle les raconte. Dans la vie, elle avoue se cantonner « *à l'aspect musical des choses* », rejeter des concepts comme « *poser en peignoir ou en maillot de*

bain », n'avoir aucune raison de jalousier ses comparses puisque « *la concurrence devient vite insupportable* ». Elle croit à un ordre du monde où la musique a un rôle conforme aux valeurs de son éducation luthérienne. « *Vêtue de probité candide et de lin blanc.* » On reste un rien perplexe, vaguement inquiet : l'âme d'Hilary Hahn serait-elle aussi parfaite que son jeu ? « *Je ne joue pas pour devenir célèbre ou gagner de l'argent, mais parce que cela me rend heureuse. Pendant les événements du World Trade Center, j'étais en tournée au Texas. L'idée de tout interrompre ne m'a pas effleurée. Au contraire. On jouait l'Adagio pour cordes de Barber puis le Deuxième Concerto de Prokofiev, qui commence par un solo. Le poids de la tragédie était palpable dans la salle. J'étais contente d'être sur scène et de pouvoir donner quelque chose.* »

Marie-Aude Roux

« *Concerto n° 1 en la mineur op. 77* », de Dimitri Chostakovitch, « *Evocations* », d'Albert Roussel. Avec l'Orchestre national de France et le Choeur de Radio France sous la direction de Charles Dutoit. Le 24 janvier, à 20 heures. Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M° Alma-Marceau. Tél. : 01-49-52-50-50. De 7,5 € à 55 €.

LES GENS DU MONDE

■ **Vitali Okorokov** vient de composer un opéra, *Monica au Kremlin*, inspiré de **Monica Lewinsky**. L'héroïne est ici un agent double du KGB et des services américains. L'apogée est sa rencontre avec Vladimir Poutine. « *Je voulais, explique Okorokov, une femme qui aime et qui peut être aimée.* » A la fin de l'opéra, Monica se marie avec le garde du corps du président.

■ Quelques stars de la chanson pop devraient être présentes dans *Men in Black 2*, suite du film à succès de **Barry Sonnenfeld** en 1997. Ainsi **Michael Jackson** a déjà tourné certaines scènes, tandis que **Jennifer Lopez** est attendue sur le plateau. Barry Sonnenfeld est à nouveau le metteur en scène de cette comédie de science-fiction. Nulle information n'a percé sur le personnage interprété par Jackson. Bon ou méchant ? Humain ou extraterrestre ?

■ Une procédure en référé a été engagée par les producteurs de *Féroce*, un film de **Gilles de Maistre**, pour interdire l'utilisation de la chanson *Gazelle*, du rappeur **Joey Starr**, dans *Astérix et Obélix, mission Cléopâtre*. Tetra Media, la société de Gilles de Maistre, affirme avoir acquis l'exclusivité des droits de la chanson, synchronisée sur la bande originale de *Féroce* qui doit sortir le 17 avril. Or *Gazelle* figure au générique d'*Astérix et Obélix, mission Cléopâtre* d'**Alain Chabat**, qui sort le 30 janvier. Le référé devrait être examiné le 25 janvier.

■ A propos des événements du 11 septembre, **George Clooney** déclare : « *Nous vivons sur une île. Une énorme et foutue île. Nous ne comprenons effectivement pas pourquoi nous rendons les gens furieux contre nous. Nous nous voyons toujours en vétérans de la deuxième guerre mondiale. Il n'est pas rare qu'on dise aux Français : "Eh, si nous n'avions pas été là, vous seriez en train de parler allemand". Le problème est que le monde a changé et que notre implication dans ces tout petits endroits est différente de celle qui nous animait en 1941. C'était beaucoup plus clair alors. Nous étions attaqués.* »

■ Mandatée par le Pasok (Parti socialiste grec), **Irène Papas** pourrait devenir en automne la première femme à diriger Athènes. « *Je crois que si les gens m'appuient, c'est qu'ils pensent que je suis honnête. S'ils me disent que je peux être utile à la patrie, je ne peux pas dire non. Nous les acteurs n'avons pas peur de l'échec* », estime-t-elle. Concernant son programme politique, Irène Papas ajoute : « *Athènes semble avoir été construite par des ennemis. Vue d'avion, elle ressemble à une agglomération de cailloux. Il faut faire une ville plus humaine dans laquelle on peut marcher et dans laquelle il y aurait davantage d'espaces verts.* »

RADIO

► **Première édition** 7 h 30, France-Culture. En direct de la brasserie Le Sélect, à Paris, Pierre Assouline reçoit Arnaud Desjardins à l'occasion de la parution de sa biographie, *Arnaud Desjardins : un ami spirituel*, de Jacques Mousseau (éditions Perrin), et le journaliste et romancier Philippe Labro pour son dernier livre, *Je connais des gens de toutes sortes* (Editions Gallimard).

► **2 000 ans d'histoire** 14 h 05, France-Inter. Patrice Gélinet raconte la carrière du grand couturier Yves Saint Laurent, dont l'annonce du retrait a bouleversé le monde de la mode, en compagnie de Laurence Benaim, journaliste au Monde.

► **Elisabeth Martichoux** 19 h 15, Europe 1. Du mardi au vendredi, après le journal de 19 heures, la journaliste dialogue en direct avec les auditeurs sur l'actualité du jour.

► **Maria Joao Pires** 20 h 40, Radio Classique. En prélude au récital que la pianiste donnera mardi 29 janvier au Théâtre des Champs-Élysées à Paris, la radio propose quelques-unes des œuvres qu'elle jouera ce soir-là, à commencer par la *Sonate n° 14 « Clair de lune »* op. 27 n° 2, de Beethoven.

► **C'est Lenoir** 21 h 05, France-Inter. Rediffusion de la black session des Rita Mitsouko.

DOMINIQUE DHOMBRES

L'heure des larmes

TANDIS QUE ça souquait ferme, hier soir sur TF1, dans *Waterworld*, une mégaproduction hollywoodienne aussi aquatique qu'incompréhensible, Mireille Dumas accomplissait sur France 3 sa mission auto-assignée de dévoilement des âmes. « *Vie privée-vie publique* » est désormais, un mardi sur deux, opposée par France 3 en début de soirée aux grosses machines de TF 1. Les vies racontées hier soir par Mireille Dumas étaient nettement plus faciles à suivre que les combats nautiques qui avaient lieu au même moment sur la première chaîne.

Le téléspectateur le sait : il doit se munir de Kleenex dès lors qu'il a affaire à la Dumas. Cela procède selon la loi de l'émotion croissante : ce sont toujours les derniers invités qui font pleurer le plus. Comme pour les affaires de cœur, cela ne se discute pas. Il y a ceux que le procédé horripile et ceux qui se laissent gentiment conduire par la directrice bouclée de ce petit théâtre intime. Elle est maline, d'ailleurs, la patronne, et sait comment y faire quand son moulin tourne trop fort. « *Vous allez tous nous faire pleurer* », lançait-elle hier soir à un grand gaillard maltraité dans son enfance.

On avait commencé tranquille-

ment, si on peut dire, avec Alexandre Debanne, ancien animateur de télé, victime d'un grave accident de moto en 1996. C'était ensuite Albina du Boisrouvray, une cousine richissime des Grimaldi, petite fille du roi de l'étain, dont le fils s'est tué en hélicoptère en 1986 sur le Paris-Dakar en même temps que Daniel Balavoine et Thierry Sabine. Puis c'était le tour de Naïla Liscia, victime toute petite d'une grave maladie de la hanche qui l'a laissée presque paralysée, pour tant devenue « *danseuse orientale* » (la façon politiquement correcte de dire « *danseuse du ventre* ») et de Satya Oblète, abandonnée enfant dans un orphelinat de Pondichéry, qui est aujourd'hui un des mannequins vedettes de Jean Paul Gaultier et de Kenzo.

Ils ont connu, les uns et les autres, une catastrophe, et ils ont reconstruit leur vie. Ce sont des exemples de « *résilience* », ce mot jadis utilisé seulement en physique des matériaux pour la résistance aux chocs, et qui s'emploie désormais dans le domaine moral. Les deux anciens enfants martyrs, passés par la délinquance et devenus d'admirables pères de famille, composaient le bouquet final. Il ne restait plus qu'à ramasser les Kleenex.

TÉLÉVISION

Tout montrer, malgré tout

Soirée d'excellente tenue sur Planète, en plongée dans l'extrême complexité du regard journalistique en temps de guerre. A l'initiative de Francis Kandel, la chaîne du documentaire propose depuis le 6 décembre 2001 et jusqu'au 20 février 2002 une rétrospective quasi intégrale de l'œuvre de Marcel Ophüls, auteur d'un cinéma civique à dimension fictionnelle revendiquée. On sait de quelle magistrale façon ce documentariste d'investigation – qui a fait ses débuts au côté de son père, Max Ophüls – a décrypté les heures tragiques du XX^e siècle (*Le Chagrin et la Pitié*, *Hôtel Terminus...*), sans exonérer le spectateur du questionnement et de la responsabilisation. *Veillée d'armes. Histoire du journalisme en temps de guerre* s'inscrit dans cette veine. En point d'ancrage à cette enquête sur le travail des correspondants de guerre en Bosnie, traduction de six voyages sur le terrain entre 1992 et 1993, une phrase en exergue d'un ouvrage de Philip Knightley, historien des médias : « *La première victime d'une guerre, c'est la vérité* ». Reporters, photographes, preneurs de son, cameramen et interprètes sont aux prises, malgré l'impuissance et la désillusion, avec le souci de témoigner, comme dernier rempart contre l'indifférence. – Val. C.

« *Veillée d'armes. Histoire du journalisme en temps de guerre. Premier voyage* », jeudi 24 janvier, 20 h 45, Planète. Rediff. vendredi 25, 11 heures, dimanche 27, 1 h 40, lundi 28, 13 h 5.

NE PAS MANQUER

► Football

20 h 05, Canal+. Lens, leader du championnat, reçoit sur son terrain le PSG en match décalé de la 22^e journée. Rencontre capitale pour les Parisiens qui visent les premières places pour participer à la Ligue des champions et sauver leur saison. Défaite interdite.

► Envoyé spécial

21 h 00, France 2

Une équipe du magazine s'est

installée pendant trois semaines dans le commissariat de Chambéry, préfecture savoyarde de 100 000 habitants. Peur, incompréhension, procédures compliquées sont le lot quotidien des 190 policiers qui n'hésitent plus à prendre la parole pour revendiquer.

► Soirée Alain Souchon

21 h 55, Paris Première. En pleine promotion de son double CD, résumé de 27 années de carrière, Alain Souchon feuillette l'album de sa vie en compagnie de

Paul Amar dans « *Recto Verso* ». La soirée se poursuit en sa compagnie avec la diffusion du film *Comédie !* de Jacques Doillon, où l'on retrouve Alain Souchon aux côtés de Jane Birkin.

► Thema, les maths au quotidien

22 h 00, Arte

A quoi peuvent bien servir les mathématiques ? C'est la question à laquelle tente de répondre cette soirée thématique avec trois documentaires : *Le Pourquoi du comment*, de Gabi Schlag et Benno Wenz qui donnent quelques petites leçons de maths appliquées au quotidien ; *Un monde caché : le pouvoir des mathématiques*, de Margaret Kreuzer, consacré au charme discret des maths et *Donald au pays de mathémagique*, film d'animation d'Hamilton Luske.

► Pièces à conviction

23 h 30, France 3

Sur le thème « *Grand banditisme : la nouvelle donne* », Elise Lucet et l'équipe de « *Pièces à conviction* » ont enquêté sur les nouvelles méthodes des truands. Entretiens avec François Marcantoni, Lucien Aimé-Blanc et Hervé Lafranque.

► La Route

0 h 10, Canal Jimmy. Rediffusion de la conversation entre Pierre Lescure, PDG de Canal+, et Jean-Pierre Foucault, animateur de TF1, enregistrée lors de leur promenade en voiture qui sert de concept à l'émission.

PIERRE GEORGES

Plein soleil

BIEN, alors cette affaire Schuller ? Mais laquelle ? Schuller père ou Schuller fils ? Ah voilà bien une histoire comme on ne les rêverait même pas ! Nauséabonde, déglinguée, romanesque, flibustière et à tiroirs.

Famille Schuller, on vous aime ! Papa Schuller d'abord, as de la transmutation du vil HLM en or pur. Le fugitif le plus, mollement, recherché par toutes les polices et justices de France et de Navarre, désœuvrées depuis que notre vieil ami et héros Alfred Sirven a déposé ses valises à la Santé. Papa Schuller, donc – on croirait du papa Schultz à la Francis Blanche – vivait aux îles. Peinard, tranquille, bronzé façon les Bronzés pasquais à Saint-Domingue. Riche et heureux, doigts de pieds et devises en éventail.

Du moins est-ce ainsi qu'on se plaît ici à raconter l'histoire, à notre manière. Car, quitte à ne pas siroter des cocktails enchanterés sous les palmiers en lorgnant des créatures de rêve, autant se marrer un peu. A oser ce proverbe audacieux, Didier Schuller, c'était un peu « loin Domingue, loin des yeux », d'Interpol notamment.

Heureux homme ! En fuite immobile depuis sept ans. Ou tout comme. Les Bahamas-Saint-Domingue, et retour peut-être. Pas le genre Sainte-Hélène ou grotte à la Ben Laden. Pas le genre à raser les murs par des nuits sans lune pour échapper aux archers et chasseurs de prime lancés à ses trousses.

Non, plein soleil, le conseiller général des Hauts-de-Seine. Dans une résidence pour milliardaires conseillers généraux des Hauts-de-Seine. Copain comme conseiller d'ailleurs avec un improbable consul des Etats-Unis, installé en ces lieux paradisiaques et présentant, ce bon consul, tous les signes extérieurs de la barbouzerie Ciaesque aux îles.

Bref, tout allait bien. Très bien. Et même mieux que cela, puisque, paraît-il, Didier Schuller, en homme qui ne se refait pas, avait réussi à avoir ses entrées dans les allées du pouvoir dominicain. Et, pour le reste, il passait son temps à téléphoner à quelques solides relations, politiques et judiciaires même, en ce médiocre et petit pays lointain, la France.

Et c'est là que tout allait se gâter par quelque initiative vengeresse, justicière, et vaguement oedipienne du fils, Antoine Schuller. A défaut de tuer le père, le bon petit allait le dénoncer. A haute, hugolienne et médiatique voix. Mon père cet anti-héros, mon père ce flibustier, est à Saint-Domingue. Et voici ce qu'il fait, ce qu'il est, ce qu'il dit. Et si je vous raconte tout cela, et encore je garde le meilleur pour la suite, c'est parce que j'ai peur pour lui. Et vaguement honte de lui. Tout comme j'ai honte pour la justice de mon pays.

Tu quoque... Sans doute Didier César Schuller eût-il pu méditer sur l'ingratitude du fils, s'il n'avait eu dans l'urgence à faire ses bagages. Car Antoine l'imprécatriceur-né n'avait pas menti. Son père était bien là-bas. Mais il n'y est plus, en fuite déjà, tandis qu'ici Schuller le jeune fait la tournée des médias. Suivi comme son ombre par un curieux personnage, Christian Cotter, psychosociologue bien cogné, étrange Père Joseph et grand pourfendeur de la lutte anti-sectes. Et protégé par la Fille aux yeux d'or, Marie Laforêt. Eh oui, elle est là, la sainte protectrice des Antoine, apparue elle aussi, en Plein soleil. La suite, la suite, effectivement. Et vivement !

Dans le Sud du Portugal, l'un des plus vastes lacs de barrage d'Europe

ALQUEVA

de notre envoyé spécial

Au pied de la colline qui jouxte le village d'Alqueva, l'eau du fleuve Guadiana ne coulera plus pendant longtemps. Et à une vingtaine de kilomètres en amont, la maison d'Antonio Lopez sera submergée par les flots, comme toutes les habitations de son village natal d'Aldeia da Luz. Entre ces deux points s'érige une immense barre de béton, entourée de baraquements de chantier, d'engins de terrassement, d'énormes camions, et d'un enchevêtrement de câbles d'acier et de tapis transporteurs.

En semaine, cette véritable « usine » tourne à plein régime dans un constant vacarme. Le week-end, l'endroit n'est troublé que par les cloches et les bêlements des moutons qui paissent aux alentours. Les habitants du voisinage en font un lieu de promenade régulier, et des touristes viennent voir, parfois de loin. Rosa et son mari ont ainsi fait, dans la journée, plus de 500 kilomètres depuis la province de l'Algarve, à l'extrême sud du pays, pour « voir une dernière fois les rives du fleuve et les collines environnantes ».

Sur ce chantier d'Alqueva, situé à près de 150 kilomètres au sud-est de Lisbonne, quelque mille ouvriers achèvent la construction de l'un des plus grands lacs de barrage d'Europe: un ouvrage de 96 mètres de hauteur pour une retenue de 250 kilomètres carrés, qui pourra contenir jusqu'à 4 millions de mètres cubes d'eau et permettre l'irrigation de plus de 110 000 hectares de terres. Les travaux ont commencé concrètement en mai 1998. Depuis, plus de 1 million de mètres cubes de béton ont été coulés.

L'ouvrage est situé en bordure des plaines de l'Alentejo, l'une des régions les plus pauvres du pays, où l'agriculture et l'élevage manquent cruellement d'eau. Le projet est ancien – les premières études furent menées sous la dictature de Salazar (1933-1968) – et il est symbolique : le Guadiana sépare, sur des dizaines de kilomètres, le sud du Portugal de l'Espagne :



Un ouvrage qui permet l'irrigation de 110 000 hectares de terres.

un voisin avec lequel les relations ont souvent été tendues. Or ces travaux ont fait l'objet d'un accord entre Lisbonne et Madrid. « C'est un grand projet commun, et sans doute le premier de cette importance », assure même un diplomate.

Enfin, ce chantier représente l'un des derniers gros financements structurels de l'Union européenne en faveur du Portugal. Pour Alqueva, Bruxelles supportera environ la moitié de l'investissement, incluant la réalisation de la centrale hydroélectrique attenante avec ses deux turbines de 120 mégawatts, pour un coût total d'environ 2 milliards d'euros.

La première phase de la réalisation est aujourd'hui pratiquement terminée. La ministre du plan, Elisa Ferreira, est venue annoncer elle-même, le 15 janvier, que les portes du futur barrage fermeraient « la première semaine de février ». Les réserves de certains archéologues qui souhaitent disposer d'un peu plus

de temps pour étudier les vestiges datant du néolithique et du chalcolithique ont été rejetées. La toute prochaine mise en eau – qui s'accompagnera régulièrement de tests de sécurité du site – devrait prendre plus d'un an pour atteindre la cote définitive. La région se prépare, et à Alqueva, Maria, comme ses voisins, espère « un afflux de touristes bien plus important qu'aujourd'hui ».

Estrella, une bourgade perchée sur sa colline, est condamnée et sera bientôt située en bordure du lac. Seul le cimetière, actuellement en contrebas des maisons, devra être déplacé. Les quelques maisons qui bordaient le fleuve sont démontées tuile après tuile. La plupart des arbres des alentours sont arrachés et coupés ; les plus petits sont déracinés pour être replantés.

A Aldeia da Luz, tous les habitants s'apprêtent à déménager. Ils doivent s'installer, à partir de février, dans leurs nouvelles demeures, à quelques centaines de mètres sur la colline avoisinante. Le chantier est en voie d'achèvement. Un ensemble de quelque deux cents maisons, toutes blanches, groupées le long de rues larges et éclairées autour de la mairie, d'un centre de loisirs et d'une église. Malgré la tristesse partagée et les inévitables récriminations, la réalisation suscite quand même une certaine fierté, comme cette nouvelle et resplendissante Plaza de toros. « Ça fait vraiment grande ville, non ? », observe Antonio Lopez.

A l'entrée du nouveau village trône aussi... un immense château d'eau ! Tout un symbole pour une population habitée jusqu'ici aux multiples fontaines jalonnant les vieilles ruelles, avec ces panneaux stipulant qu'« il est interdit de laver les voitures et de transporter de l'eau dans des citernes ». Les rives du fleuve sont toutes proches et encore tranquilles. Certains demeurent perplexes : « Mais où vont-ils trouver tant d'eau pour inonder tout cela sur autant de kilomètres ? »

Denis Hautin-Guiraut

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La mort de Roger Vitrac

RENÉ CREVEL... et puis Robert Desnos, mort dans un camp ; Antonin Artaud. Hier Paul Dermée... Aujourd'hui Roger Vitrac. Le groupe des premiers surréalistes se défait, âme à âme. Combien reste-t-il de grains à la grappe ? Ces rebelles à la vie se prédestinaient eux-mêmes à un précoce départ. Le désespoir, la rage, étaient en eux, pour les affaiblir et les user. Même ceux qui, comme Vitrac, s'étaient doucement détachés de la doctrine – mais il en restait

marqué – en demeuraient fiévreux et ébranlés. Il meurt à cinquante-deux ans. Trop tôt pour nous. Mais peut-être sentait-il sa tâche achevée ?

D'abord poète – *Connaissance de la mort, Humoristiques...* – commentateur de Chirico et de Lipchitz, théoricien de la poésie nouvelle, Vitrac sembla ensuite se concentrer sur son œuvre théâtrale. C'est là qu'il s'affirma, comme satiriste excessif, c'est-à-dire ami de la farce, des clowneries. Il y était parfois pesant.

Mais il avait des coups de ressort, des moments de foisonnement ; et un rayon de poésie perçait de lumière fine ses nuées d'orages ; et ses tohu-bohu enfermaient des mélodies. Il a donné notamment *Les Mystères de l'amour, Victor ou les enfants au pouvoir* (1928), *Le Coup de Trafalgar*, sa plus curieuse boîte de pantins, qui fut son coup de maître.

Robert Kemp
(24 janvier 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **La démocratie en question.** Vos contributions en amont des Forums de la démocratie et du savoir, les 2 et 3 février, au Collège de France, à l'adresse forums.lemonde.fr rubrique Dans l'actualité/Démocratie.

■ **Nanotechnologies et perspectives industrielles.** Écoutez la conférence d'Hervé Arribart dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, en direct, jeudi 24 janvier, à 18 h 30. www.lemonde.fr/utls

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21, bis rue Claude-Bernard, 75242 Paris
CEDEX 05. Tél : 01-42-17-20-20 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
télécopieur : 202 806 F
► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 14
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :
<http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier :
<http://immo.lemonde.fr>
► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM :
01-44-88-46-60
Le Monde sur microfilms
03-88-71-42-30
► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « Histoires d'euros ».

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 23 janvier 2002 : 520 905 exemplaires.
Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « aden ».

1-3

Demain dans *Le Monde*

Un festival de bulles...